This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.
1.5
*

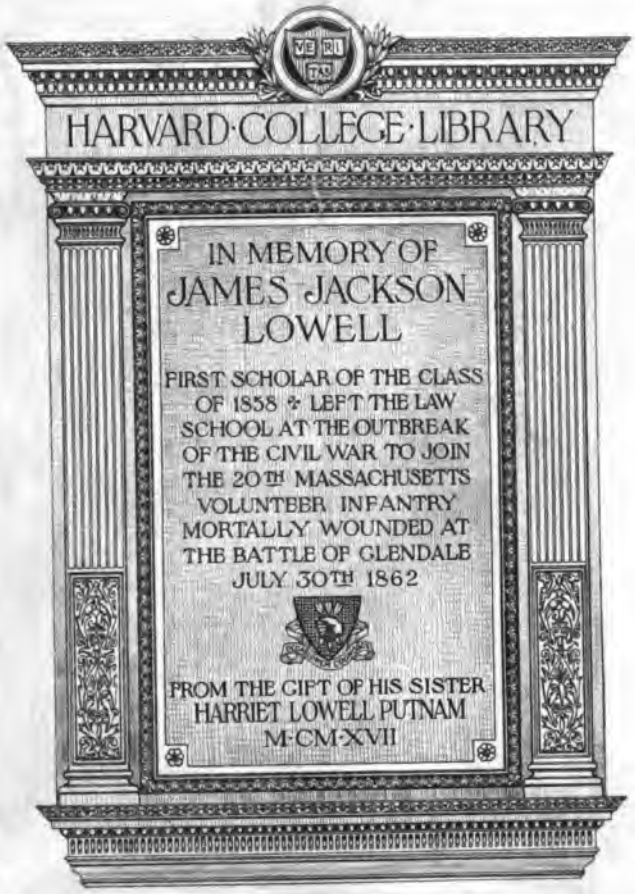

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XXV

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1898

Digitized by Google

Fr 88.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible]

HIPPOLYTE ANDRÉ SUZANNE COMTE DE CHARPIN-FEUGEROLLES

Né à Lyon le 11 Septembre 1816. Décédé à Feugerolles le 9 Mars 1894.

d'après une photographie de M. Bellingard, de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] ANDRÉ SUZANNE COMTE DE CHASPIN FEUGEROLLES

Né à Lyon le 11 Septembre 1816. Décédé à Feugerolles le 9 Mars 1884

d'après une photographie de M. F. Lingard, de Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE COMTE
DE CHARPIN-FEUGEROLLES

SA VIE ET SES ŒUVRES (1)

Le grand mouvement historique, qui sera l'une des gloires les plus incontestées de notre siècle, ne comprend pas seulement les travaux, depuis longtemps célèbres, de nos plus illustres historiens, mais encore la publication des documents inédits, sans lesquels la science historique ne saurait progresser.

Et de ces deux parts de l'œuvre, poursuivie avec tant de zèle par l'érudition contemporaine, celle à laquelle l'avenir le plus long est assuré, n'est certainement pas la première. On n'a jamais tout dit en histoire, même sur les sujets que l'on croit épuisés. La découverte de sources nouvelles vient chaque jour révéler quelques erreurs, détruire quelques

(1) Lecture faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans les séances des 16 et 23 novembre 1897. — Le cliché du portrait, qui accompagne cette notice, nous a été communiqué obligeamment par la Société de la Diana.

Digitized by Google

légendes (1) et transformer la physionomie des événements du passé. Et en fût-il autrement, qui ne sait combien le goût public est mobile et variable et comment l'œuvre la plus parfaite est sujette à vieillir avec les années? Encore quelque temps et de ces œuvres historiques, qui ont eu leur jour de succès, plus d'une sera oubliée, pendant que d'autres ne survivront que grâce au mérite de la forme ou même seulement à l'illustration de leur auteur.

Moins brillante au premier abord et moins connue de grand public, la publication des documents originaux ne donnera sans doute pas à ceux qui l'auront entreprise, la renommée obtenue par nos grands historiens; mais elle sera incontestablement une œuvre plus durable. Car quelles que soient les variations que subisse l'esprit public, ce sera toujours à ces sources lumineuses et certaines que les historiens de l'avenir viendront puiser les éléments de leurs travaux.

Or, dans cette reconstitution de notre véritable histoire nationale, aucun pays de France ne pourra rivaliser peut-être avec notre région lyonnaise. Aucun autre, en effet, n'aura fourni au monde savant, une série plus imposante de recueils de documents originaux.

---

(1) Telle est, par exemple, la trop fameuse légende du *Pacte de famine*, véritable mystification qui a égaré nos plus sérieux historiens, pour n'avoir pas pris garde qu'elle avait sa source dans un simple pamphlet, inséré dans le *Moniteur universel* des 15 et 16 septembre 1789, et dû à la plume d'un fou, Le Prévost de Beaumont, auquel les contemporains n'avaient naturellement accordé aucune confiance (V. Edm. Biré. Le *Pacte de famine* dans le *Correspondant* du 10 juillet 1889. — Léon Biollay. *Etudes économiques sur le* XVIIIe *siècle*. Le *Pacte de famine*. Guillaumin, 1885, in-8°. — Gustave Bord. Le *Pacte de famine*, Sauton. 1887, in-8°. — Léon Say. Les grands écrivains français, *Turgot*, p. 100 et s.

Digitized by Google

En 1853, Auguste Bernard ouvrait la voie à nos érudits, en publiant les Cartulaires de Savigny et d'Ainay. Puis quelques années s'écoulent, et voilà que l'œuvre, entreprise par ce savant, va se poursuivre et se compléter, grâce au concours de deux érudits, l'un et l'autre membres de l'Académie de Lyon, auxquels tous ceux, qui portent un vif intérêt à notre histoire locale, devront une éternelle reconnaissance.

L'un doué d'une activité dévorante, préparé par de fortes études et connu depuis longtemps déjà par des publications que recommande la plus solide érudition, l'autre profondément versé dans la connaissance de notre histoire locale, attentif à toutes les découvertes pouvant servir à l'éclairer, et ne ménageant ni son temps, ni sa fortune, pour accroître ce fonds d'étude, dont il faisait partager si libéralement les faveurs au monde savant. J'ai nommé M. Guigue et M. le comte de Charpin-Feugerolles.

Aujourd'hui que leur œuvre, interrompue par une mort trop prompte, est presque achevée, on peut trouver qu'avec les ressources apportées par chacun des deux collaborateurs, elle n'avait rien de bien difficile. Mais ceux-là ignorent que la rencontre de nos deux érudits n'a pu se produire sans difficultés et en un seul jour, et que bien des obstacles ont retardé l'heure où nous devions faire notre profit de cette collaboration commune. M. le comte de Charpin a joué, de notre temps, et dans nos contrées, le rôle de Mécène; mais si le hasard des événements n'eût pas changé la direction de sa vie, et si, un jour, des circonstances, en quelque sorte toutes fortuites, ne lui avaient pas fait rencontrer M. Guigue, il est bien certain, que plusieurs de ces recueils de documents, qui font partie aujourd'hui du domaine de la science, n'auraient pas vu le jour.

Digitized by Google

A cet égard, leur biographie se confond donc en quelque sorte, et l'on pourrait peut-être l'écrire simultanément. Mais réservant, pour un autre moment, celle du savant archiviste, je veux me borner aujourd'hui à retracer la vie et à faire une étude rapide des travaux de l'ancien président de l'Académie, M. le comte de Charpin-Feugerolles.

M. André-Hippolyte-Suzanne comte de Charpin-Feugerolles naquit à Lyon, le 11 septembre 1816. Il était fils de André-Camille de Charpin, et de Pauline-Adélaïde de Perthuis. Son père, officier de cavalerie et chef d'escadron, avait combattu vaillamment à Austerlitz. Mais ce souvenir de gloire militaire n'était pas le seul, dont il pût s'honorer. La famille de Charpin était noble et ancienne. Au nombre des documents précieux, conservés dans les archives du château de Feugerolles, se trouve un modeste parchemin, qui renferme une reconnaissance de dette, souscrite au camp devant Acre, au mois de juillet 1191 (1), et par laquelle Hugues de Talaru, chevalier, déclare cautionner un emprunt de 400 livres, contracté de deux banquiers génois, par ses deux écuyers, Guichard Charpin et Guillaume de Chameyré.

L'histoire d'une famille ne peut commencer plus honorablement. Pourtant, il nous faut franchir un demi-siècle pour retrouver le lieu d'origine et la généalogie suivie des Charpin. Mais, à compter l'année 1260, cette généalogie se

(1) Actum in castris, juxta Accon, anno Domini M° C° XCI, mense julii. V. Roger. *La noblesse de France aux croisades*, p. 135, et le travail que nous avons publié sous ce titre : *Les familles chevaleresques du Lyonnais, Forez* et *Beaujolais aux Croisades*. Lyon, Brun, libraire, 1875, in-8°, p. 47 et 112.

Digitized by Google

poursuit sans lacunes. A cette époque, nous trouvons les Charpin établis à Saint-Symphorien-le-Château, où plusieurs d'entre eux remplirent aux XIVe et XVe siècles les fonctions de notaire ; mais on sait qu'à cette époque et avant l'ordonnance de 1666, ces fonctions n'étaient point exclusives de la noblesse. A la fin du XIVe siècle, Simon Charpin, frère de Jean Charpin, notaire à Saint-Symphorien, était aussi qualifié d'écuyer, en même temps qu'il remplissait l'office de chambellan de Jean, duc de Berry, frère du roi Charles V. D'ailleurs, l'entrée de trois Charpin dans le chapitre de Saint-Jean témoignerait, au besoin, de la noblesse ancienne et incontestée de la famille, de même que celle, dans le chapitre de Saint-Paul, de deux autres Charpin, qui ont laissé à Lyon un souvenir toujours vivant de leur générosité. Car c'est à l'un d'eux, Pierre Charpin, premier du nom, pénitencier et secrétaire du pape Jean XXIII, qu'est due la construction de la tour du clocher de l'église collégiale de Saint-Paul, et, quelques années plus tard, c'est son neveu, Pierre Charpin, deuxième du nom, chamarier de Saint-Paul et doyen de l'église de Vienne, qui faisait élever la flèche de la même église, reconstruite, de nos jours, grâce aux libéralités du comte de Charpin, dont les armes décorent, à juste titre, ce monument.

A la fin du XVIIe siècle, une alliance des Charpin avec la dernière héritière des Capponi, famille d'origine florentine, qui figure si honorablement sur le livre d'or de la charité lyonnaise, fit passer entre leurs mains la seigneurie de Feugerolles, et c'est ainsi que le nom de cet ancien fief est demeuré uni, depuis cette époque, à celui de la branche à laquelle appartenait le comte Hippolyte de Charpin, pour la distinguer de celle des Charpin de Génetines.

Pendant de longs siècles, les Charpin, possesseurs des

Digitized by Google

fiefs de la Rivière, de la Forest des Halles, du Souzy et de Feugerolles, fournirent de vaillants soldats à notre armée. C'est ainsi qu'au siècle dernier Louis-Alexandre-Jérôme de Charpin, aïeul du comte de Charpin, servit dans le corps des mousquetaires noirs. Quand vint la Révolution, il s'était retiré, depuis plusieurs années, dans son château de Feugerolles, où il se signala par sa bienfaisance envers les malheureux. Il en fut dignement récompensé, car lorsque le trop célèbre conventionnel, Javogue, dont le nom a été abandonné de nos jours par sa famille, vint l'arrêter pour le conduire à la mort, la population se souleva ; le pourvoyeur du bourreau dut céder, mais il lui fallait une rançon, et en échange de la liberté rendue au ci-devant seigneur de Feugerolles, le délégué de la Convention s'empara de l'argenterie du château, dont il délivra un reçu détaillé, qui subsiste encore dans les archives de Feugerolles, où il fait un singulier contraste avec le vieux chirographe de la troisième croisade.

L'aïeul sauvé ainsi d'une mort certaine, son fils, André-Camille, embrassait, à son tour, quelques années plus tard, la carrière des armes, et prenait, comme chef d'escadron une part glorieuse aux guerres de l'Empire. Mais le vaillant soldat mourut, jeune encore, le 15 novembre 1824, alors que son fils André-Hippolyte, n'était âgé encore que de huit ans seulement. C'est ainsi que ce dernier passa son enfance et sa jeunesse, près de sa mère, au château de Nandy (Seine-et-Marne), où il fit toutes ses études classiques, sous un maître particulier, jusqu'au jour où il obtint, en 1833, le grade de bachelier ès lettres.

Pendant plusieurs années encore, nous le voyons résider au château de Nandy, loin de cette province du Forez, à laquelle il devait être ramené par la force invin-

Digitized by Google

cible des souvenirs de sa famille. C'est ainsi que pour revenir dans ces contrées où avaient vécu ses ancêtres, il lui fallut racheter d'abord le château des Bruneaux, près de Firminy, peu de temps avant son premier mariage, qu'il contracta, en 1845, avec Marie-Pauline de Nettancourt-Vaubecourt.

Ce fut là sa première résidence dans le pays de Forez; car à cet époque le château de Feugerolles ne lui appartenait pas non plus et peu s'en fallut qu'il ne lui appartînt jamais. En effet, dans le partage, qui avait suivi la mort de son aïeul, Louis-Alexandre de Charpin, la terre de Feugerolles avait été attribuée à la sœur de son père, Anne-Diane-Félicité de Charpin, mariée à Julien-Simon-Ferdinand Puy du Roseil.

Mais, devenue veuve, cette dernière éprouva le regret de voir passer cette terre dans une famille, qui n'en portait pas le nom, et c'est ainsi que, pour en assurer le retour à sa famille paternelle, elle la céda au comte de Charpin, son neveu, par un acte de vente, en date du 15 novembre 1853 (1).

Cet événement, heureux entre tous, pour ce dernier, eut une influence décisive sur la direction de sa vie et de ses travaux. Et rien, en effet, ne pouvait l'exercer plus fortement que le nouveau milieu où il allait vivre désormais.

Quand on a visité le château de Feugerolles et parcouru cette belle galerie, ornée des portraits des ancêtres et de leurs vieilles armures, quand on a fouillé ces archives poudreuses, où dorment tant de souvenirs glorieux, on

(1) Cette vente de la terre de Feugerolles au comte de Charpin fut accomplie avec tant de loyauté que, pour prévenir toute critique, l'évaluation de tous les immeubles fut faite préalablement par des experts.

Digitized by Google

comprend bien vivement l'émotion pénétrante, que devait éprouver ce descendant des Charpin et des Capponi, le jour où, après de longues années d'attente, il pouvait rentrer enfin, d'une manière inespérée, dans cette vieille demeure de ses pères. Ce qui est certain, c'est que dès ce moment, sa vocation se dessine pleinement. Si, jusqu'à ce jour, l'histoire a tenu une grande place dans l'objet de ses études, ce goût va s'appliquer désormais, avec une force toute nouvelle, à l'étude des annales du Forez et du Lyonnais. On le verra ainsi toujours attentif aux recherches des érudits, à la découverte des documeuts pouvant éclairer son histoire, et plein d'un zèle généreux pour assurer, avec un désintéressement, qui le distingue entre tous, leur vulgarisation dans le monde savant.

Et l'œuvre à laquelle il va s'attacher, il l'abordera sans retard. Dès l'année 1854, il entreprend, avec la collaboration de M. Morel de Voleine, la publication d'un beau livre, ayant pour titre : *Recueil de documents pour servir à l'Histoire de l'ancien Gouvernement de Lyon*, qui, suivant le plan des deux auteurs, devait renfermer des notices chronologiques et généalogiques sur les familles nobles ou anoblies, qui en sont originaires ou qui ont occupé des charges et des emplois, avec le blason de leurs armes.

L'ensemble de ce travail était considérable, car il devait comprendre à la fois, l'histoire des Archevêques de Lyon, celle des Echevins, des Intendants, des Gouverneurs, de la Magistrature et des personnages célèbres. Mais, comme on le sait, il n'en a été publié que la première partie, celle qui renferme la liste chronologique des évêques et archevêques de Lyon, dans laquelle il est traité aussi des chorévêques, suffragants, vicaires généraux et administrateurs de cette église.

Digitized by Google

Même réduite à ces limites, cette publication est encore d'une grande importance, et bien que l'œuvre entreprise par les deux collaborateurs fut immense, leurs efforts réunis auraient pu la mener à bonne fin, si, trois années plus tard, les événements de la politique n'étaient venu enlever M. de Charpin à ses études préférées.

Depuis douze années déjà, il représentait le canton du Chambon, au Conseil général de la Loire, lorsque, au mois de mai 1857, il fut élu député de la deuxième circonscription de Saint-Etienne, au Corps législatif, avec une majorité considérable.

Tous ceux qui ont connu les goûts littéraires du comte de Charpin, et son amour pour la vie calme de famille, croiront aisément que cette haute situation, il ne l'avait ni enviée ni recherchée et que, pour vaincre sa modestie, on avait dû faire appel à tout son dévouement. Et ce dévouement, qu'explique le désir de combattre les doctrines dissolvantes qui commençaient à pénétrer dans l'esprit de la classe ouvrière des environs de Saint-Etienne, il en donna des preuves pendant tout le cours de son mandat. Car il fut un député laborieux. Ai-je besoin d'ajouter qu'exempt de toute ambition, il fut toujours un député indépendant, par caractère autant que par sa situation de fortune (1). Il suffit de parcourir la longue liste des rapports qu'il fut appelé à présenter au Corps législatif, sur diverses questions d'intérêt local, pour se convaincre qu'il n'en était aucune qu'il

(1) Un journaliste, à court de nouvelles, sans doute, s'est avisé, un jour, de dire que M. de Charpin avait été chambellan de l'impératrice, et cela a été répété, sans contrôle, par plusieurs journaux. C'est là une légende qu'il convient de démentir ; jamais M. le comte de Charpin n'a été chambellan de l'Impératrice.

Digitized by Google

n'ait étudiée avec le soin et la conscience qu'il apportait dans tous ses travaux. Qu'il s'agît d'un emprunt contracté par une ville ou le département, de la délimitation de deux communes, de la fixation d'un ressort de juridiction, c'est à ses lumières qu'on avait recours, même pour un département voisin de celui qu'il représentait, et il en fut ainsi pendant toute la législature de 1857 à 1863. La croix de la Légion d'honneur, qui lui fut décernée à cette époque, était donc une récompense bien méritée. Pourtant ces travaux législatifs étaient loin de lui faire oublier les études, qui avaient toujours rempli ses heures de loisirs. En 1862, lorsque fut fondée la Société de la Diana, il figure au nombre de ses 233 membres fondateurs. Dès le premier jour, il en fut même nommé vice-président, et ce titre, il l'a porté jusqu'à sa mort, parce que, par modestie, il refusa constamment celui de président, qui lui fut offert à plusieurs reprises.

Bientôt après, ses amis de la Diana purent croire, un moment, qu'il allait leur être rendu pour toujours, car, aux élections législatives du 31 mai 1863, il échoua contre M. Dorian, candidat de l'opposition.

Cet échec, faut-il l'attribuer aux passions violentes que venait de réveiller l'Internationale, à ses débuts ? N'était-il pas dû plutôt à un simple malentendu, comme l'a dit Mme la comtesse de Charpin dans son Histoire du château de Feugerolles ? On doit le croire volontiers, car, quelques mois plus tard, par une sorte de protestation éclatante, il était réélu, à une grande majorité, membre du Conseil général pour le canton du Chambon, et qu'au scrutin du 6 juin 1869 il était nommé de nouveau député de la première circonscription de Saint-Etienne.

De cette législature, je ne dirai qu'un mot : elle fut

Digitized by Google

courte, et la chute du régime impérial devait suivre de près l'essai infructueux de l'empire libéral. Ce moment fut douloureux, sans doute, pour le comte de Charpin, mais sans lui inspirer, on le croira sans peine, aucun regret personnel. On le vit alors revenir, avec la résignation d'un sage, dans sa demeure de Feugerolles, à ses études préférées, au milieu de ses livres, dont la riche collection lui tenait au cœur.

Et de ses goûts, de sa pensée intime, je possède un témoignage précieux. A la suite d'une interruption de correspondance, qui avait duré tout le temps de sa dernière législature, il m'écrivait, le 27 septembre 1871, et après m'avoir exprimé le plaisir qu'il éprouvait, quand il pouvait enrichir sa bibliothèque de quelques nouvelles publications sérieuses sur notre histoire locale, il ajoutait :

« Ma bibliothèque ne serait pas indigne d'être visitée « par vous; elle renferme des manuscrits intéressants et « des éditions rares, qui n'ont pas le seul mérite de la rareté.

« Je souhaite bien sincèrement, Monsieur, qu'un jour « cette satisfaction me soit donnée ; ce serait un jour heu- « reux pour moi et c'est une chose rare, dans le triste « temps où nous vivons, qu'un jour heureux... »

Certes, si les termes de cette lettre étaient flatteurs pour moi, ils témoignaient encore plus des pensées attristées et du profond désenchantement éprouvé par le comte de Charpin, pendant le cours de l'année terrible. Mais encore ici, l'intérêt seul du pays était l'objet de ses préoccupations, car, un mois plus tard, il m'écrivait de nouveau, pour m'annoncer son départ pour Hyères, où il était obligé d'accompagner l'un de ses fils malade, en ajoutant :

« Lorsque je serai de retour à Feugerolles, j'aurai soin « de vous en informer, car je serai très heureux d'y recevoir

Digitized by Google

« votre visite, et il me semble impossible que vous n'y « découvriez pas quelques documents utiles pour vos tra- « vaux. Pour cela, il ne faudrait pas vous borner à une « visite de quelques heures, ou même d'un seul jour.

« Sans aucun doute, les tristesses qui nous entourent « n'engagent guère à faire des recherches historiques et « archéologiques. Cependant, celui qui les a aimées avant « nos malheurs se prend encore à y songer et c'est heu- « reux, car cela lui procure, pour un instant, l'oubli de « notre misérable et dangereuse situation. »

Et, en effet, à la fin de l'année 1871, comme l'a écrit depuis un ancien ministre des Affaires étrangères, le duc de Broglie, la situation du pays était des plus périlleuses, « car, au fond, dit-il, rien n'était fini, et toute chance de nouveaux conflits, ou plutôt de nouveaux malheurs n'avait pas disparu de l'horizon » (1).

Mais que sont nos projets d'un jour? Bien des événements vinrent mettre obstacle à la visite à laquelle j'étais invité si cordialement et que je ne devais réaliser que bien plus tard. Ce fils, que le comte de Charpin avait accompagné à Hyères, mourut, et au regret de l'avoir perdu vinrent s'ajouter bientôt les inquiétudes inspirées par l'état de santé de Mme la comtesse de Charpin, femme d'un esprit élevé, dont les œuvres témoignent autant des qualités de son cœur que de son talent d'écrivain (2).

---

(1) V. le *Correspondant* du 25 juillet 1895. La *Mission de M. de Gontaut à Berlin*, p. 193.

(2) M. le comte de Charpin avait épousé, en premières noces, le 28 octobre 1845, Marie-Aimée-Pauline de Nettancourt-Vaubecourt, de laquelle sont nés :

1° Jeanne-Marie-Pauline, épouse de M. de Boutiny ;

Digitized by Google

Or, c'est à ce moment, toutefois, qu'après avoir fait procéder à d'importants travaux de restauration, dans son château de Feugerolles, que M. de Charpin devait aborder, sans interruption et sans défaillance, les travaux d'érudition, qui devaient remplir les dernières années de sa vie et lui mériter la reconnaissance du monde savant.

Dès l'année 1876, un heureux hasard le mit en rapport avec M. Guigue, et ce rapprochement allait lui faciliter grandement l'œuvre qu'il voulait entreprendre.

C'est, en effet, à cette date seulement, qu'à la suite de difficultés, que l'on a peine à comprendre aujourd'hui, que M. Claude Guigue fut nommé archiviste de la ville de

---

2° Caroline-Césarine-Marie, épouse de M. de Borde ;

3° Félicité-Anne-Marie, décédée sans alliance ;

4° André-Camille-Marie, comte de Feugerolles ;

5° Alexandre, mort en 1871, à l'âge de 15 ans.

Après la mort de sa première épouse, décédée en 1860, le comte de Charpin épousa, le 11 novembre 1862, Armandine-Marie-Sophie de Guignard de Saint-Priest, veuve du vicomte Gaspard-Paulin-Charles-Aimé de Clermont-Tonnerre. De ce second mariage est né un fils :

Alexis-Henri-Marie Chantal, vicomte de Feugerolles.

Cette seconde épouse, décédée le 27 juin 1883, a laissé les œuvres suivantes :

1° *Eléonore d'Autriche, reine de Pologne*, Paris, 1866, in-8°. — 2me édit. Lyon, Perrin, 1885, in-8°.

2° *Notice historique sur le château de Feugerolles et sur les familles qui l'ont possédé.* Lyon, Perrin et Marinet, 1878, in-8°.

3° *Vie d'Isabeau de Crémeaux*, suivie d'une *Etude sur la Vie et les Missions de saint François Régis, apôtre du Velay et du Forez*, 1882, in-8°.

La biographie de Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles a été publiée : 1° par M. Henri Théolier, Saint-Etienne, 1884, gr. in-8°, 2° par M. Aimé Vingtrinier, en 1897. V. aussi l'*Ancien Forez*, 2e année (1884), p. 384.

Digitized by Google

Lyon, puis l'année suivante, archiviste du département du Rhône.

Mais il n'avait pas attendu le moment où il devait être placé à la tête de nos archives, pour livrer au public plus d'un recueil important des documents inédits de notre histoire locale, au nombre desquels il suffit de citer le *Cartulaire de l'église collégiale de Beaujeu*, l'*Obituaire de l'église primatiale* et celui de Saint-Paul de Lyon.

Aussi quand les relations se formèrent entre le comte de Charpin et le savant archiviste, personne n'était mieux préparé que ce dernier, pour lui apporter un concours utile pour les projets de publication qu'il avait formés.

On commença par celle du *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue*. C'est en 1867, que M. de Charpin avait acquis des héritiers de M. Pupil de Sablon le manuscrit unique de ce cartulaire. Ce recueil, qui renferme 247 chartes du XIIe au XIVe siècle, nous fournit d'abord des renseignements inconnus jusqu'à ce jour sur la partie du Forez, appelée le Forez Viennois, parce que jusqu'au XIIIe siècle, il avait dépendu des dauphins du Viennois, bien qu'il fût situé sur la rive droite du Rhône. Mais son intérêt n'est pas moindre au point de vue philologique. Car 20 chartes sont écrites dans l'idiome vulgaire, parlé au XIIe siècle dans nos contrées. Puis, si d'autres cartulaires renferment un plus grand nombre de documents, aucun autre, peut-être, n'offre un plus grand intérêt, au point de vue de l'étude de la condition des personnes. Là, on voit se mouvoir toutes les classes sociales : l'humble censitaire dans ses rapports avec les possesseurs des terres nobles, le paisible religieux, à côté du chevalier, qui part pour la croisade. Et ce n'est pas tout ; l'étude de la culture et des divers produits du sol peut fournir aussi à l'économiste des

Digitized by Google

données précieuses sur le degré de civilisation et l'état de la richesse de ces temps reculés, dans un pays de tardive culture, éloigné de tout grand centre habité et d'un abord rendu difficile par le mauvais état des voies de communinication.

Aussi la publication de ce premier volume de documents faite en 1881, et due aux presses de Louis Perrin, fut-elle accueillie avec la plus grande faveur par les érudits.

Mais pendant que se poursuivait l'impression du Cartulaire de Saint-Sauveur, le comte de Charpin ne demeurait pas inactif. Indépendamment d'une savante notice sur la famille de Charpinel, l'une des plus anciennes de nos contrées, car l'un de ses membres figure à la première croisade, au nombre des compagnons d'armes du comte de Toulouse, il publiait encore deux documents inédits, destinés l'un et l'autre à nous conserver des souvenirs précieux de nos anciennes familles historiques ; le premier, ayant pour titre : *Document inédit relatif à la guerre qui eut lieu en 1368 entre les Dauphinois et les Provençaux*, et le second : *Rôle de la montre et revue, faite le 24 décembre 1612, de la compagnie de cent hommes d'armes, commandée par messire Charles de Neuville.*

Mais malgré leur réel intérêt, ces publications étaient loin d'avoir l'importance du *Cartulaire des francs-fiefs du Forez*, qu'il livrait, dès l'année suivante, au public. Les chartes, formant ce recueil, s'étendent de l'année 1090 à 1292, et elles jettent une vive lumière sur cette évolution sociale, qui se révèle surtout à compter du XIIIe siècle et qui consista dans l'acquisition des terres nobles par les roturiers. Ces derniers, ne pouvant rendre au suzerain le service militaire, ni l'assister dans sa cour féodale, la rigueur du droit leur interdisait la possession des fiefs. Mais la règle dut fléchir bientôt sous l'influence des mœurs et des nécessités. Qui pouvait, en effet, mieux que le non

Digitized by Google

noble, enrichi par le commerce ou l'industrie, se rendre acquéreur des terres seigneuriales, que les familles chevaleresques, ruinées par les expéditions lointaines des croisades, étaient forcées d'aliéner, à prix d'argent ? Or, ce fut pour arrêter ce mouvement que fut créé le droit de franc fief, taxe imposée aux roturiers, quand ils faisaient l'acquisition d'un fief, pour les dispenser du service, auquel son possesseur était soumis. Or, nulle part, le fonctionnement du droit de franc-fief n'apparaît plus clairement et d'une manière plus saisissante que dans le *Cartulaire des francs-fiefs du Forez*. Et, à ce titre, il eût été vraiment regrettable que ce recueil fût demeuré inédit.

La destinée de ce volume ayait été, d'ailleurs, assez singulière : D'abord conservé à la Chambre des comptes de Montbrison, il avait été transporté à Paris, lorsque les possessions du connétable de Bourbon avaient été réunies à la couronne et c'est ainsi que les Archives nationales étaient demeurées dépositaires de ce précieux manuscrit.

C'est là que M. de Charpin en fit prendre une copie par les soins de M. Georges Guigue, fils. Mais si ce travail matériel de transcription est dû à une main étrangère, tout le surplus est son œuvre. C'est à M. de Charpin que sont dues la préface et la savante introduction, qui précèdent ce recueil de chartes, aussi bien que la table analytique qui le termine et qui se distingue de la plupart des tables de cette nature, par des notes nombreuses et pleines d'érudition, qui viennent éclaircir le texte et le compléter (1).

(1) Toutefois nous devons faire observer que ce volume est suivi de deux tables analytiques, dont l'une est due à M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana. Le comte de Charpin lui ayant communiqué la table préparée par ses soins, pour lui demander de la compléter et de la recti-

Digitized by Google

Il semble, à première vue, que ce volume ne devrait guère intéresser que le Forez. Mais il n'en rien. Car il nous révèle plus d'un fait inconnu ou mal connu de l'histoire de la ville de Lyon, elle-même.

Pour le démontrer, il suffira de signaler un seul document :

C'est un acte portant la date de 1269, par lequel le chapitre de l'église de Lyon fait remise à Renaud, comte de Forez, de toutes les dettes, qu'il pouvait avoir contractées envers les habitants de Lyon et de tous les droits de cens et rentes, que ces derniers pouvaient devoir à l'église.

Mais ce document ne se borne pas à énoncer seulement le fait de cette libéralité ; il explique encore qu'il n'était dicté que par un sentiment de reconnaissance du chapitre envers le donataire. En 1269, les bourgeois de Lyon, soulevés contre l'archevêque et le chapitre, s'étaient emparés de vive force du cloître de Saint-Jean et ils avaient obligé les chanoines à se réfugier dans l'enceinte fortifiée du chapitre de Saint-Just. Et c'est grâce à l'intervention armée du comte de Forez, ancien chanoine de la Primatiale, que les Lyonnais avaient été repoussés sur la rive gauche de la Saône et obligés à demander un armistice.

Ce document, qui appartient ainsi tout aussi bien à l'histoire municipale de Lyon qu'à celle de l'église, était demeuré inconnu de Menestrier et de tous les autres historiens lyonnais. C'est donc une page nouvelle que le *Cartulaire des francs-fiefs du Forez* est venu ajouter à nos annales.

(*A suivre.*) A. VACHEZ.

---

fier au besoin, les annotations, fournies par son savant collaborateur, lui parurent si importantes, qu'il ne crut pas devoir les fondre dans son travail. Avec sa délicatesse habituelle, il voulut laisser à l'auteur tout le mérite de son œuvre, en la publiant séparément.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

PRIEURÉ DE LA BRUYÈRE

EN FRANC-LYONNAIS (*)

XIX. — ANTOINETTE DE VERJUS
1643 — 1672.

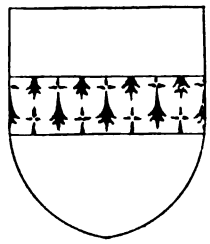

De gueules à la fasce d'hermine.

Le fait important du priorat d'Antoinette de Verjus est celui que nous avons rapporté au second chapitre, je veux parler de l'émigration momentanée des religieuses de la Bruyère à Lyon, qui eut lieu en 1653. La communauté étant rentrée au couvent de Saint-Bernard, Antoinette de Verjus continua à la gouverner jusqu'à l'année 1672, époque où elle en confia la direction à sa nièce Madeleine Pelleterat de Bordes.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre et décembre 1897.

Digitized by Google

XX. — MADELEINE DE PELLETERAT

1672 — 1700.

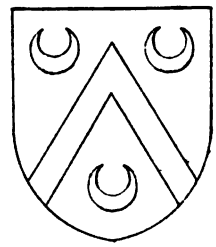

D'azur à un chevron d'or accompagné de 3 croissants, 2 en chef et 1 en pointe.

Dans les *Mémoires* de l'intendant d'Herbigny sur le gouvernement du Lyonnais, nous lisons à l'article des monastères de cette province, que vers l'année 1698 Madeleine Pelleterat était prieure de la Bruyère, que ce monastère était habité par seize religieuses et avait un revenu de 2.200 livres.

Aux archives départementales du Rhône, dossier de la Bruyère, on trouve le compte rendu de deux visites de ce monastère; la première en 1686 et la seconde en 1699. Comme ce sont les seules qui nous soient parvenues, nous allons en donner le résumé.

Le onzième jour de décembre de l'an 1686, Jean-Aimé Lebrot, prêtre, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, prieur du prieuré conventuel des dames d'Alix, et vicaire général d'illustre seigneur, messire Charles de Livron Bourbonne, seigneur et abbé de l'abbaye d'Ambronay, ordre du dit Saint-Benoît, diocèse de Lyon, fait savoir que, accompagné de son secrétaire, étant arrivé dans le prieuré conventuel et monastère de filles du lieu de la Bruyère, en

Digitized by Google

Franc-Lyonnais, dépendant de la dite abbaye d'Ambronay, et ayant rassemblé toutes les dames du dit couvent capitulairement, au son de la cloche, à la manière accoutumée, il déclare que le sujet de sa venue dans le dit monastère est de faire sa visite conformément aux saints canons et au devoir de son ministère. Les religieuses l'ont reçu processionnellement à la grande porte de l'église. C'étaient les vénérables et religieuses personnes dames Madeleine Pelleterat, prieure, Jeanne Pelleterat sous-prieure, Claudine Poyet, Jeanne Chana, Marie Perroud, Marianne Desgouttes, Françoise-Philiberte de Phélines, Louise Ressie, Aimée Galopin, Jolande de Laforest, Antoinette de la Forest, Lucie Mercier, Marie de Lamartine, Françoise Dumont, Marguerite Desvignes, Aimée Pelleterat.

Assisté de messire Pilyot, prêtre, aumônier et confesseur des dites dames, Jean-Aimé Lebrot procède aux cérémonies et formalités suivantes : procession à l'église au chant du *Veni Creator ;* visite du tabernacle et bénédiction ; visite du sépulcre des dames qui se trouve dans le cloître du côté de l'église, du tombeau des prieures, à l'entrée du chœur ; entrée dans l'église et commandement fait à toutes de répondre, quand elles seront interrogées sur tout ce qui sera demandé par le visiteur ; messe ; réception de toutes les religieuses, en commençant par les plus jeunes ; leurs dépositions consignées dans un cahier ; le deuxième jour, visite du chœur, de la sacristie, derrière l'autel ; visite de la chambre de la prieure où sont les terriers et les papiers ; visites des autres chambres, du réfectoire, des cloîtres où sont quatre allées soutenues de piliers ; de l'appartement de l'aumônier placé en dehors de la clôture. Le troisième jour toutes les dames ayant été réunies, au son de la cloche, après une exhortation à l'amour de leur condition et à la

Digitized by Google

conservation de l'observance régulière, le visiteur a publié les ordonnances suivantes :

1° Placer un dais au-dessus du tabernacle.

2° Le tabernacle où est renfermé le saint ciboire sera doublé d'une étoffe de soie.

3° Etablir deux cahiers, dans l'un desquels sera décrit l'inventaire des titres, papiers, fondations, dans l'autre, celui des linges, meubles et ornements.

4° Il est ordonné à toutes les dames religieuses, qu'aucune n'ait, à l'avenir, à se dispenser de signer les actes capitulaires légitimement et canoniquement faits, sous peine de procéder contre les défaillantes en ce point. Suivent toutes les signatures.

La visite de l'année 1699, le 7 mai, a été faite par dom Humbert Terrasson, prieur claustral et infirmier de l'abbaye royale de Joug-Dieu, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lyon, province de Beaujolais, délégué par dom Libert, prieur d'Alix du dit ordre de Saint-Benoît, supérieur ordinaire du prieuré conventuel de Notre-Dame de la Bruyère, empêché par ses infirmités. Il est assisté de dom Philibert Champion, prêtre, religieux, profès de l'ordre de Cluny, et sacristain du prieuré de Salles. Les choses se passent comme dans la précédente visite, à l'exception de ce qui suit : d'après les livres de comptes présentés par la prieure, les recettes se montent à la somme de 28.514 livres et la dépense à celle de 32.818 livres. Dans l'examen des religieuses nous lisons : Madeleine de Lamartine, professe depuis 5 ans ; Antoinette Berruyer, professe depuis 18 ans ; Marguerite Desvignes, professe depuis 13 ans ; Françoise Dumont, professe depuis 16 ans ; Marie de Lamartine, professe depuis 17 ans ; Lucienne Mercier, professe depuis 17 ans ; Yolande Laforest, professe depuis 20 ans ; Aimée

Digitized by Google

Galopin, professe depuis 20 ans ; Louise Ressie, professe depuis 20 ans ; Françoise de Rivière, professe depuis 23 ans ; Jeanne Pelleterat, professe depuis 40 ans ; Marianne Desgouttes de Longeval, professe depuis 21 ans ; toutes ont signé sans dépositions.

Madeleine Pelleterat était fille de François Pelleterat de Bordes, conseiller du roi en l'élection de Mâcon, et de demoiselle Aimée Mothion. Cette famille existe encore. Une branche est établie dans le Mâconnais et l'autre à Fareins, sur les bords de la Saône ; le représentant actuel de cette dernière branche a publié dernièrement la généalogie de sa famille ; elle est originaire de Treffort. Notre prieure avait une sœur, Anne Pelleterat de Bordes, abbesse au monastère des Clarisses de Montbrison de 1673 à 1709.

XXI. — FRANÇOISE DE PHÉLINES

1700 — 1730.

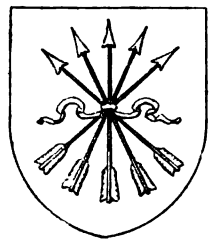

D'azur à un faisceau de 5 flèches d'argent la pointe en haut lié de gueules.

Le nom de cette prieure se trouve au bas de deux contrats d'amodiation signés l'un en 1722, l'autre en 1728.

Dans son histoire manuscrite du Beaujolais, Louvet nous dit que cette famille, originaire de la commune de Perreux, était venue habiter Villefranche vers la fin du XVIe siècle ; elle avait successivement fait l'acquisition des fiefs de la Chartonnière, près de Villefranche et de la Bruyère.

Digitized by Google

XXII. — FRANÇOISE DUMONT

1730—1746.

Sous son gouvernement des commissaires furent envoyés de la part du roi Louis XV pour prendre des informations sur tous les monastères de France. Le résultat de ces informations fut pour le monastère de la Bruyère la défense formelle de recevoir des novices. Cette défense fut signifiée à la prieure en 1734. C'était un arrêt de mort qui allait être exécuté dix-huit ans plus tard.

Nous croyons que Françoise Dumont était originaire du Mâconnais, mais nous n'avons aucun document pour appuyer notre conjecture.

XXIII. — CATHERINE BLANC

1746 -- 1752.

Le dernier acte qui témoigne de la vie du monastère de la Bruyère est un acte d'échange daté d'Anse, le 9 mars 1747, entre les dames de la Bruyère et le seigneur baron de la Chassagne (1). Les dames de la Bruyêre cèdent les droits de directe qu'elles ont sur les paroisses de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Anse, la Chassagne, Saint-Cyprien, Lacenas, Charnay, en Lyonnais, Pommiers, Béligny, Villefranche et Cogny en Beaujolais, et reçoivent du sieur de la Chassagne un pré situé sur la paroisse d'Anse, territoire de Bourdelan, contenant 14 bicherées environ. Les droits de directe sont estimés à un revenu de 20 livres. Ont signé : Catherine Blanc, prieure, dame Madeleine de Lamartine,

(1) Archives de Mongré, terrier La Fontaine, p. 25.

Digitized by Google

sous-prieure, dame Jeanne Perron, dame Olympe Jacquet, dame Marguerite Leblanc, dame Jeanne Cordier, dame Françoise Michel, dame Marie-Anne de Lamartine de Monceau.

VI

CAUSES DE LA SUPPRESSION DU MONASTÈRE DE LA BRUYÈRE

Nous avons dit que des commissaires avaient été envoyés par le roi Louis XV dans toutes les provinces de la France pour faire la visite de tous les monastères d'hommes et de femmes établis en France, et prendre des informations exactes sur le nombre des religieux ou religieuses et l'état des biens de chaque monastère. Leur rapport devait être présenté au roi, et d'après le résultat de l'enquête on devait procéder à l'extinction de toutes les maisons religieuses dont les membres n'atteindraient pas un chiffre déterminé, et à leur réunion à des communautés plus nombreuses et plus prospères. L'enquête officielle accusa une diminution considérable dans le personnel des monastères de France. De 160.000, en 1667, le nombre des membres des congrégations était descendu à 130.000. D'où provenait une différence si notable ? Nous allons en exposer les différentes causes. Comme ces causes sont générales, notre monastère de la Bruyère en a subi la funeste influence comme les autres maisons religieuses, et nous ne croyons pas sortir de notre cadre en les présentant au lecteur.

En contemplant l'épanouissement vraiment merveilleux de la vie religieuse sur le sol français, vers les dernières années de notre XIXe siècle on se ferait difficilement une

Digitized by Google

idée exacte de sa décadence au milieu du XVIIIe siècle, si l'on ne connaissait les véritables raisons qui expliquent la diminution dont nous avons parlé.

Le premier et peut-être le plus funeste de tous les fléaux pour la vie des monastères avait été la commende; et la commende était venue à la suite des richesses. La sainteté des religieux avait fait affluer les richesses dans les abbayes et les monastères, et les richesses y firent introduire le relâchement dans la rigueur de la discipline, et l'affaiblissement des forces vitales, je veux dire de la pratique des vertus religieuses. Les libéralités des rois, des princes et des hommes riches et puissants avaient eu pour but d'obtenir, en échange des biens terrestres, les prières des religieux pour eux et pour leurs familles; ces libéralités étant destinées à secourir les pauvres. Mais cette pieuse destination ne tarda pas à être gravement compromise. Les richesses furent un objet de convoitise. On chercha à les faire servir d'appoint à la fortune des particuliers, et à la récompense de services de l'ordre purement temporel et civil pour ne dire rien de plus. Ainsi les revenus des monastères devenaient des bénéfices à la disposition des rois, des princes et des seigneurs. Les biens des couvents, au lieu d'être employés à l'entretien des religieux et des pauvres, devenaient le patrimoine des riches. Les religieux étaient condamnés à la portion congrue, tandis que le commendataire consacrait souvent à des usages profanes, à son luxe ou à son ambition, la plus grande partie des revenus des maisons religieuses. Les rois de France s'étaient réservé la nomination des titulaires aux plus grandes abbayes d'hommes et de femmes. Le cardinal Mazarin jouissait des revenus de vingt-deux des plus riches abbayes de France. La conséquence naturelle de cet état de choses était que la vocation à l'état religieux n'était

Digitized by Google

souvent que la suite de calculs tout humains. Il est facile de se figurer ce que devait être une communauté obéissant à un supérieur imposé par le pouvoir civil.

Le second fléau avait été le jansénisme. Celui-ci tarissait, autant qu'il était en son pouvoir, la source des eaux vives qui font germer, croître et fleurir les vertus propres à la vie religieuse et surtout le détachement du monde et l'amour du sacrifice. Une doctrine qui faisait consister la perfection dans l'éloignement des sacrement de pénitence et d'eucharistie, qui prêchait la révolte contre les enseignements de l'Église, ne devait-elle pas amener la ruine de l'édifice religieux, en saper les fondements.

A ces deux fléaux était venu se joindre un troisième : la guerre déclarée à la religion par de nombreux écrivains qui prenaient l'impiété et l'incrédulité comme les caractères distinctifs de la véritable philosophie. Tous leurs efforts étaient réunis pour jeter l'odieux, le ridicule sur les vœux des religieux; romans infâmes, pièces de théâtre, pamphlets, anecdotes scandaleuses, histoire falsifiée, tout servait d'armes à leur haine contre le catholicisme en général et les ordres religieux en particulier. Faut-il s'étonner après cela si l'on cherchait à s'affranchir des lois que l'on proclamait tyranniques et absurdes ?

VII

LES DERNIERS JOURS DE MONASTÈRE DE LA BRUYÈRE

L'arrêt de mort avait été prononcé contre le monastère de la Bruyère, en l'année 1734, par la défense faite à la prieure de recevoir des novices. L'exécution de cet arrêt eut lieu le 29 octobre 1752. Nous allons donner le résumé

Digitized by Google

des principaux actes qui ont précédé immédiatement cette exécution.

Le 25 mai 1749, le conseil d'Etat réuni à Versailles, le roi étant présent, décréta ce qui suit : « Le seigneur archevêque de Lyon nommera incessamment un économe pour régir, gouverner, administrer et recevoir tous les biens, fruits et droits temporels appartenant au dit monastère de la Bruyère à la charge d'en rendre compte; il établira telle personne qu'il voudra et qui devra, en présence du dit économe et des religieuses en charge, faire l'inventaire de tous les biens, meubles meublants, des titres, papiers et renseignements servant à la perception des fruits et revenus. Sa Majesté fait très expresses inhibitions et défenses aux religieuses de vendre, aliéner ni engager quelque chose que ce soit.

Dès le 17 décembre 1748, monseigneur Pierre de Guérin de Tencin, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine du titre des saints Nérée et Achillée, archevêque et comte de Lyon, primat de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, ministre d'Etat, avait choisi un de ses vicaires généraux pour procéder, selon les lois de l'Eglise et de l'Etat, à l'extinction de la conventualité dans le monastère de la Bruyère et à son union au chapitre des chanoinesses de Neuville. Le commissaire fut l'abbé de la Croix.

Dans le mois de janvier 1749, signification est adressée, par huissier, à M. de Mangiron, abbé de l'abbaye d'Ambronay, au prieur claustral et aux religieux de la dite abbaye, à la prieure et aux religieuses de la Bruyère, pour consentir et dire contre les fins des requêtes et ordonnances.

Rapport fait sur le modique revenu dont jouissait le monastère, sur le petit nombre des religieuses dont il était

Digitized by Google

composé, sur le défaut de cloître qui en ouvrait l'entrée à tous les étrangers, sur la situation critique de l'emplacement, toutes choses qui doivent faire prononcer l'extinction du dit monastère.

Pendant l'année 1751, procès-verbal portant qu'il sera passé outre aux oppositions formées par l'abbé et les religieux d'Ambronay; consentement de la prieure et des religieuses de la Bruyère à la suppression du monastère et à son union au chapitre des chanoinesses de Neuville-en-Bresse.

Les conditions de la suppression du monastère et de son union au chapitre des chanoinesses, exprimées par le décret de 1752, sont les suivantes :

1° Il sera payé chaque année, en deux termes égaux, aux Sœurs Catherine Blanc, prieure, Jeanne-Marie Peyron, Marguerite Blanc, Marie Cordier, Françoise Michel, Louise Roland, transférées depuis dans diverses maisons religieuses, savoir : à la dame prieure, la somme 1.000 francs, à chacune des autres religieuses, celle de 500 livres, par forme de pension annuelle et viagère payable sur leurs simples quittances.

2° Le chapitre de Neuville sera tenu d'acquitter, sur la totalité des biens du dit prieuré de la Bruyère, toutes les rentes, cens, servis qui pourraient être dus sur les dits biens.

3° Les dames chanoinesses seront pareillement tenues d'acquitter toutes les prières et offices fondés dont la communauté de la Bruyère pouvait être chargée. A l'égard des grandes et basses messes fondées dans l'église de la Bruyère, elles seront acquittées par le curé de la paroisse de Saint-Bernard qui recevra un honoraire, ou la dîme que percevaient les religieuses dans l'étendue de la paroisse, ou vingt-sous pour les messes chantées et quinze pour les messes basses.

Digitized by Google

4° Tous les titres, actes, papiers, concernant le prieuré seront remis à la prieure et à la trésorière nouvelle.

5° Attendu l'éloignement des biens fonds de la Bruyère dont la régie serait difficile aux dames chanoinesses de Neuville, sera faite la vente des bâtiments, domaines, jardins, places.

6° Avant la vente de la maison conventuelle, les pierres sacrées des autels et les reliquaires seront transportés par le curé de la paroisse de Saint-Bernard, dans l'église que nous jugerons convenable, les corps et ossements des religieuses ou autres qui ont leur sépulture dans l'église de la Bruyère seront exhumés et transportés avec les prières accoutumées dans le cimetière de la paroisse de Saint-Bernard, en présence du curé ; le terrain des dites sépultures sera défoncé dans toute sa superficie à la profondeur de quatre pieds et ensuite transporté au cimetière.

7° Pour prévenir toutes les difficultés touchant les droits prétendus par l'abbaye et monastère d'Ambronay sur le prieuré de la Bruyère, l'abbé d'Ambronay et ses successeurs et en cas de vacance, les prieurs réguliers d'Ambronay nommeront à perpétuité alternativement avec la dite dame de Neuville la dignité de secrète qui sera la troisième place du dit chapitre de Neuville.

8° Le dit chapitre des nobles chanoinesses de Neuville restera soumis à notre juridiction et à celle de nos successeurs archevêques et comtes de Lyon.

Ce décret de suppression fut enregistré au Parlement de Paris, le 26 février 1753.

A l'époque de la réunion du monastère de la Bruyère au chapitre des chanoinesses de Neuville-en-Bresse, le chapitre était composé comme il suit :

Suzanne de Damas de Marillat, chanoinesse, prieure du noble chapitre de Neuville.

Digitized by Google

Lucrèce de la Rodde.
Hélène d'Angeville.
Jeanne-Aimée de la Rodde.
Marie-Artémise de Laurencin de Beaufort.
Françoise de Tenay.
Ces deux dernières, trésorières.
Anne-Elisabeth de Berbis.
Suzanne Epiard d'Auxange.
Gabrielle de la Rodde, secrétaire.
Marie-Anne de la Rodde de Saint-Romain.
Barbe de Brosses, chantre.
Angélique de Foudras du Vernay.
Madeleine de Froissard-Bersaillin.
Jacqueline de Laurencin de Beaufort.
Charlotte de Brosses de Monfalcon.
Marie-Gabrielle de Beaurepaire.

L'état des revenus et charges du chapitre des chanoinesses de Neuville est ainsi exprimé dans le rapport du lieutenant-général désigné à cet effet. Les biens affermés rapportent annuellement 4.255 livres, les biens que les religieuses font valoir 1.300 livres, les rentes constituées et nobles 713 livres 16 sols. Les charges ordinaires montent à 1.481 livres et les charges extraordinaires à 461 livres. L'union des religieuses de Blies, établies à Lyon, au chapitre des chanoinesses de Neuville, avait eu lieu quelques années avant celle des religieuses de la Bruyère. Les biens du monastère de Blies avaient été vendus 176.861 livres.

Nous n'avons pu trouver nulle part la trace des religieuses du monastère de la Bruyère. Si les biens ont été remis, il n'en est pas de même des personnes. Les quartiers de noblesse exigés pour entrer au chapitre de Neuville,

Digitized by Google

n'auraient pas permis une dérogation en faveur des religieuses de la Bruyère. Ces dernières ont pu jouir de leur pension dans une autre communauté et peut-être même au sein de leur famille.

VIII

LES BIENS ET LES BIENFAITEURS

Lorsque la vente des biens, meubles et immeubles du monastère supprimé, eut été autorisée on se hâta de faire connaître au public les intentions de l'archevêque de Lyon, en faisant publier le lieu et l'heure de la vente dans toutes les localités où se trouvaient quelques propriétés appartenant aux religieuses de la Bruyère, après avoir préalablement fait proclamer, à haute voix, par un crieur public, le contenu de ces affiches. Les conditions de la vente étaient clairement indiquées, la contenance, la nature, les limites, l'endroit de chaque propriété, tout était détaillé de manière à permettre, aux futurs enchérisseurs, de se rendre compte de la valeur et de la contenance des propriétés mises à l'enchère. C'est à Lyon, au palais de l'archevêché, et le 26 novembre, que furent convoqués tous ceux qui pouvaient prendre quelque intérêt à ces ventes. Sur la paroisse d'Anse les biens immeubles, consistaient surtout en prés de la contenance d'environ 90 bicherées. Sur la paroisse de Tramoyes, près de Montluel, se trouvait une ferme dont les fonds avaient été considérablement négligés. Le couvent et les propriétés de la Bruyère, visités par des experts chargés d'en faire l'estimation, furent jugés valoir 30.000 livres. Les bâtiments étaient en assez mauvais état, et les terres et les prés n'avaient pas été entretenus convenablement. Donc le

Digitized by Google

26 novembre étant arrivé, on procéda à la vente des biens du monastère. Les enchères furent d'abord sur la totalité des propriétés. Les deux concurrents sérieux furent MM. Jolyclerc et Guyot, ce dernier porta la mise à la somme de 45.200 livres, mais comme les intéressés espéraient, en vendant par lots, obtenir un prix plus élevé, l'enchère fut portée successivement sur quatre lots : le premier, composé des bâtiments et de toutes les propriétés situées sur la rive gauche de la Saône échut à M. Jolyclerc, écuyer, avocat au parlement et ès-cour de Lyon, au prix de 15.200 livres. Le second lot, qui était sur la rente noble du monastère, eut pour dernier enchérissenr le sieur Joseph Guyot, conseiller du roi, notaire à Lyon, au prix de 5.000 livres. Le troisième lot, celui des prairies d'Anse, fut adjugé à Louis-François Bottu, seigneur de la Barmondière, résidant à Lyon, place de Louis-le-Grand, paroisse d'Ainay, au prix de 14.100 livres. On ignore quel fut l'acquéreur de la terre de Tramoyes et quel fut le prix de la vente.

En 1752, les terres affermées et les rentes nobles produisaient annuellement 1.428 livres ; les contrats de rente et pension sur l'Hôtel de Ville de Paris, 1.503 livres, 16 sols, 11 deniers ; les biens que les dites religieuses faisaient valoir, 587 livres ; la maison du vigneron, chenevière, jardin potager, fruits donnaient 120 livres.

Si l'on déduit du total de ces recettes, la somme de 200 francs payés annuellement pour un emprunt de 4.000 livres, il restait 2.146 francs.

L'état des finances du monastère semble avoir peu varié, si l'on en juge par les comptes rendus qui ont été présentés, à différentes époques, au moment des visites faites par les archevêques ou les visiteurs délégués par les abbés d'Ambronay.

Digitized by Google

En entrant au couvent de la Bruyère, les nouvelles religieuses étaient-elles tenues de fournir une dot et quelle était cette dot? Nous l'ignorons complètement. On a tout lieu de croire cependant que les familles constituaient soit une pension plus ou moins élevée, soit une donation convenue entre la prieure et les parents, et payée une fois seulement. Les bienfaiteurs de la Bruyère, quand ils n'étaient pas sollicités par la piété et la tendresse envers des parentes, se proposaient surtout d'obtenir le secours des prières des saintes filles de Saint-Bernard. C'était un usage assez généralement établi, dans les dispositions testamentaires, d'exprimer sa volonté d'être enterré dans le caveau des religieux ou religieuses; et pour le monastère de la Bruyère, en particulier, nous avons là plusieurs dispositions testamentaires de ce genre.

Dans le quatrième volume des *Mémoires* d'Aubret, dans le second volume des *Mazures de l'Isle-Barbe* de la nouvelle édition, dans l'*Obituaire de Lyon*, publié par M. Guigue, et aussi dans l'*Histoire de Dombes*, par Guichenon, nous avons rencontré plusieurs noms de bienfaiteurs de la Bruyère, nous en citerons quelques-uns.

En 1126, Etienne de Rochetaillée, doyen du chapitre de Lyon, lègue au monastère trois ânées de pur froment et trois ânées de vin.

En 1231, Ulric Palatin, précenteur de l'Eglise de Lyon, donne 20 livres pour son anniversaire et celui de ses parents. Cette somme servira à acheter une terre; cette terre appartiendra à une de ses parentes, s'il s'en trouve au monastère, sinon à la sacristie qui sera chargée de faire célébrer l'anniversaire.

En 1231, Laurent d'Izeron, prêtre de Limonest, 2 sous.

En 1226, Guichard de Marzé, 30 sous.

Digitized by Google

En 1226, Guillaume de Colonge, une ânée de froment.

En 1226, Renaud de Forez, archevêque de Lyon, 100 sous.

En 1234, Pierre Bérard, doyen du chapitre, 20 sous.

En 1260, Dalmace Morel, chanoine de l'église métropolitaine, 110 sous.

En 1319, le 4 mars, Simon-Rigaud, chevalier, voulant entreprendre le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, après avoir recommandé qu'on l'ensevelisse dans le monastère de Brienne, lègue au monastère de la Bruyère 20 sous viennois.

En 1382, Didot de Gletteins, damoiseau, remit à Catherine de Briord, prieure de la Bruyère, 100 sous de servis qu'il avait à Trévoux, avec les arrérages encourus.

En 1391, le 25 février, Catherine de Varennes, veuve de feu noble Hugues de Marchamp, chevalier, seigneur de Tannay-en-Bresse, lègue à Alix, sa chère fille, religieuse à la Bruyère, une pension de 5 ânées de froment, 10 ânées de bon vin pur, d'un demi-quintal de chanvre et une mesure d'huile, et dans le cas de décès de Catherine, plus 2 ânées de froment et 3 ânées de vin (1).

En 1416, par son testament du 19 septembre, Anne-Dauphine comtesse, de Forez lègue dix écus d'or aux religieuses de la Bruyère (2).

Nous avons parlé des revenus du monastère dans le cours de cette notice, nous avons exposé les conditions dans lesquelles s'était faite la vente des bâtiments et des propriétés à l'époque de la suppression du monastère. Il est

(1) *Le Laboureur*, t. I, p. 648.

(2) La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, t. III, p. 181.

Digitized by Google

facile de conclure de cet ensemble que les donations n'ont jamais été considérables, que les religieuses ont pu facilement pratiquer les saintes règles de la pauvreté monastique et que leurs richesses n'ont jamais été assez importantes pour exciter les convoitises d'un commendataire.

Ainsi disparaissait, après neuf siècles d'existence, une famille religieuse, fondée par la piété et continuée par la piété. Elle devait sa ruine à l'impiété et à l'hérésie, causes du relâchement introduit dans la plupart des communautés. D'après les dépositions des témoius entendus au moment de l'enquête ordonnée par le cardinal de Tencin, non seulement le couvent était sans clôture, mais on entrait librement dans l'intérieur et le curé de Saint-Bernard y avait même pris pension.

Toutefois, une durée de neuf siècles au milieu de tant de révolutions, de tant de guerres, de tant de bandes dévastatrices qui se précipitent du midi au nord ou du nord au midi, durée qui n'a pas été accordée à beaucoup d'autres abbayes ou prieurés, est un précieux témoignage de la fidélité à la règle de saint Benoît de la part des religieuses de la Bruyère. C'est aussi une preuve des sentiments de foi et de piété des familles nobles de la Dombes.

L'acquéreur de la maison conventuelle, Jacques Jolyclerc, avocat au parlement et professeur à l'Ecole de droit de Lyon, désormais seigneur de la Bruyère, ne paraît pas avoir conservé longtemps son nouveau domaine. Après avoir plusieurs fois changé de possesseur, la propriété a été vendue le 26 octobre 1883, par M. de Belleroche à Mme Thérèse Sabran, épouse de M. Clément Lecourt, ancien notaire de Lyon.

UN DOMBOPHILE.

Digitized by Google

PROMENADES HISTORIQUES

DANS L'ANCIEN FOREZ (*)

L'ANNÉE 1782 cependant s'écoula, sans débrouiller la situation, et ce ne fut pas avant le 13 mars suivant, longtemps après le terme prescrit par la loi, que les experts furent désignés: Pierre-Antoine Personnaz, maître-écrivain, demeurant place du Petit-Change, paroisse Saint-Paul, pour les fabriciens, et Claude-François Regad, aussi maître-écrivain, rue Basse-Grenette, de la part des appelants. Agréés officiellement par un des membres du Présidial, Benoît-Philibert Girié, ils prêtèrent serment entre ses mains, le 22 mars; « à deux heures de relevée, ils « jurèrent et affirmèrent de bien et fidèlement procéder, « en leur foi et conscience, à la reconnaissance de l'acte « sous signature privée du défunt Me Parisis, dont il s'agit, « et de donner leur avis aux procureurs. »

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre et décembre 1897.

Digitized by Google

Le 8 avril, après sommation et interpellation transmises par Ducret, huissier, ils entreprirent l'étude et la vérification des pièces, proposées à leur examen; leur rapport, clos le 30 avril, à la suite de seize séances, fut déposé le 5 mai, avec déclaration réitérée qu'il était sincère et véritable. Une copie en a été conservée, dans le dossier qui nous est parvenu, et nous avouerons l'avoir lu sans fatigue et sans ennui. Il n'a pas moins de seize pages de grand format et il se recommande par les caractères d'une œuvre consciencieusement élaborée, d'hommes du métier, habiles et impartiaux. Leur méthode reposait entièrement sur l'observation; ils avaient, par exemple, choisi les lettres, qui entrent le plus ordinairement dans la composition des mots, les m, les n, les s, ils les avaient comparées et ils avaient découvert, en si grand nombre, de telles dissemblances, de tels écarts de forme et de ligature ; ils en avaient été, convenaient-ils, si frappés, qu'il leur avait été impossible de ne pas nier que la quittance fût le fait de l'ecclésiastique, auquel ou l'attribuait. Pour la signature, ils la décomposèrent et l'analysèrent, lettre par lettre, et chaque lettre trait par trait, jambage par jambage, linéament par linéament; ils avaient constaté le même degré de fausseté, les mêmes maladresses d'imitation. Ils se résumaient par ces mots : « Le corps d'écriture de la quittance désavouée, à la suite de laquelle est la signature *Parisis curé*, est aussi faux que la signature elle-même; ni l'un, ni l'autre n'ont été le fait du curé Parisis, dont les signatures authentiques sont consignées dans le registre de sa paroisse que nous avons sous les yeux (1). »

(1) Extrait des minutes du greffe du Présidial de Lyon.

Digitized by Google

Il appartenait au fondé de pouvoir de la marguillerie de demander l'homologation immédiate de ce rapport et le rejet de la quittance du 10 juin 1764, comme sa conséquence naturelle; il devait en outre presser la sentence définitive, qui annulerait l'appel, comme mal fondé, et déclarerait que le premier jugement de Montbrison sortirait son plein et entier effet. M. Desgranges, qui relevait ses autres qualités par une exactitude ponctuelle, s'acquitta de cette mission, dès le 9 mai, et, à l'audience de quinzaine, le 22 courant, le sénéchal lui donnait gain de cause sur chacun des articles de son réquisitoire, sans exception.

Les considérants étaient durs pour l'amour-propre de Maligeay et il put comprendre, sans être grand clerc, qu'il n'échappait de la part du Ministère public à des poursuites entraînant les galères que par une indulgence, qui était déjà un châtiment. Eut-il peur ? Etait-il à bout d'expédient ? Espéra-t-il se ménager, par sa façon d'agir, quelque diminution de frais dans le règlement ? Avec un chicaneur, aussi retors et aussi acharné que lui, on n'aperçoit jamais le fond du sac et, d'autre part, bien qu'il le mérite assez peu, il nous répugnerait de manquer à son endroit au précepte de la charité, en lui prêtant d'hypocrites intentions qui lui auraient été étrangères; les événements diront ce qu'il faut en penser.

On le vit, dès le 11 juin, accompagné d'un huissier de Feurs et de deux témoins, se rendre au domicile de Pierre et d'Ennemond Poulard, père et fils, au hameau du Crozet : l'un était le fabricien en exercice, l'autre l'avait été auparavant. S'adressant au premier, il lui annonça sa détermination de faire cesser l'instance pendante entre eux, ainsi que toutes les poursuites, et il lui offrit le montant du billet Parisis, c'est-à-dire 138 livres; l'huissier, Armand Pitre,

Digitized by Google

tendit alors une bourse ouverte, renfermant vingt-six écus de six livres. « Pour les intérêts et les frais, ajouta le paysan, je ne les paierai que si le cas échoit; j'en fais expresses réserves et n'entend les payer qu'après avoir examiné sur qui ils doivent rejaillir. »

Pierre Poullard flaira dans cette restriction quelque tour suspect et il refusa d'accepter la somme, sans que le curé soit prévenu; il proposa de se rendre sur-le-champ au presbytère. On l'y suivit, et il est à supposer que la compagnie ne traversa pas l'unique rue du village, sans exciter la curiosité et sans provoquer les commentaire les plus divers et les plus animés. M. Peillon ne refusa pas la monnaie qui lui était présentée, mais il déclara que cette somme ne serait qu'un simple acompte; on l'imputerait en premier lieu sur les arrérages de la pension et en second lieu sur les dépens du procès. Maligeay ne souffla mot: s'il ne signa pas, avec les autres, au bas du procès-verbal, c'est parce qu'il ne savait pas le faire; il se retira, pensant peut-être qu'il en avait fini avec la dette, léguée par son beau-père, et qu'après ces signes de bonne volonté et d'accord, on le laisserait désormais tranquille. Trois ans auparavant, peut-être bien que le différend se serait ainsi réglé à l'amiable, mais depuis, son entêtement à prolonger les débats et à les transporter d'un siège à un autre, avait considérablement augmenté la dépense et tout entière elle lui retombait sur le dos; il avait, de gaieté de cœur, travaillé à se ruiner.

La sentence du Présidial, nommée en style du palais, l'exécutoire, fixait les dépens à la somme de 580 livres, 8 sols, 6 deniers; la saisie était imminente, si le paiement n'était effectué sans retard et il n'était pas difficile de calculer que, récoltes et mobiliers vendus, n'atteindraient pas encore la moitié de ce chiffre; l'expulsion du domicile suivrait alors infailliblement.

Digitized by Google

Cette contrainte, promulguée le 13 août, scellée et contrôlée le lendemain, fut communiquée aux intéressés le 25; mais, comme précédemment, l'intraitable laboureur refusa de se soumettre et, dès le mercredi 27, il avait pris ses mesures et signifié son opposition, « avec protestation de la nullité et révocation de tout ce qui serait fait au préjudice de la dite opposition. » Il ôtait à son ancien procureur toute délégation, il en choisissait un second du nom de Pierre Rey, et il se plaignait vivement, du moins par la plume de Me Gorgeret, notaire royal, de tous les torts et de tous les griefs que lui faisait le dernier arrêt de ses juges.

Mais cette opposition n'était en rien recevable; elle ne suspendait ni la saisie ni le séquestre; elle était sans fondement et trop tardive. Maligeay ne s'était pas rebiffé contre le jugement principal du 23 mai, dont il avait reçu copie; celui du 13 août n'en était que la suite et avait été la déclaraison des frais d'appel; l'un était vieux de plusieurs semaines, l'autre avait été rendu en dernier ressort, il n'existait aucun moyen de droit pour les frapper. A Essertines, l'huissier d'accord avec ses mandants poursuivit ses opérations, il acheva l'inventaire du mobilier et les productions du sol engrangées ou non, et réquisitionna deux gardiens responsables de ce qui serait enlevé ou détérioré. M. Desgranges, à Lyon, se hâtait de composer un mémoire explicatif et de solliciter l'intervention du tribunal : le 3 septembre son mémoire était remis aux conseillers du siège et le 5, après une courte délibération, ils renouvelaient et confirmaient tout ce qu'ils avaient prononcé jusqu'ici. La dernière résistance de Maligeay, en dehors de ses débours personnels, lui coûtait 53 livres 14 sols.

A cette dernière tuile, le plus récalcitrant des hommes était tenu de s'avouer assommé : toute résistance était

Digitized by Google

rendue impossible ; il fallait ou s'acquitter ou se laisser vendre ; le débiteur s'exécuta. J'ai relevé sur le journal des recettes et des dépenses, transcrites par le curé lui-même, les deux mentions ci-après :

« 8 septembre, reçu dudit Maligeay par les mains de Me Pitre l'exécutoire de Lyon : 588 livres, 18 sols, 6 deniers (1). »

La paix aurait été dès lors conclue avec un peu plus de souplesse et de sincérité de part et d'autre ; mais on n'eut pas, dans ce moment-là, le soin d'établir le règlement définitif et on laissa, à dessein ou autrement, quelques comptes en souffrance : peut-être que le paroissien fit entendre au pasteur des excuses et des regrets ; il était moins avare de promesses que d'espèces sonnantes ; il n'y eut donc qu'une trêve et encore fut-elle rompue à brève échéance.

Moins de deux ans après, on en était revenu aux sergents et au papier timbré ; le 28 mai 1785, Maligeay était prévenu de se rendre à Montbrison, pour assister à la taxation des dépens adjugés par le lieutenant du baillage, le 4 février 1782 ; il ne se dérangea évidemment pas ; le mémoire des procureurs, qui atteignait près de cent livres, n'en fut pas moins débattu et approuvé sans sa participation. Le 25 février 1786, on le mit en mesure d'avoir à se libérer, sous peine d'une saisie, la quatrième ou la cinquième depuis le commencement de cette malheureuse affaire. Il protesta, il manifesta une excessive surprise, vraie ou feinte, il déclara « qu'il avait payé et satisfait en entier, depuis plusieurs années, aux condamnations prononcées contre lui ». Mais comme l'expérience lui avait

(1) *Livre de recepte et dépense de la Fabrique d'Essertines.* ARCHIVES PAROISSIALES.

Digitized by Google

appris que la visite des recors lui coûtait trop cher, il invita ses adversaires à se rencontrer, le samedi, 4 mars, dans l'étude du notaire Aimé Gorgeret, de Feurs, « à l'effet, « disait l'assignation, d'y être procédé au calcul des diffé- « rentes créances que le requérant peut devoir, d'après « l'exhibition et représentation qui sera faite de toutes ses « quittances, au moyen desquelles il estime avoir surpayé, « aux offres que fait ce dit requérant de les payer sur le « champ, à bourse ouverte et deniers découverts, dans le « cas où par l'effet du calcul auquel il sera procédé, il se « trouverait leur débiteur (1). »

Chacun fut exact au rendez-vous, et devant deux assistants, appelés à servir de témoins, Jean Degaulne, avocat au Parlement, et Abraham-Marie Châtelard, faisant son cours de Palais, on vérifia le doit et l'avoir des deux parties ; M. Peillon, infatigable dans ses poursuites et dans ses revendications, soutenu par ses fabriciens fidèles, Pierre Poulard et Ennemond Poulard, étala ses titres, ses additions de greffier, ses notes d'auberge et de voiture ; son paroissien tira des quittances : on établit la balance et Maligeay apprit avec une certaine stupeur qu'il était encore redevable de 215 livres et 9 sols, et sans avoir diminué d'un rouge liard le capital de la pension, qui restait toujours hypothéquée sur son domaine.

D'après ses propres paroles, il n'avait plus qu'à desserrer les cordons de sa bourse ; le desservant l'espérait et déjà il tendait peut-être la main aux écus promis. Mais à un payeur la bonne volonté n'est pas suffisante et notre villageois ne possédait, à ce quart d'heure là, rien autre à offrir ;

(1) Dossier Peillon-Poulard-Maligeay.

Digitized by Google

ses économies étaient épuisées. Il ne nous vient pas à l'esprit d'en douter, depuis assez longtemps il prenait dans le bas de laine et il n'est pas étonnant qu'il l'ait mis à sec ; il assura qu'incessamment il sortirait d'embarras et, en effet, par un double versement, en date du 25 mai et du 25 décembre, il acheva de liquider la folie qui l'avait pris de nier une dette trop certaine, et de plaider contre un créancier trop invinciblement armé. On ne serait pas au-dessous de la vérité, en évaluant à treize ou quatorze cents livres ce qu'il avait été successivement forcé de céder : avec dix fois moins il eût couvert l'emprunt revendiqué, intérêts et principal.

Ce serait toutefois professer, à l'endroit de la nature humaine, un trop naïf optimisme que de penser qu'à la suite d'un aussi violent conflit, les relations entre l'ecclésiastique et le laboureur reprirent une allure cordiale et respectueuse ; la colère grondait au-dedans ; le vaincu nourrissait des désirs de représailles et souhaitait une revanche qu'il salua dans la Révolution, aussi prompte que terrible. L'Eglise catholique fut enveloppée dans la proscription qui s'abattit sur les institutions de l'ancien régime ; on vit la municipalité, sortie du vote de quelques citoyens, se substituer à la fabrique anéantie, s'emparer des clefs et des économies, mettre en vente ses biens confisqués et déclarés nationaux ; le presbytère, avec le jardin et l'écurie, fut adjugé aux enchères, le ministre de Dieu expulsé, le temple fermé, les vases et les ornements sacrés emportés au district. La nuit du 4 août avait aboli dîmes, corvées, redevances féodales ; l'habitant émancipé d'Essertines applaudit de tout cœur au décret de la Constituante et fut convaincu qu'il était compris dans ce dégrèvement général d'impôts odieux. Il se félicitait trop tôt d'une sécurité précaire et sa mauvaise chance le

Digitized by Google

vouait fatalement à d'amères et p rpétuelles déceptions. Après plusieurs années de silence, il reçut le 23 octobre 1793, quand il s'y attendait le moins, au nom du peuple français, de la part du juge de paix de Feurs, une sommation à comparaître devant lui, pour se voir réclamer le montant des arrérages échus et être contraint, sans appel, à les rembourser le plus tôt possible. Son fils, auquel sa femme et lui avaient fait donation de leur avoir, était également assigné. Les requérants étaient les citoyens Martin Garel, ancien maire, Pierre Blanchard et Jean-Baptiste Chirat, officiers municipaux. Si étrange que paraisse, en pleine Terreur et sous la vigueur des plus dures lois, proscrivant tout culte religieux, cette revendication officielle de pension ecclésiastique, néanmoins le 12 frimaire an II de la République une et indivisible, en l'audience cantonale de M. Gaulne, les deux Maligeay furent solidairement condamnés à payer la somme de dix-sept francs, qui représentait la rente de quatre années en retard. A ce coup d'une juridiction, créée d'hier, brisant pour la septième fois la résistance du vieux plaideur, il s'écria, en logicien têtu et égoïste, que la Convention et l'échafaud de Louis XVI n'avaient pas encore modifié assez de choses dans notre infortuné pays.

Depuis et jusqu'au 25 juillet 1805, je n'ai plus rencontré d'indication ni de trace de rétribution quelconque : ce jour-là, c'est l'arrière-petit-fils du premier emprunteur, Jean Maligeay, qui a succédé à ses ancêtres dans le fonds qu'ils exploitaient et qui s'exonère de la charge dont il est demeuré grevé. Mais fidèle aux antécédents de sa famille, il a attendu une sommation judiciaire pour s'exécuter. La dernière pièce du conflit mérite d'être insérée à cette place, sans qu'il en soit retranché un mot. La voici, telle qu'elle fut déposée au domicile de l'intéressé, le 13 juin 1805.

Digitized by Google

29 Prairial an XIII.

L'an premier de l'empire français.

En vertu des sentences rendues en faveur du sieur Curé contre Jean-Baptiste Maligeay et Antoinette Gonin, sa femme, le 4 février 1782, 21 mai et 5 septembre 1783, en dernier ressort, et celle rendue par le Juge de Paix du canton de Feurs, le 27 octobre 1793, j'ai fait commandement à ladite Antoinette Gonin, veuve de Jean-Baptiste Maligeay et à Jean Maligeay, son fils, et donataire et bon tenant, habitant à Essertines, de payer ez mains du requérant les arrérages de la rente due à la Fabrique au capital de 138 francs échus de 12 années au 5 nivôse dernier depuis ladite sentence, à défaut de quoi je leur ai déclaré qu'ils y seront solidairement et personnellement contraints.

Parlant à la personne de Jean Maligeay trouvé dans leur domicile commun audit Essertines.

Il continuera fidèlement à le faire : le 27 février 1809, il dépose 17 francs entre les mains de M. l'abbé Saby, le successeur de M. Peillon, mort peu de temps après le concordat et la réouverture de l'église; il remet 4 francs 25 centimes, le 28 septembre 1812, et le 25 mars 1816, encore 24 francs. Il transmet alors à un gendre sa maison et ses champs; c'est à celui-ci désormais qu'il incombera de satisfaire à la créance de la fabrique, remontant bientôt à un siècle.

De son mariage avec Jeanne-Marie Denis, il avait eu trois enfants, Antoinette, née en 1793, Jeanne-Marie, de trois ans plus jeune, et Jean-Baptiste, le dernier. Lui-même n'était pas très avancé en âge, il approchait seulement de la soixantaine, mais sa femme ne jouissait pas d'une santé robuste; l'un et l'autre projetèrent de se retirer et de prendre du repos. Ils choisirent pour leur fille aînée un jeune homme capable de cultiver les terres, solide de corps et honnête de mœurs; il se nommait Joseph Maillavin, fils d'Etienne et de

Digitized by Google

feue Marie-Anne Garel : il habitait au hameau dit « Chez Legras »; c'était un cadet. En faveur de cette union, Antoinette Maligeay, dans le contrat et sous forme de donation entre vifs, reçut de son père et de sa mère, par préciput et hors part, le quart de tous leurs biens, meubles et immeubles ; elle obtint en particulier le quart de la ferme, assise sur les deux paroisses d'Essertines et de Jas, qu'on désignait, depuis peu, sous le nom de « chez Tonnelier » et dont le revenu, abaissé sans doute à cause de l'enregistrement, n'était estimé que cinquante francs. Les parents, comme il arrive encore fréquemment dans nos campagnes, prenaient pension sous le toit dont ils se dépossédaient. La femme, Jeanne-Marie Denis, jouit peu de temps de la retraite qu'elle s'était préparée ; une longue maladie la conduisit au tombeau, au mois d'août de l'année même du mariage de son enfant ; son mari lui survécut assez longtemps : il mourut en 1827, à l'âge de 72 ans.

Aux deux échéances de décembre 1820 et de décembre 1825, le beau-fils de Maligeay remit, en son nom personnel, les 22 francs 50 centimes des intérêts quinquennaux. Mais après cette date, des difficultés entre co-héritiers, les lenteurs d'un partage qui ne contentait aucun des prenants faillirent rouvrir l'ère des procès ; les légataires se rejetaient les uns sur les autres l'obligation vis-à-vis de la paroisse. On était sur le point de recommencer à plaider, lorsque Maillavin, plus riche ou plus sage, acheta les parts du frère et de la sœur de sa femme et se trouva ainsi unique maître du domaine, qui avait jadis appartenu à Etienne Gonin, le débiteur du curé Claude Blanc. Les membres de la fabrique le prièrent de reconnaître à nouveau l'existence de la rente ; le maire de la commune, Jean Crozet, et le trésorier-fabricien, Claude Durand, se rendirent avec lui

Digitized by Google

chez Me Charles, notaire à Panissières, et une déclaration en forme fut dressée et signée, le 16 juillet 1834.

Cette pièce est la dernière du dossier que nous avons rassemblé ; les paiements dès lors s'effectuèrent régulièrement et aucune contestation n'eut plus de raison d'être soulevée. Antoinette Maligeay et Joseph Maillavin n'eurent qu'un fils, Jean-Baptiste, qui vécut et mourut célibataire ; le 5 juillet 1882, il léguait son bien et ses économies à une de ses nièces et filleules.

Dès le mois d'août 1875, à un moment où la fabrique, obérée par les dettes considérables qu'elle avait contractées, pour la reconstruction de l'église, ne savait comment répondre aux instances de ses créanciers, Jean-Baptiste Maillavin avait proposé les 138 francs de capital et on les avait encaissés avec empressement.

Ainsi prit fin l'histoire de la rente Gonin ; moins fameuse que le lutrin de la Sainte-Chapelle, elle avait été, plus que lui, féconde en querelles héroï-comiques ; grâce à elle, on avait pu voir, dans la plus paisible des paroisses foréziennes, la discorde

Du vent de sa bouche profane,
Souffler à des dévots l'ardeur de la chicane !

L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

La Bibliothèque dauphinoise

DU CHATEAU DE SASSENAGE

C'est avec un vif regret, que les érudits et les bibliophiles dauphinois ont vu la dispersion d'une bibliothèque plusieurs fois séculaire et dont la composition indiquait chez ses anciens possesseurs un véritable amour pour leur pays de Dauphiné, un profond attachement à son histoire, à ses mœurs, à sa littérature.

Les premiers éléments de la merveilleuse collection, conservée depuis 1683, au château de Sassenage, avaient été réunis dès la fin du seizième siècle, par Charles de Salvaing, seigneur de Boissieu « qui se distinguait par une érudition très rare chez les gentilshommes de cette époque, livrés uniquement au métier des armes ou aux rustiques passe-temps de la campagne (1). » Il connaissait les langues

(1) Alfred de Terrebasse. *Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu*, Lyon, Louis Perrin, 1850, in-8°, p. 1.

Digitized by Google

latine, grecque, hébraïque, chaldéenne, arabe, allemande, anglaise, italienne et espagnole. Son fils, Denis Salvaing de Boissieu, né le 21 avril 1600, au château de Vourey, fut, pendant trente-quatre ans, président de la chambre des comptes de Grenoble. Savant jurisconsulte, homme d'Etat, historien et lettré, il occupa une place prépondérante dans le gouvernement de la province et dans la haute société dauphinoise du dix-septième siècle. Il augmenta considérablement la collection commencée par son père et qui était rassemblée au château de Vourey. Il mourut en 1683, ne laissant qu'une fille, Christine, mariée le 7 septembre 1651, à Charles-Louis-Alphonse de Bérenger, baron de Sassenage, marquis de Pont-en-Royans, etc., etc. C'est à partir de la mort de Denis Salvaing de Boissieu, que la bibliothèque fut transportée au château de Sassenage. Contrairement aux vicissitudes des temps, qui éprouvent aussi bien les choses que les hommes, elle y trouva pendant plus de deux siècles un paisible et honorable asile.

L'annonce de la vente de cette ancienne bibliothèque avait jeté un certain émoi dans le monde des libraires et des bibliophiles; le catalogue était attendu avec impatience. Les enchères eurent lieu à Grenoble, du 13 au 18 décembre 1897. Malgré la baisse des livres qui, excepté pour les pièces de haute curiosité, s'accentue de jour en jour, les prix obtenus ont été satisfaisants; le total a atteint environ 50.000 francs. La vente a été dirigée avec une correction parfaite, par M. Perrin, de la maison Falque et Perrin, libraires à Grenoble, assisté de M. Martin, commissaire-priseur, dont les amateurs ont apprécié l'obligeance et la courtoisie. Un reproche que l'on aurait pu adresser au rédacteur du catalogue, reproche qui, d'habitude, n'est pas souvent formulé, c'est d'avoir exagéré plutôt les défauts

Digitized by Google

des exemplaires, dans leur description. En réalité, les livres étaient généralement dans un superbe état de conservation intérieure. Si les reliures se ressentaient des atteintes du temps, elles n'en avaient, certes, pas subi les outrages. En effet, elles n'étaient pas frippées et déformées par de multiples déménagements, elles n'avaient pas été grossièrement manipulées par les badauds qui encombrent les salles de vente, surtout elles n'étaient point tombées entre les mains de ces bibliomanes de l'école moderne qui, sans pitié, les auraient sacrifiées à des *Trautz* ou à des *Lortic*. Et pourtant, un certain nombre étaient vieilles de près de quatre siècles; beaucoup en comptaient trois et le plus grand nombre, au moins deux! Malgré cela, elles feront singulièrement bonne figure au milieu des *demi-chagrins* et des cartonnages à la Bradel parmi lesquels elles se trouveront désormais mêlées.

Dans l'assistance qui a suivi les vacations avec un intérêt soutenu, on remarquait : MM. de Terrebasse, Couturier de Royas, de Bouffier, Lanthelme, bibliophiles dauphinois; M. Baudrier, de Lyon; M. Masson, d'Amiens; M. Claudin, le savant libraire bibliographe, M. Edouard Rahir, chef actuel de la grande maison Morgand; M. Robson, libraire de Londres; M. Maignien, bibliothécaire de Grenoble; M. Pilot de Thorey, attaché aux archives de l'Isère, à qui l'on doit la partie savante de la rédaction du catalogue.

Ce catalogue comprend 1.443 numéros, mais il a été surchargé à tort d'un grand nombre d'ouvrages de peu d'intérêt et de nulle valeur, et qu'il eût été préférable de vendre en lots. En parcourant la liste des prix on remarque quantité d'articles vendus 0,50 centimes. Ces peu intéressantes adjudications ont fait tort aux autres, en ce sens que le public fatigué et surmené par les deux vacations de

Digitized by Google

chaque journée, aurait pu se passionner et s'animer davantage devant des enchères plus soutenues.

La bibliothèque Salvaing de Boissieu était particulièrement riche en raretés dauphinoises : livres liturgiques, pièces historiques, curieux ouvrages d'auteurs dauphinois.

Les écrivains ecclésiastiques, les jurisconsultes, les savants, les littérateurs et les poètes appartenant à cette province sont représentés par de rarissimes volumes. Les anciennes impressions de Grenoble, les livres imprimés par les chartreux à la *Courrerie*, les productions si singulières d'André Galle, imprimeur à Grenoble au dix-septième siècle, des incunables, de superbes gothiques d'Antoine Vérard tiennent aussi une place importante. Le plus haut prix atteint a été pour *les Exposicions des euvangilles* (n° 8), très précieux volume gothique, à figures sur bois, imprimé à Chambéry, par Antoine Neyret en 1484, d'une merveilleuse conservation, dans son ancienne reliure de velours jonquille, adjugé 5,850 fr. au libraire Rahir, de Paris. Et après : un missel à l'usage de Valence (n° 15) manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, richement enluminé, adjugé 1,200 fr; les *Decisiones* de Guy Pape (n° 200), premier livre imprimé à Grenoble, en 1490, d'une insigne rareté. Cet exemplaire, ainsi que l'indique le catalogue, a appartenu au président Claude Expilly, qui n'en ignorait pas la valeur et la rareté. Sur la garde, il inscrivit les notules suivantes : *Hunc librum, hæres ne vendito, amico potius donato, sed si mei extiterint qui jus legemque requirant, in perpetuum domi suæ servanto, suisque postea tradunto.* — Cl. Expillius, 1587, 2 julii.

Ex bibliotheca Francisci Rusei præsidis emptum habeo, Hæred. et post.

Hoc volumen G. Pa. senatoris delphinatis egregii servandum perpetuo hæredibus etiam mando, non tam caracteris gratiæ quam

Digitized by Google

vetustatis honore. Emptum habui ex bibliotheca clarissimi præsidis Rusei anno 1587 et hac veste nova donavi. CLAUDIUS EXPILLIUS VORONENSIS.

Ce livre soit gardé non tant pour sa beauté,
Que pour le saint respect de son antiquité.

Heureusement que ce précieux volume n'a pas quitté le Dauphiné, il a été acquis au prix de 1,775 fr. par M. C. de R. *La Très ioyeuse, plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur de Bayart.*, imprimé à Paris par Nicolas Couteau, pour Galliot Dupré, in-4°, gothique (n° 624) adjugé 1,040 fr. Une vie de Jésus-Christ de Ludolphe le Chartreux, imprimée par Antoine Vérard, sans date (vers 1500) in-f°, gothique (n° 9), adjugée 790 fr. *Boccace : Des Nobles malheureux*, imprimé par le même, en 1494, in-f°, gothique (n° 1277), adjugé 740 fr. *Le livre de Jehan Bocasse : De la louange et vertu des nobles et clères dames*, imprimé par le même, en 1493, in-f° gothique, avec figures sur bois (n° 1278), adjugé 1103 fr. *Grammatica græca Constantini Lascaris ex recognitione Demetrii cretensis ;* à la fin : *Mediolani impr. per mag. Dionysium Paravisinum*, 1476 (n° 444), très rare édition imprimée en grec, adjugée 1,049 fr. Ces trois derniers numéros, acquis par le libraire Rahir

Les poètes grecs et latins, les classiques anciens se trouvaient en abondance. La théologie, la jurisprudence, les sciences comprenaient de nombreux et curieux traités. On remarquait aussi quantité de petits volumes, inconnus non seulement à Brunet et aux autres bibliographes, mais encore aux auteurs de bibliographies spéciales, Rochas, Maignien, Péricaud. La section des généalogies était remar-

Digitized by Google

quable; il est difficile de trouver réuni un pareil choix d'ouvrages anciens sur cette matière. Les classiques français, les littérateurs et les poètes étaient en petit nombre. De même pour les ouvrages sur le Lyonnais et les autres provinces. On a remarqué un bel exemplaire de l'*Histoire de Bresse et du Bugey* de Guichenon, relié en veau fauve, aux armes de Salvaing de Boissieu, adjugé 328 fr. Ce même exemplaire se serait vendu 500 fr. au moins, il y a quinze ans.

Les livres, à part quelques rares exceptions, étaient tous dans leurs anciennes et primitives reliures. Ceux qui portaient frappées sur les plats les armes de Salvaing de Boissieu étaient relativement en petit nombre, une centaine environ. Malheureusement ces volumes étaient presque tous des ouvrages latins de peu d'intérêt. Il faut faire exception pour les généalogies, livres de prédilection de Denis Salvaing de Boissieu, qui étaient pour la plupart admirablement reliées en veau fauve, avec l'écusson doré de leur possesseur. Par une singulière anomalie, les prix obtenus pour ces beaux livres ont été des plus médiocres. Le grand ex-libris gravé, représentant un chevalier armé, sur un cheval caparaçonné, avec, au-dessous, cette légende :

AYMON DE SALVAING SEIGNEVR DE BOISSIEV
Surnommé le cheuallier hardy, 1505

était encore plus rare que les reliures armoriées; il s'est vendu couramment de 20 à 25 francs (1).

(1) Cet ex-libris, de format in-f°, est offert dans le catalogue de Claudin (janvier 1898), n° 78.426, au prix de 50 fr. — Un autre, de dessin différent, et de format in-4°, est coté 30 fr., n° 78.426 *bis*.

Digitized by Google

Les fondateurs de cette bibliothèque avaient cherché à s'entourer de livres de travail, de préférence aux ouvrages récréatifs. Les curiosités comme les *Boccace* sus-mentionnés, ne se trouvent là que par hasard et en minorité. Les maroquins anciens, les belles reliures du seizième siècle à mosaïque ou à compartiments se comptent. Le président Denis Salvaing de Boissieu était un homme trop vaniteux pour aimer et apprécier les joyeusetés.

La vente de la bibliothèque Salvaing de Boissieu, que rien ne nécessitait, et qui disperse aux quatre vents ces documents et ces livres réunis avec tant de soins et de persévérance, est un attristant témoignage de l'indifférence d'une ancienne et illustre famille, pour les traditions si respectueusement observées par de glorieux ancêtres.

Léon Galle.

Digitized by Google

DESCRIPTION ET PRIX DE VENTE

DE QUELQUES OUVRAGES CURIEUX

DE LA BIBLIOTHÈQUE SALVAING DE BOISSIEU

---

71. — Le plan de la sacrée chambre de Jésus-Christ et de la Vierge, sa mère (par J. Planet). *Grenoble, A. Galle*, 1669, in-12, v. br., dos orné. — *Adjugé : 21 fr.*

244. — Le Songe du vergier, qui parle de la disputacion du clerc et du chevalier. — *Imprimé (à Lyon) par Jacques Maillet, l'an mil cccc quatre-vingtz et unze le vintiesme iour de Mars*, pet. in-fol., goth., de 127 ff., non chiff., à 2 col. de 51 lign., sign. a.-viiii, y compris le frontispice au verso duquel est une grande planche sur bois qui se trouve reproduite en tête du second livre; v. gaufré à compart. quadrillé (anc. reliure).

Bel exemplaire d'un livre très rare, dont les initiales n'ont point été faites, et qui a de nombreux témoins. — *Adjugé : 280 fr.*

307. — Le jeux des eschez || moralise, *nouvelle || ment impri || me à Paris. (A la fin :)* Cy finist le livre des Eschez et l'ordre de chevalerie translate de latin en françoys *imprime nouvellement à Paris et fut achevé. Le vendredy*, vi^e *iour de septembre. L'an M.V.C. et IIII (1504). Pour Anthoine Vérart...* Petit in-fol., goth., de 4ff. prélim. et 102 ff. de texte, dont le dernier est mal chiffré lxxxxii, à 2 col., de 34 lign., avec quatre grandes figures sur bois; v. gaufré (anc. reliure en mauvais état). — *Adjugé : 1,060 fr.*

437. — L'instruction du roy en l'exercice de monter a cheval, par Anthoine de Pluvinel (ouvrage publié par René Menou de Charnizay). Le tout enrichi de grandes figures en taille douce..., desseignées et gravées par Crispian de Pas, le jeune, *Paris, Michel Nivelle, 1625*, in-fol., de 360 millim. de h. sur 232 milim. de l.; v. éc., fil., dos orn. — *Adjugé : 850 fr.*

Digitized by Google

534. — PONTANI OPERA: Urania sive de stellis lib. v.; Meteororum, lib. I; de Hortis Hesperidum lib. II; Lepidina sive pastorales pompæ septem, etc. *Venetiis, in ædib. Aldi, 1513, in-8°*, de 256 ff., y compris l'ancre : v. br., reliure à compartiments avec filets, arabesques et fleurons or, tr. dor. Fort belle reliure anc., dont malheureusement le premier plat est détaché. Joli exemplaire d'une édition rare et recherchée, dont les initiales, faites à la main, sont or, rehaussé de fil., r.; recouvert d'une reliure du XVIe siècle exécutée pour le célèbre bibliophile Grolier. Sur le second plat se lit : *Grolierii et amicorum;* de plus, au bas du titre se trouve un ex-dono de Grolier à Laurent Rabot, conseiller au parle. de Grenoble : *Jo. Grolierus copiarum gallicarum questor Laurentio Rabolo D. D.* Cette reliure a une grande analogie avec celle qui se trouve reproduite pl. XXI, dans les *Reliures d'art...*, par H. Bouchot. — *Adjugé : 1.120 fr.*

557. — LES VIGILLES || DE LA MORT DU ROI CHARLES SEPTIESME, à neuf pseaulmes et || neuf leçons contenans la cronique, les faictz advenuz du || rant la vie dudit feu Roy composées par maistre marcial || de Paris dit Dauvergne procureur au parlement. (*A la fin :*) *Imprimé à Paris par Robert Bouchier Imprimeur demourant en la rue sainct Jacques en lenseigne de lescu au soleil* (s. d.), in-fol., goth,, de 94 ff à 2 col. de 44 lign.; avec fig. sur bois; bas, jaune (anc. reliure en mauvais état). — *Adjugé : 321 fr.*

559. — *Le grand tombeau du monde ou jugement final* (poème sacré en VI livres), par Judes Serclier, chan. rég. de S. Ruf. *Lyon, Pillehotte, 1606*, in-8°, maroq. v., dent. intér., tr. dor., jans. (*Niedrée*).

Très bel exempl. de ce poème bizarre et singulier dédié : à très-haute, très-puissante, et très-noble dame la sacrée vierge Marie, mère de Dieu, Royne des anges, emperière du Ciel, thrésorière de grâce, advocate des pécheurs, etc. — *Adjugé : 60 fr.*

561. — *Deux homélies*, l'une des miracles de Christ au ventre de la saincte et glorieuse Vierge sa mère; l'autre, de l'extrême cheute et merveilleux relèvement du Roy Manassé; item, les fruits divers d'une muse chrestienne, par Pierre Appais daulphinois (*s. n. d. l.*), *1618*, in-8°, de 192 pp.. v. jas., dos orné. — *Adjugé : 60 fr.*

564. — *Recueil des œuvres poétiques du sieur David Rigaud marchand de la ville de Crest en Dauphiné;* avec le poème de la Cigale, autant mer-

Digitized by Google

veilleux en ses conceptions qu'en sa suite. *A Lyon, chez Cl. La Rivière, 1653*, in-8°, vél. bl. (*Exempl. fatigué et mouillé*). — *Adjugé : 52 fr.*

582. — LA PASTORALE DE LA CONSTANCE, de Philin et de Margoton (précédé d'un prologue récité par la nymphe de Grenoble à monseign. le comte de Sault), par J. Millet. *Grenoble, E. Raban, 1635*, in-4, de 132 pp., cart. demi-vél. bl. (Qq. taches de rousseur, court de marges).

Ouvrage rarissime. — *Adjugé : 120 fr.*

605. — ARISTOPHANIS COMŒDIÆ NOVEM, cum commentariis antiquis et valde utilibus ad ea quæ prius excusa fuerant additis, indiceque copiosissimo omnium quœ animadvertere oportet (edente Ant. Francino Varchiensi). *Florentiæ, per heredes Ph. Juntæ MDXXV*, gr. in-4, v. br., dos à nerfs plats avec encadrements fleuronnés or. aux armes d'une famille inconnue, tr. dor. (anc. reliure).

Très bel exempl. de cette éd. rarissime recouvert d'une fort belle reliure italienne du XVIe siècle. — *Adjugé : 48 fr.*

624. — LA TRES IOYEUSE, PLAISANTE ET RECREATIVE HYSTOIRE composée par le loyal serviteur || des faiz gestes triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche le gentil seigneur de Bayart || , dont humaines louenges sont espandues par toute la chrétienté. De plusieurs autres bons || vaillans et vertueux cappitaines qui ont esté du son temps. Ensemble les guerres, batailles, rencontres et assaulx qui de son vivant sont survenues || tant en France, Espaigne que Ytalie. On les vend en la grant salle du Palais, au premier || pilier, en la bouticque de Galliot dupre, libraire iure || de l'Université de Paris. (A la fin :) Cy fine le tresioyeuse, plaisante et recreative histoire composée || par le loyal serviteur, des faictz... || *Nouvellement imprimée à Paris par Nicolas Couteau pour Gal.* || *liot dupré marchant libraire..... Et. fut* || *acheve d'imprimer le* XVIIIe *jour de septembre. Lan mil cinq cens* || *vingt et sept.* In-4 goth. de 4 ff. prélimin. n. chiffr. et XCVIII ff. ; maroq. plein r., plats avec fil. et fleurons, dos orn., tr. dor. (*Bauzonnet*). — *Adjugé : 1.040 fr.*

629. — LA PLAISANTE ET IOYEUSE HISTOYRE DU GRAND GEANT GARGANTUA. Prochainement reveue et de beaucoup augmentée par l'Auheur (*sic*) mesme. *Valence Cl. La Ville, 1547*, in-16 de 245 pp., fig. sur bois. — Second livre de Pantagruel, roy des Dispodes restitué à son naturel : avec ses faictz et prouesses espouvantables, composez

Digitized by Google

par M. Franc. Rabelais, docteur en médecineet calloyer des Isles Hières. Plus les merveilleuses navigations du disciple de Pantagruel, dict Panurge. *Valence, Cl. La Ville, 1547*, in-16 de 30 pages, fig, — Tiers livres des Faictz et dictz Heroïques de noble Pantagruel, composés par... Nouvellement imprimé, reveu et corrigé, et de nouveau Istorié. *Valence, Cl. La Ville, 1547*, in-16 de 349 pp., fig. Les 3 part. en 1 vol. de 113 milim. de h. sur 75 de l.; v. br., dos orn., tr. marb. — *Adjugé : 160 fr.*

746. — *Histoire de l'antiquité de la cité de Vienne*, par Jean Le Lièvre. *Vienne, Poyet, 1623*, in-8, vél. blanc. Ouvrage très rare. — *Adjugé : 16 fr.*

756. — *La Vie de St Estienne, evesque de Dye.....*, avec la traduction d'une lettre écrite par un archevêque de Vienne à Grégoire IX pour la canonisation de ce saint, et un extrait d'un procès-verbal..., et la chronologie des évêques de Dye (par L. de Gilbert). *Grenoble, Verdier, s.d., (1688)*, in-12 de 190 pp., v. br., dos orn. (Ancien. reliure fatiguée, mouillée à qq. ff.). — *Adjugé : 182 fr.*

788. — *Relation de cérémonies et apparat de l'Eglise de St Pierre en la canonization de S. François de Sales*, évesque de Genève. *Paris, Léonard, 1665*, in-4 de 8 pp., br. — *Adjugé : 22 fr.*

790. — Les vies des iv des premières mères, de viii vénérables vêves religieuses ; — de vii ; — de ix religieuses, de l'ordre de la Visitation Sainte Marie, par Fr. Mad. de Chaugy, supérieure du premier monastère de cet ordre. *Annessy, Jacques Clerc, 1659*, 4 vol. in-4, vél. bl. — *Adjugé : 48 fr.*

791. — *Vive Jésus.* Recueil factice de 129 Vies de religieuses de l'ordre de la Visitation, décédées dans divers monastères du même ordre de 1733 à 1745, un vol. in-4, v. br., jans.

Collection intéressante dans laquelle on trouve entre autres les Vies de religieuses appartenant aux familles les plus illustres, de Rostaing, de Chabo, de Bressac, de la Poipe, de la Porte, de Lévy, de Gumin, de la Croix de Sayve, Le Vayer, de la Gueule, de Rochambeau, de Balincourt, du Tillet, de Langon de Vallin, de Crouy, de Boutavand, etc. — *Adjugé : 144 fr.*

Digitized by Google

794. — *La Vie de Jean Ant. Le Vachet,* instituteur des sœurs de l'Union Chrétienne, par M. Richard. *Paris, Vuarin, 1692,* in-12, maroq. r., dos orn., fil., compart. et fleur., dorés, tr. dor. (Joli portr., gravé par Trouvain. Bel exemplaire de cet ouvrage rare, recouvert d'une reliure ancienne à la Dusseuil, très fraîche. — *Adjugé : 80 fr.*

816. — *La vie de Marguerite de Bourgogne,* femme de Guy VIII, comte Dauphin, fondatrice du monastère des Hayes, morte le 8 février 1163. *Grenoble, A. Galle, 1670,* pet. in-4 de 35 pp., v. marb., dos orn. (mouill.). Plaquette très rare, à la suite de laquelle se trouve transcrite à la main, la relation de la découverte du corps de cette dauphine, en 1670. — *Adjugé : 86 fr.*

862. — Lucan Suetoine et Saluste en Françoys. (A la fin :) *Cy finist Lucan... Imprimé a Paris le* XVIIe *iour de septembre mil cinq cens pour Anthoine Vérard marchant libraire..* In-fol., goth., de CCXVIII ff., chiffrés et 3 ff. n. chiffrés pour la table, à 2 col. de 44 lig., avec 2 fig. sur bois; ais en bois recouverts de v. br. (Lettres init. non exécutées).

Superbe exemplaire à toutes marges, avec de nombreux témoins, de cet ouvrage recherché. — *Adjugé : 651 fr.*

904. — Le premier (le second, le tiers), volume de || enguerran de monstrellet || ensuyvant froissart naguères imprime à Paris des cronicques || de France, dangleterre, descoce, despaigne, de bretaigne, de ga || scongne, de flandres, Et lieux circonvoisins (chronique qui va jusqu'en 1467. (A la fin du tome III :) *Cy finist le tiers volume denguerran de Monstrellet des croniques... Imprimez à paris* |*pour Anthoine Vérard libraire demeurant à paris à petit pont...* 3 tomes en 2 volumes, in-fol., goth., à 2 col.; ais en bois, recouverts de v. gaufrés, traces de fermoir. (Anc. reliure). — *Adjugé : 421 fr.*

1061. — Discours mémorable de la prise du Chasteau d'Allières, faicte par mons. de Gordes gouverneur de Dauphiné, près la ville de Grenoble, que tenoit un nommé Poutasfa enfant natif de la dicte ville, et le capitaine Perrousse, le dimenche premier iour de Iuillet mil cinq cent soixante-dix-sept avec les regretz dudit Poutasfa estans mené à la mort. *Lyon, B. Rigaud, 1577,* petit in-8° de 8 ff., cart.

Plaquette rarissime non encore signalée par les bibliographes. — *Adjugé : 162 fr.*

Digitized by Google

1261. — AYMABI RIVALII ALLO || BROGIS IURIS CONSUL || TI, ac oratoris li || bri de histo || ria iuris ci || vilis et || ponti || ficii. — *Venundantur Valentie in bibliotheca Ludovici Olivelli bibliopole universitatis Valen., iurati.*; petit in-4 de 129 ff., chiffr. et 19 ff, non chiffrés., dont 1 blanc; v. gauf. (Anc. reliure, piqûres). — *Adjugé : 31 fr.*

1308. — *Histoire de Humbert II, dauphin de Viennois*, par Guy Allard. *Grenoble, J. Verdier (1688)*, in-12 de 110 pp., v. br., dos orn. (ancienne reliure en mauvais état). — *Adjugé : 100 fr.*

1321. — DISCOURS DE LA VIE ET FAITS HÉROÏQUES DE MONSIEUR DE LA VALETTE, admiral de France, gouverneur pour le roy en Provence; et de ce qui s'est passé dans ledit pays durant qu'il y a commandé; comme aussi de ce qui avoit esté par luy faict auparavant en Piedmont et Dauphiné (1577-1592), par le sieur de Mauroy. *Metz, Dom. Brecquin*, 1624, in-4, v. marb., dos or.

Bel exemplaire de cet ouvrage très rare et recherché, aux armes de H. J. N. de Caumont, duc de La Force, avec chiffre du même sur le dos. — *Adjugé : 80 fr.*

Digitized by Google

UN MÉCÈNE

A Mme P. Mougin-Rusand.

Madame, *l'époux cher, que vous pleurez toujours,*
Fut pour moi ce que fut Mécène pour Horace.
Privé de son appui, ma muse, sans secours,
N'aurait pu de ses chants, ici-bas, laisser trace.

Mais, par son délicat et généreux concours,
Elle a pu s'attaquer vaillamment face à face,
Aux tristes écrivains nous versant, tous les jours,
Cette immoralité dont le flot nous menace.

Cher Mougin, tu n'eus pas dans ta droite raison,
Toi, gravé ces écrits, où circule un poison,
Qui des jeunes Français atteint les forces vives !...

C'est pourquoi je t'aimais et qu'à titres divers
Je voudrais être Horace, afin que tu survives
Avec ma gratitude infinie en ces vers.

J.-M. Lentillon.

Lyon, décembre 1897.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 11 janvier 1898.* — Présidence de M. Beaune, puis de M. Lafon. — Avant de quitter le fauteuil de la présidence, M. Beaune remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à diriger ses travaux, pendant le cours de l'année qui vient de se terminer. — M. Lafon, qui le remplace au fauteuil, remercie à son tour l'Académie, tout en exprimant son inquiétude de succéder à ses deux éminents prédécesseurs. Mais il se rassure néanmoins, en pensant que l'Académie a été trop généreuse à son égard, pour ne pas lui témoigner une constante indulgence. — Communication est donnée d'une lettre de M. Alexis de Jussieu, ancien archiviste de la Savoie, qui remercie l'Académie du prix qu'elle vient de décerner à sa sœur, Mlle Isabelle de Jussieu. — Sur la proposition de M. Beaune, M. le comte d'Haussonville, membre de l'Académie française, est inscrit comme candidat au titre de membre associé de la Compagnie. — L'Académie procède ensuite à l'élection des membres des Commissions de présentation, du prix Lebrun, du prix Ampère-Cheuvreux et du prix Dupasquier.

Séance du 18 janvier 1898. — Présidence de M. Lafon. — Election des membres des Commissions du prix Livet, des finances et des démarches. — Sous ce titre : *Histoire d'une couronne,* M. Bleton communique une épisode d'un séjour de Rachel à Lyon. Dans une de ses chroniques théâtrales, publiée dans le numéro du *Temps* du 13 décembre 1897, Francisque Sarcey a raconté que pendant le séjour de la grande tragédienne à Lyon, en 1840, une couronne d'or lui aurait été offerte par l'Académie. Mais les recherches auxquelles l'orateur s'est livré, lui ont appris que si une couronne fut bien offerte, à cette date, à Rachel, ce fut au moyen d'une souscription particulière, à laquelle l'Académie ne prit aucune part. Ce qui a, sans doute, donné

Digitized by Google

lieu à cette légende, en ce qui concerne l'Académie, c'est que Rachel étant revenue à Lyon, en 1843, quelques membres de la Compagnie proposèrent de tenir une séance publique, dans laquelle on aurait entendu de la musique et quelques morceaux du répertoire de la célèbre tragédienne. Mais par suite de dissentiments au sein même de l'Académie, ce projet ne reçut aucune exécution. On aura ainsi confondu ce simple projet, proposé en 1843, avec l'hommage de la couronne, offerte par le public lyonnais, en 1840.

Séance du 25 janvier 1898. — Présidence de M. Lafon. — Communication est donnée d'une lettre de M. Leglay, secrétaire du Congrès d'histoire internationale, qui doit se tenir au mois de septembre à la Haye, et dans lequel chaque assistant pourra traiter un point quelconque de l'histoire internationale. Le prix de souscription à ce congrès est fixé à la somme de 20 francs. — M. Horand fait une communication sur la pelade. On a cru que cette maladie était contagieuse, mais l'orateur ne partage point cette opinion, comme il l'a déjà démontré dans un mémoire qu'il publia, en 1875, sous ce titre : *Considération sur la nature et le traitement de la pelade.* En effet, pour que la pelade fût contagieuse, il faudrait démontrer qu'elle doit son origine à un microbe ; mais jamais ce microbe n'a pu être découvert. De même, l'orateur n'a jamais constaté aucun cas de contagion soit dans les familles, soit dans les pensionnats. Il conclut ainsi : 1° Que la pelade n'est ni une maladie parasitaire, ni une maladie d'origine microbienne ; 2° que les faits cliniques et expérimentaux ne confirment point qu'elle soit contagieuse et 3° que la pelade est la conséquence d'une trophonévrose, dont la cause nous échappe, mais qui est confirmée par ce fait que les remèdes, employés avec le plus de succès, ont pour effet d'exciter la vitalité des follicules pileux. — M. Delore pense, au contraire, que la pelade est d'origine microbienne, et que si on pas découvert encore le bacille qui l'engendre, cela ne prouve point que telle n'est pas sa nature. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la question n'est pas encore résolue.

Société d'économie politique. — *Séance du 28 janvier 1898.* — M. Sculfort, membre de la mission lyonnaise en Chine, présente un rapport sur la circulation monétaire en Chine et la baisse de l'argent.

Digitized by Google

Chronique de Janvier 1898

2 janvier. — Mort de M. l'abbé Paul du Bourg, fondateur de la cité de l'Enfant-Jésus, avec M. l'abbé Rambaud, décédé dans sa 71e année.

14 janvier. — Conférence de M. le chanoine Elie Blanc, professeur à la Faculté de théologie : *La suggestion hypnotique.*

20 janvier. — Mort de M. Joseph Malaval, architecte, collaborateur et successeur de M. Clair Tisseur, décédé à l'âge de 56 ans.

21 janvier. — Conférence de M. le chanoine Lepitre, professeur à la Faculté catholique des lettres : *Saint Pierre Fourier.*

22 janvier. — Réunion extraordinaire du Conseil général du Rhône, sous la présidence de M. Coste-Labaume.

— Mort de M. Noël Le Mire, décédé à Dortan (Ain), dans sa 82e année. On lui doit : *Lettres sur l'Italie. Souvenirs du 8 décembre 1856 à Rome.* Lyon. Louis Perrin, 1855, in-8o.

— Mort de M. Jean-Pierre Galavardin, docteur en médecine, décédé dans sa 74e année.

28 janvier. — Conférence de M. Chassy, professeur à la Faculté catholique des sciences : *Considérations sur le courant alternatif.*

Le Gérant : P. BERTHET.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon

Digitized by Google

LE COMTE
DE CHARPIN-FEUGEROLLES

SA VIE ET SES ŒUVRES (1)

D'AILLEURS, si jusqu'à ce jour, les publications faites par M. de Charpin intéressaient plus particulièrement le Forez, celles qui vont suivre, — et ce sont les plus importantes, — se rattacheront entièrement à l'histoire du Lyonnais.

Ce sont d'abord les deux Cartulaires de l'abbaye d'Ainay, dont la publication remonte à 1885.

Comme on le sait, M. Auguste Bernard avait publié déjà, en 1853, un petit Cartulaire de cette abbaye, renfermant les pièces les plus anciennes de ses archives. Mais les documents postérieurs au XIIe siècle formaient deux autres recueils. L'un, rédigé en 1286, venait d'être retrouvé récemment par M. Guigue, père, dans le fonds d'Ainay ; l'autre rédigé en 1341 et connu depuis de longues années, faisait partie du fonds Coste.

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de janvier 1898.

Digitized by Google

La publication de ces deux volumes était une œuvre considérable et ajoutons aussi qu'elle exigeait une assez forte dépense. Mais, avec le concours de M. Guigue, M. de Charpin l'aborda sans hésitation. Est-il besoin de dire tout ce que ces deux Cartulaires renferment de documents sur notre histoire locale ? Tous ceux qui les ont consultés savent qu'on peut y puiser de précieux renseignements sur nos anciennes institutions, aussi bien que sur plus d'un fait intéressant de nos annales lyonnaises.

Un seul exemple suffira pour en justifier.

Ainsi, on s'était souvent demandé comment il était arrivé que les colonnes du célèbre autel de Rome et Auguste se trouvent actuellement dans l'église d'Ainay. Or ce fait ne peut nous surprendre, quand on voit, dans ces deux cartulaires, qu'au moyen âge, la puissante abbaye possédait une église, un prieuré et un territoire fort étendu sur le coteau de Saint-Sébastien et que tout ce quartier était soumis à la juridiction temporelle de l'abbé de ce monastère, auquel le roi Philippe-le-Bel en confirma la possession en 1312 (1). Dès lors, étant démontré aujourd'hui que l'autel d'Auguste était situé sur le coteau de Saint-Sébastien, ce fut dans les domaines mêmes de l'abbaye que furent retrouvées ces colonnes, de sorte qu'il est tout naturel qu'elles aient été employées ainsi dans la reconstruction de l'église d'Ainay, au commencement du XIIe siècle.

Ces deux volumes furent produits au concours ouvert, en 1885, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et dans ce concours, la deuxième mention honorable fut

(1) V. notamment *Grand Cartulaire d'Ainay*, ch. 6, 10, 28, 34, 171. 217 et 218. — *Cartulaire de 1286*, ch. XLV. — Appendice, ch. 10 et 45.

Digitized by Google

décernée à la fois à M. le comte de Charpin et à M. Guigue, sur un rapport présenté, dans la séance du 2 juillet 1886, par M. Gustave Schlumberger, qui, après avoir signalé tous les mérites de cette importante publication, ajoutait :

« On ne saurait donc trop remercier et féliciter M. le « comte de Charpin-Feugerolles, qui a eu l'idée de cette « belle publication, qui l'a dirigée et qui en a supporté « tous les frais. Il mérite d'autant mieux nos éloges que « nous lui devons déjà plusieurs autres volumes d'anciens « textes diplomatiques, en outre de ceux mentionnés plus « haut, et qu'il se prépare à nous donner un grand Cartulaire « de l'abbaye de l'Ile-Barbe. Avec une générosité, qui rap- « pelle les habitudes du duc de Luynes, il assure par de « magnifiques publications, la conservation indéfinie des « monuments essentiels de l'histoire de son pays » (1).

On ne pouvait lui adresser des éloges plus mérités ; mais le rapporteur nous révélait ainsi lui-même que M. de Charpin ne devait point s'arrêter dans l'œuvre qu'il avait abordée, avec tant de zèle et de désintéressement. A peine l'impression des deux Cartulaires d'Ainay était-elle terminée, qu'il entreprenait une autre publication, qui devait, sinon clore la série des documents inédits de notre histoire, mais, du moins, compléter l'ensemble de nos grands Cartulaires lyonnais.

Autant que l'abbaye d'Ainay, celle de l'Ile-Barbe a joué,

(1) Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1886, par M. Gustave Schlumberger, lu dans la séance du 2 juillet 1886, p. 15.

Digitized by Google

au moyen âge, un rôle considérable. Mais son Cartulaire connu sous le nom de *Pancharte de l'Ile-Barbe* était aussi demeuré inédit.

L'impression, confiée aux presses de M. Mougin-Rusand, allait s'achever promptement, quand la mort du comte de Charpin est venu malheureusement l'interrompre. Mais elle est assurément trop avancée, et l'intérêt de ce recueil est trop grand pour qu'elle puisse être abandonnée.

Cet espoir est d'autant mieux fondé que, peu de temps après la mort du généreux éditeur, était livré au public son dernier ouvrage : *Les Florentins à Lyon*. Ce travail, dont son discours de réception à l'Académie n'était qu'un simple résumé, personne ne pouvait l'aborder avec plus d'autorité. Car avant d'en recueillir les éléments dans nos archives lyonnaises, il en avait emprunté une partie considérable dans les documents retrouvés dans l'héritage des Capponi, ses ancêtres. Ce qui est certain, c'est qu'on chercherait vainement ailleurs des souvenirs plus curieux et plus précis de ces nobles familles florentines, exilées de leur pays par les factions politiques et qui vinrent, au XVe et au XVIe siècles trouver à Lyon une seconde patrie, en donnant au commerce lyonnais et à nos industries de luxe un essor inconnu jusqu'à ce moment.

Mais l'esprit généreux de M. de Charpin ne se révélait pas seulement par la publication d'ouvrages, dont les érudits seuls pouvaient faire leur profit. Ce même sentiment, il l'apporta au sein des Sociétés savantes, qui s'honoraient de le compter au nombre de leurs membres.

Non seulement il fut, en 1862, l'un des fondateurs de la Société de la Diana, non seulement il fut élu vice-président de cette compagnie savante jusqu'à sa mort ; mais il ne cessa d'enrichir ses archives par le don de précieux docu-

Digitized by Google

ments, et notamment des copies qu'il fit prendre, à ses frais, des manuscrits de d'Hozier (1).

A Lyon, devenu membre de la Société littéraire, historique et archéologique, en 1879, il fut élu président de la Compagnie en 1885, et il a laissé un souvenir durable de ses fonctions, en faisant imprimer, à ses frais, le volume de ses Mémoires publié en 1886 et qui renferme le savant travail de M. Guigue fils sur les Tard-Venus. Aussi la Compagnie lui en gardât-elle une profonde reconnaissance et l'on peut trouver encore dans ses procès-verbaux le souvenir de l'adresse qui lui fut envoyée par la Société, au mois d'avril 1885, quand on apprit que la bibliothèque et les archives de Feugerolles avaient été menacées par l'incendie, qui détruisit, à cette date, une partie du château (2).

---

(1) « Grâce à l'obligeance de M. le comte de Charpin-Feugerolles, « qui nous a communiqué des copies du manuscrit de d'Hozier (Armo- « rial de la Généralité de Lyon), de l'inventaire des titres de la maison « de Talaru et du procès-verbal des preuves de noblesse de Guillaume « de Gadagne, nous pouvons posséder également les copies de ces « ouvrages. » (Rapport de M. Majoux, secrétaire général de la « Diana, lu dans la séance de l'Assemblée générale de la Société du « 7 mai 1864).

(2) *Procès-verbal de la séance du 29 avril 1885*, présidée par M. Bleton, vice-président : « Sur la proposition de M. de Cazenove, la Société décide qu'une adresse sera envoyée, par les soins du Bureau, à M. le comte de Charpin-Feugerolles, pour lui exprimer les regrets des membres de la Compagnie au sujet du récent incendie du château de Feugerolles, en même temps que la vive satisfaction qu'ils ont éprouvée, en apprenant que la bibliothèque, les archives et les collections archéologiques que renfermait cette ancienne demeure féodale, avaient été heureusement sauvés d'une destruction imminente. »

Procès-verbal de la séance du 13 mai 1885, présidée par M. le comte

Digitized by Google

Ajoutons que c'est aussi à la même Compagnie qu'il communiqua les Mémoires du comte Armand de Saint-Priest, pair de France sous la Restauration et grand-père de la comtesse de Charpin. A cause du grand intérêt que renferment ces Mémoires pour l'histoire des premières années de la Révolution française, aussi bien que pour celle des rapports de la France avec la Russie. au commencement de ce siècle, il avait formé aussi le projet de les publier, et déjà deux chapitres en avaient paru dans la *Revue Lyonnaise*, quand il crut devoir s'incliner devant l'opposition manifestée par quelques membres de la famille.

Son esprit éclairé devait se révéler encore au sein de la Société des Bibliophiles lyonnais, fondée le 21 avril 1885, et dont il fut le président de 1891 à 1894. Et l'on ne saurait mieux faire connaître la place qu'il a occupée dans cette compagnie savante que ne l'a fait M. de Cazenove, dans le discours prononcé à ses funérailles : « Il y apportait, a-t-il « dit, sa haute compétence, l'autorité de son nom et de « son savoir, l'aménité qui lui était naturelle et qui rendait « si faciles et si doux les rapports que l'on était heureux « d'entretenir avec lui (1). »

---

de Charpin-Feugerolles, président : « M. le Président remercie la Société de l'adresse qu'elle lui a envoyée, pour lui exprimer ses regrets du récent incendie du château de Feugerolles. » (*Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon* (Années 1882, 1883, 1884 et 1885, p. LXVII.

(1) Comme bibliophile et protecteur des lettres, le comte de Charpin avait des exemples à suivre dans sa propre famille. Etienne Charpin, prêtre perpétuel de l'Eglise primatiale au XVIe siècle, possédait l'une des plus riches bibliothèques de son temps, et c'est à lui que l'on dut la découverte, dans la bibliothèque de l'abbaye de l'Ile-Barbe, d'un manuscrit des Poésies d'Ausone, qui fut publié, en 1558, par Jean de

Digitized by Google

Au nombre des volumes publiés par cette Société, pendant la présidence du comte de Charpin de Feugerolles, il convient de mentionner surtout le *Cartulaire des fiefs de l'Église de Lyon* (1173-1521), auquel il apporta un soin particulier. C'est lui, en effet, qui offrit, gracieusement à la Société, la copie des pièces formant ce recueil, en prenant ainsi à sa charge une part notable des frais de cette publication. Et si la collation des textes, la table et les notes sont sont dues à M. Georges Guigue, il est juste de dire qu'il se fit, en quelque sorte, l'éditeur de ce cartulaire, qui complète la série de ceux qui ont été publiés avec sa collaboration effective.

Tant de travaux et de zèle, pour les progrès des études historiques, ne pouvaient passer inaperçus aux yeux de l'Académie. Aussi, quand, en 1886, une place devint vacante dans son sein, par la mort du regretté M. Belot, un grand nombre de membres de la Compagnie estimèrent que sa place devait être réservée au comte de Charpin. Quant à lui, toujours modeste, il n'eût point songé lui-même à poser sa candidature, mais il fut vivement touché des avances qui lui furent faites. Le résultat de l'élection, où il obtint, en quelque sorte, l'unanimité des suffrages, le toucha encore bien davantage : « J'en suis aussi flatté que reconnaissant, m'écrivait-il, le surlendemain, 9 juin 1887, et il sera bien agréable pour moi de trouver tant de bienveillance et de sympathie de la part de mes confrères. »

Cette sympathie ne devait pas, d'ailleurs, s'amoindrir, car, au renouvellement du Bureau, dans la séance du

---

Tournes. On peut consulter sur Etienne Charpin le travail publié par le comte de Charpin lui-même et qui figure ci-après, dans la liste de ses œuvres sous le n° 12.

Digitized by Google

1er décembre 1891, il fut élu président de la classe des lettres. On sait ce que fut sa présidence, qui remplit l'année 1893. Malgré l'éloignement de sa résidence, pendant l'été, on le vit toujours exact et assidu aux séances de la Compagnie. Constamment attentif à ce qui pouvait intéresser l'Académie, il se plaisait à recueillir tous les documents ayant trait à son histoire.

C'est ainsi, notamment, qu'un jour il lui apportait la copie d'une délibération du Consulat, au sujet du legs fait à l'Académie par Adamoli et de l'ouverture faite au public, le 18 mai 1777, de sa Bibliothèque « placée, porte ce « document, dans le local que le Consulat a cédé, à cet « effet, à ladite Académie, dans un des pavillons de l'hôtel « commun de cette ville. »

Un autre jour, il recouvrait, à ses frais, un ancien règlement manuscrit de l'Académie, qui allait disparaître dans une vente publique, document précieux, en ce qu'il porte les signatures de tous les membres de l'Académie, au commencement de ce siècle, au nombre desquelles figurent celles d'Ampère, de Gérando et autres illustrations de l'époque.

« Ses travaux pour l'Académie, m'écrivait quelques jours « après sa mort, M. le comte André de Charpin, son fils « aîné, ont été sa dernière grande préoccupation pour les « choses de ce monde. »

Et en effet, dans la séance du 9 janvier 1894, il prononçait encore l'éloge funèbre de M. Henri Hignard, ancien président de la Compagnie, mort à Cannes, le 17 décembre précédent.

Mais ce fut là sa dernière communication à l'Académie et la dernière séance à laquelle il lui fut possible d'assister. Depuis lors, retenu loin de Lyon, par l'état de sa santé, il

Digitized by Google

ne revint plus dans notre ville. Le 24 février suivant, il ne pouvait ainsi assister aux funérailles de M. Morel de Voleine, son ami intime et son premier collaborateur, qu'il devait suivre de si près dans la mort. Car il succombait, à son tour, le 9 mars 1894. « Il mourait, m'écrivait encore son « fils, comme il avait vécu, en parfait chrétien, après avoir « reçu en pleine connaissance et avec foi les derniers « sacrements. »

Cette mort, qu'on ne pouvait prévoir si prochaine, attrista profondément non seulement ses nombreux amis, mais encore toute la population du Chambon. Le comte de Charpin avait hérité, en effet, des traditions de bienfaisance de sa famille, et dans ce centre ouvrier, il n'était aucune misère qu'il n'eût soulagée. Aussi, la veille de ses obsèques, le dimanche 11 mars, vit-on plus de 4.000 personnes se rendre au château de Feugerolles, pour honorer sa dépouille mortelle déposée dans la chapelle du château, en attendant le jour des funérailles (1).

Ces funérailles eurent lieu, le lundi 12 mars. Quand le nombreux cortège des parents et des amis se déroula sur le parcours de la route, qui gravit l'éminence que couronne le château de Feugerolles, le spectacle, éclairé par un beau soleil de printemps, était déjà imposant. Il le fut bien davantage, quand cette longue suite d'assistants, dont un grand nombre étaient venus de fort loin, pénétra dans la ville du Chambon. A compter de ce moment, ces obsèques eurent le caractère d'un vrai deuil public. Toute la population ouvrière était accourue, pour rendre un dernier hommage à l'homme de bien, que la mort venait d'enlever; tous les visages de ces rudes travailleurs exprimaient, à la fois, un

(1) *Mémorial de la Loire*, du 11 mars 1894.

Digitized by Google

sentiment de profonde vénération et de reconnaissance. Et, — spectacle sans exemple et inoubliable, — on voyait de pauvres femmes, leurs enfants sur les bras, s'agenouiller au passage de ses restes vénérés.

Mais ces témoignages silencieux de sympathie et de regrets, — si éloquents qu'ils fussent déjà, — ne pouvaient suffire. Il fallait exprimer tout haut ce que pensaient tous les assistants.

Au nom de l'Académie, M. de Cazenove, président de la classe des Lettres, après avoir rappelé, avec un charme exquis, les liens d'amitié, qui l'unissaient au comte de Charpin, rendit un juste hommage à la mémoire de l'érudit, dont la vie, dit-il, avait été consacrée tout entière à des travaux utiles pour éclairer l'histoire de la province : « Ce « n'est, ajouta l'orateur, ni le lieu, ni le moment de les « énumérer ; mais il a été pour nous un exemple vivant « du travail persévérant et fécond d'un esprit éminent, « cherchant les enseignements de Dieu dans les explications « et les agitations de l'histoire. »

Quant à l'homme de bien, il appartenait à un enfant du pays de faire son éloge, et il le fut dignement par M. Boudoint, avocat du Barreau de Saint-Etienne.

« On vient, dit-il, de retracer l'existence de M. le comte « de Charpin, comme ami des lettres. Il reste à parler du « bienfaiteur de ce pays, de l'ami des pauvres et des « malheureux... Le silence pourrait passer pour de l'ingra- « titude.

« M. le comte de Charpin a fait énormément de bien « autour de lui. Sa charité inépuisable était toujours prête « à secourir toutes les infortunes et toutes les misères. Dur « à lui-même, il était plein de douceur et de bonté pour « les autres, et ceux-là seuls à qui est échue la noble mission

Digitized by Google

« de sécher les larmes de ceux qui souffrent, pourraient « dire tout ce que nous perdons par la mort de cet homme « de bien. Car, il faut bien le remarquer, sa charité était « aussi discrète et désintéressée qu'elle était féconde (1).

De même, quelques jours après, dans une réunion générale de la Diana, M. le comte de Poncins, président de la Compagnie, pouvait dire à son tour :

« Après avoir parlé de l'érudit et du confrère, nous « sera-t-il permis de dire un mot de l'homme lui-même? « Qu'on me démente si j'ai tort d'affirmer qu'aucun de « nous n'a jamais rencontré une âme plus droite, une « parole plus loyale, un cœur plus généreux. M. de Charpin « avait gardé intact l'honneur et la foi de ses pères..... « Après avoir feuilleté des livres dans sa riche bibliothèque, « et secoué la poussière de ses intéressantes archives, le « vieux gentilhomme, représentant d'une des dernières « familles historiques du Forez, descendait de ses tours de « Feugerolles, pour aller frapper à la porte des chaumières. « La manière dont il y entrait, celle dont il y était reçu, « prouve que, malgré les préjugés et les passions, il existe « encore, entre la vraie noblesse et le vrai peuple, un lien « difficile à briser (2). »

Oui, voilà bien le comte de Charpin, toujours bon et généreux, mais toujours modeste et plein de réserve, même en faisant le bien. Personne n'a, plus que lui, fui le bruit et l'éclat. Mais personne aussi n'aura inspiré plus de reconnaissance et de respect, et laissé un nom plus honoré. Le caractère que présentèrent ses funérailles suffit pour nous

(1) *Mémorial de la Loire*, du 13 mars 1894.

(2) Assemblée générale de la Diana, du 14 mai 1894 (*Bulletin de la Diana*, t. VII, p. 310.

Digitized by Google

le révéler d'une manière saisissante. Car celui auquel une population tout entière rendait ainsi un hommage si touchant et si spontané, ce n'était ni l'ancien député, ni le chevalier de la Légion d'honneur, ni le membre distingué de Sociétés savantes, dont cette foule ignorait même le nom, mais l'homme bienfaisant, qui avait gagné son cœur, par son immense charité, et, pour tout dire, en un mot, c'était le digne descendant de ce Laurent Capponi, qui, dans la grande famine de 1573, nourrit, pendant trois mois, quatre mille pauvres de la ville de Lyon.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE (1)

1° *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon.* — Première partie. — *Liste chronologique des évêques et archevêques de Lyon, où il est aussi traité des chorévêques, suffragants, vicaires généraux et administrateurs de cette Église.* — Lyon, Louis Perrin, 1854, in-f° de XV-254 p. (En collaboration avec L. Morel de Voleine.)

2° Corps législatif. Session de 1858. — Séance du 27 mars 1858. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'érection en commune distincte, sous le nom de Saint-Régis-du-Coin, de deux sections distraites des communes de Marlhes et de Saint-Sauveur (Loire)*, par M. le comte de Charpin-Feugerolles, député au Corps législatif. — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 7 p.

(1) La vignette, qui orne la page précédente, renferme une ingénieuse allégorie empruntée aux armoiries du comte de Charpin, sur lesquelles figurent une étoile, une ancre et une croix. De là le distique latin qui l'accompagne et qui nous apprend que l'étoile est l'emblème de la foi, l'ancre celle de l'espérance et la croix celle de la charité.

Cette gracieuse vignette, due au crayon de M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana, qui est aussi l'auteur du distique, figure, pour la première fois, en tête du *Cartulaire de Saint-Sauveur*, et, depuis, le comte de Charpin, qui l'avait adoptée, comme une marque distinctive de ses grandes publications, l'a fait reproduire soit dans le *Cartulaire des Francs-fiefs du Forez*, soit dans le *Grand Cartulaire d'Ainay*, soit aussi, dans le document inédit, qu'il publia, en 1881, sur la guerre qui eut lieu, en 1368, entre les Dauphinois et les Provençaux.

Digitized by Google

3° Corps législatif. Session de 1858. — Séance du 21 avril 1858. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 900.000 francs par la ville de Saint-Etienne (Loire).* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 8 p.

4° Corps législatif. Session de 1859. — Séance du 1er avril 1859. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 2.500.000 francs et une imposition extraordinaire par la ville de Saint-Etienne (Loire).* Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 8 p.

5° Corps législatif. Session de 1860. — Séance du 21 mars 1860. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à diviser la ville de Saint-Etienne (Loire)* en *quatre cantons.* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 8 p.

6° Corps législatif. Session de 1860. — Séance du 28 mars 1860. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'érection en commune distincte la section de Villettes, distraite des communes de Monistrol, de Sainte-Sigolène et de Grazac (Haute-Loire).* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 5 p.

7° Corps législatif. Session de 1861. — Séance du 3 mai 1861. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 1.360.000 francs et à une imposition extraordinaire par le département de la Loire.* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 7 p.

8° Corps législatif. Session de 1862. Séance du 26 avril 1862. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la fixation des nou-*

Digitized by Google

velles limites des communes de la Chapelle et de Chuyer (Loire). — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 4 p.

9° Corps législatif. Session de 1862.. — Séance du 23 mai 1862. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 500.000 francs, par la ville de Saint-Etienne (Loire).* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 7 p.

10° Corps législatif. Session de 1863. — Séance du 27 mars 1863. — *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt de 2.000.000 francs et à une imposition extraordinaire par la ville de Saint-Etienne (Loire).* — Paris, imprim. du Corps législatif, in-8° de 7 p.

11° *Pièces sur la Ligue dans le Forez :* 1° Lettre d'Anne d'Urfé (20 juillet 1589). — 2° Ordre pour l'occupation et la garde du château de Feugerolles, au nom de la Ligue (13 mai 1590). — 3° Lettre de Henri IV à M. de Génetines. (*Revue Forézienne*, 1re année, 1867, p. 140.)

12° *Lettre à M. Léopold Niepce sur Etienne Charpin, prêtre perpétuel de l'église de Lyon au* XVIe *siècle et sur sa Bibliothèque* (publiée par M. Léopold Niepce dans les *Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon.* -- (*Extrait de la Revue du Lyonnais*, 1876, t. 2, p. 426.) — Lyon, Henri Georg, 1876, grand in-8°. — Réimpression faite par M. le comte de Charpin-Feugerolles, sous ce titre : *Note sur Etienne Charpin, prêtre perpétuel de l'église de Lyon au* XVIe *siècle et sur sa Bibliothèque.* — Saint-Etienne, Théolier et Cie, 1882, in-8° de 13 pages.

13° *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue* (*Forez*) *dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu* (1062-1401). —

Digitized by Google

Lyon, imprim. Alfred-Louis Perrin, 1881, in-4° de XXIV-379 pages. (En collaboration avec M. C. Guigue).

14° *Notice sur la famille Charpinel.* — Lyon, imprim. Mougin-Rusand, 1881, in-8°. — (*Extrait des Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon,* 1882, p. 165).

15° *Notice sur la famille Charpinel* (Appendice). — Lyon, imprim. Mougin-Rusand, 1881, in-8°. (*Extrait des Mémoires de la Société littéraire de Lyon,* 1882, p. 181.)

16° *Document inédit relatif à la guerre qui eut lieu en 1368 entre les Dauphinois et les Provençaux.* — Lyon, imprim. Alfred-Louis Perrin, 1881, in-4° de XV-43 p.

17° *Rôle de la montre et revue, faite le 24 décembre 1612, de la Compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roy, commandée par messire Charles de Neufville, sieur d'Halincourt et de Villeroy, lieutenant général, pour Sa Majesté en la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais.* — Lyon, imprim. Mougin-Rusand, 1882, grand in-8°. (*Extrait des Mémoires de la Société littéraire de Lyon,* 1882, page 193.)

18° *Cartulaire des francs-fiefs du Forez (1090-1292), publié d'après le document original conservé aux Archives Nationales.* — Lyon, imprim. Alfred-Louis Perrin, 1882, in-4° de XVI-294 p.

19° *Document inédit sur les guerres de la Ligue en Lyonnais et en Forez (Extrait des Actes consulaires de la ville de Lyon),* 1590. — Lyon, imprim. Pitrat, aîné, 1883, grand in-8°. (*Extrait de la Revue Lyonnaise,* t. V, 1883, p. 107.)

Digitized by Google

20° *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy-en-Forez.* — Lyon, imprim. Pitrat aîné, 1883, in-8°. (*Extrait de la Revue Lyonnaise*, t. V, 1883, p. 349.)

21° *Recherches généalogiques et historiques sur la famille Varinier.* — Lyon, imprim. Pitrat 1883, grand in-8° de 12 p. (Extrait de la *Revue Lyonnaise*, t. VI, 1883, p. 538.)

22° *Souvenirs du comte Armand de Saint-Priest*, précédés d'une introduction de M. le comte de Charpin-Feugerolles. (*Revue Lyonnaise*, t. VII, 1884, p. 1 et 118.)

23° *Acte de rière ban donné par Claude d'Urfé en 1543.* (*Ancien Forez*, t. III, 1884, p. 80.)

24° *Quittance par Claude d'Urfé 1554.* (*Ancien Forez*, t. III, 1884, p. 180.)

25° *Quittance par André d'Urfé, 1569.* (*Ancien Forez*, t. III, 1884, p. 181.)

26° *Promesse de mariage du marquis de Colligny, 1664.* (*Ancien Forez*, t. III, 1884, p. 214.)

27° *Quittance par le P. de la Chaize, 1678.* (*Ancien Forez*, t. III, 1884, p. 215.)

28° *Grand Cartulaire de l'abbaye d'Ainay, suivi d'un autre Cartulaire rédigé en 1286 et de documents inédits.* (En collaboration avec M. Cl. Guigue. Introduction de M. A. Vachez. Table analytique de M. Georges Guigue.) — Lyon, imprim. Pitrat aîné, 1885, 2 vol. in-4° de XI-684 et XXXVI-368 p.

29° *Inventaire du mobilier de Chalain d'Uzore, 1617.* (*Ancien Forez*, t. IV, 1885, p. 91 et 156.)

Digitized by Google

30° *Le capitaine Ileus* (Communication faite à la Société de la Diana, dans la séance du 10 novembre 1885). (*Bulletin de la Diana*, t. III, 1886, p. 175.)

31° *Documents inédits sur l'Académie de Lyon, communiqués dans la séance du 8 mars 1888.* — Lyon, Association typographique, F. Plan, 1889, grand in-8, 12 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon*, t. 26, classe des lettres.)

32° *Recherches historiques et généalogiques sur la commune de Mays et sur la famille de ce nom.* — Lyon, imprim. Mougin-Rusand, 1889, grand in-8°. (*Extrait de la Revue du Lyonnais*, t. VII, 1889, p 93.)

33° *Les Florentins à Lyon.* — Discours de réception prononcé dans la séance publique du 25 juin 1889, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. — Lyon, Association typographique, 1889, in-8°, de 48 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.* T. 27.)

34° *Remontrance des habitants de Lyon, adressée au Roi, au sujet d'une taxe de 6,250 livres tournois, imposée sur la ville.* — Communication faite à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans sa séance du 20 mai 1890, 6 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon*, volume 27 de la classe des lettres. — Lyon, Association typographique, 1891, in-8°.)

35° *Copie d'une pièce communiquée à l'Académie de Lyon dans sa séance du 24 janvier 1893.* — Arrêté du représentant du peuple, Dupuis, ordonnant que l'administration du département du Rhône se fît rendre compte, dans un bref délai, de tous les livres et manuscrits, qui composaient les bibliothèques des ci-devant corps et communautés ecclésiastiques des établissements d'instruction publique et

Digitized by Google

spécialement de l'Académie de Lyon, 3 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.*)

36° *Allocution adressée à l'Académie de Lyon pour l'informer de la mort de Madame Cheuvreux.* — Lue à l'ouverture de la séance du 11 avril 1893, 4 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.* Rapports et notices biographiques, page 119.)

37° *Compte rendu des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pendant l'année 1893.* — Lu dans la séance publique du 19 décembre 1893, en la présence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Lyon. — Lyon, Alexandre Rey, imprimeur de l'Académie, 1894, in-8°, 16 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.*)

38° *Eloge funèbre de M. Hignard, membre émérite de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* — Prononcé à la séance du 9 janvier 1894. — Lyon, imprim. Alex. Rey, in-8°, 4 p. (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.* Rapports et notices biographiques, p. 155.)

39° *Les Florentins à Lyon,* par le comte de Charpin-Feugerolles, ancien président de l'Académie. — *Les Florentins en Pologne,* par Louis Fournier, Lyonnais. — Lyon, Louis Brun, libraire (Mougin-Rusand, imprimeur), 1894, grand in-4°, de 334 p.

40° *Les Mazures de l'Ile-Barbe. Supplément à la nouvelle édition. Œuvres diverses de Claude Le Laboureur, ancien prévôt de cette abbaye.* -- Lyon, Em. Vitte, in-4, 1894. (En collaboration avec M. Georges Guigue.)

Digitized by Google

Sous presse :

41° *Grande Pancarte* ou *Cartulaire de l'abbaye de l'Isle-Barbe, suivi de documents inédits.* — Lyon, Mougin-Rusand, imprimeur, 2 vol. in-4°, raisin. 96 feuilles (768 pages) sont actuellement imprimées. Il ne reste plus, pour compléter l'ouvrage, que douze feuilles de texte, l'introduction et les tables. (En collaboration avec M. Georges Guigue.)

42° *Obituaire des Jacobins de Lyon* (1218-1772), par le P. Ramette. — Lyon, E. Vitte, imprimeur, 1 vol., in-4°. (En collaboration avec le P. Cormier).

Travaux inédits.

43° *Une page inconnue de l'histoire du Dauphiné, en 1368.* — Lecture faite à la Société littéraire de Lyon, dans la séance du 20 février 1889.)

44° *Les Bagratides.* — Travail généalogique sur cette famille illustre et puissante autrefois en Arménie et qui faisait remonter son origine jusqu'au roi David. (Lecture faite à la Société littéraire de Lyon, dans sa séance du 6 décembre 1893).

Digitized by Google

ETIENNE DE CHASSAIGNY

Suffragant du Cardinal de Bourbon

C'ÉTAIT un rôle bien modeste que celui de suffragant sous le cardinal de Bourbon puisque le catalogue des évêques auxiliaires publié dans la *Semaine catholique* de 1874-1875 ignore même le siège de son évêché *in partibus*. Ce catalogue dit qu'il fit sa soumission au chapitre de Lyon en qualité d'abbé de Belleville, le 15 juin 1454; qu'il était, dès lors, et depuis 1447, associé à l'administration ecclésiastique comme vicaire général; qu'en 1465, sur la demande des chanoines-comtes, il fut nommé suffragant et sacré évêque le 11 septembre de cette année. Quand on aura dit encore avec la *Semaine catholique* (1), que dom Renon, dans la *Chronique de Notre-Dame d'Espérance*, nous apprend qu'il consacra, le 13 octobre 1466, l'église collégiale de Notre-Dame de

(1) Pages 395-396, année 1874-1875.

Digitized by Google

Montbrison, on aura probablement résumé tout ce qu'on savait jusqu'à présent sur Etienne de Chassaigny.

La visite générale de notre diocèse faite de 1468 à 1470, dont le procès-verbal manuscrit est conservé à la bibliothèque nationale sous le numéro 5,529 du fonds latin nous permet d'ajouter quelque chose de plus sur son administration épiscopale (1). Elle nous apprend d'abord que son siège était Beyrouth et nous donne aussi l'état de son abbaye dressé par les préposés à la visite. Nous le reproduisons in extenso: *Visitatis abbatia, religiosis, domo abbaciali et ceteris membris dicte abbacie. Omnia ibidem optime stant ex eo maxime quia Reverendus in Christo pater dominus Stephanus de Chassaigny abbas modernus ipsius abbacie multas et sumptuosas ibidem fecit reparaciones et adhuc quothidie similes facit* (2). Il est qualifié ici d'abbé moderne, mais il devait être d'un certain âge car la visite est interrompue une fois entre autres à cause de son infirmité : *Visitacionem propter Domini episcopi infirmitatem interruptam.*

Il est superflu de dire que l'on ne voyageait pas en carrosse, mais à dos de mulet; un compte annexé à la fin procès-verbal de la visite, nous donne quelques détails à ce

---

(1) Nous avons copié ce document en entier qui ne comprend pas moins de 340 feuillets. M. Georges Guigue, notre complaisant et zélé archiviste départemental s'était mis à notre disposition pour la lecture de certaines abréviations des plus fantaisistes; qu'il reçoive ici tous nos remerciments.

(2) La visite des églises n'était pas faite par l'évêque; celui-ci administrait le sacrement de confirmation et donnait aux clercs la première tonsure jusque dans les plus petits villages.

Digitized by Google

sujet. Ce compte a deux articles ainsi conçus : « Item pour l'embourreure et repareille de trois selles de monsieur l'évesque . . . . . XIII blancz

Item pour remuer ung fert au mulet de monsieur évesque. . . . . I blanc

Le procès-verbal de cette visite nous apprend aussi qu'Etienne de Chassaigny avait un neveu prêtre à Châtillon les-Dombes : *Litteras approbationis pro Domino Anthonio-Foleti presbitero de Castelliarum Dombarum.* Il y a en marge : *Gratis quia nepos Domini episcopi Beritencis.*

Parallèlement à la visite des églises faite par des préposés à cet emploi qui se partagent la besogne, l'évêque donnait la première tonsure jusque dans les villages les plus éloignés des grands centres. Sous le rapport des vocations sacerdotales les montagnes de la Loire étaient déjà ce qu'elles sont actuellement. Il n'est pas rare de voir sur les listes des tonsurés le même jour deux ou trois et meme quelquefois quatre frères. A Saint-Just-en-Chevalet nous voyons neuf clercs du nom de Mynerí, qui doit probablement être traduit par Munier, tous de la paroisse de Cremeaux. On ne dit pas s'ils étaient parents.

La cérémonie n'a pas toujours lieu dans une église; quelquefois, comme à Saint-Germain-Laval, elle se passe dans une chambre d'auberge : *In domo albergarie ad signum et ymaginum beate Marie.* A Saint-Chamond c'est aussi une auberge : *In domo albegarie ad scutum Francie.* Nous avons pensé que l'évêque l'ordonnait ainsi pour se soustraire au baisemain de la foule, soit par humilité, ou bien encore à cause de la fatigue du voyage. D'autres fois la cérémonie a

Digitized by Google

lieu en plein air devant une croix : *ante crucem Luriaci prope Sanctum Bonitum Castri*. La paroisse de Luriecq a toujours été sous de vieux vocables lyonnais, tantôt c'est saint Polycarpe, tantôt saint Irénée, peut-être même les deux en même temps ? En effet le premier élève tonsuré porte le prénom d'Ireneus. Mais pourquoi devant cette croix si bien désignée? Ce sera probablement toujours un mystère pour nous.

Paul RICHARD.

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

ET

DOMINICAINS

Peintures et tableaux (*)

Les deux tableaux de l'illustre Frère Jean-André ne constituaient pas seuls le trésor artistique des Frères-Prêcheurs de Lyon. De nombreuses toiles et plusieurs œuvres de maîtres ornaient les salles du couvent et les chapelles de l'église.

Bâtie par les Florentins, l'église Notre-Dame de Confort servait de centre religieux à ces nobles exilés et plus tard à leurs descendants. C'est grâce à leurs largesses qu'elle s'enrichit de tableaux rares, originaux ou copies, de l'école italienne.

La colonie allemande se réunissait aussi chez les Jacobins. De leur côté les Lyonnais, qui fondaient une chapelle pour la sépulture de leur famille, aussi bien que les corporations

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet 1897.

Digitized by Google

de métiers firent exécuter l'image de leurs saints patrons par des peintres célèbres.

Ainsi se forma cette remarquable collection, et plus d'une fois nos historiens ont signalé comme en faisant partie des tableaux de Sarabat, de Jacques Stella, de Giusti, de Salviati, etc. Mais le P. Ramette est le seul qui nous ait laissé une liste à peu près complète (1).

1° — Lorsque le visiteur pénétrait dans l'église par le grand portail de la place Confort, il trouvait d'abord à sa gauche, dans la petite nef, en se dirigeant vers l'abside la chapelle des Varey, devenue ensuite celle de la confrérie de Saint-Roch et de Saint-Sébastien, pour le soin des pestiférés et des malades. « Les confrères y firent mettre à l'autel un tableau de leurs saints Patrons (2). »

« L'an 1729 ou environ, les confrères de St Roch..... ont fait faire un tableau nouveau qui représente St Roch d'un côté et saint Sébastien de l'autre. Il a été placé audit autel et l'ancien, qui était au premier autel, a été enlevé (3). »

2° — La chapelle suivante fut accordée en 1624 aux libraires et relieurs de livres. Vers 1700, ceux-ci procurèrent l'autel et son tableau « qui représente saint Jean l'Evangéliste écrivant l'Apocalypse dans l'île de Patmos (4). »

3° — Chapelle des Panchiatichi, devenue la chapelle du Rosaire. « Le couvent y fit dresser un nouvel autel et y fit faire un tableau de la main d'un habile peintre, qui repré-

---

(1) Inventaire des Jacobins, 2e *sac Raymundus*, *lettre C* et légende explicative du plan du couvent en 1709 dressé en 1719, par le Révérend Père Ramette.

(2) Légende du plan, 1709-1717.

(3) Inventaire, etc.

(4) Inventaire, etc.

Digitized by Google

sente la Ste Vierge donnant d'un côté le Rosaire à saint Dominique et l'Enfant Jésus, qu'elle tient, le donnant de l'autre à sainte Catherine de Sienne : le tout fini en 1623 (1). » « On prétend qu'il a été peint par le peintre Rubens (2) ».

Il y avait en outre 15 petits tableaux représentant les 15 mystères du Rosaire, c'est-à-dire : l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Jésus-Christ, la Présentation au Temple, Jésus retrouvé parmi les docteurs, l'Agonie, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de la Croix, le Crucifiement, la Résurrection, l'Ascension, la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, l'Assomption de la Vierge, et son Couronnement dans le ciel.

On lisait autrefois au livre des comptes de la sacristie en 1692, qu'on avait payé « 28 livres provenant de l'argent de la confrérie du Rosaire pour 2 tableaux qu'on a posés au boisage de la chapelle du Rosaire ». « Comme on ne trouve marqué en aucun endroit, ajoute notre auteur, d'où provient l'argent qu'on a employé pour faire les 13 de surplus, ainsi que ce qu'on dépensé pour le boisage et la peinture en blanc avec des filets dorés du même boisage où sont placés lesdits tableaux, il y a apparence qu'on s'est servi comme dessus des deniers reçus par la confrérie du Rosaire (3). »

Après les fêtes de 1713 pour la canonisation de saint Pie V, les religieux placèrent le tableau du saint pape

(1) Légende du plan, 1709-1719.

(2) Inventaire, etc. — Le 27 novembre 1735, le sieur Chauvin, l'aîné, donne quittance au P. Renaud, sacristain, de 9 livres pour avoir recoupé le quadre et le chassis du tableau pour l'autel du Rosaire et de 7 livres pour avoir rafraîchi et verni ce tableau (Inventaire, IV, 217).

(3) Inventaire, etc.

Digitized by Google

dans la chapelle du Rosaire face à l'autel. Ils le conservèrent comme un précieux souvenir, presque une relique, et, en 1744, le R. P. Jacques Renaud, sacristain, fit mettre des rideaux afin de garantir contre la poussière ce beau travail du Frère André.

4° — Chapelle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Cette chapelle fut construite par les courriers florentins sous le nom de chapelle du Crucifix, « dont la représentation est placée au-dessus du rétable de l'autel » (1).

Au XVIIe siècle elle fut affectée aux réunions des Sœurs du Tiers-Ordre. « Le tableau de l'autel du crucifix ou de saint Vincent Ferrier, qui représente les Epousailles de sainte Catherine de Sienne, Notre Seigneur luymettant un anneau au doigt en présence de plusieurs religieux et religieuses de notre Ordre, qui y sont dépeints, a été fait aux dépens des sœurs de notre Tiers-Ordre, ainsy que l'autel, l'an 1700 ou environ (2). »

Plus tard, on suspendit encore contre le vitrail de la chapelle un tableau de la Résurrection de Notre-Seigneur, qui se trouvait auparavant dans la basse église contre le mur du côté nord (3).

5° — Chapelle de Sainte-Madeleine (1501) ou de Sainte Barbe (1522), cédée en 1652 à la famille de la Poype pour la sépulture de ses membres, placée enfin sous le vocable de Notre-Dame de la Santé. « Le tableau qui est à l'autel de Ste Barbe représente la Ste Vierge tenant l'Enfant Jésus. C'est une copie assez mal faite du tableau miraculeux, qui est

(1) Légende du plan, 1709-1719.
(1) Inventaire, etc.
(2) Inventaire, IV, 170.

Digitized by Google

à l'autel du Rosaire dans l'église de notre couvent, à Besançon (1). »

6° — « Au grand autel est un tableau représentant St Jean-Baptiste qui baptise Notre-Seigneur au fleuve du Jourdain. Il y a apparence que Alexandre Orlandini, qui a fait faire l'autel, a fait faire en même temps ce tableau, qui est fait de la main d'un bon peintre » (2). Dans un rapport du 17 brumaire l'an II de la République Française, une et indivisible (7 novembre 1793), le citoyen Pierre Cossard, membre de la Commission conservatrice des monuments, nous donne quelques détails supplémentaires intéressants à noter. « Je donne, dit-il, la description des seuls trois tableaux destinés à entrer au Museum de la République :... Le troisième, attribué à un nommé Le Juste, peintre florentin, ce tableau d'une belle couleur et d'un grand goût de dessein. Il représente le baptême du Sauveur ; des anges soutiennent des draperies ; une gloire anges ; au milieu le Père éternel. Il est peint sur toile et porte 10 pieds de haut sur 7 pieds 9 pouces. Il était placé au grand autel de l'église des Jacobins (3). »

Au mois de mars 1723 deux petits tableaux furent ajoutés au grand autel : l'un représentant saint Dominique et l'autre saint Thomas d'Aquin, pour lesquel on paya 5 livres (4).

7° — « Dans le petit chœur, derrière le grand autel, il y a un grand tableau qui représente St Jean-Baptiste prêchant dans le désert. Il est remarquable par la multiplicité

(1) Inventaire, etc.
(2) Inventaire, etc.
(3) *Archives du Rhône*, L. T. Bibliothèque des Beaux-Art.
(4) Inventaire, IV, 217.

Digitized by Google

des personnages qui y sont dépeints et il est assez bon. On prétend qu'il était placé au grand autel avant celuy qui y est à présent (1). »

8° — Chapelle de Notre-Dame de Pitié fondée en 1706 et ornée de son autel et du tableau en 1711 par le sieur Jean-Claude Dru. Ce « petit » tableau représente « la Ste Vierge à genoux et les mains jointes auprès de son Fils, Notre-Seigneur, étendu mort par terre, dont la tête et les épaules sont appuyées sur les genoux de Simon le Cyrénéen et les deux autres Maries dolentes sont debout derrière la Ste Vierge (2). »

9° — Chapelle de Saint-Eloy, bâtie en 1633 par les maîtres tireurs, batteurs et écacheurs d'or et d'argent. Sur l'autel ils placèrent « un beau tableau représentant St Eloy, leur patron, qui est très estimé, étant l'ouvrage du fameux Jean Stella, peintre lyonnais. Ils ont fait refaire en marbre le corps de l'autel en 1713, dans lequel temps ils ont fait faire par Saraba, habile peintre parisien, demeurant à Lyon, un grand et beau tableau, qui représente la destruction du veau d'or par Moïse, entouré d'un beau cadre doré. Il est posé et tient tout le fond de la chapelle, vis-à-vis de l'autel (3). »

10° — Chapelle de Saint-Thomas, apôtre, construite par Thomas de Gadagne. « L'excellent tableau, qui représente l'apparition de Notre-Seigneur à St Thomas et aux

(1) Inventaire, etc.

(2) Inventaire, etc. Le P. Ramette semble ici confondre Simon le Cyrénéen avec Joseph d'Arimathie. C'est ce dernier que la tradition catholique représente d'ordinaire pour la descente de croix et la mise au tombeau.

(3) Inventaire, etc.

Digitized by Google

autres apôtres, peinte par le célèbre peint Salviati, a été donné par Thomas de Gadagne et il l'a fait placer à l'autel qu'il a fait faire dans la chapelle dédiée au dit St Thomas, apôtre, qu'il a fait construire et qu'on avait achevé de bâtir en 1626. Ce tableau est peint sur bois (1). »

Anne d'Autriche l'admirait tellement qu'elle en offrit, dit-on, autant de pièces d'or qu'il en faudrait pour le couvrir (2). Et cependant il n'avait pas moins de trois mètres de hauteur. Dans son rapport du 7 novembre 1793, déjà cité, le citoyen Pierre Cossard le mentionne et le décrit en ces termes : « Tableaux. Le premier est de François Salviati, peintre florentin, qu'il fit pour la maison de Gadagne. Il représente Thomas, qui met le doigt dans le côté du Sauveur en présence des autres apôtres. Ce précieux tableau est peint sur bois. Le Sauveur est parfaitement dessiné; il y a beaucoup de variété dans les têtes des apôtres. 9 pieds 5 pouces de hauteur; 7 pieds 9 pouces de largeur (3). »

11° — Chapelle de Saint-Pierre, martyr. « Léonard Besset, lyonnois, a fait construire la chapelle et l'autel dédiés à saint Pierre, martyr, en l'année 1621, a fait faire et placer au dit autel, le tableau représentant le dit saint, qui est assassiné et qui succombe sous les coups qui luy sont portés par ses meurtriers (4). »

En face de l'autel, au couchant, un autre tableau représentait l'agonie de Notre-Seigneur dans le jardin des

(1) Inventaire, etc.
(2) Spon, *Recherches des antiquités de Lyon*.
(3) *Archives du Rhône*. L. T. Bibliothèque des Beaux-Arts.
(4) Inventaire, etc.

Digitized by Google

Oliviers. Il était auparavant dans la basse église contre le mur du côté du nord (1).

12° — « Le tableau de la chapelle des maîtres et marchands fabriquants en étoffes d'or, d'argent et soye, qui est très grand et qui représente l'Assomption de la Très sainte Vierge, a été fait à leurs dépens, et il a été mis à la dite chapelle l'an 1641, qu'ils ont fait bâtir tant la chapelle que l'autel (2). »

13° — Dans la basse église, on voyait des tableaux aux petites chapelles et sur l'autel principal dédié à Notre-Dame de Confort.

14° — Du côté du midi se trouvaient d'abord la chapelle de Sainte-Marguerite concédée, en 1665, à la confrérie des forgeurs. « Il y a un tableau de la sainte Vierge, qui repose sur l'autel. » A la suite venait la chapelle de sainte Anne, accordée aussi en 1665 à la corporation des chaudronniers. Sur l'autel le tableau de la sainte (3).

Mais en 1725 ces deux chapelles disparurent et cette partie de l'église fut transformée en chapelle de Notre-Dame-de-Grâces, dont le P. Ramette raconte ainsi l'origine :

« Auprès d'une des portes qui communique aux deux églises, joignant la chapelle de Ste Marthe (côté nord) et contre le pilier ou arc-boutant, qui est en la basse église joignant lad. porte, il y avoit une image ou tableau de la Ste Vietge tenant l'Enfant Jésus, qui y étoit appliquée au-dessus d'un tronc, qui servoit à recueillir les offrandes des fidelles, qui avoient dévotion à Notre-Dame de Confort. Cette image ancienne et usée commença à être en véné-

(1) Inventaire, etc.
(2) Inventaire, etc.
(3) Légende du plan, 1709-1719.

Digitized by Google

ration parmi le peuple en 1725, et on voyoit souvent des personnes pieuses, qui s'empressoient de faire brûler de la cire à l'entour. C'est ce qui donna occasion de la transférer où elle est actuellement sous l'escalier qui conduit à l'orgue ; et affin qu'elle parût avec plus de décence on y fit faire un quadre doré et on en aggrandit et étendit la circonférence en y ajoutant de la toile, qu'on peignit. On fit faire ensuite un autel au-dessus duquel elle est placée et un balustre de fer qui entoure cet autel : ce qui forme une petite chapelle à laquelle on a donné le nom de Notre-Dame de Grâces. Et il y a une grande dévotion.

« Au dessous de cette image on a mis un petit tableau, qui représente St Benoît d'une part et St Alexis de l'autre ; et aux côtés de la même image il y a deux statues en bois peint, l'une représentant Ste Marguerite, posée du côté de l'évangile, l'autre de Ste Anne, du côté de l'épître, qu'on a fait faire pour conserver la mémoire des deux chapelles dédiées auxd. Saintes, qui ont été détruites lad. année 1725; dont la 1re étoit derrière le lieu où est à présent la susd. de Notre-Dame de Grâces, et la seconde étoit attenante à lad. 1re, en tirant contre celle de Ste Geneviefve.

« Toute la dépense pour ériger cette chapelle de Notre-Dame de Grâces et pour ce qui s'en est suivi, ainsy qu'il est dit cy-dessus, a été faite par des personnes pieuses, qui y ont libéralement contribué, le Frère Antonin Garnier, lyonnois et profès de notre couvent en qualité de convers, ayant employé suivant leurs désirs les dons qu'elles ont faits (1). »

La notice consacrée dans l'*Inventaire* au Fr. Antonin

(1) Inventaire, etc.

Digitized by Google

Garnier donne quelques autres renseignements qui méritent d'être rapportés. « Il y avoit en ce temps là une image de la Sainte-Vierge peinte sur la toile et appliquée sur le milieu d'un pilier carré à trois faces placé contre le mur de la chapelle de Notre-Dame de Confort du côté de l'évangile. On n'y avoit presque point fait attention ; cependant, en 1720, quelques personnes pieuses commencèrent à y avoir de la dévotion, et pour la témoigner elles firent brûler des cierges au devant : ce qui donna lieu de la transférer dans un autre endroit plus convenable, afin que la Mère de Dieu fût encore mieux honorée.

« Cette image fut suspendue dans un vide au dessous de l'escalier qui conduit de la basse église à l'orgue, et posée contre le mur. Pour lui donner du relief on y fit mettre une bordure en bois doré et quelques ornements en peinture à l'entour. Un autel fut dressé dans le bas et garni proprement de tous ses ajustements et parures pour y pouvoir dire la Sainte Messe. La première y fut célébrée le 8e de décembre, fête de l'Immaculée-Conception de cette Reyne du ciel, de lad. année 1723, après qu'il eût été béni par le P. Prieur, du consentement de l'Archevêque.

« La Ste Vierge fut dès lors invoquée sous le titre de N.-D. de Grâces, dans ce lieu, où quantité de gens de l'un et l'autre sexe, en reconnaissance de celles qu'ils avoient reçue ou dans l'espérance d'en obtenir par son intercession, soit qu'ils eussent été guéris de quelques maux soit qu'ils eussent la confiance de l'être, offrirent des bras, des jambes et d'autres parties du corps humain en cire blanche, qui y sont encore (1768) exposés en signe des vœux qu'ils avoient faits : ce qui n'a pas cessé depuis (1). »

(1) Inventaire, IV, 271. — Antoine Garnier, né à Saint-Etienne, vint à Lyon pour apprendre la profession de pâtissier-traiteur, chez

Digitized by Google

15° — Chapelle de Sainte-Geneviève. « L'an 1600, Claude Duprè fit construire une chapelle, que fut dédiée à Ste Geneviève, et à l'autel, qu'il fit faire, il fit mettre un tableau, qui représente lad. Sainte à genoux du côté droit et tenant un cierge de la main droite. Derrière elle est dépeint St Nicolas en habits pontificaux, la mitre en tête.

Du côté gauche sont quelques figures d'anges et au milieu en haut la Ste Vierge y est représentée tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus.

« Ce tableau est à présent suspendu au fond de la chapelle vis-à-vis de l'autel. Et en la place où il étoit les douze affaneurs ou portefaix de la doüanne de St Antoine (ausquels, en 1674, on a concédé lad. chapelle pour y faire le service divin pour leur confrérie sans leur en affecter la propriété) ont fait poser un autre tableau représentant du côté droit un grand St Christophe ayant un grand bâton et portant l'Enfant Jésus sur son épaule gauche; du côté gauche Ste Genevieſve, un flambeau à la main droite et le genoux gauche en terre, ayant derrière elle St Nicolas en

---

Bourchalat, mari de l'une de ses tantes. Jean-Claude Bourchalat, son cousin, s'étant fait dominicain le 22 avril 1702, il s'y sentit lui-même attiré et reçut l'habit comme Frère convers le 26 décembre 1706. On l'employa deux années à la sacristie, puis en 1709 il se rendit à Besancon faire sa troisième année de probation, pendant laquelle il fut chargé de la cuisine. Devenu profès, il rentra à Lyon. Il eut alors l'office de de dépensier et réfectorier, et fut désigné pour réveiller les religieux à minuit. Nommé cuisinier chef en août 1712, il resta en fonction jusqu'à fin février 1727, époque où, sur sa demande, la sacristie lui fut de nouveau confiée. Une « hydropisie de poitrine » l'emporta le 12 avril 1743, peu après minuit, à l'âge de 57 ans. Il fut enseveli le même jour vers six heures du soir dans le caveau placé vis-à-vis de la chapelle de N.-D. de Grâces.

Digitized by Google

habits pontificaux avec la mitre sur la tête; et en haut du même côté de la Ste Vierge. Pour placer ce dernier tableau lesd. portefaix ont fait faire un nouveau retable à l'autel.

« Au-dessous de la vitre est un autre petit tableau de St Christophe représenté à l'ordinaire (1). »

(*A suivre*). Fr. Michel Cormier,
des Frères-Prêcheurs.

(1) Inventaire, etc.

Digitized by Google

Excursions bibliographiques

CHEZ LES BROCANTEURS (1)

Faire de l'érudition devant vous, Messieurs, je n'y songerai jamais. Je ne suis qu'un simple chroniqueur. Je n'ai ici personne à instruire; j'ai au contraire tout à apprendre.

Le titre sans prétention, du reste, de cette causerie, vous montre suffisamment la modestie du travail de son auteur. C'est une simple promenade qu'il se propose de faire avec vous, au hasard de la rencontre, dans les boîtes poussiéreuses de nos marchands de bric-à-brac, persuadé qu'il est, qu'il n'aura qu'à gagner en demandant à votre érudition de compléter les notes informes récoltées au cours de sa maigre moisson.

On soutient aujourd'hui, avec un semblant de raison, qu'il reste bien peu à glaner chez nos bouquinistes. Le quai

(1) Lecture faite à la Société littéraire, historique et archéologique, dans sa séance du 16 février 1898.

Digitized by Google

de l'Hôpital a été fouillé à fond par les libraires, et certains, que je ne puis nommer, ont organisé un drainage parfait de tout ce qui a quelque valeur historique. Tout y acquiert dans leurs mains un prix fabuleux, inabordable. J'en citerais cependant de très conciliants, des amis des chercheurs; ils sont rares... mais bons. C'est une qualité si précieuse!...Vous les connaissez comme moi et je ne veux nommer personne.

Il faut donc maintenant, pour *trouver* quelque chose, fureter chez les revendeurs de la rive gauche — il n'en reste plus à Saint-Paul, quelques rares et très pauvres à la Croix-Rousse — pour dénicher quelques documents intéressants, quelque fascicule égaré au milieu de vieux bouquins moisis, sans autre intérêt que leur poids pour le marchand de chiffons.

C'est alors une véritable jouissance, un plaisir réel quand on découvre, perdue sur un rayon poudreux, une petite brochure oubliée par les rabatteurs, un livre dépareillé de quelque ouvrage absolument ignoré, où nos annales lyonnaises peuvent s'enrichir d'un fait d'histoire, d'une anecdote plaisante, d'un trait de nos mœurs anciennes, marqué au coin de l'authenticité et pris sur le vif.

Les livres lyonnais sont rares aujourd'hui; ils le deviennent de plus en plus. On les recherche avec une avidité sans égale, et ce doit être pour votre Société une bien vive satisfaction de songer que vos exemples portent leurs fruits, et que l'histoire si intéressante de notre petite patrie s'enrichit chaque jour pour compléter les annales de la grande et la faire aimer davantage, en la faisant mieux connaître.

Car rien n'est à dédaigner dans nos chroniques; et le journaliste sait, mieux que tout autre, apprécier la valeur d'un document puisé aux bonnes sources, lui qui vit de ces bribes arrachées à notre histoire.

Digitized by Google

Nous empilons les faits, nous compilons les dates, laissant aux historiens, aux érudits comme vous, le soin d'en déduire les conséquences morales, de faire la synthèse de ces documents épars.

Voilà à quoi peut servir la promenade chez les « bric-à-brac ». Elle sauvera de l'oubli une date précieuse, un nom perdu peut-être pour l'histoire, remettra à sa vraie place, au jour qui lui convient, un événement parfois mal compris ou dénaturé. Qu'importe que la moisson soit peu féconde ? Qui sait tout ce qui peut germer d'un grain de blé ?

Je vais donc, si vous le voulez bien, vous raconter quelques agréables rencontres faites dans les caisses de nos revendeurs. Ces documents, Messieurs, sont à la disposition de ceux de vous qu'ils pourraient intéresser. Je le répète, ma moisson est bien modeste ; mais ces grains de mil peuvent germer, surtout s'ils tombent dans le terrain bien préparé de votre érudition féconde.

Pour bien fureter, il ne faut rien dédaigner. C'est une règle de chasse, un axiome indiscutable.

Tel vieux bouquin des boîtes à quatre sous, peut être précieux, contenir une page, une seule peut-être, — n'est-ce pas assez ? — du plus haut intérêt.

C'est ainsi que j'ai trouvé au milieu des plus vulgaires classiques, un exemplaire intact des *Commentaires de Jules César, imprimé chez Pillehotte*, avec gravures dans le texte, planches, etc.

Le récent et si intéressant ouvrage de M. l'abbé Reure sur la *Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, donne à Pillehotte, le fameux imprimeur pamphlétaire des ligueurs, un regain d'actualité.

Pourquoi faut-il qu'un relieur stupide du commencement de ce siècle ait odieusement rogné mes commentaires ?

Digitized by Google

Tel qu'il est, l'ouvrage est cependant très intéressant encore, en parfait état de conservation et complet.

En furetant un jour, rue Moncey, chez un revendeur de vieilles loques, je trouve, dans un tas de volumes dépareillés, sans couleur avouable, au milieu d'une poussière à faire éternuer le nez de Cyrano, le cinquième volume des « *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition, dont l'une étoit à Paris et l'autre en province. — A Cologne, chez Pierre Marteau, MDCCXVIII.* — »

A première vue, le malheureux bouquin ne disait rien qui vaille. Je le flairai, le retournai entre le pouce et l'index, n'osant affronter sa poussière. Son titre et son tome surtout n'avaient rien d'alléchant. A tout hasard je l'ouvre et je lis page 42 « Lettre XCVIII de Paris ».

« Je vais vous faire part, ma chérie, d'une nouvelle que je reçois dans ce moment, bien différente de celle dont je viens de parler. Monsieur Vaginay, procureur général de la Cour des Monnoyes de Lyon, et qui sortoit de la charge de Prévôt des Marchands, à laquelle est attachée le Gouvernement de cette ville en l'absence de Monseigneur le Maréchal de Villeroi qui en est pourvu et qui, comme vous le savez, est obligé de se tenir à la Cour par ses emplois, ce magistrat, dis-je, étoit d'un esprit et d'un mérite distingué et qui a toujours été jovial, homme à bons mots, qu'il appliquoit fort à propos, s'imagina tout d'un coup qu'il étoit prêt de mourir et cela au milieu d'une santé parfaite quoique agée (!) de quatre vingt six ans ; il marqua le terme de sa vie et se prépara pour partir au jour marqué, avec la même certitude que s'il eût été condamné par un arrêt de la Tournelle. Ses amis firent tous leurs efforts pour le tirer d'une prévention aussi triste, ne voyant point de cause apparente qui dût la lui donner; car il ne paraissoit

Digitized by Google

ni changé ni baissé ; il marchoit, agissoit : mais comme il donnoit tous ses soins à régler ses affaires domestiques et celles de sa conscience, on ne put jamais l'engager à la moindre dissipation. Laissez-moi, disoit-il à ses amis, allez vous divertir ; j'ai des affaires très importantes auxquelles il faut que je travaille. Enfin le jour fatal étant arrivé, il se confessa, communia et se fit porter l'Extrême-Onction, après quoi il s'habilla et fut chez Monseigneur l'Archevêque de Lyon le remercier de ses soins et lui demander sa bénédiction, ensuite il revint chez lui et, donnant de l'argent à une personne de confiance, lui ordonna d'aller dans une église qu'il lui nomma faire dire une messe pour les agonisants, et delà dans une autre en faire dire une pour les morts. Cet homme exécuta religieusement ses ordres et le trouva effectivement mort lorsqu'il rentra au logis. Voilà un fait très nouveau et très véritable. dans lequel je vous assure que je ne comprends rien. Voici l'épitaphe que l'on lui a fait et qui le caractérise parfaitement :

EPITAPHE

de Monsieur Vaginay, procureur général de la Cour des Monnoyes de Lyon et ancien prévôt des marchands.

Ci git qui d'un pas lent mais toujours assuré
Marchoit dans les sentiers de l'austère justice,
Du crime ennemi déclaré.
Aux bons il se montroit propice,
Son sublime génie et son profond savoir
Lui donnoit au palais un souverain pouvoir ;
A décider, toujours juste et solide,
Il étoit de Thémis le sentier et le guide.

Digitized by Google

Les procezs les plus grands et les plus épineux
Se dénouent sans peine en s'offrant à ses yeux ;
Rempli d'expédiens, ami de la concorde,
Par ses sages conseils, enchaînant la discorde,
On le voyoit à tout propos
Parmi les citoyens rétablir le repos.
Après avoir fourni dignement sa carrière
En grand jurisconsulte, en parfait magistrat
Envisageant la mort comme un mal nécessaire,
Un changement d'Etat,
Un pas qu'il faut tous faire,
Il la vit approcher sans aucune frayeur
Sans en être surpris, sans signe de douleur,
Jusqu'au dernier soupir jouissant de son âme,
Brûlant pour son salut d'une pieuse flamme,
Plein de jours, de vertus, chéri du citoyen
Cet homme rare est mort comme un héros chrétien.

Et l'auteur de la lettre ajoute :

« On dit que la même chose est arrivée au maréchal de Catinat, qui, quelques temps avant de mourir, s'étoit retiré dans une de ses terres, pour y attendre la mort qui est arrivée au jour marqué et à l'heure à laquelle il l'attendoit depuis longtemps. »

Croyez-vous que de nos jours deux dames galantes songeraient à s'entretenir dans leur correspondance de sujets si sérieux !

Voilà une anecdote qui n'eût pas été déplacée dans les *Lyonnaisiana* de M. Péricaud !

J'emportai, contre deux sous, mon vieux bouquin, heureux de cette trouvaille.

Si je me suis arrêté complaisamment sur cette anecdote, c'est qu'elle présentait bien un tout complet et traçait rapi-

Digitized by Google

dement une figure, dessinant à grands traits une personnalité que notre histoire locale peut revendiquer. Voilà l'utilité démontrée de la chasse au vieux bouquin.

Mais si la découverte d'un document vous réconforte, quelle rage lorsque vous dénichez dans le tas, dans la fosse commune, un tome dépareillé d'un ouvrage que vous voudriez bien posséder au complet, ou un volume lacéré, qui serait pour vous d'un si grand prix !

Ainsi ai-je trouvé le tome II de l'*l'Histoire de l'Académie Royale de Lyon*, par J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel.

Espérons qu'un heureux hasard me conduira un jour sur la trace du premier tome pour compléter l'ouvrage !

Je trouvai aussi, rue Cuvier, le tome XI d'une *Nouvelle description de la France et de ses provinces* (1754), par *M. Piganiol de la Force*, avec cartes de chacune de ses provinces. Jugez du plaisir que j'éprouvai : ce tome contenait précisément la description des Lyonnois, Beaujolois, Forez et provinces environnantes, très détaillée et excessivement curieuse.

J'y apprenai, — ce que vous savez certainement tous, Messieurs, mais ce que j'ignorais absolument, — que le projet du canal intérocéanique n'était pas chose si nouvelle, quoiqu'il soit encore à l'état de projet, mais qu'en 1687 « un marchand de Lyon, nommé Saulier, ayant quelques connaissances de mathématiques, s'avisa de joindre la Saône et la Loire par le moyen du Rhins et de l'Azergues qui prennent leur source l'une et l'autre dans la paroisse de Poule et faire par là la communication de l'Océan avec la mer Méditerranée. — Ce projet fut fort applaudi à Lyon et à Paris; mais le feu chevalier Renault, ingénieur général de la Marine, ayant été nommé pour l'examiner y trouva des obstacles presque invincibles. Cependant, sans la guerre qui com-

Digitized by Google

mença en 1688, l'on aurait commencé l'exécution de ce canal. Pour faire cette jonction il faudroit trancher une montagne par une excavation de huit cens trente toises de longueur au milieu du sommet de la dite montagne, dont le déblai, selon le calcul même du projet monteroit à cent vingt-sept mille deux cens cinq toises cubes et cinq neuvièmes, qui ne pourroit pas moins coûter que dix livres la toise, à cause des longs transports des terres et du roc; ce qui coûteroit une somme de près d'un million deux cens soixante mille livres pour ce seul article. D'ailleurs, conclut l'auteur, il ne paroit pas, par le calcul qu'on a fait des eaux, qu'il put y en avoir assez pour le point de partage d'une telle navigation. »

Le projet fut donc abandonné; qui sait s'il ne sera pas repris un jour ? Mais il était curieux d'apprendre que nous étions menacés, il y a plus de deux cents ans, d'un petit Panama. Il est donc vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil !...

Et la fureur qui s'empare de vous quand vous mettez la main sur un ouvrage précieux et qu'en l'ouvrant vous constatez qu'il lui manque les gravures ou le titre !

Telle est cette *Histoire de Lyon*, de Ruby, à qui un vandale a arraché le titre et la page de garde.

Voici les *Tableaux, suivis de l'histoire de Mademoiselle de Syane et du comte de Marcy*, ouvrage de XVIIIe siècle, imprimé à Amsterdam. Comme toutes ces merveilleuses éditions de XVIIIe, l'ouvrage contient des culs-de-lampe, des bandeaux, un frontispice splendides. Ne lui a-t-on pas enlevé la magnifique miniature ornant la page de garde!

Il est vrai qu'il lui reste, pour le chercheur, la légende des « Amants de Lyon » cette charmante idylle du maître d'armes italien Faldoni et de la belle Thérèse Meunier,

Digitized by Google

fille de l'aubergiste de Notre-Dame de Pitié, narrée par un conteur exquis.

Un jour, je m'empare, rue Sainte-Marie-des-Terreaux, du *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, par MM. Hurtaut et Magny, dédié à M. le Maréchal, duc de Brissac, imprimé à Paris en 1779. L'ouvrage comporte quatre volumes. Hélas ! le quatrième manquait à ma trouvaille. Mais les trois autres fourmillaient de documents et de notes curieuses sur Lyon même, quoique ce fût un dictionnaire de Paris. Je trouvais ainsi à la lettre I — Imprimeurs, « les marques et enseignes des principaux imprimeurs et libraires de Lyon. » Je cite ce document et le livre à notre vice-président et ami, M. Desvernay, s'il peut lui servir pour la grande étude sur nos imprimeurs, à laquelle il met, je crois, la dernière main.

Les ouvrages qu'on découvre dans les boutiques ne sont pas tous heureusement dépareillés ou lacérés. Un jour c'est un *Dictionnaire des Théâtres* de 1743, des plus intéressants ; c'est *L'Enfer des peuples anciens ou histoire des dieux infernaux*, de Delandine, que me livre pour trois sous un bric-à-brac de la rue Bugeaud, édition originale de 1784, parfaitement conservée et qui gisait dans la poussière d'une caisse. Que de gens avaient passé devant le malheureux livre, le dédaignant à cause de son titre, sans songer que ce titre faisait sa réelle valeur. Vous savez, vous, Messieurs, que ce fut le premier ouvrage de Delandine, dont je découvrais plus tard, de la même façon, les *Tableaux des prisons de Lyon*, édition irréprochable, avec le même bonheur.

Le livre porte cet *ex-libris* imprimé :

Ex bibliotheca
Antiquissimæ Familiæ
BACON-TACON

Digitized by Google

Et à la fin, cet envoi, au crayon, qui a bien le style de l'époque :

Vers à mon ami :

De quel poid on est soulagé
Lorsque l'on perd une maîtresse.
Enfin, ami, le charme cesse ;
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrâce,
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur modelé sur le sien.

Sans signature et sans nom d'auteur.

Un autre jour, c'était un ouvrage bien plus moderne, mais non moins précieux pour l'histoire de Lyon : *Le siège de Belfort*, par MM. Thiers et de la Laurencie, publié en 1871, aujourd'hui presque introuvable.

Et n'est-ce pas chez un bric-à-brac que notre excellent et si érudit collègue M. l'abbé Martin, dénichait les *Exercices de dévotion à la Très-Sainte Trinité*, chez André Molin, imprimeur, rue Belle-Cordière, 1717 ? A première vue le titre disait bien peu de choses à un profane. Mais, en le feuilletant, M. l'abbé Martin y sut trouver « *Les Litanies, Hymnes et Cantiques de Notre-Dame-de-Grâce, honorée dans la chapelle de l'Hermitage de Pérouges recueillis et composez par frère Arsène, hermite de l'Institut de St André.*

Or, j'ai l'occasion d'aller fréquemment à Pérouges et j'ai eu, par ce volume, qu'a bien voulu me communiquer M. l'abbé Martin, l'explication d'un nom donné à un ténement que les habitants appelaient sans en connaître la cause : « Le Pré de la Grâce ».

Digitized by Google

Je me suis hâté de faire mon profit de cette trouvaille, pour m'aider dans une petite étude que je me propose d'écrire sur l'histoire de la fameuse cité bressanne « *Perugiæ Perugiarum, urbs imprenabilis* ».

Les livres les plus intéressants coudoient souvent les collections les plus banales. Je vous signalerai ainsi une magnifique *Histoire civile de la Ville de Lyon du R. P. de Saint-Aubin* contenant ses magnifiques gravures au grand complet, ses frontispices, son beau titre sans aucune tache, mêlée à une ancienne *cuisinière bourgeoise* et à un *Dictionnaire latin-grec* dans le plus déplorable état. Par quelle heureuse inspiration ai-je fouillé dans ce tas poussiéreux !

Le plaisant le dispute parfois au sévère : un jour c'est une petite plaquette de quelques pages qui tombe entre mes mains : *Sermon prêché un Vendredi-Saint à un régiment d'hussards suisses à Lyon*, 1818, sans nom d'imprimeur. Le texte en est gaulois, plein de verve, sans grossièreté. C'est de la grosse farce, du calembourg qui n'a rien de blessant.

La balle d'un marchand de vieux chiffons me livre des documents très curieux sur l'histoire de la Révolution à Lyon : *Lyon tel qu'il était et qu'il est, ou tableau historique de sa splendeur passée, suivi de l'histoire pittoresque de ses malheurs et de ses ruines.* — Lyon, 1807 — et *Les Crimes des Jacobins*, sans nom d'auteur, 1801, Lyon, pour des prix absolument dérisoires. Ce sont les petits profits du chercheur ; ces jours-là se marquent d'une pierre blanche.

J'ai trouvé, un de ces jours heureux, à des prix dérisoires, *Les Bugésiennes*, œuvre de jeunesse de notre si aimable et si érudit bibliothécaire, Aimé Vingtrinier ; le petit opuscule a été édité en 1848 — ce qui ne rajeunit pas son charmant auteur. — Il porte une dédicace à la plume à M. Renaudin,

Digitized by Google

le prote de Boitel par Aimé Vingtrinier; *La Gastronomie* de Berchoux, dont se réclame à juste titre notre ami Desvernay, excellente édition, petit format, de 1805, avec frontispice et gravures, et portant au dos le nom de *Smith*. Est-ce *Valentin Smith* ? et par suite de quels avatars ce petit volume si précieux, est-il venu s'échouer dans la balle poudreuse d'un bric-à-brac ?

Voici, tiré de la caisse d'un revendeur de la rue de la Part-Dieu, le *Recueil des privilèges, authorithez, pouvoirs, franchises et exemptions des prévots des marchands, eschevins et habitants de Lyon,* imprimé à Lyon en 1669, par Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy.

Puis, une *Notice du Musée de Lyon,* par Artaud, 1821, très curieuse; et, dans la même boîte, une *Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon,* par Comarmond, enfin un volume splendidement relié du *Glossaire des patois lyonnais,* de Onofrio; et, comme s'il y avait entre les auteurs une mystérieuse affinité, huit jours après, et à deux jours d'intervalles seulement, je trouvai aux deux coins les plus opposés de Lyon, les *Œuvres de Guillaume Roquille, Ein patuais de vait vardegi* et le *Recueil des œuvres de messire Jean Chapelon, prêtre sociétaire de Saint-Etienne, avec les œuvres de son père et de son ayeul, édition de 1820.*

Or, chacun sait combien ces deux ouvrages en patois foréziens sont rares, — si je vous disais le prix de mes achats, vous ne voudriez y ajouter foi. — M. Onofrio, dans sa notice sur les auteurs patois, en parlant des œuvres de Jean Chapelon, dit : « Ces petits livres sont introuvables », et il en cite trois éditions dont deux datant de ce siècle. Il a ignoré complètement mon édition, car il en cite une de 1820, qui n'est pas la mienne, peut être plus complète que celles qu'il énumère. Quant aux poèmes de Guillaume Roquille, ils

Digitized by Google

étaient tous réunis en un volume très bien relié et augmenté d'un poème manuscrit de même date, sans nom d'auteur ajouté à la fin de l'ouvrage.

Et quel plaisir de trouver un autre jours les quatre volumes des *Chansons de Pierre Dupont*, édition de 1850, aujourd'hui très recherchée avec les gravures de Johannot, Maurice Sand, Houzé, etc.; je m'en rends propriétaire à un prix dérisoire, six francs.

Je découvre, avec le même bonheur, chez un vieux marchand de chiffons, le *Code moral des ouvriers* de Montfalcon, prix Montyon, troisième édition, tirée à trente-cinq exemplaires seulement, distribués par l'auteur, ainsi qu'une nomenclature l'indique en tête de l'ouvrage et contenant une quatrième partie que n'ont pas les autres éditions, les troubles de Lyon de 1831.

Puis c'est un exemplaire très bien relié, en toutes marges, du discours prononcé par M. de la Saussaye, en 1858, à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, intitulé : *Premier chapitre d'une Histoire littéraire de Lyon*. Le volume a dû appartenir à Aimé Vingtrinier.

Une série des plus curieuses comme documents concernant la fabrique lyonnaise :

D'abord, un volume parfaitement relié, doré sur tranche, avec fleurs de lys aux angles et ex-libris en lettres dorées sur la couverture : « M. Aimé Bertin, échevin, en 1734-1735. » Ce sont les « *Règlements et Statuts concernant le commerce, art et fabrique des draps d'or, d'argent et de soyes et autres étoffes mélangées qui se font dans la ville de Lyon et faux-bourgs d'icelle et dans tout le païs de Lyonnois*, avec tous les arrêts, lettres patentes, ordonnances, etc..., rendus depuis 1667, jusques en 1718. A Lyon, chez André Laurens, seul imprimeur ordinaire de la ville, rue Raisin, à la Vérité, 1720.

Digitized by Google

Et pour compléter ce recueil, je m'empare de deux autres volumes, absolument identiques comme format et comme reliure : *Le règlement concernant la manufacture et fabrique des bas et autres ouvrages de soie, laine, fil et coton*, ouvrage ayant appartenu à M. Jean Toulieux, maître garde.

Enfin, le *règlement des maîtres tissutiers, passementiers et rubaniers*, appartenant à Joseph Ponchon, maître garde en 1749.

Vous citerai-je, Messieurs, six brochures glanées d'ici, delà, sur les quais, ou à la Croix-Rousse, à Vaise même et qui, réunies en deux volumes donnent toute l'histoire de Lyon en 1817, et des événements qui ont amené les fameux mémoires du colonel Fabvier, avec la réponse de M. le comte de Fargues, maire de Lyon, tous deux recueillis dans les boîtes à deux sous, avec les autres fascicules, et formant aujourd'hui un tout complet plein de documents du plus haut intérêt ?

Bref, pour arrêter cette nomenclature qui fera sourire notre ami Desvernay, habitué qu'il est à vivre au milieu de tant de richesses, de tant d'opulence, je vous dirai que j'ai pu, en fouillant ainsi, réunir en peu de temps, outre plus de 200 livres très intéressants et de bibelots, comme bronzes, médailles du siège, monnaies ou gravures lyonnaises, plus de cent cinquantes fascicules, groupés ensuite, suivant leur format, et me donnant quinze gros volumes numérotés, avec tables et répertoires que j'ai intitulés : *Lyonnaisiana Varia*.

C'est une collection qui peut s'augmenter à l'infini, qui est très électrique, qui englobe tout ce qui a trait à l'histoire de Lyon et que je trouve très intéressante pour moi, simple chroniqueur. Car si tout n'est pas précieux, tout a sa valeur.

Digitized by Google

Je ne vous fatiguerai pas plus longtemps, Messieurs, du récit de mes chasses au bouquin à travers le bric-à-brac..

Vous m'excuserez, en songeant que le fureteur est un peu comme le chasseur. Il est fier de ses prouesses et a une tendance bien naturelle à les exalter. Nous avons tous dans nous un Tartarin qui sommeille.

Je m'arrête donc ne voulant pas abuser plus longtemps de vos instants qu'une autre lecture eût employés avec beaucoup plus d'attraits et de fruits.

Je n'ai pas voulu démontrer ici l'importance des documents de l'histoire ; devant une assemblée comme la vôtre, c'eût été prouver la lumière.

J'ai seulement tenté de vous faire voir que les bric-à-brac ont toujours leur intérêt ; que l'on à tort de croire à ce dicton qui se propage aujourd'hui : « On ne peut plus rien trouver » et que l'on peut très-bien encore, avec un peu de recherches et de patience, se constituer à *peu de frais* une petite bibliothèque lyonnaise.

Oui, Messieurs, on peut encore trouver beaucoup et les grandes collections, les bibliothèques n'ont pas tout accaparé, quoique nous ayons à notre tête l'ennemi le plus acharné des fureteurs de bouquins, notre excellent ami Desvernay, notre dévoué et si érudit bibliothécaire.

Mais consolons-nous ; s'il trouve quelque chose c'est pour nous, puisque c'est pour la Bibliothèque.

Tandis que lorsque l'ouvrage tombe entre quelqu'une de ces mains rapaces et jalouses, qui empilent et cachent les volumes, comme le paysan enfouit son trésor dans la cave, ou pour en faire une spéculation et le doter aussitôt de prix inabordables, si le hasard, la bonne fortune, la providence, vous font découvrir un ouvrage que vous pouvez arracher à ces mercantis ou à ces avares, c'est œuvre pie.

Digitized by Google

J'ai réuni bien peu de choses, presque rien, il reste toujours une moisson considérable à faucher. Il ne faut pour cela que de la patience. Quand cette patience s'appuie, comme chez vous, Messieurs, sur une érudition consommée, elle doit faire des merveilles.

Pierre VIRÈS (Eug. BERLOT).

Digitized by Google

LA CHANSON DE LISE

(Reconstitution d'une vieille chanson de la plaine du Forez)

I

Son œil est un éclair qui brille
Comme un astre du firmament,
Et sa prunelle qui scintille
A tout l'éclat du diamant ;
Quand, sur moi, son regard de flamme
S'arrête, je suis confondu.
Le trouble, hélas ! naît de mon âme
Et d'amour je reste éperdu !

REFRAIN

Si vous saviez comme elle est belle
Ma petite Lise aux grands yeux,
Certes, vous brûleriez pour elle
De mille feux.

II

Je voudrais comme l'humble abeille,
Qui, sur la fleur, va se poser,
Pouvoir, sur sa lèvre vermeille,
Cueillir en passant un baiser ;
Lorsqu'elle parle, avec ivresse,
J'écoute résonner sa voix,
Dont les accents ont la tendresse
Du rossignol au fond des bois.

Digitized by Google

III

En la voyant, beauté timide,
Effeuillant les fleurs du chemin,
La plante, de rosée humide,
Frémit et tremble sous sa main;
Le papillon vient, de son aile,
Légèrement la caresser,
L'oiseau quitte son nid pour elle;
C'est à qui la verra passer!

IV

Je l'aime! et lorsque son sourire,
Ainsi qu'un beau jour de printemps,
Resplendit, alors je soupire,
Hélas! moi, je n'ai plus vingt ans.
Lorsque je vois couler ses larmes
Mon cœur ne saurait se calmer,
Car je partage ses alarmes;
C'est ainsi que l'on doit aimer!

Joseph Berger.

Digitized by Google

LE MOULIN DE GRAND'MÈRE

I

Dans le Forez, près de la Loire,
Je connais un joli moulin,
Un ruisseau chante son histoire
Sur un ton vif et cristallin.
C'est le beau moulin de Grand'Mère
Où l'on m'a bercé tout petit,
Et dont la roue est si légère
Que le tic-tac fait peu de bruit.

II

De tout le pays à la ronde,
Au moulin le grain fait retour
Et lorsque la récolte abonde
Les meules tournent nuit et jour.
Les garçons meuniers de Grand'Mère
S'y répètent en leur patois
Quelque chanson grave ou légère
Dans le tic-tac, à pleine voix.

Digitized by Google

III

De mon vieux moulin, la toiture
Est couverte de champignons,
Et souvent la blanche mouture
Poudre à frimas ses lourds pignons.
C'est un doux plaisir pour Grand'Mère
De voir s'y poser au réveil
Les pigeons de notre fermière
Dans le tic-tac, au clair soleil.

IV

Ah ! que ne puis-je de mon âge
Supprimer des cycles nombreux
Et redevenir au village
Bambin espiègle, agile, heureux.
Vers le gai moulin de Grand'Mère
J'irais borner mon horizon,
Car le chagrin n'est qu'éphémère
Dans le tic-tac de la maison.

Joseph BERGER.

Digitized by Google

PHÉNIX et FAUVETTE, par A. GÉLINE. — Paris, Téqui, in-12. — En vente à Lyon chez A. Cote et Em. Vitte, libraires. Prix : 3 fr.

Entre tant de romans livrés chaque jour au public, un bien petit nombre mérite d'appeler l'attention des lecteurs sérieux et délicats, mais dans ce nombre nous sommes heureux de signaler *Phénix* et *Fauvette*.

Bien que ce livre ait été édité à Paris, c'est une œuvre de décentralisation littéraire. Car l'auteur qui, par une réserve peut-être trop grande, ne nous livre que la moitié de son nom, est notre compatriote. A ce titre déjà il mérite un accueil sympathique, d'autant plus qu'il s'est placé, du premier coup, à un rang distingué parmi nos écrivains lyonnais.

Puis, le sujet qu'il traite est plein d'actualité, car il touche, par un côté, à cette question du féminisme, qui passionne aujourd'hui si grandement les esprits, et que Molière avait déjà ridiculisée avec une verve impitoyable, dans les *Femmes Savantes*.

Voici, d'ailleurs, en quelques mots, la donnée de ce livre qui a obtenu déjà un grand succès : Des deux filles d'un savant membre de de l'Institut, l'une sous l'influence paternelle, s'est livrée tout entière à l'étude des sciences, c'est *Phénix*, pendant que l'autre, *Fauvette*, s'est contentée de l'instruction plus modeste, qui suffisait naguère à nos femmes et à nos filles. Ainsi s'explique, en deux mots, le titre de l'ouvrage.

Or, du contraste de ces deux caractères nait un récit piquant, d'un intérêt soutenu, et plein d'un puissant enseignement. Que voit-on en effet ? Si *Fauvette*, dans sa simplicité native, toujours bonne et dévouée,

Digitized by Google

fait le bonheur de tous les siens, *Phénix*, au contraire, dont le cœur s'est refroidi dans ses profondes études, a perdu, dès le premier jour, ce charme affectueux, qui fait la joie du foyer.

Est-il besoin d'ajouter que ce livre se recommande aussi par le mérite de la forme et que l'élégance du style ajoute encore à l'intérêt du sujet ? Il nous suffira de rappeler, à cet égard; ce que disait récemment de *Phénix et Fauvette*, une revue critique, le *Polybiblion*, toujours assez sévère pour les romans nouveaux : « C'est un livre intéressant, « moralisateur, et chrétien, bien pensé et bien écrit ? » Quel plus bel éloge pourrait-on en faire, et de combien de livres pourrait-on en dire autant ?

Ant. V.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 1er février 1898.* — Présidence de M. Lafon. — M. E. Guimet présente un compte rendu des fouilles opérées récemment à Antinoé (Egypte). Les travaux exécutés dans cette ville, par M. Gayet, égyptologue, ont amené la découverte de deux temples, l'un fondé par Ramsès II et l'autre par l'empereur Adrien. De plus, des sondages ont fait reconnaître l'existence de quatre nécropoles, dont l'une remonte à l'époque égyptienne, où cette ville n'était qu'un petit village, et dont une autre appartient bien au temps de la domination romaine, comme en témoigne la coiffure d'une statue de femme, semblable à celle de l'impératrice Sabine. On y a retrouvé aussi de curieux fragments d'étoffes de soie, qui ont été donnés par l'orateur à la Chambre de commerce de Lyon, et dont il fait passer quelques spécimens sous les yeux des membres de l'Académie. Les autres découvertes ont eu pour objet un miroir à verre convexe et des statuettes en terre cuite. On s'est demandé si les étoffes retrouvées ont pu être tissées en Egypte. Mais, d'une part, il est certain que les Egyptiens savaient teindre la soie, d'où ils pouvaient bien savoir la tisser, et d'autre part, on sait aussi que l'empereur Antonin ordonna qu'on ne recevrait plus, dans l'empire, des soies teintes de la Chine, mais seulement des soies grèges. M. Guimet ajoute, en terminant, que le tombeau d'Osiris, qui existait à Abydos, a été trouvé vide. — M. Berlioux fait observer que ce fait n'a rien d'étonnant, puisque le corps d'Osiris fut coupé en morceaux. — M. Delore présente l'analyse de trois brochures offertes par lui à

Digitized by Google

l'Académie et qui renferment le résumé de ses recherches sur le placenta humain, pendant l'année 1897. — M. Charvériat présente, au nom de l'auteur, un travail récemment publié par M. Ferraz, sous ce titre : *Caro et ses principaux ouvrages*. Caro était né en 1826, et il entra à l'Ecole normale en 1845 ; puis après avoir remplacé M. Saisset, comme maître de conférence, il succéda à Garnier, comme professeur de philosophie à la Sorbonne. Ses principaux ouvrages, étudiés successivement par M. Ferraz, sont les suivants : 1° *L'Idée de Dieu*, dans lequel il réfute, à la fois, Rénan, Taine et Vacherot ; 2° *Le Matérialisme et la science*, dans lequel il réfute Littré, en démontrant que le matérialisme n'est pas scientifique et 3° *Problèmes de morale sociale*, dans lequel il étudie surtout le problème de la liberté.

Séance du 8 février 1898. — Présidence de M. Lafon. — Cette séance est consacrée à l'audition d'un rapport de M. Perrin, trésorier, sur la situation financière de l'Académie. — M. l'abbé Chevalier fait hommage : 1° *Du Bulletin d'histoire ecclésiastique et archéologique des diocèses de Valence, Gap et Viviers* (année 1897) ; 2° du tome 1er des œuvres de M. le chanoine Albanès, ayant pour titre : *Actes anciens et documents concernant le Bienheureux Urbain V, pape, sa famille, sa personne, son pontificat, ses miracles et son culte*, recueillis par feu M. le chanoine Albanès et publiés par le chanoine Ulysse Chevalier.

Séance du 15 février 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Caillemer présente un rapport, au nom de la Commission des finances, sur les prix à distribuer, en 1898, à savoir : 1° Prix Lebrun, consistant dans une médaille d'honneur, destinée aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises ou aux auteurs de découvertes intéressant l'industrie en général et celle de la soie en particulier ; 2° Prix Dupasquier, consistant dans une somme de 300 fr. à décerner, cette année, à un architecte n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans ; 3° Prix Lombard de Buffières, d'une valeur de 5.000 francs, destiné aux instituteurs et aux institutrices les plus méritants du département du Rhône et des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin (Isère) et 4° Prix Livet consistant dans une somme de 4.000 francs destinée à récompenser, sous le nom de *prix de vertu*, un acte de dévouement soutenu ou spontané, ou un grand service rendu à l'humanité. — M. Lacassagne fait une communication sur le concours que peut fournir l'entomologie aux médecins chargés d'une expertise

Digitized by Google

médico-légale. A la suite de la disparition d'un habitant du village de Thodure (Isère), au mois de mai 1896, on trouva, quelques semaines plus tard, un crâne, dans lequel on découvrit des peaux de larves, ayant subi l'effet de la mue. Ces débris étaient ceux d'un coléoptère, genre *sylpha*, qui n'opère qu'à l'air libre sur les cadavres. D'où il résultait que le corps, auquel ce crâne appartenait, n'avait pas été inhumé. En effet, au mois de mars 1897, le reste du squelette était retrouvé, dans le voisinage, à l'entrée d'un bois. Et, comme d'autre part, il a été observé que le sylpha met environ six semaines pour évoluer, pendant l'été, ce qui concordait parfaitement avec l'époque de la découverte du crâne, dont il s'agit, il résultait de cette concordance l'identité du personnage disparu.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 10 novembre 1897.* — Présidence de M. Félix Desvernay. — M. le Président exprime, au nom de la Société, les regrets qu'elle a éprouvés par suite de la mort de M. Mougin-Rusand, trésorier de la Compagnie, décédé à la Tour-de-Salvagny, le 11 août dernier. — M. Joseph Berger est ensuite élu trésorier de la Société. — M. Léon Charvet, inspecteur général de l'enseignement du dessin, et ancien président de la Société, est nommé membre honoraire. — M. l'abbé Bauron communique un chapitre de son Voyage en Judée, intitulé : *Promenade transjordanienne.*

Séance du 24 novembre 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — La Société vote plusieurs modifications au règlement. — M. Bleton lit une notice nécrologique sur M. Etienne Beauverie, membre de la Société, et ancien président, décédé le 13 juin précédent à Poncins (Loire). — M. l'abbé Martin donne lecture de *Notes bibliographiques* sur quelques ouvrages publiés récemment sur l'histoire de la région lyonnaise.

Séance du 15 décembre 1897. — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport présenté par M. l'abbé Martin, M. l'abbé Pourrat, professeur de philosophie au petit séminaire de Saint-Jean, est nommé membre titulaire. — Renouvellement du Bureau. — Sont élus : Président : M. Ernest Richard ; vice-président : M. Félix Desvernay ; — Secrétaire : M. Léon Mayet ; secrétaire-adjoint : M. Ant. Grand ; trésorier : M. J. Berger ; archiviste : M. A. Vachez. — Les membres

Digitized by Google

du comité de publication sont réélus. — M. Sallès donne lecture d'un fragment d'étude sur le mouvement musical à Lyon.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION. — *Séance du 13 janvier 1898.* — M. le Président lit son compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1897. Le trésorier a ensuite résumé l'état des finances. Ces deux rapports ont été approuvés. — Election du Bureau pour l'année 1898. Ont été nommés : *Président*, M. E. Guerrier ; *vice-président*, M. Blanc ; *secrétaire-général*, M. Bourdin ; *secrétaire-adjoint*, M. Rousset ; *trésorier*, M. Cognard ; *bibliothécaire*, M. Poncin ; *bibliothécaire-adjoint*, M. Vismara. — Le 27 janvier suivant, la plupart des membres de la Société se trouvèrent réunis, pour le banquet annuel, dans les salons du Grand-Café. Après les toasts, après les chansons pétulantes de jeunesse et d'entrain, les questions toujours intéressantes d'éducation vinrent naturellement se poser sur le tapis : on discuta longuement la création d'un *organe de publicité*, en vue de défendre les principes de la Société, en même temps que les intérêts des professeurs et établissements libres laïques. Mais, les circonstances ne se prêtant pas à un vote régulier, toute décision fut ajournée à la prochaine séance.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — *Séance du 3 février 1898.* — Conférence de M. Louis Bourdin, diplômé d'études supérieures de géographie : *L'Ardèche, études géographiques et économiques.*

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Séance du 17 février 1898.* — M. Lebrun, avocat, fait une conférence sur la *Décentralisation.*

Digitized by Google

Chronique de Février 1898

4 février. — Conférence de M. Gairal, professeur à la Faculté catholique de droit : *Jeanne d'Arc et le droit des gens.*

5 février. — Grand bal militaire au profit de l'œuvre des petites des soldats.

14 février. — Ouverture de la première session des assises du Rhône, sous la présidence de M. Rimaud, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Alliod et Cuaz, anssi conseillers à la Cour.

17 février. — Mort de M. François-Gaston-Marie Vainker, avocat général, décédé à l'âge de 49 ans.

18 février. — Conférence du R. P. Belon, professeur à la Faculté catholique des lettres : *Le bienheureux Pierre de Tarentaise Innocent V.*

23 février. — M. Genicoud (Alfred-Auguste) est nommé agent de change près la Bourse de Lyon, eu remplacement de M. Breghot du Lut, décédé.

24 février. — Ouverture de l'Exposition lyonnaise des Beaux-Arts.

Le Gérant : P. BERTHET.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

UN PRÉCURSEUR LYONNAIS

DU

SYSTÈME MÉTRIQUE

Un Lyonnais, M. Jules Michel, dans un exposé plein d'enseignement, publié par le *Correspondant*, le 25 décembre 1897, rappelle les origines du système métrique et demande si, la mode étant aux centenaires, il n'y aurait pas place pour un nouvel anniversaire : celui de l'institution de notre système de mesures et poids, que les États d'Europe ont successivement adopté.

C'est, en effet, le 22 juin 1799, qu'une Commission, composée de savants français et étrangers, présentait aux corps législatifs les étalons de platine du mètre et du kilogramme, bases du nouveau système, et demandait pour eux la consécration légale.

La réforme inaugurée se recommandait par ces trois caractères : uniformité des poids et mesures ; étalon de longueur, devant servir à déterminer les autres étalons,

Digitized by Google

emprunté à la nature et soustrait aux variations ou déviations; multiplication et division décimales des unités adoptées.

Sur la nécessité d'unifier les poids et mesures l'accord était fait depuis longtemps. Charlemagne, Philippe-le-Bel, François Ier avaient tenté d'établir cette unification; les cahiers des États-généraux de 1789, en la réclamant ne font que renouveler un vœu cent fois émis.

Mais la partie neuve du système inauguré en 1799, ce qui en a fait le succès dans le monde entier, ce sont les deux dernières conditions énoncées: l'unité de longueur, servant à déterminer toutes les autres, et, par dessus tout, l'adoption d'une numération décimale.

Toute réforme, petite ou grande, a des précurseurs. Dans la liste de ceux que cite M. Michel, il en est un qui a droit à une mention spéciale parce qu'il a posé les principes d'un système métrique et décimal, plus d'un siècle avant la Révolution. De plus, il est notre concitoyen.

*
* *

Ce précurseur est Gabriel Mouton, prêtre perpétuel en l'église Saint-Paul, connu par ses observations et ses calculs astronomiques. Dans un ouvrage imprimé à Lyon, en 1670, chez Mathieu Libéral, rue Mercière, à l'enseigne de la *Bonne Conduite,* Mouton établit nettement un système qui ne diffère du nôtre que par le type choisi comme unité de longueur.

Le traité, écrit en latin, est intitulé : *Nova mensurarum geometricarum idea,* nouveau type de mesures géométriques. L'auteur débute en constatant combien notre corps est chose changeante et caduque. C'est, cependant, à sa per-

Digitized by Google

sonne même que l'homme a emprunté le type primitif de ses mesures : pouce, palme, empan, coudée, aune, brasse, pied et pas.

Aussi, les mêmes termes indiquaient, d'un pays à l'autre, des mesures qui ne correspondaient pas exactement entre elles et qui différaient parfois d'une manière sensible. Il y a plus, chez le même peuple, il s'est produit des variations, entre deux époques.

Ce qui peut surprendre, c'est que les mesures avaient une tendance à se rallonger. Le pied romain a passé de $0^m,294$ à $0^m,298$. En France, du règne d'Henri II à Louis XIV, le pied a été porté de $0^m,3248$ à $0^m,3267$. Sur le rapport de l'Académie des sciences, nouvellement instituée, une ordonnance royale ramena le pied de roi ou pied de Paris à $0^m,3248$.

Cette mesure se rapprochait du pied gaulois qui mesurait environ $0^m,322$. Quant au pied de Lyon, sans rapport avec le pied romain ni avec le pied gaulois, il était de $0^m,3425$. On a remarqué que 3 pieds de Lyon valaient exactement 2 pieds de Piémont : $0^m,514$. Les relations commerciales avaient sans doute amené cette concordance.

*
* *

Mouton était donc parti de ce principe qu'il faut demander à la nature, et non plus au corps humain, un type de mesure, afin que cet étalon puisse devenir universel, que les dimensions n'en soient pas contestées et que, en cas de variations, il soit toujours possible de revenir à un point immuable.

L'idée était de celles dont on dit qu'à certains moments, elles sont dans l'air. Deux savants, l'un hollandais, l'autre

Digitized by Google

français, avaient récemment émis une proposition dans le même sens ; mais l'observation ne justifia point leurs vues.

En 1657, Huyghens avait inventé les pendules ou balanciers d'horloges, dont le rôle est de régulariser le mouvement.

Ses observations personnelles l'avaient conduit à constater que l'oscillation d'un pendule est d'autant plus accélérée que la tige est plus courte. Dès lors, il s'était dit qu'en donnant à cette tige une longueur telle que le pendule batte exactement soixante coups à la minute, on aurait une unité de longueur invariable et toujours facile à vérifier.

Cette idée fut développée, en 1669, devant l'Académie des sciences, par l'abbé Picard, fondateur de l'observatoire de Paris. Il avait déterminé la longueur du pendule battant la seconde à l'observatoire, à $0^m,993$, soit environ trois pieds.

Mais des expériences prouvèrent bientôt que les dimensions du balancier varient avec les latitudes et qu'elles sont sensiblement plus courtes sous l'équateur.

*
* *

Mouton avait sans doute soupçonné ces différences ; car, au lendemain de la proposition de Picard et bien avant que des expériences contradictoires aient été faites, il établissait son système sur une base empruntée au globe terrestre et supposée invariable : le degré de latitude.

C'était simple — comme l'œuf de Christophe Colomb. Point n'était besoin de se livrer à aucune mensuration nouvelle. Les degrés avaient une délimitation reçue, qui avait été faite par Ptolémée, au IIe siècle de notre ère.

Plus tard, en adoptant les calculs du géographe alexandrin, chaque peuple a voulu appliquer ses propres mesures

Digitized by Google

de distance à la mesure du degré, que les Grecs avaient formulée en stades.

C'est ainsi que, depuis le XVIIe siècle, nous divisons le degré en 25 lieues de 4.444 mètres, alors que l'ancienne lieue de pays est de 4.800 : soit la distance qu'un homme, portant bagage et marchant dans des conditions ordinaires, parcourt en une heure. De même, les marins anglais ont appelé mille le soixantième du degré : c'est un mille de 1.852 mètres, à côté du mille terrestre qui est de 1.609 seulement. Nos marins disent : un nœud.

Mouton, jugeant que la mesure du degré est universellement connue et admise, en prend la minute ou soixantième, et la divise en mille parties. Il obtient une unité de longueur correspondant à $1^m,852$, soit un peu moins que la toise alors en usage, qui était de $1^m,949$.

Il dénomma son unité *virga*, terme sous lequel on désigne la tige du balancier. Du reste, en bon mécanicien qu'il était, il construisit un pendule de $1^m,852$ et le soumit à une série d'expériences, afin de constater le nombre des oscillations en une demi-heure. La moyenne varie de 1.251 8/10 à 1.252 1/10, soit 41 vibrations 17/100 à la minute.

Il faut tenir compte que Mouton ne possédait ni instruments de précision, ni local à l'abri des trépidations extérieures et des influences atmosphériques.

*
* *

Des esprits méticuleux feront peut-être observer que le rapport entre la virga de Mouton et les dimensions du globe terrestre manque de précision mathématique. Mais pourra-t-on jamais obtenir en cette matière une certitude absolue?

Digitized by Google

Le mètre nous est donné comme représentant la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Or ce quart de méridien a été évalué sur dix de ces degrés de latitude, auxquels Mouton avait, lui premier, demandé son étalon de mesure.

De plus, les calculs ont porté sur un quart du méridien seulement et rien ne prouve que les trois autres quarts lui soient semblables. Tout indique, au contraire, que la terre n'est pas parfaitement sphérique et que les déformations du pôle sud peuvent être différentes de celles du pôle nord. Et puis, sur un même point, l'écorce du globe subit, d'une époque à l'autre, des mouvements de dilatation ou de retrait ; si l'on recommençait l'opération du siècle dernier, il y aurait grande chance pour que l'on constatât des différences.

Enfin, dans la mensuration du méridien de Paris, il y a eu des erreurs de calcul, aujourd'hui reconnues. Le dix-millionième en avait été fixé à 443 lignes 296, alors que la dimension réelle paraît être de 443 lignes 310. D'autre part, le mètre a été porté à 443 lignes 390 : si faible que soit la part faite à la convention, il y en a une.

Aussi, M. Michel propose-t-il de remplacer la définition du mètre, actuellement en usage dans les écoles, par celle-ci : « Le mètre est la longueur d'une barre de platine déposée dans une armoire du bâtiment des Archives nationales, à Paris. »

*
* *

A Mouton appartient donc la priorité de l'unité de mesure, empruntée aux dimensions du globe terrestre. Mais son principal mérite est d'avoir fait reposer son système sur le calcul décimal, avantage qui, depuis, a plus

Digitized by Google

contribué que tous les autres à l'adoption de notre système métrique dans le monde entier.

La numération décimale est aussi vieille que l'humanité, puisque les premiers hommes ont été conduits par la nature, à compter sur leurs dix doigts, de même qu'ils ont demandé à leurs mains leurs premières mesures. Mais le calcul décimal n'est devenu possible que le jour où le signe représentatif du nombre 10 s'est dédoublé en une unité d'ordre supérieur et un zéro. Or l'invention de ce zéro, qui nous paraît si simple et qui vient des Hindous, ne nous a été connue, par l'intermédiaire des Arabes, que vers le XIIe siècle.

Faire entrer le système décimal dans la réforme des mesures était une idée géniale. Il ne semble pas que personne l'ait émise avant l'astronome lyonnais. Mouton, en sentait bien la valeur, car, dans son exposé, chapitre II, il fait remarquer à la fois « la nouveauté » et « la commodité » de ses mesures : « Chacune, dit-il, soit avec les plus grandes dans lesquelles elle est contenue, soit avec les moindres qu'elle contient, conserve toujours le rapport décimal » (1).

Mais il importe de signaler, dans la nomenclature de Gabriel Mouton, une particularité qui paraît bizarre : il institue, pour ainsi dire, deux unités de longueur, l'une étant le dixième de l'autre.

---

(1) Novæ tamen sunt, non solum ratione methodi, quâ certissimè determinantur, absque periculo ullius deinceps alterationis : sed etiam, quia singulæ illarum, cum mensuris majoribus, sub quibus continentur, et minoribus, quas continent, denariam perpetuo servant rationem, quæ proportio inter geometricas præstantissima est, et magnam calculo geographico facilitatem, cum brevitate procul dubio est allatura.

Digitized by Google

La *virga* ou verge, égale à $1^m,852$, serait, dit-il, « la plus petite entre les plus grandes », et la *virgula* ou virgule, de $0^m,1852$, « la plus grande entre les plus petites ». Une fois le rapport décimal établi entre ces deux mesures, il l'exprime par les noms qu'il donne aux multiples de l'une et aux fractions de l'autre.

Dix verges forment la *decuria*, dix décuries la *centuria*, dix centuries le *milliare*, soit environ 1.852 mètres, mesure égale à la minute ou soixantième partie du degré et correspondant au mille marin. En sens contraire, la virgule se divise en *decima*, la dixième ou décime en *centesima*, la centième ou centime en *millesima*. La millième ou millime équivaudrait à un peu moins de un cinquième de notre millimètre : $0^m,000185$.

On retrouve là toute notre nomenclature, mais uniquement tirée du latin, à l'exclusion des termes grecs qui ont pris place dans le système métrique et que repoussent les étrangers, tout en adoptant le reste.

Au surplus, à ceux que sa nomenclature latine contrarierait Mouton en offre une autre, empruntée à des termes anciens : mille, stade, corde, verge, virgule, doigt, grain, point. Il évite, à dessein sans doute, d'employer les mots de pied, pouce ou ligne, afin qu'il ne puisse se produire de confusion entre les anciennes mesures et les nouvelles.

*
* *

Il semblerait que le XVIIIe siècle a ignoré l'ouvrage de Gabriel Mouton. Encore maintenant, lorsqu'on donne la liste de ses œuvres, il est rare qu'on fasse une mention spéciale de ce que l'auteur appelle : les nouvelles mesures géométriques.

Digitized by Google

Il est pourtant certain que l'Académie des sciences eut connaissance de ce travail. L'abbé Picard a été en rapport avec Mouton. Plus tard, Lalande cite l'astronome lyonnais comme auteur d'un système de mesure universelle. Du reste, l'ouvrage n'a pas été imprimé pour le seul usage d'une douzaine de mathématiciens lyonnais.

Aussi, la proposition faite par Cassini, en 1718, ressemble tellement à celle de Mouton qu'on se sent pris de quelque soupçon. Cassini emprunte, en effet, à la minute du degré de latitude son unité de longueur. A la vérité, au lieu d'en extraire la millième partie, comme son devancier, il en prend la six millième : soit un pied de $0^m,368$ à la place de la toise de $1^m,852$.

Si c'est une simple rencontre, elle prouve au moins que la base adoptée par Mouton, cinquante ans plus tôt, n'était pas mal choisie.

Le nom du savant et modeste perpétuel de Saint-Paul doit donc être ajouté à la liste de ces nombreux Lyonnais que la renommée a délaissés, tandis que les voies ouvertes par eux dans le domaine des idées conduisaient des ouvriers de la dernière heure à la célébrité.

Gabriel Mouton est mort en 1694, âgé de septante-six ans. Il avait institué pour héritiers ses confrères, les prêtres perpétuels de la collégiale Saint-Paul. On l'inhuma dans la chapelle des Trois-Maries, maintenant du Christ, la plus rapprochée du chœur, dans la nef de gauche.

Pernetti qui le dépeint, d'après le témoignage d'un contemporain, nous apprend que Mouton « était de petite taille, qu'il avait le front grand, le nez aquilin et la physionomie spirituelle ».

Au surplus, distrait comme un mathématicien. Il lui arrivait quelquefois de se croire à matines, alors qu'on

Digitized by Google

chantait tierce, et de s'interrompre en disant sa messe, pour demander où il en était à l'enfant de chœur qui la servait.

En un mot, ce fut un laborieux et un sage. Si le centenaire de l'institution du système métrique doit être célébré, souhaitons qu'il se trouve une voix pour rappeler le nom de Gabriel Mouton. Seul et dès l'année 1670, ce précurseur formulait un système qui soutient la comparaison avec celui que cent ans de travaux ultérieurs ont produit : étalon de longueur emprunté aux dimensions du globe terrestre, et application du calcul décimal aux rapports de toutes les mesures entre elles.

Auguste BLETON.

Digitized by Google

SOUVENIRS LYONNAIS

ET

DOMINICAINS

Peintures et tableaux (*)

15° — Chapelle des maîtres teinturiers de soie, concédée en 1640. « A l'autel il y a un tableau, qu'ils ont fait faire, qui représente l'Assomption de la Ste Vierge et plusieurs personnages (1). »

16° — « Dans la chapelle de St François que François Michel a fait construire au commencement du XVIIe siècle, il y a un tableau, qui représente un crucifix au pied duquel est St François à genoux en habit de capucin. Ce tableau, qu'il a fait faire, est à l'autel qu'il a aussy fait dresser.

« L'un et l'autre avaient été laissés en si mauvais état par les successeurs dud. François Michel, que depuis

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet 1897 et février 1898.

(1) Inventaire, etc.

Digitized by Google

l'année 1690 on avoit cessé de célébrer la messe aud. autel. Mais le Frère Louis Dugour, frère convers, par son industrie, en 1718, a rétabli l'autel en le faisant repeindre de même que les armes dud. Michel, et a fait nettoyer le tableau, où il a fait dorer la bordure.

« Il a encore fait blanchir la chapelle, agrandir la fenêtre, qu'il a fait garnir de croizons de fer pour soutenir les vitres, qu'il y a fait mettre, et faire un balustre en fer, qui ferme lad. chapelle de toute sa longueur, outre plusieurs tableaux, dont il a orné la même chapelle comme il a été dit en la première remarque faite en la colonne précédente (1). »

La remarque en question précise quels tableaux sont dus au zèle et à la piété du Fr. Louis Dugour. En voici la teneur :

« Le Fr. Louis Dugour, convers profès du couvent de Quingey, en Franche-Comté, ensuite affilié dans notre couvent de Lyon, a fait faire plusieurs tableaux dans notre église par son industrie l'année 1715 et suiv.

« Il y en a huit dans la chapelle de St François à la basse église, dont sept sont petits et le huitième est grand ; et ils ont tous une bordure dorée.

« Les sept petits sont suspendus contre le mur qui sépare la chapelle de la rue et le grand contre le mur, qui est vis-à-vis de l'autel. Un des petits représente St Dominique, un autre Ste Catherine de Sienne, les cinq autres divers mystères de la Passion de Notre Seigneur ; et le grand sa descente de la croix (2). »

---

(1) Inventaire, etc.
(2) Inventaire, IV, 170.

Digitized by Google

17° — Chapelle de Sainte-Marthe. Sur le plan de 1709-1719, cette chapelle, très petite, se trouve dans la grande église entre le portail et le passage à la basse église. Des explications que nous allons emprunter à Ramette il résulte qu'on transforma cette partie de l'église et que la chapelle fut désormais placée dans la basse église, côté nord, à l'endroit où deux portes donnaient autrefois sur la place Confort avant la construction du beau portail.

« La chapelle de Ste Marthe ou du Sépulcre, dit Ramette, est ornée de neuf tableaux : un, qui représente la naissance de Notre-Seigneur, est placé au-dessus de la porte d'entrée de lad. chapelle, du côté de la grande église ; un représentant sa Flagellation, est posé du côté de la basse église, en haut de l'ouverture qui éclaire la chapelle ; un, où est dépeint son Portement de croix, est appliqué en dedans de la même chapelle contre le mur du côté du levant : et ces trois tableaux sont grands.

« Il y en a trois plus petits, de chaque côté de l'autel, en tirant contre la vitre, qui sont posés les uns sur les autres de leur hauteur et font le nombre de six, qui représente divers traits de ce qui s'est passé pendant la mort de Notre Sauveur (1). »

18° — Basse église. « On croit que ce n'était qu'un vestibule bâti en 1244 et années suivantes pour passer dans la grande église, comme le font voir trois grands portails qui y communiquoient, dont celuy du milieu n'a été muré à moitié qu'en 1418, ou plutôt maçonné d'un pied d'épais-

(1) Inventaire, IV, 170. – Le 17 mars 1740, le sieur Chauvin l'aîné donne quittance au père sacristain de la somme de six francs qu'il a reçue pour avoir remis en état un tableau de la Flagellation du Sauveur, placé dans la basse église.

Digitized by Google

seur dans toute sa hauteur pour y placer une image de Notre-Dame de Consolation. Et en 1428 on y dressa un autel, sur lequel on mit un tableau peint sur le bois, qui représente la Ste Vierge, assise sur une espèce de trône, ayant un sceptre à la main droite et tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, et on y fit une chapelle dédiée à Notre-Dame de Confort, dont les Florentins firent refaire la voûte qui porte leurs armes (1). »

« Ce tableau a été ôté de place l'an 1725 ou environ, et, en considération de ce que les maîtres cartiers, qui ont leur confrérie dans lad. chapelle, ont fait faire un nouvel autel et un balustre en fer, qui entoure cette chapelle, ce qui a été exécuté la même année, nous leur avons remis un autre tableau, valant plus de deux cents livres, que nos anciens Pères avoient fait faire à l'instigation desd. cartiers, qui avoient promis d'en payer le prix : ce qu'ils ne firent point. Et ce tableau ayant été mis par entrepost au-dessus de l'arcade de lad. basse église, vis-à-vis de l'entrée, après avoir été peint en 1648, a été cédé, comme il est dit cy-dessus, ausd. confrères sans en rien exiger et ils l'ont mis au lieu et place de l'ancien. Il représente la Ste Vierge auprès de l'Enfant Jésus couché dans la crèche et l'adoration des Trois Mages avec plusieurs personnages et un religieux de notre Ordre dans un coin du tableau (2). »

19° Grande église. Sous le priorat du R. P. Claude Cochet, en 1626, les largesses d'Alexandre Arlandini permirent d'achever l'exécution du maître-autelet le grand chœur.

A cette occasion l'église entière fut décorée de peintures,

(1) Légende du plan, 1709-1719.
(2) Inventaire, etc.

Digitized by Google

comme il ressort des quittances suivantes inscrites à l'Inventaire.

« En octobre, 1626, payé 400 liv. pour faire peindre notre église, donné 200 liv. pour fin de paiement. — Mars 1627, 10 liv. aux peintres, qui ont blanchi l'église pour les dédommager de la perte qu'ils pourroient avoir faite. Septembre 1627, payé 11 liv. 1 s. pour plusieurs couleurs pinceaux, coquilles, écuelles, terrines, huile et côle pour le peintre, qui a fait quelques peintures à l'église et au cloître. — Octobre 1627, payé 2 liv. 12 s. pour plusieurs couleurs pour le cloître et 6 liv. 4 s. au peintre en déduction de ce qui lui étoit dû. — Décembre 1627, payé 2 liv. 13 s. pour des couleurs et de l'huile de noix pour peindre la chaire ancienne de l'église, 16 s. d'un quarteron d'or et 20 liv. 18 s. au peintre pour reste de 4 mois qu'il a travaillé aux sus-peintures à 9 liv. par mois (1). »

Ainsi la chaire ne fut point oubliée. Plus tard, en 1675, le R. P. Claude Combet fit faire à ses dépens une nouvelle « chaire à prêcher. » Dans lad. dépense, ajoute Ramette sont compris plusieurs tableaux en ovale, qui sont autour de lad. chaire et le long du degré par lequel on y monte, qui représentent la vie de St Vincent Ferrier. Et en dehors de la porte est peint le portrait du P. Claude Combet, donnant à boire aux malades dans la tasse, que led. Saint a laissée à notre couvent (2). »

---

(1) Inventaire, III, 34-35. — Le R. P. Claude Cochet exerça la charge de prieur une première fois de 1618 à 1627, et plus tard de 1640 à 1643, et mourut le 5 décembre 1652. Il était profès, depuis le 13 mai 1605 et docteur de Paris. — Inventaire, IV, 253.

(2) Inventiare, III. 38. — Le P. Claude Combet reçut l'habit, sur ses instances, à l'âge de 12 ans, le 17 juin 1626, mais ne fit ses vœux

Digitized by Google

20°. — Sacristie. On ignore quels tableaux ornaient l'ancienne sacristie, mais au XVIIIe siècle, lors de la reconstruction du couvent les religieux demandèrent deux tableaux au célèbre peintre « Amédée Van Loo, natif de Prusse, peintre du Roy de Prusse ». « L'un représentait St Dominique et l'autre St Thomas d'Aquin. » Ils furent placés à la nouvelle sacristie dans des cadres « en bois de chêne beau et bien choisi » qui montaient « depuis la corniche (de la boiserie) jusqu'à la voûte, l'un au-dessus du chappier, et l'autre au-dessus de la porte du côté du cloître (1). »

« La dépense faite à ce sujet est rapportée cy-après (2) :

« N° DCXXVII. — Quittance de main privée passée à Paris, le 23 mars 1763, par le s^r Van Loo, ne la somme de 1.000 liv., qu'il a reçue du Père Guérin, procureur syndic de la communauté des Pères Dominicains de Lyon, par les mains du Père Domergue, religieux du même Ordre, pour prix convenu et entier payement de deux tableaux qu'il a peint pour lad. communauté et qu'il a remis aud. P. Domergue, qui s'est chargé de les faire parvenir à leur destination. Il a encore reçu par la même voye la somme de 200 liv. que lad. communauté luy a accordée de gratification comme preuve de la satisfaction de son ouvrage. Signé Amédée Van Loo.

---

que le 24 fév. 1631. Il devint un prédicateur éminent et s'employa presque exclusivement à ce ministère. Le 25 août 1643, il prononça dans l'église de Bourg, l'oraison funèbre de Louis XIII et, durant un séjour à Vannes, près du tombeau de St Vincent Ferrier, il donna l'Oraison funèbre d'Anne d'Autriche (1666). Il reçut le titre de prédicateur général le 30 avril 1671, et, après quelques années encore de prédication il mourut en février 1689. — Inventaire, IV, 260.

(1) Inventaire, IV, 166.

(2) Inventaire, IV, 214, verso : 1e sac Raymundus. Lettre I, construction du nouveau couvent.

Digitized by Google

« Nota qu'outre la somme de 1.200 liv. cy dessus énoncée, on a de plus payé 24 liv. pour caisse, embalage et autres frais faits par rapport ausd. tableaux, comme il se voit aux livres des comptes de la communauté de l'année 1763.

« On a encore payé 19 liv. 2 s. 3 d. pour le port de Paris à Lyon, droit de douane et posage en leurs places des susd. tableaux, ce qui est rapporté au livre des comptes de la sacristie de lad. année.

« Le total de la dépense pour les susd. tableaux monte à la somme de 1.243 liv. 2 s. 3 d. »

21°. — Salle du chapitre. « Il est marqué au livre des comptes de l'année 1679, fol. 47, rect., qu'en lad. année avons payé au s^r Morne, peintre, la somme de 18 liv., tant pour avoir travaillé à faire un tableau dans l'ancien chapitre du couvent, qui représentoient un religieux de l'Ordre mort, autour duquel étoit un autre religieux en surplis avec l'étole, qui luy jettoit de l'eau bénite et quelques autres religieux en leurs habits ordinaires, qui pleuroient et s'essuyoient les yeux avec leurs mouchoirs, que pour avoir fourni quelques couleurs pour led. tableau, et avoir huilé et doré un filet du quadre, le reste d'iceluy étant peint en noir. Plus que nous avons payé 9 liv. au menuisier, qui a fait led. quadre.

« Le prix de ce qu'a coûté tout ce qu'on a acheté pour peindre led. tableau et les bancs qui étoient autour du chapitre avec leurs dossiers, qui faisoient une petite boiserie, n'est pas spécifié, excepté quelques sols; et on voit qu'on a employé trois livres d'or faux, de la litarge d'or, du verd de gris, du noird de fumée et de l'huile de noix pour la peinture du quadre et de la côle de Gand, de l'azur, du blanc de Troyes et du plomb de mer rouge pour celle des bancs :

Digitized by Google

ce qui peut monter à 3 liv. (Voy. le 4e t., fol. 170. col. 3.) (1).

« Nota qu'à la remarque, écrite au 3e tome, fol. 35, qui finit au quart de la 1re colonne, on a oublié d'y joindre les articles cy-après spécifiés, qui concernent le tableau et la peinture de l'ancien chapitre, dont la dépense se trouve énoncée au liv. des comptes de l'année 1679 fol. 35 vers. et 36. rect.

« Sçavoir, que le 4e juin on a payé :

« 3 l. 18 s. 6 d., pour 7 aunes et demie de toile forte de 3 quarts de largeur ;

« Un sol pour du filet de cordier pour coudre les 2 largeurs de la toile ;

« 5 sols au tailleur pour la couture ;

« 3 sols pour des broquettes pour attacher la toile au quadre ;

« 3 l. au sr Morne, peintre, pour acheter des couleurs ;

« 3 l. pour de l'outremer et lacque fine pour la peinture du tableau ;

« 8 sols pour de l'huile de noix pour broyer les couleurs pour led. tableau ;

« 32 l. au sr Paulin pour avoir grisé le plancher dud. chapitre, blanchi à la colle les bancs, la porte et les fenêtres des 2 côtés ;

« 1 l. 10 s. pour 4 onces de cendres bleues, une livre de couleur rouge et 4 pinceaux pour peindre lesd. bancs ;

« Et environ 3 l. au charpentier.

« Tous les susd. articles montent à 47 l. 5 s. 6 d., et ceux rapportés au 3e tome, fol. 35, montent à 30 l. ; ce qui fait la somme totale de 77 l. 5 s. 6 d. dépensée pour le

(1) Inventaire III, 35.

Digitized by Google

tableau du chapitre et le blanchissage et grisage ou autres couleurs faites au plancher, bancs, portes en fenêtres etc. (1). »

22° — Réfectoires. Dans les couvents des Frères-Prêcheurs il existe d'ordinaire deux réfectoires : le premier ou réfectoire de la communauté est destiné aux religieux qui ont la santé suffisante pour observer la règle de l'abstinence perpétuelle ; le second ou « réfectoire servant d'hospice pour manger gras », comme s'exprime Ramette, à l'usage des religieux malades.

A Lyon, l'un et l'autre avaient été décorés de peintures et de tableaux, dont l'*Inventaire des Jacobins* garde le souvenir.

Il a été question déjà (2) du grand et beau tableau de Frère Jean André, représentant le Repas chez le Pharisien, et exécuté pour le réfectoire du couvent reconstruit. Auparavant dans l'ancien réfectoire, on voyait « un tableau du miracle des Anges, à Rome, servant à table », qui fut vendu 24 livres pour le réfectoire du couvent des Jacobins, à Vienne, en Dauphiné (3).

Quant au « réfectoire servant d'hospice pour manger gras, qui prenoit jour du côté d'une grande cour, où étoient plantés de gros meuriers sauvages et des grands tillots, faisant un bosquet très agréable », il était orné par « une figure de St Dominique, qui étoit au pied d'un palmier, ayant les yeux et les bras élevés en haut, et du tronc de cet arbre sortoient plusieurs branches ou tiges sur chacune desquelles se trouvoit une fleur faite en couronne, et sur ces fleurs étoient placés les portraits à demie hauteur des plus

(1) Inventaire, IV, 170.
(2) Voir *Revue du Lyonnais*, art. précédent, juillet 1897.
(3) Inventaire, III, 34.

Digitized by Google

illustres religieux de notre maison de Lyon, comme Innocent V, Hugues de St Cher, Guillaume Perault, Humbert le Dauphin, Humbert de Romans et autres personnages distingués, dont les tiges sur lesquelles ils se reposoient étoient plus ou moins étendues selon qu'ils avaient éte élevés en dignité. Il y avoit encore autour du palmier le dessin ou représentation en perspective de l'ancien couvent, de ses jardins et cours de l'église (1). »

23° — Cloître antérieur. « Un cloître, écrit le Père Lacordaire (2), est une cour entourée d'un portique. Au milieu de la cour, selon les traditions anciennes devait être un puits, symbole de cette eau vive de l'Ecriture, qui *rejaillit dans la vie éternelle.* Sous les dalles du portique on creusait des tombeaux, le long des murs on gravait des inscriptions funéraires; dans l'arc formé par la naissance des voûtes, on peignait les actes des saints de l'Ordre ou du monastère. Ce lieu était sacré; les religieux mêmes ne s'y promenaient qu'en silence, ayant à l'esprit la pensée de la mort et la mémoire des ancêtres. La sacristie, le réfectoire, de grandes salles communes régnaient autour de cette galerie sérieuse, qui communiquait aussi à l'église par deux portes, l'une introduisant dans le chœur, l'autre dans les nefs. Un escalier menait aux étages supérieurs construits au dessus du portique et sur le même plan. »

Conformément à ces traditions dominicaines, les religieux de Lyon traitèrent avec un peintre de talent pour la décoration de leur cloître. Ainsi, le 9 août 1615, le P. Jean Portier recevait quittance pour 558 livres tournois dus en vertu d'un marché verbal à Jacques Morry, maître peintre

(1) Inventaire, III, 34.
(2) *Vie de Saint Dominique,* Ch. VIII.

Digitized by Google

de Lyon, pour avoir peint le cloître du couvent, contenant vingt-six histoires, avec la généalogie de saint Dominique.

Le lendemain, 10 août 1615, le maître peintre, Guillaume Rottier, donnait, de même, quittance au P. Jean Portier, de 90 livres tournois, pour avoir « peint et cartellé le plancher et pilliers avec leur frize du cloître du couvent ». Enfin, le 7 juillet 1633, le nommé Voubichon, dit Mansillon, reçoit du P. Portier la somme de 75 livres en paiement de la peinture qu'il a faite dans leur église, « dont il se contente (1). »

« Nota, continue l'archiviste du couvent, que cette somme a été payée pour avoir peint la généalogie de S. Dominique (ce qui est apparemment quelque chose qu'on a ajouté à ce qui avait été fait précédemment par Jacques Morty). »

« Nota, dit-il encore, que les susd. peintures, qui représentent l'histoire de la vie de S. Dominique, ont été détruites en 1715 en démolissant une partie de l'ancien couvent pour en construire un neuf. Et, comme il ne paroit pas par nos livres de comptes que nous ayons déboursé de l'argent pour faire faire lesd. peintures, on doit croire qu'ont été faites aux frais du Père Jean Portier au nom duquel, comme payant, ont été passées les susd. quittances. »

24° — Entrée du couvent. « Cette galerie, est-il dit dans la *Légende du plan* (1709-1719), fut construite en 1622. Elle est couverte d'un lambris; les arcs du côté de bize, soutenus par des banques à hauteur d'appui, sont vitrés, et, à chaque extrémité, il y a une porte pour aller dans la cour voisine, et la porte du couvent faite en même temps sur la rue, fut détruite en 1683... En 1683, on fit un portail au-dessus duquel est la statue de saint Dominique placée

(1) Inventaire, III, 34 et suiv.

Digitized by Google

dans une niche. On fit aussi peindre la gallerie aux murs de laquelle on mit les 6 grands tableaux qui représentent la vie de St Thomas d'Aquin. » « Ils avoient environ chacun environ 7 pieds de hauteur, compris le quadre, et étoient placés de distance en distance entre des pilastres faits en peinture le long du mur du côté de vent et contre le mur du fond du côté de matin de lad. gallerie (1). »

En juillet 1623, d'après l'*Inventaire*, on paya la somme de 30 livres au sieur Jury, pour les deux premiers de ces tableaux et 8 sols pour le port, plus 3 sols pour des petits clous pour les attacher; plus 8 livres au nommé Marion pour un cadre et deux châssis qu'il a faits pour lesdits tableaux; en septembre 1623, 4 livres à Marion, menuisier, et en 1625, 93 livres pour fin de paiement au sieur Jury.

25° — A toutes ces richesses, il faut ajouter la collection de tableaux commencée par le R. P. Étienne Guillimin « pour une sorte de musée joint à la salle de la bibliothèque ». « Cet homme d'étude, écrit Ramette, s'étoit attaché depuis plusieurs années à faire des recherches de ce qu'il pourroit trouver de curieux. Il avoit déjà fait un amas de médailles où sont gravées les images de quantité de personnages célèbres de l'antiquité, et de quinze tableaux sur différents sujets travaillés par d'habiles peintres d'Italie; et il les destinoit à être placés dans le cabinet joignant à la nouvelle bibliothèque. Il avoit aussy recueilli diverses estampes en taille douce pour orner quelques appartements du couvent, qui profita de tout après son décès. »

Fr. Michel CORMIER,
des Frères Prêcheurs.

---

(1) Inventaire, III, 34.

Digitized by Google

UNE VISITE

A l'Exposition des Beaux-Arts

DU PAVILLON DE BELLECOUR

Cette causerie étant spécialement consacrée à la revue des œuvres lyonnaises, nous aurons le regret de ne pouvoir citer ici des noms connus, titrés par la consécration de talents incontestés, nous bornant à admirer en silence les bonnes créations, venues de loin, et dont quelques-unes brillent comme des étoiles parmi les œuvres de tous genres et de tous ordres qui vont appeler notre attention.

En entrant, nous sommes attirés par la section, que, pour la première fois, à Lyon, l'Exposition annuelle des beaux-arts a réservée à la sculpture. Jusqu'à ce jour, les œuvres relevant de cet art, disséminées dans les salons de peinture, semblaient destinées à l'ornementation et paraissaient appartenir à l'ensemble plus qu'à leurs exposants.

Pour les expositions futures, les sculpteurs seront heureux du nouvel arrangement qui, cette année, les prend à

Digitized by Google

l'improviste; aussi, n'ayant préparé rien de spécial pour fêter son inauguration, on trouve d'ici, de là, dans cette galerie, des coins et recoins, ayant de faux airs d'entrepôts provisoires.

Une chose qui n'a pas l'air d'être entreposée : c'est l'*Autel de la déesse Hathor :* que M. DE GRAVILLON nous permette de biffer son épigraphe et de lui rappeler qu'il publia jadis deux volumes, où, sous les titres : *A propos de bottes* et *la Malice des choses*, il fit défiler devant ses lecteurs charmés tout ce que le cœur, l'esprit et le bon sens réunis peuvent prêter d'interprétations ingénieuses aux mille détails de la vie; et, nous en appelons à son propre jugement, duquel des titres sus-nommés pourrait bien relever son monument champêtre ? Ce ne peut être de la malice des choses, car, ce titre-là, tout entier, est accaparé par la jolie impertinence que M. de Gravillon a si habilement exprimée en haut relief dans le médaillon intitulé *la Première Soif*. Dire que c'est de à propos de bottes serait superflu, attendu que le premier sujet de son groupe est constitué de façon à ne pouvoir se tenir debout sur ses quatre pieds, et que l'autre peut se passer de chaussure. Toujours sous le charme de la même lecture, nous nous permettons d'insinuer que la raison qui enfanta ce phénomène doit être la même qui fit qu'Alcibiade coupa la queue de son chien; si telle fut la pensée de son auteur, il doit être bien satisfait, car jamais œuvre d'art n'a provoqué plus d'étonnement et d'observations exprimées sur tous les tons et dans les sens les plus divers. Le regard moqueur et le fin sourire que M. de Gravillon lui-même imprima sur la sympathique figure de Pierre Sallé, dont le buste est placé tout près de là, semble nous dire que nous n'avons pas tort.

Le *Buste de M. Pierre Sallé*, hardiment traité, a l'air d'inter-

Digitized by Google

peller celui de *M. de Cocquerel* dans lequel M. DUSSART a su pétrifier l'originalité elle-même. M. de Cocquerel semble faire l'inventaire du mobilier portatif sur lequel *M. Saint-Cyr Girier* est solidement installé. La boîte à peindre, de laquelle émergent des pinceaux, la palette brisée, tordue très naturellement sous sa lourde charge, sont le piédestal sur lequel M. DEVAUX a spirituellement édifié le buste de l'artiste peintre.

Le buste de M. Saint-Cyr Girier voudrait bien demander à celui de *Pierre Dupont* le secret de son air rêveur.

Ceux qui ont vu Pierre Dupont à l'œuvre, savent qu'il ne connaissait pas les règles de l'harmonie, qu'il était obligé d'avoir recours à des interprètes pour noter les airs qu'il adaptait si heureusement à ses vers; et, plus d'une fois, il a dû froncer ainsi les sourcils, avant d'en arriver à la concession d'un dièze ou d'un bémol. C'est aux prises avec cette lutte entre l'air et la chanson que l'a surpris son ami MATHELIN. Cette figure, pétrie avec l'émotion du souvenir, révèle de la part de l'artiste une rare observation physiologique; tous les détails concourent à l'expression d'attention soutenue qui caractérise la belle tête du poète. Cette œuvre fait bien augurer du buste de Clémence de Bourges dont M. Mathelin est en train d'ébaucher le marbre, et qui est attendu au palais Saint-Pierre, pour la salle des Lyonnais illustres.

De M. AUBERT, un seul envoi, le *Buste en marbre de M. Poizat*. Dans cette pièce largement et consciencieusement exécutée, on retrouve toute les qualités, et peut-être aussi une tendance à certaines exagérations, qui caractérisent sa belle statue de Meissonier au musée de Lyon. Encore une figure connue et bien reconnue dans le *Portrait du professeur Holtzem*, par M. BOURGEOT, médaillon en marbre, d'une

Digitized by Google

bonne et simple exécution. Du même auteur, un médaillon en haut-relief représentant une jeune femme dans une attitude accumulant des difficultés que M. Bourgeot a su habilement contourner.

De M. JUVENETON, on remarque un *Saint François d'Assises*, modelé à grande arête, et d'une expression mystique singulièrement exagérée.

Aux deux extrémités du salon, on admire deux sujets décoratifs, d'un côté : *les Voix du printemps*, de M. SÉGUIN, qui est une allégorie qui porte bien son titre : une mignonne fillette, debout, la tête levée pour voir et entendre ce qui passe dans l'air, son attitude mi-partie alerte, mi-partie abandonnée, personnifie bien la jeunesse et le printemps. A l'autre extrémité, on entoure la lionne de M. DEVAUX qui, depuis ce matin, est la lionne du salon : M. Devaux est l'heureux lauréat de la grande médaille et la sympathie de la foule vient ratifier la décision du jury.

Nous terminons notre visite au salon de sculpture, en saluant le petit *buste en bronze* où M. TEXTOR décerne à M. le docteur Gailleton, le titre de dieu Esculape et, sous cette impression, il est tout naturel, en revenant à l'exposition de peinture, d'aller à l'œuvre de M. ARMBRUSTER, qui représente *M. Gailleton, maire de Lyon*, rêvant philosophiquement au moyen de mettre tout le monde d'accord, et de maintenir le bon ordre au sein des réunions de nos édiles.

Tout près, voici le *Portrait du peintre Montlevault*, dont on connaît la fin tragique, et sur le front duquel le pinceau hardi et sincère de M. JACQUES MARTIN a su imprimer la trace de toutes les luttes. Dans le regard, un éclair vacillant semble retenir encore une illusion, dernier effort qui disparaît dans la lassitude du sourire, malgré l'attitude qui veut rester debout quand même.

Digitized by Google

En quittant cette attristante image, on est heureux de respirer à l'aise dans *les Carrières de Villebois*, de Mlle CORNILLAC, mais cette toile qui attire par sa dimension, ne retient pas longtemps; du premier plan à l'horizon, le paysage est saturé d'une lumière uniforme, l'attitude de quelques-uns de ses personnages ne décèle pas assez l'effort, et les deux jeunes femmes qui sourient, au second plan, sont deux déesses, qui descendent du bois sacré des Muses de Puvis de Chavannes, cette œuvre ne fixe pas, parce qu'elle-même flotte entre le symbole et la réalité. On est repris par la même impression devant le tableau de M. HIRSCH : *Embuscade de faunes*. — Les tons sont harmonieusement encadrés dans un dessin correct, les effets d'ombre et de lumière sont savamment disposés dans une admirable perspective, mais, dans ce sauve qui peut général, qui voudrait faire croire à la peur, tout ce petit monde de faunes et de nymphes, a l'air de jouer aux quatre coins.

Une belle étude d'ensemble et d'expressions prise sur le vif, c'est la *Séance d'après nature* de ROBIN. Un artiste de passage ébauche le portrait d'une jeune paysanne. Une jolie Madeline, en jupe et guimpe blanche, coquette et très à l'aise sous les regards curieux des huit acteurs de cette scène, qui attire par son arrangement d'une savante simplicité et qui captive par le charme de sa sincérité.

On retrouve ces qualites dans *l'Histoire du grand-père*, de Mlle BOVIER-LAPIERRE : l'attitude de la fillette qui écoute, décèle l'attention, et même plus encore, le grand-père enveloppe la chère créature d'un regard, où il y a tout à la fois de l'attendrissement et comme de la surprise devant la révélation de cette petite âme. L'histoire du grand-père nous a si sincèrement ému, que nous avons oublié de noter sur place les points sur lesquels on pourrait relever quelques erreurs de détail.

Digitized by Google

De M. Rougier : *Un intérieur d'atelier*. Deux modèles en tenue d'académie se chauffent en causant; dans le fond, un artiste esquisse à grands traits l'idée de sa composition.

Avec moins de mise en scène et plus de détails, dans un cadre de même dimension, M. Brunetton a traité le même sujet; harmonie de dessin, de couleur et d'arrangement, tout concourt à faire deux bijoux de ces deux petites toiles.

Dans *Bethléem*, M. David Girin se soucie aussi peu du dessin que de l'histoire. Ce tableau et son pendant : *la Fête*, semblent composés des brindilles de toutes les fleurs du printemps, triturées dans des nuages d'aurore. C'est lumineux, chatoyant, mais qui donc reconnaîtrait l'enfant de la crèche dans ce petit prince près d'essayer ses premiers pas ?

M. Henri Bouvet a dû faire la gageure d'exposer un carnet d'échantillons de tous les grands teints à l'épreuve de l'eau dans *le Soir ;* ses baigneuses donnent l'illusion de trois statuettes de bronze prenant leurs ébats dans un lac d'eau de cuivre, dont le ruissellement, sur des formes qu'irisent des rayons de lune, donne toute la gamme des métaux brunis, tandis que, dans *la Houle*, il semble avoir précipité toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

M. Bauer nous attire avec la décoration moyen âge du *Sonneur de trompe*, mais il nous retient plus longtemps auprès de *l'Artiste précoce*, une fillette qui mélange des tons sur la grande palette de son papa, pour restaurer le visage de sa poupée.

M. Pierre Sallé nous invite devant le *Dîner dans une ferme des Dombes*. Cette petite toile captive par la grande unité qui relie la composition à l'exécution; à l'instar de l'école flamande, M. Pierre Sallé possède le don de faire miroiter les couleurs sombres et de faire de l'harmonie avec du dissemblable; nous retrouvons ces qualités dans un portrait

Digitized by Google

de femme si vrai, si sincère que l'on peut en scruter les moindres details, fouiller le secret du regard et du sourire et, si on ne le découvre pas, on reste du moins sous le charme du mystère.

Avec le *Bol de lait*, M. Abel Faivre nous offre toutes les richesses de sa palette savamment étalées ; mais les deux petites personnettes de son groupe manquent de nature dans l'expression, l'une d'elle devait à l'autre au moins un regard d'intérêt.

Voici enfin *Caquetage* de M. Bonnardel. Ce groupe est un chef-d'œuvre d'observation physiologique. Ces deux bonnes femmes, commodément installées en face l'une de l'autre et tenant chacune une tasse à la main, causent, le regard accroché au regard ; elles ont l'air d'être si curieuses si expertes, si franchement bavardes, qu'il n'eût pas été prudent de les faire assister au défilé des scènes d'intérieur : c'est pourquoi les voilà bonnes dernières du genre.

De M. de Cocquerel, voici *des Cerises*, des cerises bien belles, plus belles que nature, et nous admirons davantage les deux poissons : *un Brochet* et *un Barbeau*, négligemment entreposés sur le bois d'un bas buffet de cuisine, auprès d'un chaudron portant la marque de fabrique de son auteur.

Dans le *Nettoyage sérieux* de M. Brunard, de nombreuses pièces de vaisselle, chaudrons, poêlons, cuivreries et poteries sont très simplement disposées dans le désordre bien ordonné, que nécessite la mise en train de son titre, mais l'exécution n'a pas répondu à la hardiesse de l'arrangement.

M. Jung, au contraire, étale un peu trop exprès les ustensiles de cuisine qu'il présente dans *Nature morte*, mais parmi lesquels on admire l'empaillage d'une bonbonne autour de laquelle cet artiste a tracé en toutes lettres qu'il est bien le maître

Digitized by Google

de sa pensée et de son exécution ; et, tel on le retrouve dans *fleurs de printemps,* panneau décoratif remarquable par ses effets de lumière, mais auquel on pourrait reprocher quelques faiblesses de dessin dans certains détails un peu flous.

Nous trouvons M. PERRACHON *Chez la marchande de fleurs*. Là, dans un harmonieux pêle-mêle, l'artiste a réuni les reines du mois de mai : roses roses et roses thé, verdure et fleurs assorties. On est tenté de respirer le parfum de ces mille bouquets de violettes, dont l'avalanche ruisselle jusqu'à tomber hors du cadre.

De M. MÉDARD, voici des branches de roses admirables de dessin et de coloris; ces branches sont légèrement posées sur des mousses et des fleurs des champs; à côté de cette œuvre charmante M. Médard présente dans un cadre plus grand des *Camélias* et des *Azalées* d'un somptueux arrangement.

Dans le tableau de M. EULER, *la Saison des violettes*, ce n'est plus une avalanche, c'est une cataracte de petits bouquets s'échappant d'une potiche en vieux bronze; là, elles font merveilleusement ressortir les ors des oranges qui éclairent le fond du tableau.

Mme GIRARD-CONDAMIN présente quelques *Roses variées* disposées dans un arrosoir de jardin ; l'arrangement est d'une simplicité charmante et l'exécution bien soutenue.

Aux *Pivoines* et *Iris* de Mme BRET-CHARBONNIER, nous préférons ses *Pavots* dans la série des aquarelles.

Le panneau de Mme Barbeau-Koch entre dans la grande décoration; ses pivoines sont largement et nerveusement brossées et, au dessus, des roses de toutes les teintes sont savamment disposées sans prétention, sans mièvrerie; c'est une bonne toile qui fait honneur à la vaillance de la jeune artiste autant qu'à son talent.

Digitized by Google

Voici Mlle MARGUERITE BRUN avec une abondante cueillette de roses variées. Le trop plein de la corbeille retombe très naturellement sur des bouquets de flox; de frais coloris, hardiment ombrés, sont finement enserrés par un dessin ferme et précis, les détails sont minutieusement observés dans toutes leurs valeurs de clarté et de perspective; sans aucun trompe l'œil; c'est une œuvre sincère, qui charme par l'unité de sa composition et dont on peut faire l'analyse sans désillusion.

Bien originale est l'exposition de M. ANTOINE GUY.

Une épée, un pistolet et un casque, s'enlèvent sur un fond de même hauteur de ton que les sujets; la garde de l'épée est finement ciselée et le casque orné de bas-reliefs qui semblent être exécutés au repoussé; c'est un tableau de collectionneur.

De M. LÉON COUTURIER : *En avant* et *Mauvais temps*; dans ces œuvres, largement inspirées et puissamment rendues, rien n'a été abandonné au hasard, tout est bien tel qu'a dû le vouloir l'artiste; bien méditée est la pose de statues de ces marins et de ces soldats; bien réfléchie, la lourde lumière d'un soleil, voilé et non caché par les nuages, qui jette çà et là des lueurs vacillantes à travers les armes du bataillon à la charge de *En avant;* bien voulu aussi, l'horizon borné par la même vague qui enveloppe le navire dans *Mauvais temps* et à travers laquelle on pressent des vagues à l'infini.

Là, nous saluons un de nos artistes les plus aimés, notre vieux maître *Appian*, qui, malgré l'âge et les épreuves n'a pas oublié que sa place est marquée partout où il y a œuvre d'art à soutenir et des jeunes à encourager. Ses deux petites toiles *Bords du Groin à Cervérieux* et *la Ferme de la mère Rateau* portent l'empreinte de l'inspiration, restée jeune, unie à l'expérience d'une longue existence de travail.

Digitized by Google

Le *Coucher du soleil à Crémieux* de M. SAINT-CYR GIRIER fait une splendide opposition au *Soir d'été à Morestel* de M. BALOUZET.

Le *Coucher du soleil* c'est l'exubérance de la vie et de la lumière dans un coin de paysage enchanteur; le *Soir d'été* est le charme mélancolique du rêve, bien représenté par l'astre de la nuit, dont les rayons vont s'accrocher à son propre reflet, dans le mirage d'un étang. Nous retrouvons la même opposition, l'un faisant valoir l'autre, et, réciproquement, dans deux tableaux de MM. Seignol et Bidault.

Dans la *Bergère* de M. BIDAULT, un troupeau de moutons rentre au bercail après une belle journée; mais le vent apporte de gros nuages. La gardienne et les bêtes, qui sentent venir l'orage, s'en vont, bien rejoints, mais sans hâte, sachant par instinct qu'ils auront le temps d'arriver.

Dans *Chien de temps*, de M. SEIGNOL, le modeste attelage d'une laitière résiste bravement à la raffale de neige qui tourbillonne; le chien, un beau chien de berger, est en arrêt, le nez au vent et les poils hérissés; l'âne se raidit et baisse la tête, tandis que la laitière s'abrite sous un grand parapluie. C'est la force tranquille, acquise par la lutte de tous les jours contre tous les temps, qui émane de ces deux excellentes œuvres à l'inspiration simple et large.

MM. Lambert et Lacour réjouissent nos yeux avec des vues bien lyonnaises. M. LAMBERT nous montre *Un ponton sur la Saône;* au premier plan, l'embarcadère, une *mouche* en partance, et plus loin, estampé dans la brume, le pont du Palais de Justice. M. CHARLES LACOUR nous arrête à *l'Entrée du pont Lafayette*, il fait nuit et ce carrefour familier est illuminé à giorno par les gros yeux des tramways à vapeur, les lanternes des petites voitures et les magasins rayonnant l'électricité.

Digitized by Google

De M. CARRAND, nous admirons une jolie petite toile où nous avons vainement cherché la raison de son titre *l'Ile-Barbe.*

On se repose devant le *Paysage* de M. THOMAS, dont l'inspiration évoque le calme de l'*Angelus* de Millet; il est bien regrettable que les personnages du premier plan soient mal venus et manquent d'intérêt.

L'étang de la mère Michu de M. TASSIER; le *Lever du soleil* de M. ROMAN; le *Retour des champs,* de M. TERRAIRE, sont trois œuvres qui classent leurs auteurs parmi les poètes de la palette. M. Tassier écarte les nuages pour avoir un petit rayon de soleil au bout de son étang; M. Roman auréole, de brumes matinales et de rosées, sa jeune lavandière, et M. Terraire glorifie le repos attendu et mérité après une rude journée, par les bêtes et les gens de son pittoresque attelage. Au nombre des paysagistes dont le talent s'est révélé, cette année, sous une forme toute nouvelle, nous devons citer M. CHARVOLIN. Après avoir débuté par la reproduction de quelques sites de nos montagnes du Lyonnais, cet artiste vient de se montrer habile peintre de marine, et l'on ne saurait rendre avec plus de vérité et de charme l'azur étincelant de la mer qui baigne nos côtes provençales, et les paysages si chaudement colorés qui en encadrent les bords, qu'il ne l'a fait dans ses deux remarquables tableaux : *Baie de Cassis* et *Portissol, baie de Sanary.* Nous retrouvons les mêmes qualités de dessin, de perspective et de couleur dans les *Pins de Saint-Honorat* de M. ARLIN, qui a reproduit, avec une finesse de touche exquise, l'un des points les plus ravissants des îles de Lérins.

Dans la *Cheize de Randanne* et la *Saison dorée* de M. BEAUVERIE; dans le *Chalet de Zermatt* de M. LORTET, nous retrouvons nos paysagistes tant de fois admirés; là, l'air

Digitized by Google

remplit l'espace et fait frissonner les feuilles; l'eau suit son cours et entraîne les images qu'elle reflète et le ciel, qu'il soit pur ou couvert, envoie sur chaque chose sa juste part de lumière et d'ombre.

Quand on a passé des journées entières dans une exposition, à voir et revoir chaque pièce avant de choisir celles qui conviendront au cadre d'une revue; quand on s'est longuement attardé devant un paysage ou une scène d'intérieur, on y revient poussé quelquefois par l'inconscient désir de les modifier en imagination. Quand vingt fois on a contemplé un portrait, on arrive à surprendre les points de contact, qui le relient intimement à son modèle ou la subtile démarcation qui l'en sépare; il est inutile d'ajouter que ces impressions n'émanent que des portraits méritant ce titre et ne touchent en rien au convenu, à l'arrangé de nombreuses images cataloguées sous ce nom.

A côté du portrait qui doit représenter la synthèse d'un être, nous plaçons les études de figure qui doivent personnifier un symbole, rappeler une légende ou marquer un passage d'histoire, et, comme point de repère à nos observations, nous prendrons l'unité qui caractérise les œuvres des grands maîtres du genre et dont le secret réside dans la corrélation entre l'attitude, l'expression et le trait physiologique.

Et maintenant, revoyons une fois encore tous ces visages devenus familiers.

Le beau *Portrait de M. S.* par M. Tollet que l'on admire à la première visite, qu'on revoit avec plaisir à la seconde, finit par donner l'impression d'une rencontre habituelle avec quelqu'un qui vous rappelle chaque fois la même idée, exprimée, en mêmes termes. Cette expression, qui inquiète jusqu'à vouloir l'éviter, ne vient-elle pas de l'opposition, très évidente, qu'il y a entre la netteté, la fermeté qui

Digitized by Google

caractérisent les traits supérieurs du visage et la douceur lassée du sourire, l'indécision du regard qui se fixe en laissant la pensée flotter ailleurs? M. Tollet a trop fidèlement reproduit l'attitude inconsciemment lassée de son modèle, fatigué d'une longue pose.

Tout autre est le sentiment qui se dégage du portrait de *Mme R. de P.* par M. BONNARDEL : cette femme au regard fixe, à la tenue tranquillement nerveuse, est un caractère bien défini; M. Bonnardel aurait pu intituler son œuvre *la Force de la résistance.*

Le *Maître d'armes* de M. BONNAUD incarne bien l'instinct batailleur et l'adresse physique; il semble attendre, sous les armes et de pied ferme le défi que jette à tous les vents le superbe *Arquebusier* de Roybet.

Portrait ou étude, il y a *Sous ma lucarne*, de M. CHAIX, une liberté d'allure qu'on retrouve avec plaisir dans le *portrait du docteur C.*

M. Guimet, dans l'attittude d'un collectionneur examinant une pièce rare, est une œuvre hardie où M. LUIGINI fait promesse d'originalité, et, dans le même esprit, le *Portrait du général L...* de M. TRÉVOUX est très imposant dans sa noble simplicité.

L'Ecolière de M. A. BONNET est si naturellement posée là que le cadre du tableau semble entourer la réflexion d'un miroir.

M. PIOT nous offre la gracieuse image d'une jeune femme en toilette de bal : une belle académie, à peine dissimulée dans un enveloppement d'étoffes soyeuses aux reflets chatoyants.

Cela nous amène à Mme CHARDERON et à sa fillette qui retient une brassée de roses dans sa robe relevée ; très heureuses les touches d'ombre et de lumière se jouant dans

Digitized by Google

les plis et replis du volant déchiqueté, très heureuse aussi la mignonne souriante qui s'appelle : *Dans les roses.*

Mlle Sophie Olivier va donner un pendant à ce bijou avec le portrait d'une petite fille qui fait la moue avec un adorable sentiment de résignation, et dont les yeux surtout sont particulièrement expressifs.

De M. Sarrazin : voici *la Musique.* Un beau modèle de dessin, une bonne démonstration de l'harmonie des couleurs; une demoiselle qui fait de la musique, dédiée par le maître aux demoiselles qui font de la peinture, mais, vainement on chercherait dans cette coquette à la mode, l'expression qui doit personnifier le grand art.

Dans *Le Christ au tombeau* de M. de Belair on admire une belle et profonde étude d'anatomie, mais l'admiration ne va pas jusqu'à l'émotion que devrait inspirer le sujet. La belle tête du Christ est éclairée par l'auréole qui l'entoure et non illuminée par le rayonnement qui devrait émaner d'elle; sa lumière donne l'illusion de la vie à ce visage inanimé sans y mettre le sceau de l'immortalité.

On revient souvent devant la *Madeleine* de M. Miciol, espérant trouver enfin, dans cette image, aussi complexe que celle d'un sphinx, quelque signe rattachant ce sujet à l'histoire : on la laisse, en emportant l'inquiétude et le doute, et pourtant substituez un titre quelconque au nom de Madeleine, supprimez l'emblème sinistre qui semble déplacé dans ce cadre et vous aurez une rêveuse troublante, un joli tableau de genre.

Nous abandonnons *l'Aurore* de M. Poncet et nous venons admirer dans sa *Déposition de la croix* une intensité de vie rarement atteinte. Dans le fond du tableau, la ville de Jérusalem s'estompe en grisaille jusqu'à l'horizon crépusculaire; à distance, Marie-Madeleine et deux femmes à peine

Digitized by Google

esquissées, puis, au premier plan, devant sa mère agenouillée, le corps du Christ mort, étendu sur un linceul. Quelle révélation que ces yeux vivants encore, dans cette tête morte ! la résignation au sacrifice accepté, la souffrance dominée par la force divine de l'être éternel, la haute sérénité de l'œuvre accomplie sont incarnés dans ce regard, qui va se réunir au regard de la mère désespérée, et la mère réconfortée se relève pour aller jusqu'au bout.

Là, en terminant cette courte revue, il serait bon, peut-être, d'évoquer le passé pour le relier à l'avenir par le souvenir et l'espérance, car chaque artiste, même parmi les plus personnels, relève un peu de ses primitives admirations et des œuvres qui ont plané, quelquefois à son insu, sur ses premières créations. Sans remonter plus loin, pour rester dans notre siècle, les grandes ombres de Meissonier, Chenavard, Hippolyte Flandrin, Bonnefond, Saint-Jean et bien d'autres, ne sont-elles pas les étoiles qui ont indiqué à nos jeunes mages de l'art la route, où doit passer le Messie toujours espéré par l'artiste et qui a nom L'INCARNATION DE SA PENSÉE DANS UNE ŒUVRE ? L'incarnation de sa pensée dans une œuvre, combien l'ont réalisée, combien ont pleuré d'exaspération devant l'impossible ? A ceux-là, et avec ceux-là, nous dirons : « Sachons mesurer nos forces avant de fixer un but à nos efforts, puis, que le découragement ne voile jamais d'un nuage l'étoile du berger. » Le domaine de l'art n'a ni bornes ni frontières et dans cette patrie éternelle on peut aller bien loin, on peut monter bien haut avec l'espoir de découvrir quelque terre inexplorée, quelque île inconnue : L'IDÉAL A CONQUÉRIR.

Mme FRANÇOIS-DAMÉ.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Louis BRIGUEIL

ANCIEN PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL DE LYON (1)

Les rangs de l'ancienne magistrature s'éclaircissent. La mort y frappe des coups redoublés. Mais rarement elle leur a jusqu'ici infligé une perte aussi douloureuse qu'en leur enlevant le président Brigueil.

Il était né loin de nous, au sein du grand commerce limousin, dans une famille qui s'honorait d'avoir donné

(1) Né à Limoges le 9 mars 1831. Avocat. Substitut du procureur impérial à Brive le 27 mai 1857 ; *id.* à Tulle le 5 novembre 1859 ; juge suppléant à Limoges le 1er décembre 1860 ; substitut à Limoges le 9 janvier 1861 ; substitut du procureur général à Poitiers le 23 novembre 1865 ; procureur impérial à Boulogne le 16 avril 1870 ; avocat général à Caen le 21 mai 1871 ; *id.* à Lyon le 19 juin 1873 ; procureur de la République à Lyon le 31 décembre 1874 ; président du Tribunal civil de Lyon le 29 février 1876 ; mis d'office à la retraite en vertu de la loi du 30 août 1883. — Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur. — Décédé à Limoges le 26 novembre 1897.

Digitized by Google

en 1775 un maire à la ville de Limoges. Admis de bonne heure dans la magistrature de sa province, à une époque où l'on ne connaissait guère de fonction plus respectée, il y gravit lentement, selon l'ancien usage, les premiers degrés et y aurait sans doute borné son ambition, si ses brillantes aptitudes affinées par des épreuves privées, dont il sortit victorieux, ne l'avaient signalé à l'attention du Garde des sceaux et fait appeler, presque malgré lui, au dehors. Quelques mois avant le 4 septembre 1870, il était nommé procureur impérial à Boulogne-sur-Mer. La Révolution du 4 septembre l'y trouva et eut le bon goût de l'y maintenir.

Elle en fut bientôt récompensée, car la présence d'esprit et le sang-froid du chef du parquet lui évitèrent une tache de sang. L'ex-vice empereur, comme on l'appelait alors, M. Rouher, venait de débarquer à l'improviste : reconnu et brutalement assailli par une foule avinée, il allait être écharpé, lorsque M. Brigueil accourut, l'arracha aux mains qui se le disputaient, le fit conduire en lieu sûr, et plaça le captif sous la protection des autorités municipales. Dès que celles-ci furent parvenues, non sans peine, à calmer l'exaspération populaire, M. Rouher fut rendu à la liberté.

La Cour de Lyon ne connaissait son nouveau membre que par ce trait d'énergie lorsqu'il lui arriva en 1873, comme avocat général. Elle fut promptement séduite. Son abord franc et ouvert, sa distinction, sa douceur affable, qui n'affaiblissait ni la fermeté, ni la droiture de son caractère, attirèrent toutes les sympathies : les amitiés qui lui vinrent à la première heure sont restées celles de la dernière : elles ont fait côte à côte avec lui la traversée de la vie. Soit qu'il conclût à l'audience dans les affaires les plus compliquées, soit qu'il évoquât les ombres de Cinq-Mars et de Thou

Digitized by Google

dans une lugubre page de l'histoire judiciaire (1), il restait toujours maître de lui, de sa parole, de ses jugements. Il y apportait en même temps une finesse d'aperçus, une délicatesse de sentiments, une recherche exquise des voies secrètes de la conscience, telles que ne les enseigne pas exclusivement le Code, et telles pourtant qu'on les attend du juge. C'est qu'il ne s'était pas contenté de lire dans les livres, il avait aussi lu dans son âme. De là le charme familier et paisible de son élocution qui captivait plus que de grands effets oratoires. Elle avait le don de clarifier les choses les plus troubles; elle leur donnait une attrayante limpidité.

Cette pensée toujours nette, ce souci de la vérité et de la justice, cet esprit de grand jour qui fuyait les brumeux sophismes et s'en allait droit aux horizons purs, M. Brigueil les mit au service de l'action publique, lorsque lui fut confiée la direction du parquet du Tribunal civil de Lyon, qui précéda pour lui la présidence de ce grand siège. La seule crainte que ce lourd fardeau eût pu inspirer à ses amis, c'est qu'il écrasât sa santé débile; cette crainte, il la ressentait lui-même; mais son énergie la dompta. Si elle le grandit à la hauteur de ses nouveaux devoirs, sa perspicacité, quelle qu'elle fût, était impuissante à lui en révéler le suprême péril.

Depuis plus de sept années, malgré la fatigue d'un labeur sans trêve qui en épuisa d'aussi vaillants, le chef de la seconde compagnie judiciaire de la seconde ville de France suffisait à sa tâche, que dis-je? il la dominait de toute la taille d'un grand magistrat, avec la confiance des justiciables, l'admiration du Barreau, l'estime et le respect universels, quand il fut expulsé brusquement du prétoire, en

(1) Discours de rentrée à la Cour de Lyon, 1874.

Digitized by Google

vertu de la loi du 30 août 1883. Quel était donc son crime? En 1880, lors de l'application des décrets du 29 mars aux congrégations, M. Brigueil avait osé être indépendant: il avait obéi à sa conscience et, presque le premier entre tous ses collègues, s'était déclaré compétent pour connaître de la plainte des victimes de ces décrets. Ici, on nous permettra de laisser la parole à un simple témoin :

« A d'autres époques, lit-on dans le *Moniteur universel* du 18 octobre 1883, un Garde des sceaux se fût honoré en confiant la première présidence d'une Cour à M. Brigueil dont tous les prédécesseurs avaient été promus à ces hautes fonctions. Il en était digne par son habileté de jurisconsulte, par la finesse et la sagacité de son esprit, autant que par la droiture de son caractère. Sa réserve et sa modération étaient telles qu'on ignorait ses opinions politiques, et les radicaux eux-mêmes le tenaient pour le plus galant des hommes. Quand l'avocat des Jésuites vint, le 6 juillet 1880, le prier de renvoyer le référé au tribunal : « Je vous comprends, dit-il, mais convient-il que le Président du tribunal de Lyon récuse la responsabilité ou s'abaisse à la partager avec ses collègues ? Non, non, montons à l'audience. » Et il rendit une ordonnance repoussant le déclinatoire du préfet. Ce fut son arrêt à lui-même ; depuis ce jour, il fut condamné. »

Bah! dira-t-on peut-être, n'était-il pas aisé de le prévoir et qu'importait d'ailleurs une affirmation d'avance réputée stérile ? Dans une lutte à armes aussi inégales, se flattait-il de vaincre la force? Sinon, pourquoi résister? Eh bien! si sceptique qu'il soit, le monde s'est pourtant incliné devant ce juge qui, seul sur son siège, se livrait sciemment en otage pour obéir à sa conscience, pour honorer la justice, pour servir le droit et la liberté.

Digitized by Google

Sa carrière brisée, l'ancien magistrat revint à ses amis d'enfance, à son pays natal, à sa chère province qui lui avait donné une compagne digne de lui. Il s'y ensevelit dans une silencieuse retraite dont ses compatriotes, qui connaissaient sa valeur, eurent peine à le tirer un instant pour tenter les chances, malheureusement trop faibles, d'une candidature au Sénat, en 1888. Sa parole toujours claire, franche, saisissante, ne parvint pas à dessiller les yeux prévenus des électeurs. Sans éprouver le moindre regret d'un échec honorable, mais quelque peu pressenti par lui, il se voua désormais aux bonnes œuvres, à la gestion des intérêts paroissiaux et scolaires de Limoges, à l'administration municipale d'un village voisin qu'il aimait entre tous; il se fit l'obligeant conseiller des petits, des pauvres, des faibles qu'attirait autour de lui la renommée de son savoir et de sa charité. Chrétienne par le baptême et l'éducation, mais épurée, ennoblie, presque sanctifiée par l'adversité, son âme s'éleva dans sa dernière maladie jusqu'aux splendides clartés de la foi. Elle y puisa la résignation et le courage que ne donne pas toujours la seule sagesse humaine, alors même qu'elle est soutenue, dans l'intimité du foyer conjugal, par les exemples les plus persuasifs et les plus touchants. C'est ainsi qu'il attendit paisiblement la mort, bien préparé à l'accueillir lorsqu'elle viendrait le surprendre. L'une de ses dernières pensées fut à quelques-uns de ses collègues : la nôtre, pieuse et attendrie comme celle de ses anciens collaborateurs, ne lui manquera jamais.

Henri Beaune.

Digitized by Google

Le Bottier de Saint-Georges

Parodie en 1 acte et en vers

TIRÉE DU

LUTHIER DE CRÉMONE

De M. FRANÇOIS COPPÉE

De l'Académie Française

PERSONNAGES

GNAFRON, *maître cordonnier.*
GUIGNOL, *son apprenti.*
PIETRO, *son apprenti.*
AMANDA, *fille de Gnafron.*

La scène se passe à Lyon, dans le quartier Saint-Georges vers le milieu du siècle.

Une échoppe de cordonnerie. — Au fond une vitrine garnie de souliers avec une porte au milieu, s'ouvrant dans une des ruelles du quartier. — Au mur, des instruments et des formes de cordonnier. — Deux portes latérales.

A mon ami Paul MARIETON.

SCÈNE I

GNAFRON, AMANDA.

GNAFRON

Non, ma fille, j'ai fait mon grand serment d'ivrogne,
Tonnerre! c'est sacré. Aussi vrai qu'on me nomme
Marius, Jean, Gnafron, maître et patron bottier,
Rue Saint Georges à Lyon, fabricant de souliers
Que je vends au marché, place de la Platière,
Tu seras épousée et de cette manière.

Digitized by Google

AMANDA

Mais mon papa.....

GNAFRON

Je dis superlativement.
Notre vieux marguiller décédé récemment
Pour s'être ingurgité deux bouteilles d'alcool,
Voulant que le renom des bottes et des grolles
Cousues dans notre vieille et fameuse cité
Sempiternellement soit toujours mérité,
A fait léguer sa montre en or, à l'homme habile
Qui ferait le plus beau des grollons de la ville.
Le concours est ouvert et se juge aujourd'hui.
Et moi, patron bottier, en m'inspirant de lui,
A tous les grollassons assemblés en famille,
J'ai juré de donner la boutique et ma fille
Au gone qui, le plus malin dans le méquié,
Aurait la montre en or du défunt marguillier.
C'est tout bouclé, conclu ; pour lors donc, point d'affaire.

AMANDA

Mais il y en a un, papa, que je préfère.

GNAFRON

Piétro? faut l'oublier. Le voilà prévenu.

AMANDA

Mais enfin si c'était, cet artiste inconnu,
Un drôle pas du tout digne de toi, en somme?

GNAFRON

Un cordonnier malin est toujours brave gone.

AMANDA

Un flâneur, qui n'aurait de l'avenir nul soin!

GNAFRON

Si on palpe plus cher, on peut trimer bien moins.

Digitized by Google

AMANDA

Un brutal qui battrait sa femme ! Il s'en trouve.

GNAFRON

Ah ! s'il a des ennuis au logis, je l'approuve.

AMANDA

Un buveur par le vin le dimanche abruti !

GNAFRON

Mille canons ! comment suis-je donc le lundi ?
Faut pas blaguer ainsi le petit bleu d'octobre.
Un brave cordonnier ne doit pas être sobre.
C'est là un vieux dicton. Et puis, ça fait pas mal.

AMANDA

Mais enfin, si c'était un tel original
Qu'il refusât ma main !

GNAFRON

Ah ! sapristi, ma fille,
Ce gone-là serait une fière sampille.
Nenni. Un bon parti comme toi, Amanda,
C'est pas au coin des rues tous les jours qu'on en a.
Deux cents écus d'argent ne sont pas bagatelle,
Ce sont tes pécuniaux, avec la clientèle
Des gommeux, des bourgeois, des riches, des canuts.
Et puis, je l'ai juré... Pour lors n'en parlons plus.
J'ai la lourde, je dois m'empifrer de remèdes.
Il me faut subito un successeur qui m'aide.
Le vainqueur aura donc ma fille et ma maison.

AMANDA

Mon cher papa, pourtant...

GNAFRON

Tais-toi. Plus de raisons.

Digitized by Google

AMANDA

Si le vainqueur, je ris lorsque je fais ce rêve,
Mais enfin, si c'était votre nouvel élève,
Guignol!

GNAFRON

Eh bien! Chignol?...

AMANDA

S'il obtenait le prix.

GNAFRON

Vrai de vrai, j'en serai ma foi peu ahuri.
Et si du marguillier il m'apportait l'étrenne.
La noce se ferait la semaine prochaine.

AMANDA

J'épouserai Guignol!

GNAFRON

Pourquoi pas!

AMANDA

Un bancal!

GNAFRON

Ça n'empêcherait pas ton lien conjugal.
Il le serait deux fois, c'est pas ça qui me trouble,
(Il m'apparaît toujours ainsi quand j'y vois trouble)
Il deviendrait ton homme.

AMANDA

Oh! Jésus!

GNAFRON

Et d'ailleurs
Pour sûr, Chignol est bien un gone des meilleurs.
Facile, honnête et bon. Il est tantinet triste,
Un peu bamban! mais quoi! c'est un très grand artiste,
Et un vrai cordonnier, jusque dans l'âme, va.

Digitized by Google

Un beau jour que Chignol devant moi travailla,
— Je suis, tu le sais bien, un patron fort sévère, —
Je le guignai de l'œil en soupesant mon verre
Plein du Brindas clairet de mon vieux mastroquet,
Il découpa si bien le cuir sous son tranchet,
Dans la pointure il mit tant de grâce et de charme,
Que j'ai senti filer, ici, deux grosses larmes.
Je les voulais, corbleu, renfoncer, mais en vain,
Et j'ai pour une fois mis de l'eau dans mon vin.

AMANDA

J'estime comme toi Guignol, mon petit père,
Je le plains, et j'ai fait de mon mieux, je l'espère
Pour lui faire oublier à force de bonté,
Son chagrin, sa misère et son infirmité,
Qu'avec tant de douceur le pauvre être supporte,
Depuis le jour d'hiver, où devant notre porte,
En mendiant son pain le pauvret s'arrêta.
Mais pourrais-je l'aimer ?

GNAFRON

Patati, patata.
Si tu n'as là dessus rien autre de plus grave,
Zut... faut en rester là. Je m'en vas à la cave
Remplir pour ce grand jour de nombreux pots poudreux.

AMANDA

Si j'allais... l'escalier est glissant, dangereux,
Le colidor obscur... puis je serai plus prompte.

GNAFRON

Bah ! je n'y vois peu clair que lorsque je remonte.
J'aime mieux y aller. Vois-tu le grand plaisir,
Avant de boire un pot, c'est d'aller le choisir.

(Il sort à gauche.)

Digitized by Google

SCÈNE II

AMANDA, PIETRO

Seule un instant, Amanda pousse un soupir, puis Piètro entre à gauche portant une paire d'escarpins dans un sac de lustrine noire, qu'il pose à gauche sur la bande.

PIETRO

Bonjour, belle Amanda

AMANDA

Pietro !

PIETRO

Quelle nouvelle ?
Le père garde-t-il toujours dans sa cervelle
Sa résolution de ne vous marier
Qu'à celui qui sera le meilleur ouvrier ?

AMANDA

Hélas ! plus que jamais !

PIETRO

Quelle folie extrême !
Mais lui avez-vous dit à quel point je vous aime,
Et que si je n'ai pas votre main j'en mourrai ?
Qu'a-t-il donc répondu ?

AMANDA

Que je vous oublierai !

PIETRO

Le cruel !

AMANDA

Avez-vous fini votre chef-d'œuvre ?

Digitized by Google

PIETRO

Fussé-je musardier autant qu'une couleuvre
J'eusse été toujours prêt : car, hélas ! c'est en lui
Qu'est mon dernier espoir : et l'on doit aujourd'hui
Par la voie des experts, dans la maison commune,
Décider de ma bonne ou mauvaise fortune.

AMANDA

Au moins en êtes-vous satisfait ?

PIETRO

C'est selon,
Je sais bien mon métier et j'ai fait un grollon
Dans les règles de l'art, d'une juste mesure,
Elégant dans sa forme, exact dans sa pointure,
J'ai mis là tout mon temps et des soins infinis :
J'ai bien choisi mon cuir, mon fil et mon vernis ;
Et c'est un escarpin, je crois, digne d'un maître.

AMANDA, *avec joie*

Mais alors vous aurez le prix, Piétro.

PIETRO

Peut-être

AMANDA

Mais vous aurez le prix, voyons ! Pourquoi douter ?
Quel concurrent fameux pouvez-vous redouter ?
Et pourquoi faut-il donc toujours que je sermonne ?
De Gnafron, la boutique entre toute est la bonne,
Et c'est chez lui, Piétro, que vous avez appris.
Et puis, d'abord, je veux que vous ayez le prix.

PIETRO

Aucun rival sorti de l'échoppe d'un autre
Ne me fait peur.

Digitized by Google

AMANDA

Alors ?

PIETRO

Mais j'en ai dans le nôtre.

AMANDA

Quoi ! dans notre atelier ?

PIETRO

Eh bien ! oui, le bancal,
Et maudit soit le jour où vint cet animal !

AMANDA

Oh ! Guignol concourrait ?

PIETRO

La petite vipère
Devant moi l'annonçait hier à votre père.

AMANDA

Mon père qui disait tantôt, en plaisantant,
Que s'il gagnait le prix, je devrai bien pourtant
Accepter ce Guignol pour mari !

PIETRO

Que disais-je ?

AMANDA

Ah ! que sainte Blandine en ce cas nous protège !

PIETRO

Il vous croit libre, il peut espérer...

AMANDA

Ce soupçon
Ne me viendra jamais sur ce pauvre garçon,
Il veut la montre en or et le titre de Maître,
Qu'il ait de l'ambition, nous devons le permettre ;
Mais il se connaît trop pour prétendre à ma main.

Digitized by Google

PIETRO

'l sort vainqueur de l'examen.
- tant souffert de ma vie ;
't affreux.

AMANDA

Lequel

ETRO

L'envie !

DA

possible, vous !

t suis jaloux.
onnaître.
fenêtre
devant le ciel d'été.
le jardin, parmi la fraîche obscurité
Une étoile brillait : sa lueur argentée
Scintillait ardemment à la voûte étoilée.
Tout à coup, j'aperçois dans l'ombre un autre éclair,
Aussi luisant, aussi perçant et aussi clair
Que l'astre miroitant. Je cherche, je me penche,
Et j'entrevois Guignol, tout seul dans sa soupente,
Assis à l'établi et l'alène à la main.
Son soulier reflétait cet éclat surhumain
Qui descendait des cieux, et tout comme un diadème
Egalait en lueur celle de l'astre même.
L'étincelant vernis, l'astre sentimental
Unissaient dans la nuit leur éclat de cristal
Et l'œil ébloui par la lumineuse lutte,
Je ne distinguai plus, après quelques minutes,
D'où venaient ces lueurs illuminant la nuit :
Etait-ce cette étoile ? était-ce son vernis ?

Digitized by Google

AMANDA

Le succès d'un rival vous rendrait aussi triste ?

PIETRO

Oui ! c'est un sentiment indigne d'un artiste,
Mais, si près du patron il trouve un bon appui,
S'il est vainqueur...

AMANDA

C'est vous que j'aime et non pas lui.
Je promets d'épouser Piétro, ou bien personne.

PIETRO

C'est sûr ?

AMANDA

Très sûr.

PIETRO

Mon Dieu ! comme vous êtes bonne !

AMANDA

Pour gage du serment, voici ma main.

PIETRO

Merci.

(*Tumulte au dehors.*)

AMANDA

Quel est ce sicoti ?

SCÈNE III

AMANDA, PIETRO, GUIGNOL

Guignol entre vivement, il est tout essoufflé.

GUIGNOL

Non d'un rat ! m'y voici !
Gredins de pillereaux ! Ils ont manqué me prendre.

Digitized by Google

AMANDA

Qu'y a-t-il donc ? Guignol, sans plus nous faire attendre,
Dites-nous ce qu'il y a.

GUIGNOL

Des gones de la Guille
Qui pigeant des cailloux, des pavés, les sampilles,
Voulaient me pitrogner.

AMANDA

Vous ?

GUIGNOL

A telles enseignes
Que sus mon cotivet... (*à Piétro*) reluque voir...

PIETRO

Tu saignes.

AMANDA

De l'eau..., de l'arnica !

(Elle apporte une cuvette).

PIETRO

Comment ceci t'advint ?

GUIGNOL

Vlà l'histoire en deux mots. Gn'en avait au moins vingt
Des feignants, meurt-de-faim, malandrins, rien qui vaille,
A cogner un matou place de l'Antiquaille.
Il était tout crotté, ses poils étaient pendants.
Il montrait pas les dents, pisqu'y n'en avait point,
Et pouvait pas filer, sa patte était faussée.
En reluquant ce chat ainsi petafiné
J'ai eu un haut le cœur à cause de l'émoi :
Il m'a semblé, ma fi, que le chat c'était moi.

Digitized by Google

Je fais des oraisons, j'agonise de prières,
Les drôles se gondolent. Ils se fichent en colère,
Et me sautent dessus, me font asseoir dans l'eau,
Tirent mon sarcifix, trouvant ça rigolo.
Moi, je joue des guibolles ; j'avais une venette !
J'enfile les traverses..., et sans ma comprenette
Que j'avais pas perdu, pour sûr, c'est pas douteux,
J'étais estourbiné comme un bidet morveux.

AMANDA, *sa main sur le front de Guignol.*

Ces petits gueux ! vit-on jamais tant de malice !

GUIGNOL (*à part*)

Dessus mon cotivet, sa menotte... ô délice !

AMANDA

Çà va-t-y mieux ?

GUIGNOL

Merci, j'ai plus de mal.

PIETRO (*à part*)

Vraiment
C'est trop d'émotion pour un remerciement.
Je ne me trompe pas, il l'aime !

SCÈNE IV

LES MÊMES, GNAFRON. (*Il est un peu gris et entre en tenant un panier de bouteilles.*)

GNAFRON

C'est étrange !
Voilà tantôt vingt ans que tous les jours je range
Mes chopines de vin dans un coin bien couvert,
A droite cachet rouge, à gauche cachet vert.
Pas un chat n'entre là, j'ai la clé dans ma poche.

Digitized by Google

Ben, vrai ! Je viens de voir, je dis ça sans reproche,
Que mes vins qui sont là, dormant depuis l'été,
M'ont fait le sale tour de changer de côté.
Nom de nom, je crois que mes pots font la débauche
Ou je ne connais plus main droite de main gauche !

AMANDA

Papa.....

GNAFRON

Tiens ! te voilà, très bien... parfait... allons !
Tantôt, quand on aura estimé les grollons,
Et que nous reviendrons ici de la mairie,
J'offre le saucisson à la confrererie.
Viens. Je vais enfiler, afin que je sois beau
Mon complet bleu avec mon tablier de veau.
Il faut pas aujourd'hui que j'air trop ficelle.

(Il sort avec Amanda).

SCÈNE V

PIETRO, GUIGNOL

PIETRO, *soupirant.*

Ah ! voilà le moment qui vient.

GUIGNOL

Oui, ma tavelle.

PIETRO

Ton soulier est-il prêt ?

GUIGNOL

J'te crois.

PIETRO

Es-tu content ?

Digitized by Google

GUIGNOL

Mon vieux, épatamment. Et toi ?

PIETRO

Moi, pas autant.

GUIGNOL

Qué guignon ! je voulais, vois-tu, dans cette lutte,
Si je suis enfoncé, et si l'on me dit « zut »
Te voir gagner la montre et devenir patron.
Allons ! je paie un verre de Brindas, tu viens ?

PIETRO, *après un silence.*

Non.

(*Il sort brusquement*).

SCÈNE VI

GUIGNOL, *seul*

Patatra ! vlà-t-y pas les ennuis qui commencent !
Il rage. C'est bien fait. Ma fi, c'est la guignance
Qu'à moi Guignol, un gone mal fichu, mal tourné,
Qui ne guigna jamais son œil, son pied, son nez,
Ce benêt de Piétro ne m'apinche un mérite,
Sans que son sentiment subito s'en aigrisse,
Que ce serait canant ! être amis et rivaux !
Quel spectacle épatant ! on en dirait du veau.
Je serai, c'est certain, plus blanc qu'une recuite,
Si mon soulier là-bas, n'avait la réussite.
Mon grollon si finet ! je suis tout comme lui,
Une rose égarée parmi des pissenlits :

Il va prendre sa paire d'escarpins qui est enfermée dans un sac de lustrine rouge, et la porte à droite, après l'avoir sortie.

Digitized by Google

Je veux te reluquer encore, mon cher ouvrage,
O soulier si chenu, qu'avec tant de cirage,
D'œufs frais, d'eau et de lait, et de pots de vernis,
T'ai rendu plus clinquant que la lune en la nuit.
De ta fraîche semelle va sortir tout à l'heure
Le crin-crin qui babille, la poix noire qui pleure,
Dans Saint-Georges tu vas répandre, mon ami,
Ton parfum si subtil de bon cuir de Russie.
Je veux te coqueter et te sentir encore.
Tu ne reviendras plus dans l'échoppe sonore !
Laisse voir seulement mes deux quinquets mirés
Pour la dernière fois dans ton vernis lustré.
Il faut nous quitter là, pour ta gloire et la mienne :
Mais dans ton arxistance, ou noble ou bohémienne,
Que tu chausses les pieds tout crasseux des faubourgs,
Ou que d'un des gommeux de la place Bellecour
Tu serres la chaussette, ne fais jamais la pose.
En te disant adieu, vrai, je me sens tout chose :
Avant de te boucler je viens te supplier,
Frais et pimpant grollon, de ne pas oublier
Celui qui t'a donné ton beau reflet de flamme
Et le pauvre Guignol qui en a perdu l'âme.

(Il ferme les escarpins dans le sac).

Allons bon ! vlà-t-y pas que depuis un moment
Je me lanticanais avec mon sentiment !
Je perds la tramontane, où donc est ma jugeotte ?
Si je m'ai esquinté en faisant cette botte,
C'est pour gagner l'amour de ce joli fenon,
Ma petite Amanda, fille au pipa Gnafron.
Cette tendre colombe a montré de la peine,
Quand j'arrivai ici, n'ayant que mon alène.

Digitized by Google

Devant mon pied clochant et mon long sarcifix
De tous ceux du quartier, seule elle n'a pas ri.
Mon amour tout muet, mais éloquent, je pense,
Ce tendron ne peut pas le prendre comme offense,
Ni se tourner les sangs parce que j'ai tenté
D'être assez épatant pour pouvoir être aimé.
Oh ! si je décrochais le gros lot que j'espère,
Je n'aurai pas besoin du serment de son père.
Peut-être qu'elle n'a point de galant encor ;
Quand je lui collerai la belle montre en or,
Et quand elle verra, malgré mon air godiche,
Le chelu du génie flamber dans ma bourriche,
Elle est artiste... Ça lui fera toc au cœur,
Et devant mon talent tombera ma laideur.
Par ces beaux sentiments son âme combattue
Pourrait..... Ah ! j'en puis plus, ces émotions me tuent.

SCÈNE VII

GUIGNOL, *rêvant au coin du théâtre*, AMANDA

AMANDA, *entrant (à part)*

Il est seul... Oui, je veux lui parler et savoir
Si Piétro peut encor conserver quelque espoir.

(*Haut.*)

Guignol.

GUIGNOL, *sortant de sa rêverie.*

Hein ! la voilà.

AMANDA

Il faut que je vous gronde,
Car seule j'ignorais ce que sait tout le monde,
Et ce n'est pas par vous que je l'ai même appris.

Digitized by Google

GUIGNOL

Quoi donc.

AMANDA

Il y a, Guignol, que vous briguez le prix.

GUIGNOL

Il eût fallu, pour sûr, à vous que je l'apprisse,
— Nom d'un rat, c'est bien dit — mais devant le caprice
Du vieux pipa Gnafron, et ce qu'il a juré,
Vrai, Mamzelle Amanda, alors j'ai plus osé.

AMANDA

Oui, mais laissons cela. Mon cher père qui m'aime,
Ne voudra pas ainsi disposer de moi-même
Ni donner au hasard le soin de mon bonheur.
Quant à la montre en or, quant au brevet d'honneur,
Ce n'est plus ça ; chacun a le droit d'y prétendre,
Et vous surtout, d'après ce que je viens d'entendre.

GUIGNOL

Comprends pas.

AMANDA

Vous avez cousu un brodequin.
Digne, raconte-t-on, d'un pied de souverain.
Un chef d'œuvre...

GUIGNOL

Pour ça je n'ai pas fait la bête.
Mais de ma réussite ou bien de ma défaite,
Veinard ou décavé, qui donc s'en soucierait ?

AMANDA

C'est mal. Bien des amis vous portent intérêt,
Vous l'ont même prouvé.

GUIGNOL

Je ne suis qu'une andouille,
Et parais censemment plus melon que citrouille !

Digitized by Google

De mes petits secrets, j'en dirai la moitié
A vous qui de ma fiole eûtes toujours pitié,
Y faut pas s'en fâcher. Plus mou qu'un pot de colle
Quand je suis devant vous, voilà que je flageolle,
Je me sens de guingoi, sec comme un matefaim
Ou comme un gorjon frit dans l'huile de ricin.
Excusez.

AMANDA

S'il en est ainsi, je me retire.

GUIGNOL

Attendez un moment, je m'en vas tout vous dire.

(*Eclatant.*)

Oui ! Mamzelle Amanda, c'est moi qu'aurai le prix,
Car mon grollon pour sûr est le mieux réussi.
Voyez-voir : j'ai monté, afin de mieux le vendre,
La tige en jeune veau, la semelle en cuir tendre.
Oui ! j'ai fait de mon mieux, mais tout ça c'était rien :
Les autres escarpins peuvent être aussi bien.
Mais, Mamzelle Amanda, le secret de ma botte,
C'est que j'ai repêché, en un soir de ribotte,
Le vernis d'autrefois, le secret envolé...

AMANDA

Quoi ! le fameux vernis des vieux maîtres ?

GUIGNOL, *avec enthousiasme*

Je l'ai !
Et dès demain, je veux, parole de canette,
Dire à tous ce nanan, pour voir leur binette.
Allez, j'ai comparé mon soulier d'apprenti
Avec un escarpin du feu duc de Morny.
C'était même brillant, ça tient, vrai, du prodige,
Juste même brillant, oui, le même, vous dis-je.

Digitized by Google

J'en suis sûr : et pareil aux gnafres de jadis,
Je réfléchis avec ce pur et clair vernis
Une lueur subite, immense, magistrale
Pouvant illuminer toute la cathédrale.

AMANDA (*à part*)

Hélas, pauvre Piétro ! (*Haut*). C'est si beau que cela ?

GUIGNOL

Reluquez seulement le sac ficelé là.

AMANDA

Ah ! faites le moi voir ! je voudrais tant le prendre !

GUIGNOL (*à part*)

On dirait, nom d'un pif, que son fausset est tendre.
Pour m'obtenir la montre, aurait-elle fait vœu ?
(*Haut*)
Alors, comme ça, vous voulez ?

AMANDA

Oui je le veux.
(*A part*)
C'est l'unique moyen de savoir s'il se vante
Ou s'il dit vrai. Je suis dans une horrible attente.

(*Guignol, sortant la paire de souliers du sac et les faisant passer devant les yeux d'Amanda*).

Vlà, mon petit bozon, le grollon épatant
Que pour vous conquérir, j'ai chiné si longtemps,

(*Il tourne et retourne la paire de souliers de tous les côtés. Bientôt, Amanda fond en larmes.*)

GUIGNOL

Allons bon ! maintenant vlà-t-y pas qu'elle pleure !
Ah ! quelle volupté, que celle de cette heure !
O ma douce colombe, mon ange, mon belin,
Pour vous faire pleurer, qu'y faut être malin !

Digitized by Google

Et je suis tout faraud, ma canante poulette,
D'avoir tant tellement viré ta comprenette.

AMANDA

Non, ce n'est pas cela qui fait couler mes pleurs.
Arrêtez, je ne puis vous tromper davantage.
Je comprends votre orgueil d'artiste et le partage
Comme j'ai partagé autrefois vos douleurs.

GUIGNOL

Quoi c'est-y donc ?

AMANDA

Je vais vous faire de la peine;
Mais vous aurez pitié de moi j'en suis certaine,
Quand je vous aurai dit, mon bon, mon vieil ami,
Que j'avais un amour dans le cœur, que parmi
Les rivaux, je rêvais le succès pour un autre...
Et que tout mon bonheur est fini par le vôtre !

GUIGNOL

Qué guignon !

AMANDA

Il ne faut pas trop être fâché,
Voyons ! j'ignorais tout, vous m'aviez tout caché,
Je vous croyais encore un ouvrier novice :
C'était tout naturel, après tout, que je fisse
Des souhaits de bonheur pour l'homme que j'aimais.
Si j'avais su la chose, ah ! je vous le promets,
Je ne me serais pas sans effort décidée
Entre vous deux : j'aurais accepté cette idée
Que vous pouviez avoir plus de talent que lui.
Enfin je n'aurais pas pleuré comme aujourd'hui.

GUIGNOL, *regardant la porte par où est sorti Piétro.*

Vous en pincez !

Digitized by Google

AMANDA

Oui.

GUIGNOL, *même jeu*

Lui ?

AMANDA

Voyez, je vous confie
Tout, mon cœur sur la main, le secret de ma vie.
A ce prix, qui servait notre amour mutuel,
Il ne doit plus songer. Croyez-le, c'est cruel !
Oh ! ma douleur est loin d'être amère, au contraire,
Car c'est mon compaguon d'enfance, c'est mon frère
Qui doit avoir ce prix, et qui l'a mérité...
Je n'y puis plus tenir. (*Elle pleure*). Pardon.

GUIGNOL

En vérité,
Je suis tout bouligué, je sens plus mes guibolles.

AMANDA

Oh ! oui, c'est mal, je suis injuste, je suis folle.
A votre isolement moi, je ne songeais pas.
Mon bon ami Guignol vous n'avez ici-bas
Que votre beau talent, ce grand art dans la grolle
Qui de tous vos ennuis sûrement vous console.
C'est bien ainsi : l'amour à lui, la gloire à vous,
Et mon ami Piétro deviendra mon époux.
Et vous êtes un grand artiste que j'admire,
Et je vous aime bien, et je veux vous sourire...
(*Elle lui prend la main*).
Et je ne pleure plus, je le veux, je le dois...
Vous voyez, je souris.
(*Eclatant en sanglots*).
Mais c'est plus fort que moi.
(*Elle sort*).

Digitized by Google

SCÈNE VIII

GUIGNOL, *seul*

Ben voilà ! c'est pas plus malin que ça. Elle aime
Un autre gone ! moi, je ne suis que deuxième.
En voilà une tuile, une douche, un pognon !
Je cane comme si j'avais pris du bocon.
Je m'en vas tourner l'œil ! mon gigier se décroche,
Mon estomac s'en va tomber dans mes galoches.
Qu'elle épouse Piétro, ce gognand plein de chic !
Et je vais me payer pour deux francs d'arsenic.
Et toi, mon beau grollon, mon belin, ma poulette
Tu vas piquer en Saône sans tambour, ni trompette.

(*Réfléchissant*).

Mais mon soulier noyé, un autre ayant le prix,
Peut-être que Piétro serait pas son mari.
Ça pourrait des fois être une de ces sampilles
Qui vaudrait même pas la caisse aux équevilles.

(*Réfléchissant sur la bande.*)

Quoi faire !... Ah ! j'ai trouvé : je vas changer les sacs
Sans que Piétro voit rien à ce petit mic-mac.

(*Il change les souliers de sac*).

Allons ! c'est fait. Adieu, idole de mon âme,
Toi que j'ai fignolé au quinquet de ma flamme,
Amanda m'a plaqué, mais mon cœur tout caffi
Veut qu'elle soit heureuse avec son favori.
Vlà Gnafron.

Digitized by Google

SCÈNE IX

GUIGNOL, GNAFRON, PIETRO

GNAFRON

Perdez-vous donc déjà la caboche,
Feignants! vous n'avez pas terminé vos galoches?

PIETRO

Si fait, patron.

GUIGNOL

Voilà, les paquets ficelés.

GNAFRON

Pour lors, enfants, faudra que vous arrepinchiez
La montre en or, Chignol ou toi. Je suis un maître :
Faut que mes apprentis tous les autres envoient paître.
Marchez, filons vite, houp ! je viens de faire un tour.
Des boîtes, des pétards annoncent le grand jour.
Tout le quartier déjà s'empile à la mairie.
Il ne reste à entrer que la confrererie,
Dans la rue, des pompiers écoutez la musique ?

(On entend un air de musique qui va en s'éloignant)

Ça vous rend tout gaillard, ces machins mélodiques.

PIETRO

Ainsi, maître, il est temps de partir ?

GNAFRON

En avant !

PIETRO

T'amènes-tu, Guignol ?

GUIGNOL

Attatends un moment.

Digitized by Google

Je suis tout fatigué ! Je sens là, dans l'estome
Quéque chose de pesant ; on dirait le Grand Dôme
De l'Hôpital. Veux-tu emporter mon colis
Avec tes grollons ?

PIETRO, *hésitant*

Hé bien ! Oui, donne.

GUIGNOL

Merci.

SCÈNE X

GUIGNOL, *seul*

Cette fois, c'est fini ! adieu, ô ma canante,
Mon belin, mon bozon, mon fenon, mon infante,
Ma tavelle, trognon, mon astre boréal,
Tu ne sauras jamais combien tu m'as fait mal.
J'ai rudement envie de boucler ma valise.
La vlà encor.

SCÈNE XI

GUIGNOL, AMANDA

AMANDA

Guignol, je reviens de l'église.
J'allai, — pardon, j'ai tant de chagrin dans le cœur ! —
Prier pour que Piétro malgré tout fût vainqueur.
Mais en m'agenouillant devant sainte Blandine,
Voyez-vous, j'ai senti comme il est difficile
De réclamer jamais rien d'injuste au bon Dieu.
Et quoi qu'il arrivât, mon ami, j'ai fait vœu
Pour vous et pour toujours de demeurer la même.
Au revoir, à tantôt...

(*Elle sort*).

Digitized by Google

SCÈNE XII

GUIGNOL, *seul*

Binette de carême !
Qu'elle en tient ! je comprends qu'y se pousse du col
Ce chançard de Piétro !

SCÈNE XIII

PIETRO, *très ému*

Ah ! Guignol ! Ah ! Guignol !

GUIGNOL

Oh ! que tu m'as fait peur ! Quelle tête de momie !
Quoi donc qu'y a, cavet ?

PIETRO

J'ai fait une infamie.
Je suis un malandrin : pardon, pardon, pardon.

GUIGNOL

Mais te pardonner quoi ? Mais quoi ? Dis-moi-z-y donc ?

PIETRO

Vois-tu, je l'aimais trop... j'avais l'âme obsédée !...
Et je ne pouvais pas me faire à cette idée
Qu'un rival, quel qu'il fût, pût me vaincre à ses yeux.
Je suis un misérable, un lâche, un envieux...
Lorsque j'eus ton chef-d'œuvre en mes mains, c'est infâme !
L'affreuse tentation se glissa dans mon âme :
J'avais l'esprit tourné de rage et de douleur,
J'ai cédé..., près d'ici, tremblant comme un voleur,
Sous l'ombre d'une allée, dans la ruelle étroite,
Ah ! Guignol, j'ai changé mes escarpins de boîte.

Digitized by Google

GUIGNOL

Toi !

PIETRO

Je les ai portés devant les juges, puis
Au moment où l'expert ouvrait les deux étuis,
Oh ! je n'ai pas pu voir cela... J'ai pris la fuite.
Venge-toi ! Devant tous dévoile ma conduite !
Mais qu'elle n'en soit pas, par pitié, le témoin !
Je t'écrirai l'aveu du crime, et puis bien loin
Je m'en irai mourir, car la honte est mortelle.
Mais ne m'oblige pas à rougir devant elle.

GUIGNOL

Qu'il est bête, ce gone ! Quelle huître, quel badaud !
Tu ne comprends donc rien, double tête de veau.

PIETRO

Que dis-tu ?

GUIGNOL

Cette gloire, à mon chef-d'œuvre due,
Je te l'avais donnée et tu me l'as rendue.

PIETRO

Comment ?

GUIGNOL

Ces deux grollons, bugne, que tu changeas,
Moi-même, je les ai changés de sac, déjà.

PIETRO

Qu'entends-je ! mon remords n'ose comprendre encore !
Pourquoi l'avais-tu fait !

GUIGNOL

Parce que je l'adore,
Et que c'est toi, chançard, qu'Amanda aimait mieux.
Ne te faisait-elle pas tout le temps les doux yeux ?

Digitized by Google

Je fais du sicoti, je te cherche querelle
Parce que, grand melon, t'as cassé la ficelle.

PIETRO

Non ! j'ai commis un crime et je m'en veux punir.
Dis un mot, et je pars pour ne plus revenir.
Si Amanda m'oublie, eh bien ! je me résigne...
Tu t'en feras aimer, car toi seul en es digne,
Je pars, je dois partir.

(*Tumulte au dehors*).

GUIGNOL

Fais pas ça, reste, toi.

SCÈNE XIV

TOUS

Gnafron entre et manifeste sa joie en apercevant Guignol. Derrière lui entre toute la corporation des bottiers et cordonniers, avec deux suisses portant sur un coussin, l'un la montre en or, l'autre les escarpins de Guignol entourés de rubans multicolores. Amanda paraît à la porte de droite.

TOUS

Bravo.

GNAFRON

Viens dans mes bras, je te proclame roi
Des gnafres du méquié, maître ès cordonnerie
Et subito, devant toute la compagnie,
Je vas, primo, tenir le serment du vainqueur.
Or ça, mon associé, mon gendre, sur mon cœur !
Mais avant tout..., voilà que je me le rappelle,
La montre en bon vieil or... (*Il donne la montre à Guignol*).

GUIGNOL, *la donnant à Amanda*

C'est pour Mademoiselle.
Que la toquante soit un bijou favori,
Quand le gone Piétro sera votre mari.

Digitized by Google

AMANDA

Brave Guignol!

PIETRO

Mon frère!

GNAFRON

Ah! par ma belle-mère,
Tu ne vas pas, je pense, entrer au séminaire.
Tu peux bien l'épouser.

GUIGNOL

Non, père Gnafron, non.
Je vas jusqu'à Paris porter votre renom.
Demain au petit jour, je file et je commence,
En passant par Brindas, Mornant, mon tour de France.
(*A Pietro*).
Et, si dans ton échoppe, il t'arrive des fois
Que le fil mal tourné se casse dans la poix,
Revoyez voir tous deux, dans cet adieu suprême,
Mon cœur dont la ficelle a claqué tout de même.
Que voulez-vous? c'est sûr, vous n'y pouvez plus rien.
Adieu, ménagez-vous... Ah! je vous aimais bien!

GNAFRON

Là, là, là, tu veux donc que ma boîte périsse?

GUIGNOL

Je vous laisse Piétro.

GNAFRON

Quel drôle de caprice?
Tu laisses joie, bonheur, celeri, celera...
Tu gardes quoi?

GUIGNOL, *saisissant son chef-d'œuvre avec passion.*

Ceci, qui me consolera.

Bonaventure BATTANT.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 1er mars 1898.* — Présidence de M. Lafon. — Hommages faits à l'Académie : 1° *Henri Hignard. Lettres de l'Ecole Normale* (1838-1841). 2° *Le Centenaire du mètre* (extrait du *Correspondant*), par M. Michel, membre émérite, qui signale notamment ce fait que l'un des précurseurs du système décimal, a été l'abbé Mouton, prêtre perpétuel de Saint-Paul, au siècle dernier. — M. Rougier et M. Caillemer présentent un rapport oral sur les prix décernés par la Commission de la fondation Chazière. — M. Arloing entretient ensuite l'Académie du projet de création d'un *Sanatorium* à Hauteville (Ain), pour le traitement des maladies pulmonaires. Pour la guérison de ces maladies, il s'agit surtout de venir en aide aux forces défensives de l'organisme, pour vaincre les microbes. A cet effet, on a essayé de divers moyens, notamment des médicaments antiseptiques ; mais les résultats n'ont pas répondu aux espérances. De même, la tuberculine, tant prônée de Koch, a été abandonnée. La sérumthérapie n'a pas mieux réussi. Aujourd'hui, on est arrivé à s'adresser aux forces de la nature. De là, la création des *Sanatoria*, où le médecin doit régler la vie des malades, dans ses moindres détails. En Amérique, où l'essai a été fait, on a obtenu des guérisons remarquables ; de même à Francfort, à Berne et à Bâle. En France, on a essayé, d'abord, des *Sanatoria* maritimes pour les enfants, tel que celui de Giens, annexe de l'hospice de la Charité. Mais jusqu'à présent, le seul *Sanatorium*, créé en France, pour les adultes, est celui d'Angicourt (Oise).

Digitized by Google

L'idée de créer un *Sanatorium* dans la région lyonnaise est due au docteur Dumarest, qui a proposé de l'établir à Hauteville. Ce projet a été accueilli avec faveur. Et une Société s'est formée sous la présidence d'honneur de M. Sabran et la présidence effective de M. Mangini. Ce *Sanatorium* sera établi à une altitude de 950 mètres, qui est pleinement suffisante. Car pour la cure des malades, un air pur suffit. Et si, en Suisse, on a créé des stations sur des points plus élevés, c'était pour éviter l'ombre et l'humidité des vallées. Cette œuvre, dit l'orateur, en terminant, est à encourager. Car il ne faut pas oublier que 30 % des phtisiques succombent, à défaut d'un air pur.

Séance du 8 mars 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. le docteur Lacassagne continue sa communication sur le crime de Thodure Il rappelle dans quelles circonstances le squelette de la victime fut retrouvé au mois de mars 1897 à l'entrée d'un bois. Une circonstance à noter était que les ossements et les cartilages du larynx avaient été blanchis et préparés, d'une manière parfaite, par les fourmis. Après avoir rappelé qu'une certaine dépression du larynx avait permis de penser que la victime avait succombé par la strangulation, l'orateur ajoute que l'application de l'entomologie à la médecine légale était récente. Mais plusieurs savants s'en sont occupés. Le docteur Maignien notamment estime que la décomposition d'un cadavre subit huit périodes successives, avec l'intervention d'insectes différents : mouches diverses, lépidoptères, coléoptères, sylphas, acariens, etc. Deux savants s'en sont aussi occupés à Montréal (Canada), en signalant cette particularité que les coléoptères du Canada différeraient de ceux de France.

L'orateur cite à cet égard plusieurs cas, où l'entomologie a servi à révéler l'existence d'un crime et son auteur. Dans tous les cas, elle est venue modifier, sur plusieurs points, les idées que l'on avait sur les modifications subies par les cadavres, après la mort. — M. Locard fait observer qu'aux insectes nécrophores, il faut ajouter certains mollusques, et notamment une espèce de petits escargots, appelés *hyalini*. Certains mollusques marins sont aussi carnivores ; l'un deux, appelé *Bigornos* parvient à percer la valve de l'huître et à l'aspirer avec sa trompée. Mais on ignore si ces mollusques opèrent sur les corps morts. De même, on n'a retrouvé des coquillages percés que sur le bord de la mer ; il resterait à connaître si l'on a retrouvé, dans les bas-fonds, des coquillages perforés.

Digitized by Google

Séance du 15 mars 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Kœlher met sous les yeux de l'Académie une série de photographies en couleurs naturelles, obtenues par MM. Lumière, à l'aide du triage des couleurs et de la superposition d'images monochromes. — M. Gobin communique un projet de canal de grande navigation de Lyon à la mer, en donnant lecture des motifs de sa création, présenté par M. Pech, et qui touchent, essentiellement, aux plus grands intérêts du pays.

Séance du 22 mars 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Aristide Dumont est nommé, sur sa demande, membre émérite. — M. le Président fait connaître qu'il a le regret d'annoncer la mort récente de M. Ferraz, membre émérite de l'Académie, décédé à Cannes, le 15 mars, à l'âge de 78 ans, et dont les funérailles ont lieu à Ceyzérieux (Ain), le 17 mars. — A la suite de cette communication, la séance est levée en signe de deuil.

Séance publique du 29 mars 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Tavernier prononce son discours de réception : *Impressions d'un ingénieur aux Etats-Unis.* — M. Rougier présente le rapport de la Commission du prix Chazière, qui est attribué de la manière suivante : 10 000 fr. au Pére Pionnier, supérieur de la Mission des Pères Maristes, aux Nouvelles-Hébrides, et 3.000 fr. à M. Ulysse Robert, membre de l'Institut, pour la publication de la seconde partie du Pentateuque du VIe siècle, que possède la bibliothèque de la ville de Lyon.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION. — *Séance du 10 février 1898.* — Sont élus, pour l'année 1898, comme membres du Comité de publication : MM. Gairal, Bonnel, Molin, Vismara, Gourju, Mathey et Chappet. Il est ensuite procédé à l'installation du nouveau Bureau. — M. Vismara communique une traduction française d'une conférence et d'un opuscule, en italien, par Mlle Louise Anzoletti, intitulé : *Les astéroïdes de la criminalité.* Dans ce travail, dont l'esprit est éminément libéral et chrétien, l'auteur découvre des horizons nouveaux sur les causes si complexes de la criminalité précoce et indique les moyens d'y rémédier.

Séance du 10 mars 1898. — Le Comité de publication, qui s'est réuni le 24 février, présente ses conclusions relativement à l'organisation de la publicité des travaux de la Société. En voici le résumé : 1° Il

Digitized by Google

sera publié un Bulletin de la Société nationale d'éducation; 2° Ce Bulletin (trois feuilles) sera trimestriel; 3° Il traitera principalement de l'enseignement secondaire; 4° Il contiendra des travaux personnels dûs aux membres titulaires, honoraires ou correspondants, des comptes rendus, rapports et documents officiels divers, une chronique régionale et générale, une revue des livres et ouvrages d'éducation publiés tant en France qu'à l'étranger, et des annonces; 5° Le prix de l'abonnement est fixé à 6 francs; 6° Le secrétaire général reste chargé de tout ce qui concerne l'impression du Bulletin. Il préparera le premier numéro spécimen, pour paraître le 30 avril prochain. Toutes ces conclusions sont adoptées. — M. Rouast communique un travail sur l'enseignement agricole dans les écoles rurales de garçons. Parmi les causes de la ruine et de la dépopulation des campagnes, il signale surtout l'ignorance et la routine du paysan. Le paysan ne se rend pas compte que la mise en valeur de vastes pays neufs où la terre produit presque sans travail, la rapidité des transports et leurs tarifs très réduits ont changé du tout au tout les conditions économiques de la production. Pour lutter contre le bon marché de ces arrivages qui viennent de loin en abondance, le cultivateur de nos contrées est obligé de tirer de son domaine plus que n'en tiraient ses pères; autrement, il se ruine. Il y a donc deux choses à lui enseigner : la culture intensive et le calcul exact du prix de revient de ses denrées récoltées. Plusieurs petits livres ont déjà été publiés dans ce sens, en Bretagne, mais ces livres ne conviennent qu'à moitié à nos contrées. C'est pourquoi, les Syndicats agricoles du Sud-Est, vivement préoccupés de cette question, ont mis à l'étude un manuel d'enseignement à l'usage de nos écoles primaires, qui sera mieux approprié au but qu'il s'agit d'atteindre.

Société de Géographie de Lyon. — *Séance du 31 mars 1898.* — Conférence de M. l'abbé Devaux, professeur à la Faculté catholique des lettres et membre de l'Académie de Lyon : *L'origine des noms de lieux dans la région lyonnaise.*

Digitized by Google

Chronique de Mars 1898

4 mars. — Conférence de M. Donnadieu, professeur à la Faculté catholique des sciences : *Du rôle de l'alimentation dans la famille.*

6 mars. — Conférence de M. Hériot, professeur de rhétorique au Lycée de Lyon, sous les auspices des amis de l'Université : *La Vie et les œuvres de Cyrano de Bergerac.*

11 mars. — Conférence de M. Charles Jacquier, avocat, professeur à la Faculté catholique de droit : *Démosthène et le patriotisme au barreau d'Athènes.*

15 mars. — Mort de M. Ferraz, professeur honoraire à la Faculté des lettres et membre émérite de l'Académie de Lyon, décédé à Cannes, à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont lieu le 17 mars à Ceyzérieu (Ain).

17 mars. — Conférence de M. Lajudie, professeur à la Faculté catholique de droit : *La jeunesse de Montalembert.*

27 mars. — Conférence de M. Offret, professeur à la Faculté des sciences, sous les auspices des amis de l'Université : *Relation d'un voyage en Russie.*

Le Gérant : P. BERTHET.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROMENADE

TRANSJORDANIENNE

Un mystérieux instinct, peut-être un secret atavisme m'attire vers les régions de la Méditerranée, théâtre des luttes et des civilisations antiques et modernes. Je rêve de l'Egypte, pleine de sphinx, nourrice infatigable des peuples, qui la maltraitent et s'enrichissent de ses ardeurs vitales et de ses dépouilles. J'aspire vers ces terres du soleil levant, berceau de l'humanité, de la poésie, des arts, source de la lumière, patrie des prophètes et du Rédempteur.

Je passe sous silence les Lieux Saints, les opulences de la Syrie, les cimes neigeuses et les splendides horizons du Liban, que j'ai décrits ailleurs.

Franchissons le Jourdain, et permettez-moi de vous conduire dans un pays neuf, parce qu'il est vieux, au point d'en être oublié et presque inconnu.

Le Djaoulan comprend le territoire qui s'étend au-delà du Jourdain, entre le lac de Tibériade et la Mer Morte, et

Digitized by Google

se prolonge, sous le nom d'Hauran, jusqu'à la montagne des Druses et les plaines de l'Euphrate. Il est peuplé de Bédouins, adorateurs du soleil, et de Druses indépendants, qui passent pour des enfants bâtards du Koran aux yeux des fidèles sectateurs de Mahomet. La contrée est d'un abord difficile. Le voyageur y est considéré comme une proie ou un butin envoyé du ciel. Le dépouiller est une œuvre pie ; le mettre à mort, s'il résiste, est une nécessité à laquelle nul ne se fait scrupule de céder. Aussi les touristes sont-ils rares. Les trois Européens, qui m'avaient précédé dans la région, en étaient revenus, sans chapeaux, ni chaussures, et sans autre vêtement que celui d'une innocence qui n'avait même plus de certificat. Après trois jours de marche et de privations, sous un soleil torride, les pieds saignants, la tête en fièvre, l'âme glacée de peur, ils furent recueillis, secourus, alimentés et vêtus par les membres d'une pieuse caravane qui descendait au Jourdain. J'ignore le nom de ces trois touristes. Mais j'ai entendu à Jérusalem, à Damas, à Beyrouth, à Nazareth, le même récit de leurs lamentables aventures. C'était presque le thème d'un conte oriental.

Le pays transjordanien fut jadis l'un des plus riches de l'univers. On y trouve des ruines qui stupéfient, des villes entières qu'on dirait abandonnées seulement depuis un demi-siècle par une émigration soudaine et générale des habitants. Telles sont Irbid, l'antique Arbèle, Oum-Queis, le Gadara de l'Ecriture, Djérach, l'ancienne Gérasa, où l'on voit une colonnade de plus d'un kilomètre, longeant les décombres de palais de marbre encore majestueux. Que de découvertes sont à faire sur ce sol, dont on ignorait les trésors historiques et archéologiques, il y a quelques années à peine !

Mon excursion n'a pu s'accomplir comme je le désirais, à

Digitized by Google

cause de la saison avancée et déjà trop chaude, du temps qui me manquait pour un séjour suffisant et enfin des erreurs calculées ou involontaires de mes guides.

Je ne m'attarde pas à rappeler les faits importants dont ces lieux ont été le théâtre, à toutes les époques de l'histoire, depuis Cham et Josué, qui mit à mort Og, roi de Bosan, jusqu'aux Croisades. J'aime mieux dire mes impressions et laisser entrevoir les conséquences de certains crimes trop peu connus et qui jettent une lueur sinistre sur le caractère et les tendances de l'administration ottomane.

C'était au milieu de mai 1896. J'avais parcouru l'Egypte, d'où le choléra m'avait chassé, et visité la Palestine, Jérusalem, la Mer Morte, le Mont de la Quarantaine, le Carmel, Nazareth, le Thabor et Tibériade. Mes deux compagnons, M. Hébrard et M. Courbet, pressés de revoir leurs familles, n'avaient aucune envie de s'aventurer à cheval dans une région d'où le confortable était banni et où la sécurité paraissait douteuse. D'autre part, le retour en bateau de Caïpha à Beyrouth plaisait médiocrement à mon estomac, déjà fortement éprouvé par les vagues syriennes. J'avais en outre une horreur invincible de la quarantaine qui nous attendait, et dont j'avais savouré les prémices, pendant 48 heures, à ma sortie d'Egypte.

Je souhaite bonne chance à mes amis et je me décide à gagner Damas par la route ordinaire des caravanes, qui de Tibériade se dirige sur Banyas.

Je ne tenais pas compte des pillages et des massacres qui venaient de ravager et d'ensanglanter ce territoire. Il m'est impossible, à Tibériade, d'enrôler ni drogman, ni moukre. Les Pères Franciscains eux-mêmes me détournent de mon projet comme d'une entreprise téméraire, dangereuse, en ce moment irréalisable.

Digitized by Google

Je propose d'aller à Damas par Mzeïrib. La Compagnie ottomane des chemins de fer a livré à l'exploitation un tronçon de 103 kilomètres, qui part de Damas dans la direction du sud et a son point terminus à Mzeïrib, au milieu de la plaine du Haouran, sur la route des caravanes allant à la Mecque, à quelques kilomètres de Dérat, l'ancienne Edrei, capitale du Bozan. Là fut battu par les Israélites le roi Og, mis à mort avec ses fils et tout son peuple par les ordres de Moïse. Cette victoire valut la possession de soixante villes et d'un sol plantureux, qui devint, après le partage, le domaine de la tribu de Manassé.

L'itinéraire est plus long que celui de Banyas. Au lieu de suivre la diagonale, je prends les deux côtés de l'angle droit; je dois aller à l'est, puis au nord. En réalité j'irai au sud, au sud-est, à l'est, au nord-est, puis au nord. Mais, avant l'expérience, je ne soupçonne point de telles sinuosités.

Personne à Tibériade ne connaît le chemin. Les Bédouins inspirent aux guides une terreur qui les arrête. Il faut vingt heures de cheval au minimum pour atteindre Mzeïrib. On me parle d'un prêtre italien, qui vit à Hossum; mais le trajet sera allongé d'au moins trois heures. Enfin je ne sais pas l'arabe. Comment triompher de tous ces obstacles?

Un prêtre maronite, sidi Leftallah, linguiste et beau cavalier, m'accompagne depuis Nazareth. Je lui offre cinquante francs pour cette excursion. Il me répond qu'il n'a jamais franchi le Jourdain, que le pays lui est totalement inconnu, qu'il ne peut me guider, qu'il se *dévouera* cependant comme interprète, si j'obtiens du Kaimakan une escorte d'honneur et de sûreté. Le Kaimakan me promet un sergent, qui, le yatagan au côté et la carabine à l'épaule, me servira de guide et de protecteur.

Digitized by Google

Ces préliminaires ont absorbé la soirée du 14 mai, jour de l'Ascension. Le simoun souffle avec violence et couvre la superficie du lac de Génézareth d'un nuage de poussière. La chaleur est intolérable, et je calme mon esprit et mes membres par de fréquentes immersions dans les flots, à l'endroit même où Simon Pierre s'est jeté à la nage pour rejoindre le Sauveur qu'il apercevait sur la rive.

Quand tout est réglé pour le départ, au lendemain, à 4 heures, le batelier se présente et demande :

— Pour combien de personnes faut-il retenir la barque?

— Nous partons à cheval. A quoi bon une barque ?

— Alors tu veux nager ?

— Comment ?

— Au bout du lac, il y a le Jourdain ; mais il n'y a pas de pont. Le fleuve est gros à la poussée des herbes. Les chevaux passeront à la nage sans cavalier. Mais toi est-ce que tu veux te tremper ?

Je m'informe. On me répond avec ensemble que le gué est inabordable.

— Mais il y a un bac ? — Non ; il faut mener la barque et traverser à la rame ou à la voile la pointe méridionale de la mer.

Je doute qu'il en soit ainsi régulièrement. Car beaucoup de gens viennent de l'autre rive à Tibériade et ils n'ont pas de barque. Mais du moment que je suis *Frangi*, un Français, un étranger, la discussion est inutile. Je me soumets, et il est convenu que pour dix francs le batelier nous conduira sur l'autre rive, près de la sortie du Jourdain, pendant que les chevaux feront le tour de l'embouchure. Le départ s'effectuera à 4 heures précises.

— Combien mettras-tu de temps pour la traversée ?

— Une moitié d'heure ?

Digitized by Google

— Ainsi c'est convenu.

Le lendemain, à 3 heures, je célèbre la messe à l'autel de la triple confession de Pierre. A 4 heures, nous quittons le port, sans avoir aperçu ni moukre, ni drogman, ni sergent. Je m'en étonne.

— Ne t'inquiète pas, me dit le batelier. Aie confiance; les chevaux sont partis.

L'aube jette sur les collines de Moab une teinte violette d'une douceur infinie. Une légère brise ourle et festonne la nappe des eaux, couleur d'opale. Les constructions de Telle Samak apparaissent au loin sur le fond noir des terres comme des palais de féerie d'une blancheur laiteuse ; l'imagination les peuple de tous les enchantements. Ces merveilles, qui captivent le regard, séduisent la pensée, ne sont que des ruines informes, des taudis infects. Il en est toujours ainsi en Orient. La lumière, voilà le peintre fascinateur qui donne aux moindres objets l'éclat du prestige et trompe même les mieux prévenus.

Le vent se lève et souffle de bout. La voile claque et tombe, comme l'aile brisée d'un cormoran. Il faut louvoyer d'abord, ramer ensuite. Le soleil est déjà brûlant. Enfin, nous atterrissons à 7 heures. La traversée qui ne devait prendre que trente minutes a duré 3 heures.

On amène les montures. L'eau du gué ne paraît guère sur leurs flancs. Le cheval, retenu pour les provisions et les bagages, est devenu un âne pendant la nuit. Le solide gars qui devait remplir les fonctions de moukre n'est plus qu'un éphèbe de 14 ans, armé d'une longue aiguille, à l'aide de laquelle il découdra sournoisement, durant le trajet, la peau de son quadrupède. La cruauté n'attend pas en lui le nombre des années. Je comprends pourquoi bêtes et gens étaient invisibles au départ de Tibériade. Je me

Digitized by Google

serais trop tôt aperçu de la métamorphose, et le batelier, qui est de connivence, avait mission d'endormir mes inquiétudes.

Je me plains ; le brigadier demeure impassible. Son rôle est de me conduire ; il n'en a pas d'autre. Le reste lui est indifférent. D'après la carte nous devons marcher à l'est, dans la direction d'Oum-Queis, où je visiterai les ruines. Tel est le programme.

A peine à cheval, le brigadier se dirige au sud et suit le cours du Jourdain, puis s'enfonce dans un champ d'orge, où la hauteur des épis est un sérieux obstacle et cache des fondrières. Enfin nous gagnons un talus, déjà fatigués par ce début et surtout par les contrariétés qui m'abreuvent.

Voici la plaine du Ghor, à 220 mètres au-dessous du niveau de la mer. Les herbes, naguère en fleurs, commencent à se flétrir sous l'action torride des rayons solaires. Elles dépassent la tête de mon cheval. Nous avançons à la file indienne sur une piste de chameaux. Une large crevasse barre la plaine. J'aperçois au fond un ruban moiré qui scintille dans la verdure. C'est la rivière Yarmouk que le guide a voulu contourner jusqu'à son embouchure, pour s'éviter la peine de la franchir. C'est pour cela qu'il m'a conduit au sud, en dépit de mes protestations indignées. Nous trouvons en effet un pont de basalte, à trois arches romaines, jeté sur le torrent qui tombe en cascade et lance la blanche écume de ses ondes à l'assaut des roches noires. J'en fais la photographie. Nous obliquons au sud-est, vers la montagne, et je reprends courage. Mais mon itinéraire n'est plus qu'un souvenir. C'en est fait de toi, nécropole de Gadara ; mon pied ne foulera point le marbre de tes tombeaux ! Je ne verrai jamais tes ruines, ô cité d'Oum-Queis !

Les feux du soleil nous dévorent. Je m'enveloppe la tête

Digitized by Google

et les mains, et médite sur l'inconcevable fertilité d'un sol, où l'humus a quinze mètres de profondeur. Des rigoles symétriques ont jadis distribué les eaux de la rivière sur toute la surface et fait de cette plaine un domaine d'une beauté idéale. Cannes à sucre, café, bananiers pousseraient à l'envi.

— A qui appartient ce terrain ?

— Au Sultan.

— Alors, c'est lui qui a fait organiser ce système d'irrigation ? Pourquoi ne l'entretient-il plus ?

— Le Sultan n'a pas besoin de récoltes. Avant lui un propriétaire avait fait travailler ce terrain. Regarde sa maison, là-haut, sur le versant de la montagne, près d'un bassin. Mais il devenait trop riche. Il a disparu et le Sultan a pris sa terre.

Ainsi toute cette magnifique exploitation n'est plus qu'une jachère. Les impôts et la disgrâce ont ruiné le colon intelligent qui a voulu faire valoir le sol. Il est remplacé par des inspecteurs du domaine, qui perçoivent leur traitement et veillent à la poussée des grandes herbes.

Nous touchons au pied de la montagne. Des torrents d'une eau limpide traversent le vieux chemin, antérieur à Moïse. Des térébinthes, des chênes, des oliviers, des figuiers et autres arbustes coupent les pâturages et les champs de blé. Des autours superbes, aux grandes ailes blanches, brodées de noir, d'une envergure de deux mètres, planent dans les airs, décrivent d'immenses courbes et s'abattent soudain comme une flèche sur les petits oiseaux. Une hirondelle est saisie sous nos yeux, plumée et dévorée avant que nous ayons pu chasser le ravisseur. Il ne reste qu'un peu de duvet noir sur la terre rougie.

Leftallah, qui porte en guise de bréviaire une ceinture

Digitized by Google

de 24 cartouches, ne contient plus sa belliqueuse ardeur. Il lance sa jument au galop et abat au vol deux autours qu'il m'offre, mais que je ne peux emporter.

Derrière nous l'horizon s'étend sur toute la plaine du Jourdain et sur les montagnes de la Galilée et de la Judée, qui semblent flambloyer dans un immense brasier d'or en fusion. C'est la terre nue et brûlée de la malédiction, où ne coulent plus le lait et le miel et qui oppose son contraste aux richesses du sol que nous foulons. Il est une heure, quand nous atteignons le plateau supérieur, à 800 mètres environ d'altitude.

Un village, composé de masures en boue desséchée, étale en arabesques ses toits en fleurs. Ces singulières prairies viennent des graines que le vent apporte sur la terrasse des habitations. Elles germent sous l'action du soleil et de la pluie et créent ces jardins éphémères suspendus et d'un si gracieux effet.

Leftallah disparaît, sous prétexte de prendre des renseignements. Le brigadier s'est évanoui. Il est probable qu'ils vont aux provisions. Les chevaux semblent épuisés. Je lâche le mien dans un champ d'orge. Adossé au tronc rugueux d'un vieil olivier, j'ébauche à son ombre un déjeuner rudimentaire. Des centaines d'enfants m'entourent ; j'ai peine à les écarter de mes bagages. Leurs regards, pleins de curiosité et de convoitise, n'indiquent pas la bienveillance. J'aperçois à 100 mètres un groupe de femmes. Elles ne sont pas voilées, mais tatouées et vêtues de cette tunique bleue, qu'on trouve partout chez les paysannes, depuis le Maroc jusqu'à l'Euphrate. Elles m'examinent et se communiquent leurs réflexions sur ma personne.

Plus loin, derrière un bouquet d'arbres, où ils se dissimulent, des hommes paraissent au repos. Ils sont armés de

Digitized by Google

longues carabines, ornées d'incrustations de cuivre, qui rayent les airs d'éclairs fauves.

J'ai su plus tard que, si j'avais bousculé les enfants trop indiscrets, les femmes auraient poussé des cris à fendre l'âme. Les hommes seraient accourus ; bagages et vêtements seraient devenus leur proie, et j'aurais dû regagner dans le plus simple appareil les bords du Jourdain, à moins qu'il n'ait plu aux farouches montagnards de m'oublier au fond d'une citerne ou de me laisser en pâture aux autours.

De pareilles extrémités ne se produisent pas. D'abord le yatagan du brigadier, qui n'est plus là, a dû être aperçu. Leftallah est marabout ; moi-même, n'est ce pas au nom de Dieu que je voyage ? D'ailleurs, je n'ai point maltraité les enfants. Mais j'ai prudemment remis dans la valise et le sac tout ce qui en était sorti.

Leftallah arrive maintenant, me déclare qu'il a bu et qu'il n'a pas faim. Le moukre et le brigadier ne veulent pas rompre le pain d'un chrétien. Leftallah aborde deux hommes qui passent près de nous et demande la route d'Hossum. Ils s'arrêtent, nous regardent, nous souhaitent les dons de ciel, et levant la main vers l'horizon disent que Dieu a fait le chemin long ; puis, ils montrent le soleil et laissent entendre qu'il aura disparu avant la fin de l'étape. Ce n'est guère encourageant pour des voyageurs déjà harassés.

Nous chevauchons à travers un pays merveilleux, coupé de vallons, de verts coteaux, de bosquets, de blés presque murs et de prairies. Çà et là des ruines, de beaux marbres, des vestiges d'enceinte. Partout de superbes juments sont suivies d'un poulain agile, gracieux, svelte, à la démarche indécise d'un enfant capricieux. Ces chevaux sont les plus beaux de la terre. Leur réputation est légendaire. Un Bédouin vendra sa femme, mais non sa jument.

Digitized by Google

Au déclin du jour le paysage change. De profonds ravins impriment à la piste de nombreux zigzags, et j'aperçois çà et là de grands troupeaux de chèvres, aux oreilles pendantes, de moutons à large queue, de vaches noires, tachées de raies blanches. Est-ce le dernier sommet ? Mon cheval, qui a pressé le pas, pour échapper à un taureau furieux et mugissant, s'arrête à bout de forces. Une plaine immense, ondulée, couverte de blé vert et de pâturages, s'allonge devant moi sans fin jusqu'à l'horizon déjà sombre où le ciel se confond avec les terres éloignées. Des caravanes de 60 à 100 chameaux meuvent lentement, là-bas, leur ligne grise, qui semble glisser sur un tapis. Les ondulations du vent creusent des vagues rapides sur l'océan des épis inclinés ; les habitations ressemblent à des noisettes mûres sur ce fond de verdure incomparable.

Où suis-je ? Moukre, sergent, guide, tout a disparu. J'appelle. Rien ne répond, si ce n'est la voix d'un pasteur qui rallie son troupeau. Je hèle les bergers. Ils fuient. Je scrute l'horizon d'un regard inquiet, et, au loin, sur un monticule embrumé, j'aperçois la cavale de Leftallah dessinant son profil sur les nuages.

Mes guides, ignorant le chemin, me laissaient la responsabilité de la direction et se tenaient à l'écart pour éviter mes questions. D'instinct j'ai suivi la bonne voie. Mais quelles angoisses m'ont agité ! Au moindre péril je serais demeuré seul, sans appui et sans défense ?

Nous sommes à Irbid, Arbelle ; le site est beau et c'est tout. Un soldat, qui baigne sa jument dans une mare m'indique le sentier d'Hossum. Nous chevauchons depuis treize heures. Ce chiffre ne te dit rien, lecteur. Mais au cavalier que de fatigues il rappelle ! que de tribulations et de cuisants souvenirs ! Encore un pli de terrain et je

Digitized by Google

découvre Hossum ; aux dernières lueurs du crépuscule je distingue la citadelle ruinée, les blocs épars sur le sol, les gourbis des Druses et les tentes des nomades. Un soupir de soulagement s'échappe de ma poitrine oppressée ; un vent frais me frappe au visage et m'apporte les bruits du village. J'entends des voix, des cris, des bêlements. Des chiens furieux signalent notre approche. Les femmes s'écartent du sentier que nous profanons. Enfin la nuit tombe, quand je heurte d'un pied chancelant le seuil du presbytère, au milieu d'une foule presque hostile, qui vocifère et prend des attitudes de mépris.

Le curé paraît surpris de nous voir. Il nous accueille avec cordialité. C'est un Piémontais d'origine. Il est établi là depuis seize ans. Son vicaire est un Hollandais à barbe blonde. Ils n'ont pas d'autres chrétiens que la servante et le maître d'école, tous deux Italiens. Le presbytère est neuf, tout en pierres. La chapelle est un gourbis indigne d'une chèvre. Le gouvernement ne permet pas de bâtir une église. Comme je m'étonne de la présence de deux prêtres dans une ville sans chrétiens indigènes, le curé me répond : « Hossum est un centre. Nous avons des fidèles, épars dans tout le Djaoulan et le Hauran, sur un rayon de 60 kilomètres. Nous desservons même Djérach et Oum-Queis. Nous tenons une école. A la troisième génération, nous ferons peut-être des chrétiens. Il faut prendre les choses par le commencement. »

Hossum ne compte pas de musulmans proprement dits, mais des Druses, des Grecs schismatiques et des Bédouins, adorateurs du soleil, qui vivent encore comme au temps d'Abraham. Ils n'ont pas de lois écrites. Le père est omnipotent dans sa famille ; le cheik, dans sa tribu. L'hospitalité est sacrée ; la femme surprise en adultère est lapidée.

Digitized by Google

Le curé vit à la manière arabe. Il s'excuse de ne pas mieux me recevoir et me demande la permission de quitter ses babouches. Il s'accroupit sur ses talons et, l'orteil entre le pouce et l'index, il me dit :

— On est vraiment mieux comme cela que sur une chaise. Tout n'est pas mauvais chez les Orientaux. Je mange la galette à l'anis, cuite sur la cendre. On trouve ici du lait, du beurre, du fromage, du maïs, du froment, des olives, des dattes, des figues, des amandes, des œufs et de la viande. La terre donne tout ce qu'on veut. Mais on ne peut écouler les produits. Il faut consommer sur place. Un sac de blé exige treize journées de chameaux pour être transporté à Beyrouth ou à Caïpha. Il faut renoncer aux échanges. Aussi les animaux se nourrissent de froment en herbe. Il y en a pour les gens et les bêtes.

— Le pays offre-t-il un peu de sécurité ?

Le curé hoche la tête et répond : Je suis étonné de vous voir. Comment avez-vous osé vous aventurer ainsi? Vous ignorez donc les récents pillages, les massacres, les incendies et l'effervescence de toute la contrée ? Vous auriez pu rester en chemin. Dieu vous a protégé.

— Pourrai-je aller demain jusqu'à Mzeïrib et remonter ensuite à Damas !

— Non, si vous étiez seul. N'avez-vous pas remarqué le mouvement dont votre arrivée a donné le signal ? Demain, ce serait autre chose. Mais vous êtes mon hôte ce soir. Bientôt toute la tribu le saura. Or je suis l'ami du cheik des Bédouins, qui sera désormais votre protecteur. Si vous pouviez rester quelques jours, nous irions sous la tente. On tuerait le veau gras en votre honneur et nous ferions ripaille de midi à neuf heures du soir. Vous auriez à préparer vos compliments. Je vous défie d'avoir une langue

Digitized by Google

aussi riche que celle des Bédouins en tournures flatteuses, en mots agréables, en comparaisons brillantes ou naïves. Quand je vais les visiter, les salutations durent trois heures. Louis XIV, en tout son règne, n'a pas reçu autant de compliments que moi en un jour sous la tente. Ici, c'est toujours la terre de Nabuchodonosor et d'Assuérus. Les palais sont détruits ; l'esprit demeure.

— Votre vie est-elle en sûreté ?

— J'ai seize ans de séjour. Si quelqu'un s'avisait de me molester, je n'aurais qu'à faire signe au cheik. Dix mille Bédouins en deux jours viendraient camper autour de ma maison, prêts à faire le coup de feu. Il faudrait me reconnaître en cadeaux. Tout ce que je possède y passerait. Le Bédouin est grand admirateur des œuvres de Dieu et des œuvres de l'homme. Or le savoir vivre exige qu'on abandonne au visiteur tout objet loué et admiré.

Bédouins et Druses ont jusqu'ici vécu indépendants, exempts d'impôts. Les tentatives faites pour les soumettre avaient toujours échoué. Il y a un an, les agents du gouvernement turc sont venus et ont promis de nombreux avantages si les habitants acceptaient l'*aman* et consentaient à payer un léger tribut. Les indigènes ont fini par céder. Combien ils le regrettent !

La première fois, on a payé sans difficultés. Bientôt les agents du fisc ont reparu :

— Nous avons soldé, disent les Druses.

— Il s'agit d'un nouvel impôt que vous devez.

Six perceptions successives ont été faites en douze lunes. Les avantages promis sont restés lettre morte. Nos gens ont hypothéqué les récoltes de trois années. Ils sont ruinés, irrités, résolus à la révolte. Aujourd'hui même le Kaimakan a passé, et on a réquisitionné pour sa smala mes

Digitized by Google

tasses, mes cuillères, mes fourchettes, mes plats et mes chaises. Au retour, plusieurs pièces manqueront à l'appel. Je n'en devrai pas moins remercier de l'honneur qui m'a été fait. On mande des vieillards de soixante ans.

— Où as-tu fait le service militaire ?

— Je n'ai pas servi ; j'étais indépendant.

— Tu dois l'amende pour 40 ans de révolte.

Le vieillard est incapable de payer. Il est battu et jeté en prison.

Le souper touche à sa fin. Je fais demander un bon cheval, pour l'étape du lendemain. Un cheik se présente et me fait dire par le curé :

— Tu auras demain mon cheval. Mais veuille transmettre au gouvernement français le vœu des Bédouins. Nous réclamons sa protection. Nous ne voulons plus être sous la domination turque.

Je déclare mon impuissance à remplir une pareille mission. Le cheik persiste à dire :

— La protection de la France, ou l'insurrection.

A peine revenu en France, j'ai appris par des lettres de Damas que les Druses refusaient de payer davantage. Le sultan a envoyé contre eux vingt-cinq bataillons de l'armée régulière. Toute la plaine du Hauran a été ensanglantée. Les hommes ont été massacrés; les femmes violées, puis éventrées ou vendues cinq francs par tête. Les Druses qui ont pu gagner la montagne ont seuls échappé au désastre. Un cordon de troupes les a cernés comme des loups dans leurs repaires. Les mêmes rigueurs ont sévi contre les Bédouins. L'immense plaine est devenue un désert et un cimetière : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

Les journaux d'Europe n'ont presque rien dit de ces horribles boucheries. Le cri des victimes n'a pas retenti

Digitized by Google

jusqu'aux Échelles du Levant. Les lettres ne passent pas sans la permission du bourreau. Quant aux missionnaires ils sont tenus de faire l'éloge du très glorieux sultan rouge. Le moindre mot qui trahirait les horreurs commises serait rudement puni et amènerait la ruine de la mission.

Damas n'a-t-elle pas eu l'insigne honneur de posséder à la tête de ses bataillons l'ex-gouverneur de la Crète, et pour vali l'ex-directeur de la police à Stamboul, l'organisateur du massacre des Arméniens à coups de bâton ! L'un et l'autre sont réputés en disgrâce. Ce sont des potentats absolus devant qui toute la Syrie plie l'échine et baise le pan de leurs habits. Le sultan est un grand seigneur, qui compte beaucoup d'amis parmi les diplomates, et il sait comment une décoration et un peu d'or font oublier beaucoup de sang.

P. Bauron.

Digitized by Google

ÉTAT

DES

Prieurés du Diocèse de Lyon

VERS LA FIN DU XVe SIÈCLE

Comme suite de l'article sur Etienne de Chassaigny (1) nous donnons l'état des prieurés de notre diocèse d'après le texte de la visite pastorale de cette époque (2). La situation lamentable où ils se trouvaient doit provenir en grande partie des troubles qui avaient accompagné ou peut-être même suivi la guerre de Cent Ans, appelée ainsi parce qu'elle dura plus d'un siècle ! Nous les passerons en revue rapidement en conservant le plus possible les citations textuelles.

La visite commence par celle de l'abbaye d'Ainay à Lyon : *Et facta ibidem debita et solemni visitatione tam in ecclesia quam locis aliis et capitulo nichil repererunt correctione*

(1) Voir le numéro de février de la *Revue du Lyonnais*.

(2) Je ne reproduis pas le titre du manuscrit qui a été donné dans un recueil de la *Diana*, tome XI (1895), page 33 (préface).

Digitized by Google

vel emendatione dignum cum omnia bene starent. Il n'en est pas de même du monastère de Saint-Martin de la Chana : *Coperiatur ecclesia prioratus loci supradicti, quia pluit intro. Considerata paupertate dicti prioratus et religiosarum ejusdem cetera stant satis male.*

Après la visite de l'abbaye de Savigny et celle du prieuré de Montrottier où il n'y a rien de particulier, nous arrivons au prieuré de Saint-Jean en Roannais dont le prieur était Frère Claude de Saint-Amour. Nous ne parlons pas de celui d'Ambierle qui ne fut pas visité, ni du monastère de Pouilly-les-Nonnains, où il n'y a que des ordonnances insignifiantes ; de même pour ceux de Nollieux et de Riorges. Nous arrivons à Ternand dans la vallée de l'Azergues : *Reparetur introitus domus ipsius prioratus..... Certa membra dicti prioratus cadunt in ruynam.* A Arbuisson-sonnas, c'est bien pire : *Deinde fuit visitatus prioratus loci predicti in quo omnia sunt ruynosa, non est porta in introitu, non est coperta domus, non sunt fenestre in eadem domo et sic de aliis.* Le prieur était Aynaudus de Petra. Celui de Nety était Claude de Fossatis.

Le prieuré de la Joug-Dieu près de Villefranche ayant disparu depuis fort longtemps, nous lui donnerons une large mention : *Dictis die et anno* (18 mars 1468), *fuit visitatum monasterium predictum sed anteque ad hujusmodi visitacionem procedentem, religiosi ipsius monasterii protestati fuerunt de utilitate ipsius visitacionis casu quo per privilegia eis concessa vel alias reperirentur a visitacione hujusmodi exempti et domini visitatores protestati fuerunt in contrarium. Deinde factis predictis protestacionibus religiosi prefati cum cruce et decantacione hympni Veni creator spiritus, etc., et pulsacione simbalorum receperunt ipsos dominos..... omnia fere edifficia sunt ruynosa reparacione celeri indigentes,*

Digitized by Google

ideo religentur dicti libri et reparentur dicta edifficia propicius fieri potest.

Le prieuré de Saint-Nizier-Lestra était sous la protection du prieur de Charlieu depuis 1428 (1). De sept religieux qui s'y trouvaient habituellement, il n'y avait plus que le sacristain.

Au prieuré d'Arnas il y a une longue série de réparations insignifiantes. A Denicé, les visiteurs ne purent entrer dans le prieuré qui était fermé : *ac tamen relacione vicariorum dicta domus est bene edifficata et manutenta.*

Il y a une paroisse dont l'emplacement n'a pas été retrouvé et qu'Auguste Bernard indique dans le Cartulaire de Savigny sous le nom de Bella Sargina (2). Elle devait être près d'Anse. Serait-ce Billy ? Il y a deux hameaux de ce nom dans la plaine de l'Azergues entre Quincieux et Anse. La carte de Cassini les cite avec la mention de *brûlé;* entre deux est le hameau de la Chapelle.

A Chazay-d'Azergues : *Deinde fuit visitatus prioratus loci ejudem presencia vicarii prioris. Reparentur vitrine. Paviatur navis ecclesie. Fiat vitrina in cappella Sti Martini que pertinet curato dicti loci... Sunt ibidem multe res alie indigentes reparatione que dimmituntur discretionem domini Theodori Teralii abbatis moderni Athanatensis* (3) *et prioris ipsius loci.*

A Dorieux, nous relevons la mention suivante à la fin de la visite du prieuré et de l'église qualifiée de paroissiale : *Nichil solverunt quia nisi tres parrochiani sunt pauperes.*

A Chambœuf près de Saint-Galmier, le prieuré dépendant

(1) Voir *Gallia Christiana.*

(2) Dans manuscrit de cette visite on ne peut lire que Bella-Saigina.

(3) Cet abbé d'Ainay était l'oncle du chevalier Bayard.

Digitized by Google

d'Ainay menaçait de tomber dans une ruine complète ; il est enjoint au prieur en la personne du sacristain, qui y fut trouvé, de le réparer dans l'année. Celui de Bellegarde tombait aussi en ruine ; le prieur était Guichard de Rovedis.

A Pouilly en Forez et à Cleppé, les prieurs protestent de la non-utilité de la visite à cause de leurs priviléges, néanmoins le prieuré de Cleppé fut visité et trouvé en bon état. L'état du prieuré de Bussy en Forez n'offre rien de particulier, mais il y a une large mention pour celui de Saint-Just-en-Chevalet, dont la maison tombe en ruine en grande partie. Il y avait une discussion entre le prieur et le curé pour les oblations et les droits de sépulture. Leurs deux églises étaient contiguës.

A Leigneux, la prieure s'appelait Maria de Combis et la sacristaine Arthaude de Puorllot. Les religieuses avaient deux prêtres les desservant. Les visiteurs y furent reçus *bene et honorifice*, ils ne firent aucune injonction car tout allait bien.

Le prieuré, l'église et les religieux de Champdieu en Forez furent visités : *In quibus omnia bene stant, priorque loci predicti multas facit ibidem reparaciones sumptuosas et sumptuosores facere intendit. Ideo nichil fuit ibidem injunctum dicto priori nisi dumtaxat quod non desistat ab opere perenni cepto sed illiud quod primum potest perficiat.*

Nous ne nous arrêtons pas aux prieurés de Savignieux, Bar et Gumière où il n'y a rien de particulier. Nous relevons dans le procès-verbal de la visite de l'église priorale de Saint-Romain-le-Puy, un usage d'exposer le Saint-Sacrement qui est complètement tombé, depuis l'emploi des tabernacles généralisés seulement vers le XVIIe siècle : *Corpus Christi est repositum in custodia de argento admodum*

Digitized by Google

unius navis satis decenter reposita. D'autres fois, la *custode* était suspendue au-dessus de l'autel, comme l'indique cette ordonnance : *Fiat parva cathena ad ascendendum et descendendum custodiam corporis Christi.* C'était l'usage à peu près général de ce temps-là.

La maison du prieuré de Salt-en-Couzan était : *totaliter ruynosa*, le censeur était de Guillaume de Foyeta et le prieur non résidant était Bertrand de Tholoigniaco. A Sury-le-Comtal les visiteurs ne purent entrer dans le prieuré. Après l'avoir examiné du dehors ils ordonnent : *Coperiatur ad novum domus dicti prioratus et reparetur quia ruynam minatur.* A Saint-Rambert-sur-Loire les religieux vinrent processionnellement au-devant des visiteurs : *et receperunt ipsos dominos canonice et debite et quia omnia ibidem bene stant in prioratu nichil fuit injunctum.* Celui de Firminy était dans le même état : *Omnia bene stant... nichil fuit injunctum.* De même pour celui de Saint-Paul-en-Cornillon. Rien de bien particulier pour celui de Saint-Julien *prope Sanctum Chamundum*, ni pour celui de Saint-Romain-en-Jarez. Le sacristain de celui-ci s'appelle Pierre de Bellomonte, le prieur est absent. Ordonnance pour celui de Taluyer : *Fiant staciones chori nove, reparentur vitrine chori, reparetur claustrum ruynosum, carronetur chorus ecclesie ipsius prioratus, sunt ibidem multi libri et omnes caduci et antiqui.*

Après la visite *a parte regni* nous passons à celle *a parte imperii : Die lune II^a jullii M° IIII° LXX° fuerunt visitate ecclesie sequentes et primo apud Stum Petrum de Brou et prioratum loci ejusdem. Reparentur vitrine chori fracte et navis, non est ibidem custodia corporis Christi nec requiescit ibidem corpus ipsum. Habeant crucem novam. Prior frater Bernardus de Lorasio.* C'est le procès-verbal *in-extenso* de la visite de cette église ; on voit par là que les visiteurs ne faisaient

Digitized by Google

pas de phrases. C'est d'une sécheresse désespérante, car il y a peu d'indication de vocable, ni de dévotion particulière, ni de fondation de chapelle, etc. C'est l'ordonnance et pas autre chose. Les seuls renseignements que l'on obtient sont consignés comme par hasard, parce qu'ils font partie intégrante de l'ordonnance de réparation.

A Saint-Amour nous relevons la mention suivante qui est très intéressante : *Qua de (jovis sexta septembris 1470) visitando dictam ecclesiam fuit aperta per reverendissimum dominium episcopum Beritencis tunc suffraganendum domini nostri domini tomba sancti Amoris retro majus altare existens et fuerunt ostensa caput et alia ossa corporis dicti sancti omni populo ibidem in magna multitudine astante.* Saint Amour était un martyr de la légion thébéenne.

A Ambronay les visiteurs ont de grandes difficultés. Après une échange d'observations avec l'abbé de ce monastère, celui-ci adresse une requête qui est jointe au procès-verbal de la visite. Parmi les raisons et difficultés qu'il soulève, nous relevons celle-ci qui n'est pas sans intérêt : ..... *semper parati recipere dominaciones vestras et bona mandata vestra illisque obedire et optemperare prout tenemur venerunt processionaliter hujusmodi monasterium caret pastore et regitur hujusmodi monasterium sub manu ducali per commissarios deputatos per illustrissimum dominum nostrum Sabaudie qui non permictunt aliquos foraneos intrare villam Ambroniaci sine speciali mandato dicti domini nostri ducis...* Le diocèse de Lyon à cette époque était à cheval sur trois royaumes, la France, la Savoie et le comté de Bourgogne ; sans compter toutes les provinces limitrophes où il y avait des enclaves.

Dans l'abbaye de Saint-Rambert en Bugey, les visiteurs furent par contre très bien reçus : *benigne humiliter et reverenter receperunt cum cruce et aqua benedicta. Et omnibus*

Digitized by Google

visitandis ibid visitatis omnia bene stant ideo nichil fuit ibidem injunctum. Le *prior major* était *frater Petrus de Escuriaco* et l'abbé *frater Ludovicus Marescalci*.

A Niost, le prieur était frère Antoine de Varax. Celui de Saint-Maurice-d'Anthon dépendant d'Ainay tombait en ruine.

Nous n'avons pas parlé de l'abbaye de Saint-Claude, parce que là les privilèges étaient incontestables; ce célèbre monastère relevant directement du Saint-Siège comme droit de visite.

Paul RICHARD.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Henri BOISSARD

ANCIEN PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A LYON (1)

Il est des mémoires auxquelles, à la rigueur, peut suffire le tribut de bienséances accoutumées que l'homme doit et paye volontiers à la mort. Celle d'Henri Boissard n'est pas du nombre. La place qu'il laisse vide dans l'ancienne magistrature n'était pas ordinaire. Elle ne le fut jamais surtout pour les compagnons de ses jeunes années. Qu'on permette à l'un d'eux, malgré le léger voile dont s'enveloppent déjà ses traits, de

(1) Né à Dijon le 25 mars 1855. Avocat, docteur en droit. Substitut à Chaumont (Haute-Marne) le 28 décembre 1859. Substitut à Chalon-sur-Saône le 6 juillet 1860. Substitut du procureur général à Aix le 15 décembre 1864. Avocat général à Aix le 1er février 1866. Avocat général à la cour de Lyon le 25 juillet 1872. Procureur de le République à Lyon le 8 octobre 1873. Procureur général à Dijon la 31 décembre 1874. Chevalier de la Légion d'honneur le 5 mars 1874. Remplacé le 11 février 1879. Décédé à Aix le 13 décembre 1897.

Digitized by Google

demander aux jours d'autrefois des souvenirs qui ne s'effacent pas, afin de fixer une image dont la délicatesse égale la limpidité.

Lorsqu'il prit, en 1859, presque imberbe encore, la robe de substitut, comme elle semblait faite pour ses épaules, et comme on devinait en lui l'héritier d'une vieille et noble lignée judiciaire, scrupuleuse gardienne des meilleures traditions du Palais ! Je revois encore son front large et tranquille, son fin profil, sa pâleur transparente que le bleu des veines nuançait par endroits sans la colorer, ses yeux insinuants, tour à tour pensifs et chercheurs, son sourire plein d'une grâce qui semblait l'excuse de sa fermeté et rendait presque agréable jusqu'au reproche, jusqu'au refus. Sa distinction n'était pas seulement extérieure. Elle se trahissait dans son jugement précoce, dans le tact et la nette correction de sa parole. A défaut d'une grande puissance physique, il avait les dons oratoires que rien ne remplace chez un magistrat et qui sont sa véritable éloquence, la dignité sans apprêt, l'élévation sans emphase, l'accent honnête et toujours juste, qui devient au besoin véhément sous la chaleur d'une émotion vive. Joignez-y la règle, la mesure, la prudence avisée et discrète, le coup d'œil prompt, le sens droit des affaires et vous aurez le type du complet officier du ministère public.

Ces rares qualités l'enlevèrent trop vite au ressort de sa ville, j'allais dire de sa Cour natale. La Provence l'arracha pour longtemps à la Bourgogne et le retint par des liens si étroits, si multipliés, qu'il devait un jour y retourner de son plein gré pour y mourir. Plus à l'aise sur le grave et vaste théâtre de la Cour d'Aix, parce qu'il y voyait de plus haut et de plus loin, comme il le fut ensuite à celle de Lyon, il se développa tout entier. Si neuve, si inconnue même

Digitized by Google

qu'elle apparût, nulle question ne le prenait au dépourvu, ne déconcertait son courage ni son labeur. Petites ou grandes, les affaires étaient également bien dans sa voix. Il faut que l'avocat général sache vivre à la fois sur les sommets et dans la plaine. Et du sommet où il prend l'air du ciel, il importe que son regard s'abaisse pour veiller au grain qui lève dans le vallon. On put admirer la variété féconde de ses aptitudes lorsque, échangeant les brillantes fonctions de l'audience contre le travail silencieux et trop souvent ingrat du cabinet, il fut, en 1873, nommé procureur de la République à Lyon. C'était à ses yeux moins un avancement mérité qu'un sacrifice de ses goûts ; il mit tant de bonne grâce à l'accomplir qu'on aurait pu croire à un calcul ambitieux. Là il réussit comme ailleurs. On dit que la maladresse est en ce monde un péché capital, le seul que la fortune ne pardonne pas. Il n'eut pas besoin d'absolution, car, si difficiles que fussent les circonstances, ce prétendu péché, il ne le commit jamais.

Boissard touchait à la quarantaine quand ses loyaux services furent récompensés par le poste de chef de parquet de la Cour de Dijon. On ignorait encore les promotions hâtives, les scandaleuses violences faites à la hiérarchie. Il était l'un des plus jeunes procureurs généraux de France. Mais il avait atteint déjà la pleine maturité de son talent. Une seule chose lui manquait : l'occasion de montrer son indépendance. Le procès intenté par les frères de Caluire à M. Challemel-Lacour à la suite du pillage de leur maison en 1870, et déféré à la Cour de Dijon, la lui fournit. On se souvient des passions qui s'agitèrent autour de cette cause restée célèbre. Les pêcheurs en eau trouble considèrent comme leurs ennemis les gens qui cherchent à assainir les marais. Insensible à leurs menaces, le procureur général

Digitized by Google

ne se déroba ni à son devoir ni à sa conscience et n'entendit se décharger sur personne du poids de sa responsabilité. Ses conclusions d'audience furent ce qu'elles étaient toujours, claires et précises; mais il les développa avec un calme si froid que la louange se tut d'elle-même; elle eût craint de froisser la pudeur de son âme. Quelques jours après, pour son don d'avènement, M. Grévy le révoqua.

Cet honneur, partagé avec huit de ses collègues, il l'attendait et pourtant il en souffrit. Il n'eût pas été homme s'il ne s'en était ému. C'était, il le pressentait facilement, la fin de sa vie judiciaire, la rupture définitive des traditions héréditaires. Il aimait d'ailleurs sinon la lutte, du moins l'action. Où la retrouver désormais ? L'hermine tombée de ses épaules, son premier mouvement fut de reprendre à Aix sa robe du dessous, suivant le terme consacré, et de reparaître comme avocat à la barre qu'il connaissait si bien. Est-il besoin d'ajouter qu'il y eut des succès? Le plus grand, non par les résultats, mais par l'ampleur de la cause et la dignité de son client, celui qu'il estimait à juste titre le meilleur, il le remporta devant la Cour de Paris, le 24 novembre 1891 dans la défense de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix. Ce fut aussi presque le couronnement de sa carrière oratoire. Il y indiqua d'avance la voie dans laquelle il allait absolument s'engager pour le reste de ses jours.

Quoique respectueuse de la foi chrétienne, sa jeunesse n'en avait pas connu les ardeurs. Elle portait, à son insu, l'empreinte du milieu et du temps. Un éloge prononcé en 1859, par le jeune avocat stagiaire, l'éloge d'Antoine Arnauld, l'adversaire des jésuites dans leur fameux procès contre l'Université en 1593, en fournirait au besoin la preuve. Toutefois jamais Boissard ne s'était résigné à laisser

Digitized by Google

passer sans protestation ce que réprouvait sa droiture; il ignora toujours ce que Mallet du Pan nommait si bien le tourment du silence. On s'en convainc sans peine en lisant ses trois discours de rentrée, l'un sur Peiresc, l'autre sur le procès du maréchal de Marillac, le troisième sur Camille Jordan, celui-ci en particulier. Combattre le despotisme révolutionnaire, ranimer partout l'esprit de résistance modérée contre ses excès, défendre pied à pied l'ordre public et la liberté religieuse, ce programme du courageux orateur des Cinq-Cents, il l'avait fait sien.

Mais peu à peu, mystérieusement, sa pensée repliée sur elle-même s'élargit et, peut-être sous l'étreinte de l'épreuve, s'éleva au-dessus des horizons terrestres. Embrasée d'un feu secret, elle alla puiser aux sources éternelles, elle devint pratiquement, franchement, exclusivement catholique. Un livre sobre et net, un livre qu'inspirait un respect presque filial et que conseilla l'amitié, la biographie de M. Th. Foisset, publiée en 1891, fut l'une des étapes du chemin parcouru dans cette *vita nuova*. Il ne resta pas la dernière. Son auteur conçut un autre rôle et se jeta sur un terrain qui lui parut plus favorable à l'action. Pour répandre sa foi, pour lui préparer de plus abondantes moissons, il appela à son aide la parole et la presse populaires, il se fit tour à tour journaliste et apôtre laïque.

Arrêtons-nous ici de peur de franchir les limites de notre domaine. Si étroites qu'elles soient, elles ne peuvent cependant nous défendre d'ajouter un seul mot : à ses brûlantes convictions, Henri Boissard a donné sa vie. Qu'on les discute, soit : il a fourni du moins une preuve de leur sincérité. Il l'a donnée généreusement, comme il avait déjà sacrifié sa carrière à la justice. Il l'a donnée sciemment, puisqu'il savait que son dernier

Digitized by Google

effort la mettait en péril. Les inimitiés politiques avaient cru faire de lui un déclassé : elles n'en firent qu'un chrétien vaillant, on dirait presque, si l'expression ne dépassait la mesure, un martyr. A cette heure où la mort qui s'annonce répand dans l'âme son mystérieux silence, a-t-il senti dans la sienne combien sont petites nos agitations, nos divisions, nos disputes ou même nos colères ? Peut-être. Ce qu'il a senti sûrement, c'est la paix qui y règne, quand elle repose sur une vie sans tache et sur une ferme espérance.

Henri BEAUNE.

Digitized by Google

LETTRE

De M. de Birague, lieutenant du Roi au gouvernement de Lyonnais, au seigneur de Montmelas et au prévôt de Villefranche.

En 1567, les Huguenots s'étaient emparés de Mâcon; deux de nos historiens Lyonnais mentionnent cet évènement. Rubys, livre III, chapitre 60, s'exprime ainsi :

« Sur la fin du moys de septembre de l'année courante 1565, arriva à Lyon Monsieur le Président de Birague, pour gouverneur au lieu de Monsieur de Losses et en l'absence de Monsieur le duc de Nemours qui avoit eu le gouvernement en chef par la mort de Monsieur le mareschal de Sainct-André qui fut tué à la bataille de Dreux. L'on recogneut incontinent en ce seigneur ce que dit l'empereur Iustinian, estre requis en ceux qui ont comandement, que, *non solum erat legibus armatus, sed et armis decorus*, par le grand maniement qu'il avoit eu de l'un et de l'autre.

Digitized by Google

« Le jour de St Michel, qui fut le dimanche 29 de septembre 1567, qui estoit le jour assigné par toute la France aux Protestants pour prendre les armes et se saisir des villes : comme de se descouvrit peu après, arriva à Lyon sur les trois heures après-midy, un bouchier qui venoit de Mascon et avoit couru à toute bride, sur une bonne jument et apportoit nouvelle que la nuict précedente les Protestants s'estoyent saisis de la dicte ville de Mascon. »

Aubret, dans ses *Mémoires sur les Dombes*, tome 3, raconte le fait avec quelques détails de plus :

« Le sieur de Loise près de Mâcon, qui s'étoit fait calviniste et dans le chateau duquel les habitans de St Didier sur Chalaronne alloient au prêche, ayant assemblé plusieurs calvinistes entre lesquels étoient le seigneur de Tavernost et quelques gentilshommes de Dombes, surprit la ville de Mâcon le dimanche au matin 28 septembre veille de St Michel comme le disent MM. de Baleur et de Rubis. Les Hugnenots devancèrent d'un jour le complot qu'ils avoient faict de surprendre les villes de France les plus à leur portée, ce qui sauva la ville de Lyon comme Rubis nous l'assure. »

A la suite de cette tentative, M. de Birague, craignant pour le Beaujolais, envoya la lettre suivante adressée au seigneur de Montmelas, Jean Arod (1).

« René de Birague, conseiller du Roy nostre sire en son privé conseil, et lieutenant général au gouvernement de Lyon pais de Lyonnois et Beaujollois en l'absence de Monseigneur le duc de Nemours, au prévost

(1) Archives du château de Montmelas.

Digitized by Google

DE VILLEFRANCHE ET LIMANS (LIMAS) ET AU SEIGNEUR DE CLAIREVAULX ET MONTMALLAS, SALUT. — Nous ayant esté deuement ce jourd'huy advertis par les consuls sindics et eschevins de Villefranche que à l'occasion des troubles et élévations d'armes en la ville de Mascon il feust deslibéré mettre en tout debvoir pour garder et maintenir leur ville, à ce qu'elle ne soit aulcunement surprinse ny envahye, la conserver soubs l'obéyssance de la magesté du Roy et empescher par tout moyen qu'elle ne tumbe en quelque désarroy, inconvénient par mesgarde ou aultrement, voyre estant deslibérés pour cest effect d'employer tous leurs biens et propres vies jusques à la dernière goutte de leur sang, et ayant considéré qu'il leur seroit difficile supporter une continuelle garde sans avoir gens à leur soulde, ce qui leur seroit à présent insupportable pour la calamite et disgrâce souffertes les années passées, et qu'ils ont voysins et amys qui leur pourroyent porter ayde, faveur et support quand ils en seroyent requis entr'aultres les manans et habitans de la prévosté de Lymans et chastellenie de Montmallas, nous ont supplié, requis leur vouloir octroyer et bailler lettres et commission adressive tant au dict prévost que seigneur de Clairevaulx. Par quoy nous annuant à leurs requestes et voulant subvenir ez suplians selon que le cas mérite et se présente à ce que tant Villefranche que le pays circonvoisin soit conservé et maintenu en son entier, vous mandons et expressement enjoignons bailler ez supplians tout ayde support secours et mainforte, et leur envoyer toutes et quanteffoys que serez de ce faire sommez et requiz, telle quantité de manans et habitans de vos prévostés et chastellenyes que verrez estre besoing pour la tuiction et protection dicelle ville, avec toutes sortes d'armes que pourrez fier, et tant pour faire

Digitized by Google

guet soit de jour ou de nuict que pour y obeyr en tout ce qui leur sera commandé pour la dicte Magesté et pour son service. Si mandons et commandons par ces présentes à tous manans et habitans d'icelles prévostés, chastellenyes et aultres justiciers sugets vous obeyr en ce que dessus et aultres choses qui en déppendent à peyne de désobeyssance.

« Donné à Lyon soubs nos sceing et armes ce treiziesme jour d'octobre l'an mil cinq cens soixante sept.

« R. DE BIRAGUE ».

Cette lettre dut être expédiée de Lyon à Villefranche à franc étrier, car le même jour l'ordre suivant était donné au châtelain de Montmelas :

« Suict la requeste faicte par le procureur du Roy au dict bailliage, afin qu'il soit enjoinct au chastellain de Montmellaz de faire mestre en armes les manans et habitans de la dicte chastellenie et en admener chascune nuict en ceste ville quatre dizaines pour ayder à faire la garde de la dicte ville pour la conserver en l'obeyssance du Roy, suyvant le commandement du dict seigneur et de monseigneur de Birague, lieuthenant général du dict seigneur ez pays de Lyonnois et Beaujollois. C'est a esté par nous Jehang Gaspard, docteur en droict, lieuthenant général civil et criminel et juge ordinaire au bailliage de Beaujolloys pour le Roy, nostre sire, qu'il est enjoinct à maistre Pierre Ouvize, chastellain de la dicte chastellenie de Montmellaz de faire mettre en armes les manans et habitans de la dicte chastellenie de Montmellaz et d'en faire venir en ceste ville chascune nuict, pour ayder à faire la garde de la dicte ville et la conserver en l'obeyssance du Roy et à de ce contraindre les dicts habitans par touttes voyes deues et rayson,

Digitized by Google

et comme pour les affaires du dict seigneur, et c'est à peyne d'estre déclarés rebelles et deshobeyssans du dict seigneur Roy.

« Faict à Villefranche, le lundy treisiesme jour d'octobre l'an mil cinq cens soixante-sept.

« GASPARD. »

Dans une note, au bas des *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue*, par Thomas, on lit que M. de Birague, milanais, fils puîné de Galéas de Birague et de la fille de Théodore Trivulce, maréchal de France, fut d'abord conseiller au Parlement de Paris, maistre des requestes, premier président à Turin et ambassadeur pour le roi au concile de Trente. Après avoir été lieutenant du roy dans Lyon, il fut garde des sceaux et chancelier de France, après le décès de sa femme il fut évêque de Lavaur et cardinal.

I. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LA VÉNUS DE MILO

Perdre ses deux bras dans une bagarre quelconque, c'est, — à coup sûr, — un accident déplorable. Mais se voir, — vingt siècles plus tard, — arracher à la tombe où l'on dormait ignoré, se retrouver dans un musée, entouré de savants à lunettes qui dissertent longuement, gravement sur les causes de l'accident, s'étonnent de n'en trouver aucune trace dans les journaux de l'époque, partent de là, pour se permettre, — à votre égard, — les suppositions les plus étranges et les moins flatteuses, cela s'appelle un malheur, et c'en est un, je vous prie de le croire.

Telle est, cependant, la situation lamentable et douloureuse dans laquelle se trouve aujourd'hui la Vénus de Milo, rébus ambulant, sphinx de pierre appelé à mettre à la torture le génie inventif des modernes archéologues.

Et cela sans parler des erreurs pitoyables que commettent, — à son sujet, — des journalistes à court d'érudition, comme celui qui, dernièrement, l'attribuait au ciseau du célèbre

Digitized by Google

Milo, ou cet autre qui prétendait, naguère, qu'elle avait été trouvée dans l'île de Candie.

On ne saurait, en bonne vérité, se montrer plus candi... de!

Découverte en 1820, par un paysan de l'île de Milo qui, — en plantant un figuier, — ne s'attendait certainement pas à voir sortir de terre... un chef-d'œuvre, la Vénus en question fut acquise, moyennant six mille francs, par le Gouvernement français et amenée à Paris.

Hélas ! elle n'était pas encore au bout de ses peines, la pauvre !

Aussitôt installée au Louvre, elle y devint un brandon de discorde, le point de départ de querelles ardentes, de disputes interminables entre les membres de tous les Instituts européens, de ceux qui sont plus spécialement appelés, — au point de vue de la statuaire antique, — à mettre en pratique l'art d'accommoder les restes.

Pourquoi n'as-tu pas de bras ? Qu'en as-tu fait ? A quoi te servaient-ils quand tu en avais ?

Autant de questions auxquelles la déesse s'obstinait à ne pas répondre, ce qui n'empêchera pas nombre de gens mal intentionnés, de continuer à accréditer le bruit que les femmes sont bavardes.

En revanche, les savants écrivaient et parlaient pour elle : celui-ci prétendait en faire une Néréïde, celui-là une Sapho, un troisième opinait pour une Némésis ; les fumistes, — partout les plus nombreux, — prenaient prétexte qu'elle manquait de bras, pour en faire la déesse de l'Agriculture !

Horresco referens !

Il fallut beaucoup d'encre, de salive et de temps perdu, pour arriver à cette constatation, qu'on se trouvait, — tout simplement, — en présence d'une statue de Vénus de la plus rayonnante époque de l'Art grec.

Digitized by Google

Ce n'était là, — en somme, — qu'un premier pas fait dans le ténébreux domaine de l'inconnu : les querelles se ranimèrent, devinrent plus vives, quand il s'agit de décerner à cette Vénus le surnom qu'elle symbolisait.

L'antiquité païenne ayant généreusement doté de 243 surnoms celle qui fut la mère adultère de Cupidon, la chose n'était pas facile.

Etait-ce une Vénus amoureuse, une Vénus victorieuse, une Vénus céleste ? Il y avait là, — on en conviendra, — une belle marge pour les hypothèses les plus fantaisistes.

Avant tout, il s'agissait de déterminer l'emploi qu'elle avait bien pu faire de ses bras, — et partant de ses mains, — à l'époque lointaine où elle avait le bonheur de les posséder.

Dis-moi ce que tu tenais, je te dirai qui tu es !

Plus connue maintenant que le loup blanc, — lequel n'a jamais été vu, — est-il besoin de rappeler ici, en quelle posture se présente la Vénus de Milo ?

Nue jusqu'aux hanches, debout ; la tête légèrement tournée vers l'épaule gauche semble regarder au loin ; la chevelure coquettement ondulée et serrée par une bandelette, les bras tronqués, — c'est ici que le rébus s'affirme, — se réduisent à des moignons fort courts laissant supposer que le bras droit était baissé et que le bras gauche était étendu.

Du bras droit, on ne s'en occupe guère, il devait retenir une draperie flottante, mais le bras gauche quel était son rôle, son emploi, sa fonction ?

Mystère aussi insondable que l'Océan d'où Cypris est sortie !

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'au bout de ce bras, il se trouvait une main, plus grande est la difficulté de dire ce que tenait cette main.

Digitized by Google

Aussi jolie — à n'en pas douter — que celle de la *Dame blanche* sur laquelle le maëstro Boieldieu a brodé une de ses plus ravissantes mélodies, cette main tenait-elle une coupe, un miroir, un fouet, une lance, un bouclier ou une pomme du mont Ida?

Quelques savants libidineux sont d'avis que cette main pouvait bien ne rien tenir du tout, et s'appuyait amoureusement sur l'épaule du dieu Mars.

On sait que la capricieuse déesse donna — à ce guerrier valeureux — de si fréquentes preuves de sa tendresse, qu'elle se laissa surprendre — avec lui — en criminelle conversation, par l'affreux Vulcain, qui trouva très drôle de les entourer tous deux d'une grille imperceptible, et d'appeler les habitants de l'Olympe à la rescousse, pour leur faire constater — *de visu* — toute l'étendue de son malheur.

Rien ne prouve, que — cédant à un de ces mouvements de jalousie dont les Dieux, eux-mêmes, ne se montraient pas exempts — Mars ne soit parti en emportant, comme un précieux souvenir, les bras de sa maîtresse.

Jusqu'à ce jour, la Vénus de Milo était restée un chef-d'œuvre, on s'était tellement habitué à la voir sans bras que pour rien au monde, on n'aurait souhaité la voir autrement.

La persévérance qu'elle mettait à dérouter les savants la faisait apprécier davantage, on trouvait déplacé leur acharnement à la questionner sur son cas, cette persistance à lui rappeler, — à chaque instant — ce qui lui manquait, au lieu de nous laisser admirer en paix ce qui lui restait.

Est-ce que la civilité puérile et honnête ne nous interdit pas — d'ailleurs — d'attirer l'attention des passants sur les infirmités d'autrui? Viendrait-il à l'idée d'un homme bien élevé, de courir après les manchots qui passent dans la rue,

Digitized by Google

pour leur demander des détails précis et circonstanciés sur la perte d'un membre, dont la privation est peut-être, — pour eux, — une source de perpétuelle affliction?

Ce manque de discrétion ne passerait-il pas à l'état de comble, si le même monsieur s'avisait de proposer, d'emblée, aux susdits manchots, de leur faire remettre, — à ses frais, — le bras ou les deux bras qui leur manquent?

Eh bien, cette absence de savoir-vivre, — doublée d'une atteinte grave au respect dû aux choses de l'Art, — s'est produit en pleine Académie.

Dans une de ses séances, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a entendu, — en seconde lecture, — un mémoire de M. Ravaisson sur la reconstitution de la célèbre statue, telle qu'elle devait primitivement exister, et sur la nécessité absolue de lui rendre les bras dont elle est privée depuis si longtemps.

L'honorable académicien veut absolument que la Vénus de Milo soit le fragment d'un groupe la représentant côte à côte avec le dieu Mars.

De tout temps, — comme dit la chanson, — les belles aimèrent les militaires!

M. Ravaisson avoue ingénument que cette reconstitution lui a pris dix ans de son existence, dix ans pendant lesquels il a entassé moulages sur moulages et fabriqué plus de bras qu'un évêque n'en aurait pu bénir.

Il se réjouit et se flatte d'avoir enfin surpris la pensée du sculpteur antique qui, — son chef-d'œuvre terminé, — a très bien pu casser lui-même les bras de sa trop belle Vénus, à seule fin de piquer plus vivement la curiosité de ses contemporains, intention, — du reste, — qu'eût plus tard Alcibiade en coupant la queue de son chien.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres était encore

Digitized by Google

sous le charme de la communication faite par M. Ravaisson, quand elle reçut du Directeur du musée de Berlin une réclamation de priorité pour la même reconstitution, en faveur d'un professeur de Leipzig.

Celui-là était plus pratique, il arrivait avec des bras articulés et brûlait de les voir entrer en fonctions; la position de ces bras aurait cet inappréciable avantage de pouvoir se modifier au gré des visiteurs : un gardien serait spécialement chargé d'en faire jouer le mécanisme.

Voyez-vous d'ici la commisération profonde, avec laquelle on regarderait ensuite les autres statues condamnées à une immobilité complète ?

L'exemple serait contagieux, nos musées de sculpture deviendraient des galeries de tableaux vivants : nous verrions bientôt Jupiter hocher la tête, Junon froncer les sourcils, Hercule filer et l'Amour toujours prêt à lever le pied !

De cette joyeuse perspective, à charger un orthopédiste en renom de poser des bras mécaniques à la Vénus de Milo, il ne s'en faut que d'une autorisation ministérielle.

Le jour où elle arrivera, je vous avoue que les bras m'en tomberont et à beaucoup d'autres aussi.

Mais combien de fois, déjà, avons-nous laissé tomber nos bras en présence de pareilles surprises, et nous sommes-nous empressés de les ramasser, tant est impérieux, — chez nous, — le besoin de nous en servir ?

Léon Mayet.

Digitized by Google

BALLADE AUX DAMES DE LYON

I

J'ai le travers d'être poète,
O belles Dames de Lyon,
Et ma muse s'est mis en tête
D'avoir votre admiration.
Mais quelle folle illusion
D'espérer conquérir vos âmes
Par des vers pleins d'émotion. —
Vous ne les lisez pas, Mesdames !...

II

Lyon admire, vend, achète,
Tout produit de la région
Hormis nos vers dont en cachette
Naît et meurt chaque édition.
Les miens de l'inspiration
Eussent-ils les plus vives flammes
Ne sauraient faire exception. —
Vous ne les lisez pas, Mesdames !

Digitized by Google

III

Mon cœur pourtant se ferait fête
De chanter ta perfection,
O Lyonnaise, si bien faite
Pour donner ta dévotion
Au Beau, notre religion. —
Mais les éloges ou les blâmes
Rimés à votre intention, —
Vous ne les lisez pas, Mesdames !

ENVOI

Mesdames, votre affection
Vous vaudrait maints épithalames. —
Mais quoi ?... par obstination,
Vous ne les lisez pas, Mesdames !... —

J.-M. LENTILLON.

Lyon, mars 1898.

Digitized by Google

LA PRESSE POLITIQUE A LYON PENDANT LA LIGUE (24 février 1589 — 7 février 1594), par l'abbé REURE, docteur ès lettres. Lyon, Bernoux et Cumin, 1898, in-8°.

« La Ligue s'est soutenue pendant dix ans par quatre forces : le « armes, la diplomatie, la chaire et la presse. Dans cette mêlée confuse, « on ne voit d'abord que coups d'épée, batailles et sacs de ville ; mais « la lutte des idées n'a pas été moins ardente, et c'est du moins une « gloire de ces temps troublés d'avoir combattu pour des doctrines. » Telle est l'exacte appréciation que présente M. l'abbé Reure d'une des périodes assurément les plus curieuses de notre histoire nationale.

Cette phase des guerres de Religion n'est ici traitée que dans les limites des faits dont Lyon fut témoin, et au seul point de vue de l'action de la presse comme instrument des partis en lutte.

Avec son érudition habituelle, l'auteur retrace le vivant tableau de cette époque agitée où la liberté de tout écrire fut complète, où les libellistes en usèrent largement pour multiplier les *livrets*, chansons, placards et pamphlets de toutes sortes, grâce auxquels ils espéraient réduire l'adversaire et gagner à leur cause le sentiment public.

Le célèbre imprimeur Jean Pillehotte fut, pour Lyon et les régions circonvoisines, l'agent actif de la Sainte-Union dont il était d'ailleurs le libraire en titre. Louis Tantillon et Jean Patrasson, ses confrères, collaboraient de leur mieux à cette œuvre de propagande sans que, pour cela, les productions des libraires de Paris et des autres villes adhérentes à la Ligue fussent délaissées. De zélés messagers parcouraient, infatigables, les provinces, répandant partout cette prose enfiévrée.

Digitized by Google

Parmi ces écrits, quelques-uns ont un caractère officiel. M. l'abbé Reure fait judicieusement observer que ceux-ci ont une valeur historique de premier ordre en ce qu'ils nous apprennent l'histoire légale, administrative, juridique et diplomatique de la Ligue. Certains d'entre eux contiennent des particularités intéressant nos annales locales, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, comme les traités de Chazelles et de Tournon, et les décisions de la conférence de St-Genis-Laval tenue le 20 août 1591.

Les ordonnances des autorités de Lyon étaient proclamées, dans les carrefours, par le crieur public accompagné d'un trompette. Quant aux monitoires du pape, l'usage était de les signifier devant le portail de Saint-Jean, à l'issue de la grand'messe, par un notaire royal assisté de témoins qualifiés.

Comme bien on pense, la poésie ne pouvait faire moins que d'apporter un empressé concours à l'œuvre commune : « elle raconte, elle « dogmatise, elle invective, elle raille, elle amuse, elle revêt les idées « en conflit de formes tantôt plus intellectuelles, tantôt plus populaires. » Ce rôle multiple, l'auteur le démontre par la citation de nombreux extraits de pièces versifiées où le calembour grossier, le trait malicieux, parfois méchant, marchent de pair avec un style presque toujours incorrect ou barbare, dans la chanson surtout (1).

Mais il n'est orage si violent qui ne s'apaise, et ne laisse enfin luire les radieuses clartés d'un jour sans nuage : la conversion de Henri IV fut l'acte précurseur de la grande réconciliation.

A Lyon, la Ligue se soutint encore quelques mois par l'effet d'influences diverses, mais il était facile de voir que, la cause principale qui l'avait fait naître n'existant plus, les sympathies populaires dont elle tirait sa force s'en détournaient toujours davantage.

---

(1) Un de ces pamphlets déposé nuitamment chez Claude de Rubys, l'historien, alors procureur de la ville et ardent ligueur, fut attribué sans preuve au célèbre bibliographe Antoine du Verdier.

M. l'abbé Reure vient de consacrer à ce dernier une étude très documentée, dont les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ont eu la primeur, et qui a été tirée à part en une élégante plaquette sur papier de Hollande : *Le Bibliographe Antoine du Verdier* (1544-1600), in-8° de 68 pp., Lyon, Mougin-Rusand, 1897. En vente chez MM. Bernoux et Cumin.

Digitized by Google

Enfin, le 8 février 1594, les habitants de notre bonne ville déclarent hautement reconnaître l'autorité royale. Tout le monde veut porter l'écharpe blanche et bientôt le crêpe et le taffetas manquent dans les boutiques. La Ligue lyonnaise prenait fin après une existence de près de cinq années.

Ce que fut ce mouvement formidable diversement jugé par les historiens, M. l'abbé Reure l'explique avec une entière impartialité basée sur sa parfaite connaissance des faits : « Si, par Ligue, on entend « les menées de l'étranger, les desseins ambitieux de la maison de « Lorraine, la reconstitution de la féodalité, l'émancipation de quel- « ques communes puissantes, oui, la Ligue a été vaincue, et avec elle « tout ce qu'elle contenait d'excessif ou de révolutionnaire. Mais la « Sainte-Union a triomphé dans sa pensée fondamentale, qui était « l'exclusion d'un prétendant hérétique ; finalement c'est bien le roi « qui a capitulé devant la Ligue... Si celle-ci n'avait pas forcé le roi « de donner satisfaction aux croyances religieuses de la majorité du « pays, la maison de Bourbon n'aurait probablement pas régné en « France. »

A. Grand.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 19 avril 1898.* — Présidence de M. Lafon. — M. Armand-Calliat, président de la classe des lettres, félicite M. Lafon au sujet du titre de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, qui vient de lui être conféré récemment. L'Académie s'associe à ces félicitations. — Dépôt de plusieurs demandes pour le prix Lombard de Buffières et le prix Lebrun. — Hommages faits à l'Académie : 1° Discours prononcé à l'Académie française par M. le comte d'Haussonville, en réponse au discours de réception de M. de Mun; 2° *Etude sur les mœurs et les institutions provençales à la fin du XVe siècle*, par M. H. Beaune; 3° *Note sur quelques ouvrages lyonnais rares ou inconnus*, par M. l'abbé Martin. — Sur l'invitation de M. le Président, M. Rougier donne quelques explications au sujet de la loi récente sur les Sociétés de Secours mutuels. Cette loi est le résultat de quinze ans d'efforts de la mutualité et d'études du Parlement. Les mutualités lyonnaises, notamment, y ont contribué pour une grande part. Le point qui a présenté le plus de difficultés a été la fixation à 4 1/2 o/o du taux de l'intérêt des fonds déposés, soit en compte courant disponible, soit en compte destiné à la formation d'un fonds commun inaliénable. La réduction du taux de l'intérêt, adopté depuis quelques années, ne permettrait plus à beaucoup de Sociétés de tenir leurs engagements envers leurs pensionnaires futurs.

Digitized by Google

M. Rougier termine en disant quelques mots au sujet du rétablissement de la péréquation entre les cotisations versées par les sociétaires, et les promesses faites par les Sociétés. — M. Bleton fait observer, au sujet du taux de l'intérêt, qu'il s'était borné, en ce qui le concerne, à réclamer le maintien du taux de 4 1/2 o/o, seulement pour les fonds antérieurement déposés, sous la promesse de ce taux.

Séance du 26 avril 1898. — Présidence de M. Lafon. — Hommages faits à l'Académie : 1° *La bête et l'homme*, par M. de Kérivan ; 2° *Plutarque et l'Egypte*, par M. Guimet, qui présente un résumé de son livre où il a examiné successivement : 1° si Plutarque est allé en Egypte ; 2° quelle est la valeur des renseignements que fournit cet auteur sur les croyances et les mœurs égyptiennes, et enfin, 3° quels étaient les dogmes du culte d'Isis et d'Osiris. — M. le Président annonce ensuite à l'Académie que M. le docteur Humbert Mollière, membre titulaire, était décédé dans la matinée, et que ses funérailles auraient lieu le surlendemain. Puis, après avoir exprimé les regrets que cette mort inspire à tous les membres de la Compagnie, il lève la séance en signe de deuil.

Digitized by Google

Chronique d'Avril 1898

12 avril. — Mort de M. Francisque Rive, avocat à la Cour d'appel de Lyon, ancien député de l'Ain, ancien procureur général à la Cour de Douai, conseiller général du canton de Ceyzériat (Ain), et chevalier de la Légion d'honneur, décédé dans sa 61e année. A ses funérailles, qui ont eu lieu à Bourg, le 15 avril, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Henri Beaune, ancien procureur général et doyen de la Faculté catholique de droit de Lyon. (V. *Moniteur judiciaire* du 29 avril 1898.)

17 avril. — Ouverture du concours hippique, sur le cours du Midi.

18 avril. — Ouverture de la 2e session ordinaire du Conseil général du Rhône, sous la présidence de M. Coste-Labaume.

21 avril. — Conférence faite dans la salle des Folies Bergère par le R. P. Le Menant des Chesnais, missionnaire apostolique, fondateur et directeur des écoles coptes d'Egypte : *Le Nil et la France.*

24 avril. — Clôture du Concours hippique.

— Mort de M. Barthélemy-Antoine Pinet, administrateur de la Caisse d'épargne, ancien président du Comité général des Sociétés de Secours mutuels, président du service médical des Sociétés de Secours mutuels, président de la 199e Société de Secours mutuels (papetiers et régleurs), administrateur de l'Institut Saint-Louis, trésorier de la Société de l'Economie politique et trésorier de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit, décédé dans sa 69e année.

25 avril. — Clôture de l'Exposition des Beaux-Arts.

26 avril. — Mort de M. le docteur Humbert Mollière, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, et ancien président de la Société des sciences médicales, décédé à l'âge de 52 ans. Dans notre prochain numéro, nous publierons une notice nécrologique sur M. Humbert Mollière.

Le Gérant : P. BERTHET.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

UNE

VISITE ARCHIÉPISCOPALE

A JAS, EN 1096

La mention, relevée dans le Cartulaire de Savigny d'un séjour d'Hugues, archevêque de Lyon, au château de Jas, a frappé notre attention et nous avons été tenté par la curiosité de rechercher, dans quelles circonstances, pour quel objet, à quelle date précise, cette visite avait eu lieu et si quelques heureuses conséquences l'avaient suivie. Il s'est alors produit, comme dans toute étude d'érudition attachante, où l'on tâche, en ne rien laissant dans l'ombre, ni sans explication, de tirer des documents originaux le plus qu'ils contiennent, que de ce fort mince incident nous avons vu jaillir une vive lumière sur plusieurs points obscurs des annales religieuses du Forez et en particulier de la région avoisinant son ancienne capitale, la ville de Feurs. On distinguera facilement, si l'on parcourt notre récit, nos propres conjectures de ce que les titres authentiques nous ont directement fourni et

Digitized by Google

on établira sans effort la différence, nécessaire à souligner, entre la réalité certifiée par des témoins, et la vraisemblance, qui en est l'image, projetée dans la tradition, ou dans notre propre esprit. Nous ne dirons rien, au moins, qui ne puisse se prouver et se défendre (1).

I

Ce ne fut pas l'importance ou la notoriété du lieu, qui conduisit le fameux prélat, dont nous nous occupons, sous le toit hospitalier qui l'abrita quelques jours. Le village de Jas compte encore aujourd'hui parmi les plus humbles du département de la Loire et, à cette date reculée, il n'était, pour ainsi dire, pas né. Sur l'éminence conique, dont la Loire baigne le pied, emportant dans son lit des quartiers de roches roulées et brisées, le logis seigneurial était isolé ; à peine voyait-on à l'entour deux ou trois cabanes de serfs, destinés à la culture des terres, au soin des troupeaux et aux plus grossiers ouvrages. L'église n'était pas bâtie ; la route à peine battue ; la forêt s'étendait sur les pentes de tous les coteaux et ses retraites, inaccessibles à tout autre qu'aux initiés, cachaient des pierres gigantesques, aux formes bizarrement entassées et branlantes sous la main d'un enfant ; on racontait qu'elles avaient jadis servi à des

(1) La charte visée est le nº 834 : CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE SAVIGNY PUBLIÉ PAR AUG. BERNARD ; *Paris, Imprimerie Impériale, 1853*. Le copiste, distrait ou embarrassé, a substitué un L au J, Laas pour Jaas ; mais l'erreur est évidente par le contexte ; elle n'a pas échappé au savant éditeur qui l'a tout de même maintenue à l'impression.

Digitized by Google

sacrifices druidiques; elles restaient entourées d'une admiration superstitieuse et une terreur, maintenue par de fantastiques et cruelles légendes, leur valait en secret des hommages naïfs.

Le point de vue, à ce sommet, est un des plus agréables qui soient capables d'enchanter et de reposer les regards. L'altitude, sans être pourtant très élevée, permet d'atteindre de l'aiguille du Boussièvre, le géant de la chaîne de Tarare, aux massifs contreforts de Pierre-sur-Haute et aux noires cimes du Velay, étagées derrière Saint-Bonnet et Verrières; la plaine que le fleuve élargi partage, en la coupant de ses méandres gracieux, se découvre tout entière, des gorges de Saint-Victor à la digue de Piney. Si peu préparé que l'on soit, par tempérament ou par volonté, à jouir de la nature et de ses charmes, un tel spectacle saisit l'âme et l'élève; il soutient ses méditations, et devant une page aussi ample et aussi belle du livre de la création, on adore plus librement l'infinie Sagesse, qui la déploie avec autant de puissance que d'agrément. Il m'en coûterait d'apprendre que l'archevêque, plus homme d'action, il est vrai, que contemplatif, demeurât toutefois insensible à un aussi magnifique panorama et ne fût pas provoqué, en l'admirant, à répéter le mot du Psalmiste, si souvent répété dans l'office du chœur : *Mirabilis in altis Dominus!*

Quoique l'acte, signalant sa présence à Jas, ne soit daté que par la formule assez vague des deux règnes de Philippe Ier, en France, et de l'empereur d'Allemagne, Henri IV, dans la Bourgogne, des inductions et des rapprochements, puisés du reste à la même source, c'est-à-dire dans plusieurs chartes du Cartulaire, permettent d'arriver à plus de précision et de s'arrêter aux premières semaines de l'année 1096. Le prélat avait assisté au concile de Clermont,

Digitized by Google

dont la première session s'était ouverte, le 18 novembre précédent ; il avait pris une part très directe aux délibérations et aux résolutions de l'assemblée ; il avait entendu le pape prêcher la guerre sainte, Pierre l'Ermite raconter les cruautés des Sarrazins et les tortures qu'ils infligeaient aux chrétiens et aux pélerins (1) ; il avait vu les plus puissants barons du royaume, les chevaliers, les manants, les femmes prendre la croix, l'attacher à leur épaule comme un signe de ralliement, pour voler à la délivrance du sépulcre de Jésus-Christ ; avec la foule enthousiasmée, il avait poussé le cri retentissant de « Dieu le veult » et il était pressé de jeter, dans son propre diocèse, l'étincelle qui allumait tous les courages, avec le pieux appel qui vidait les palais et les chaumières, les forteresses et les cloîtres. Il quitta l'Auvergne et la cour pontificale, après les solennités de Noël de 1095, et il prit, pour rentrer chez lui, la fameuse voie d'Aquitaine, tracée par Agrippa, restaurée par Maximin, dont le nom se lit encore sur les colonnes, dressées pour en marquer les lieues, et invariablement suivie pendant tout le moyen âge. En acceptant l'invitation de s'arrêter dans la demeure du doyen de son chapitre, Girin le Chauve, un de ses conseillers les plus intimes, distingué par sa naissance et sa fortune, recommandable par le dévouement qu'il apportait à remplir ses fonctions, il ne se détournait donc pas de son chemin ; le petit crochet à faire était insignifiant et la station, bien choisie, lui promettait, avec un repos presque nécessaire, des heures agréables dans la meilleure compagnie.

(1) Sur le rôle de Pierre l'Ermite, au concile, voyez les deux discours, prononcés dans la cathédrale de Clermont, les 17 et 18 mai 1895, par M. le chanoine James Condamin, l'éloquent professeur de l'Université catholique de Lyon.

Digitized by Google

Mais avant de pousser plus loin, il convient de présenter ce personnage ; sans être complets, quelques détails biographiques des plus saillants apprendront à propos que son caractère ne le cédait en rien aux éminents dignités qu'il exerçait depuis longtemps déjà.

Le lieu de naissance du vénérable Primat, mêlé pendant plus de trente ans aux plus grandes affaires de l'Eglise et aux principaux événements de son siècle, n'est pas absolument certain. La Mure nomme Romans, d'autres auteurs Vienne ou quelque autre localité du Dauphiné; tous s'accordent néanmoins à lui attribuer une origine princière, et à le reconnaître pour le petit-neveu d'Odilon, premier duc de Bourgogne (1). Cependant il préféra aux tentations des grandeurs la paix et l'humilité d'une cellule, il se fit moine à Saint-Marcel de Chalon-sur-Saône et il y fut élevé à la charge de prieur. La Chronique de Verdun prétend qu'il fut chamarier de Lyon; le Père de Saint-Aubin, d'après d'autres annalistes, penche plutôt pour Saint-Maurice de Vienne. Mais ces titres ne se concilieraient qu'avec une profession religieuse trop tardive; le témoignage du docte Severt, qui avait eu sous les yeux des preuves écrites, tirées des archives du couvent, doit être cru de préférence (2).

Le bénédictin fut promu à l'épiscopat, comme malgré lui et à la plus vive surprise de tous; mais le concours de circonstances merveilleuses et inattendues, qui amena son

---

(1) La Mure : *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 155 et sqq. Morel de Voleine : *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*. LISTE CHRONOLOGIQUE DES ÉVÊQUES, etc., p. 34. Le P. D. de Colonia : *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, t. I, p. 203.

(2) Jacob Severt : *Chronologia historica... Lugdunensis archiepiscopatus;* p. 216-231. Le Père de Saint-Aubin : *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, p. 178 et sqq.

Digitized by Google

élection, déclara qu'il était impossible d'interpréter plus ostensiblement la volonté du ciel. Il se dirigeait, en effet, en pèlerin, vers la ville éternelle et vers le tombeau des saints apôtres, lorsque, traversant Die, il se rend par hasard à l'église et tombe au milieu d'une assemblée de fidèles; le peuple et le clergé discutaient qui serait appelé à remplacer l'évêque Lancelin, déclaré indigne pour crime de simonie et destitué, quelque jours auparavant, par un légat du pape. Une voix d'enfant signale la présence de l'étranger; un rayon lumineux s'arrête sur lui, entoure sa tête d'un éclat éblouissant; tout le monde est saisi; on crie au miracle et immédiatement on le réclame pour premier pasteur.

Ces suffrages, pour instantanés et extraordinaires qu'ils fussent, n'avaient rien que de très légitime; le cardinal Girard d'Ostie, délégué du Saint-Siège, s'empressa de les ratifier; le comte de Die, Guillaume, montra beaucoup de bonne grâce à les approuver. Mais le candidat ne se rendit pas sur-le-champ; il ressentait des scrupules; la mitre lui paraissait plus lourde que le froc et il voulut tenir du Souverain Pontife lui-même l'ordre d'obéir aux vœux populaires, manifestation insuffisante de la voix d'en haut. Puisqu'il était en route pour Rome, il continua son voyage interrompu et vint exposer à Grégoire VII le récit de l'étrange événement, avec la prière de décider irrévocablement de son sort. Le pape agréa cette démarche; elle le toucha; il y répondit par la plus cordiale bienveillance et, de ses propres mains, il imposa la consécration au prieur bourguignon, le second dimanche de carême de l'année 1074.

Sa confiance alla beaucoup plus loin; le caractère du gentilhomme français, son dévouement au Saint-Siège, sa profession monastique, les idées et les projets qu'il exposa, dans la conversation, pour la correction des abus, pour la

Digitized by Google

réforme des mœurs ecclésiastiques, déshonorées par les vices les plus criants, tout persuada à Hildebrand, assis depuis un an à peine sur la chaire de Saint-Pierre, qu'il rencontrerait en lui l'instrument le plus favorable à ses desseins, l'interprète le plus sûr de son autorité et de ses prérogatives. Il le créa son légat dans toutes les provinces qui s'étendaient des Alpes à l'Océan et des Vosges aux Pyrénées, et, par deux brefs, adressé le premier aux ordinaires, le second à Hugues, l'influent et saint abbé de Cluny, il l'accrédita et confirma ses pleins pouvoirs.

Nous ne suivrons pas l'intrépide légat dans les vicissitudes et les entreprises de son ambassade; il s'y conduisit avec une persévérance infatigable, un zèle sans ménagement pour les coupables, un désintéressement qui ne fléchissait ni devant les menaces, ni devant les plus alléchantes promesses. L'ordre sacré, depuis ses chefs jusqu'aux plus obscurs de ses membres, était la proie de deux contagieuses plaies, qui s'engendraient l'une par l'autre : l'incontinence et la simonie. Les dignités étaient vendues à prix d'argent et livrées au plus offrant; ces singuliers acheteurs, une fois investis par le prince de la crosse et de l'anneau, estimaient avoir satisfait aux obligations de leur nouvel état et rempli les exigences de leur vocation; ils ne modifiaient rien à leurs mœurs, à leur train de maison, à leurs habitudes de luxure effrénée. Les plaintes de Grégoire VII, contenues dans une de ses lettres au roi Philippe Ier, sont le plus effrayant tableau de ces désordres, arrivés à leur comble, et d'une corruption universelle, ayant franchi toutes les barrières et rompu avec les plus saintes lois.

Mais Hugues de Die avait sondé la profondeur du mal; il n'ignorait rien de sa croissante et rapide extension; avec une assurance aussi hardie que raisonnée, il y porta le fer et le

Digitized by Google

feu, les jugeant beaucoup plus opportuns et plus efficaces que l'huile du compatissant Samaritain. Pendant dix ans il parcourut le royaume en tous sens, d'Avignon à Dol, de Soissons à Bordeaux, de Rennes à Tours, à Reims et à Rouen, déposant les intrus de leurs sièges, frappant de censure les rebelles, excommuniant les simoniaques, ne souffrant pas un scandale sans répression, une infraction au droit canon et une doctrine hétérodoxe sans anathème. Onze conciles, tenus en moins de six années, témoignèrent de son activité et de sa vigilance, aux aguets sur les quatre points cardinaux, appliquées sans relâche à toutes les nécessités.

Nous ne nous arrêterons pas à l'énumération de ces diverses assemblées, non plus qu'à l'analyse des discussions qui y furent engagées et résolues. La tâche nous entraînerait trop loin de notre sujet. Mais il est au moins une de ces réunions, dont l'intérêt pour notre diocèse est si immédiat, qu'elle ne saurait être omise sans regrettable lacune. Elle eut lieu à Autun; les suffragants de la province n'y parurent pas seuls; on y comptait avec eux des évêques du centre et du midi. Le procès du métropolitain, Humbert, fut instruit des premiers et sa déposition fut la conséquence, autant de ses aveux personnels que des accusations recueillies contre lui. Les origines de son élévation n'étaient pas pures; on lui reprochait d'être exclusivement trop préoccupé de l'administration temporelle et de négliger les intérêts surnaturels de la morale et des âmes. Les habitants de Lyon lui étaient reconnaissants d'avoir bâti, en partie de ses deniers, le pont de pierre sur la Saône; on jouit après lui, grâce à son influence, du droit de battre monnaie qu'il avait reconquis ou racheté; mais ces services pesaient trop peu, dans la balance du sanctuaire, contre la foi en péril, le

Digitized by Google

décalogue impunément transgressé, les fidèles sans instruction et les sacrements sans ministre. Il s'inclina devant la sentence de ses collègues, devenus ses juges, et son obéissance le conduisit à l'abbaye de Saint-Claude; il s'y enferma jusqu'à son dernier jour; il y vécut comme le plus silencieux des reclus et il y mourut comme le plus humble des pénitents.

Il s'agissait de lui désigner un successeur; les vues du représentant du Saint-Siège se portèrent sur l'archidiacre de Langres, Géboïn, d'une haute capacité, d'une austère vertu et d'un désintéressement non moin admirable; il eut tous les suffrages, excepté celui de son évêque, désolé de perdre, en s'en séparant, comme il le disait, son œil et son bras. On écouta ses doléances, on vit ses larmes, mais on passa outre, et, le 17 septembre 1077, Hugues sacrait lui-même le prêtre éminent, qui devait renouer, pour la clore définitivement, l'imposante série des pontifes lyonnais honorés, avec le titre d'une sainteté, officiellement reconnue, par les hommages du culte public. Sans le prévoir, car il eût été vraiment prophète, il venait de désigner et d'ordonner son propre prédécesseur; moins de cinq ans après, en effet, c'est à lui que reviendront la houlette et le troupeau qu'il a confiés à l'homme de son choix. Le fait était assez singulier, pour être mis en relief : il ne s'est pas, je pense, produit une seconde fois dans le cours de nos annales diocésaines.

Toutes les affaires litigieuses ne se terminaient pas aussi promptement que celle-ci et la plupart des dignitaires, appelés à se disculper ou à se démettre, ne montraient pas la délicatesse de conscience de l'archevêque Humbert et n'imitaient guère son exemplaire docilité. Les uns ne se rendaient pas à la convocation qui leur était mandée; les

Digitized by Google

autres réclamaient d'interminables délais; ceux-ci se riaient de l'excommunication qui n'atteignait pas leurs revenus, leurs concubines et leurs chasses; ceux-là en appelaient au pape; ils rédigeaient des apologies qui les rendaient, au-delà des monts, plus blancs que neige, et les lavaient des reproches dont la malice de leurs ennemis gallicans les avait, prétendaient-ils, faussement et envieusement accablés. Le pape levait l'interdit, il modérait son ambassadeur, il l'invitait à plus de mansuétude et croyait sans défiance à des serments qu'il ne coûtait pas plus à leurs criminels auteurs d'enfreindre que de renouveler.

Hugues se plaignit et s'alarma de ces concessions, qui étaient un blâme indirect de sa conduite et un embarras à l'achèvement de l'œuvre en cours d'exécution. On opposait volontiers l'indulgence romaine à l'inflexibilité du légat et ses suspenses cessaient de paraître si redoutables, quand on savait qu'elles seraient levées à la première prière expédiée en Italie. Il est possible que, dans son amour pour la décence et la justice, dans son ardeur à débarrasser le temple de ses trafiquants, de ses ministres indignes et prévaricateurs, l'évêque de Die n'ait pas toujours gardé la réserve et la patience, conseillées par la charité; quelques plaintes des plus estimables de ses contemporains, en particulier les observations que lui soumit le judicieux Yves de Chartres, l'attestent sans réplique. Personne, toutefois, ne suspecta jamais la droiture de ses intentions, ni son inaltérable attachement à l'Église. Etait-ce sa faute, si des vices honteux, pareils à une gangrène avancée, exigeaient, pour sauver le corps, l'amputation des membres empoisonnés? On loua surtout son discernement à connaître les hommes, son tact à découvrir les plus dignes, pour les élever aux premiers rangs de la hiérarchie. Nous avons cité saint Jubin qu'il

Digitized by Google

prit à Langres pour l'amener à Lyon; nommons encore, sans sortir de notre région, sur le siège de Grenoble, saint Hugues, qui contribua, avec saint Bruno, à la fondation de la Grande-Chartreuse, l'abbé de la Chaize-Dieu, Didier, qu'il assit dans la chaire de Clermont et qui fut un pieux successeur des saints Bonnet, Priest et Sidoine.

Jusqu'à sa mort (25 mai 1087) Grégoire VII conserva sa confiance et son amitié à ce dévoué auxiliaire; il atténua quelquefois des rigueurs qui lui parurent excessives ou bien lancées trop tôt; mais en exerçant cette bonté, il n'avait pas l'intention de rien céder sur les principes, ni de sacrifier nul de ses droits. La miséricorde a sa place à côté et même au-dessus de la justice; elle ne contredit pas ses arrêts; elle tempère les châtiments et jusque dans leur application inévitable, elle compatit aux victimes.

Une marque éclatante de l'approbation, obtenue à la Cour pontificale, par la conduite du légat, lui fut transmise dans les instances, ou plutôt dans le commandement très clair, d'accepter la succession de l'archevêque Jubin, à Lyon, comme étant le plus méritant et le plus digne auquel revenait ce siège de grand nom et de grande autorité, *magni nominis et potentiæ*. Le gouvernement de ce vaste diocèse, où les responsabilités du pasteur se compliquaient des charges d'un prince séculier, paraît avoir ralenti au dehors l'activité du titulaire et son ingérence chez autrui. Nous rappellerons plus loin de quels insignes bienfaits et de quelles riches possessions il favorisa son Église; il fut jaloux de sa renommée, autant que de sa prospérité; il délaissa les affaires générales, pour veiller plus exclusivement et de plus près aux intérêts locaux, à la réforme des communautés, au rachat des terres aliénées, à la réorganisation et au progrès des paroisses rurales. Mais son mérite n'en

Digitized by Google

diminua point, et avant de s'éteindre, dans l'exil, où l'avaient jeté son amour pour la justice et sa haine de l'iniquité, l'invincible Grégoire VII le désigna, avec l'abbé du Mont-Cassin et le cardinal d'Ostie, Odon de Chatillon, comme le plus apte à maintenir l'indépendance de la papauté, contre l'ambition des Césars germaniques, comme le plus habile à manœuvrer le gouvernail de la barque de Pierre, au milieu de l'affreuse tempête, déchaînée de toutes parts. Des trois noms recommandés, les cardinaux préférèrent le premier et ils offrirent la tiare à l'abbé Didier, désireux d'éviter toute complication venant d'un interrègne trop long. Mais ils se heurtèrent à une timidité inouïe, à une résistance irréductible; afin de se soustraire à toute sollicitation, afin d'éviter la surprise d'une nomination forcée, Didier courut se cacher au fond de son monastère; il consentit cependant à en sortir, dix mois après, et se rendit à Rome, persuadé que personne ne songeait plus à lui et que les électeurs acclameraient, sans objection et d'emblée, l'ancien légat d'Allemagne, l'ancien moine de Cluny, le cardinal Odon. Mais dans l'intervalle, l'archevêque de Lyon avait franchi les monts; fort de la désignation du pape défunt, il avait commencé, avec un autre ex-légat, cardinal des plus influents et des plus politiques, Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, à nouer des intrigues, à former un parti, à recruter des adhérents, à tout préparer enfin, pour tourner à son profit une vacance qui se prolongeait indéfiniment, au sérieux dommage de la paix et au contentement de l'anti-pape Guibert, maître à peu près de la cité tout entière. Ses intentions étaient droites sans doute, dépourvues d'ambition peut-être; mais la conduite qu'il tint, eut moins de franchise que son caractère ne l'aurait fait supposer. D'un côté, il pressait Didier de se résigner aux vœux des plus sages

Digitized by Google

prélats et il travaillait, de l'autre, par des promesses et par des présents, à se gagner une majorité; il laissait dire qu'il était imprudent et dérisoire de lutter davantage contre des refus obstinés; c'était exposer la catholicité à des dangers et à des bouleversements trop prévus que de la priver trop longtemps d'un pilote nécessaire.

Richard réussit même à empêcher que son collègue dans la pourpre, Odon, fût proposé aux suffrages d'une assemblée réunie, le jour de la Pentecôte, à la basilique de Sainte-Luce; il prétendit que d'après le droit ou la coutume, un évêque ne pouvait pas être élevé à la papauté: son sentiment souleva des protestations; son opposition en fut d'autant plus tenace et ardente, mais elle tourna contre son dessein et ses espérances. Odon écarté, on revint à Didier qui fut nommé et revêtu, malgré lui, des ornements pontificaux, la chape rouge sur les épaules, la croix d'or au cou. Cependant sa timidité ne fut pas vaincue, ni sa résolution ébranlée; il s'enfuit de nouveau se dérober derrière les hautes murailles du Mont-Cassin. Neuf mois se passèrent encore, avant qu'il acceptât cette souveraineté spirituelle, dont Hugues était toujours si désireux de le tenir écarté. Il comprit enfin qu'il manquait à sa conscience, en repoussant le fardeau, et il publia, au synode de Capoue, son consentement. Mais, lorsque sa consécration et son couronnement eurent été accomplis, l'archevêque de Lyon et l'abbé de Saint-Victor perdirent la tête de dépit et s'oublièrent jusqu'à déclarer, entachée de fraude, de nullité, une intronisation répétée tant de fois. Ils s'éloignèrent, voyant toutes chances perdues pour eux, non comme des mécontents, mais en annonçant un schisme et une opposition, dont le scandale ternissait tous leurs anciens services. Victor III n'attendit que la première occasion, pour élever la voix et fulminer l'excommu-

Digitized by Google

nication contre ce groupe d'insoumis, bientôt réduit du reste à ses deux têtes. La sentence fut promulguée, avec un certain apparat, à Bénévent, en présence de beaucoup d'évêques italiens et de princes fidèles au vicaire du Christ. Trois semaines après, le saint vieillard, remonté vers sa solitude chérie, y expirait, mais il avait eu la prévoyance de déclarer que son successeur serait le meilleur conseiller de Grégoire VII, Odon, le futur Urbain II; il coupait court ainsi à tout essai de combinaison en faveur des dissidents. Sa recommandation prévalut; le 12 mars 1088, à Terracine, l'ancien profès de Cluny recevait les clés apostoliques (1).

L'archevêque Hugues eut le bon sens de ne pas rentrer en France, avant que de s'être réconcilié avec le pasteur des pasteurs; le pardon fut facile à Urbain, qui se souvenait de tant de labeurs et de tant de luttes, soutenus en commun, et auquel était si chère la mémoire d'Hildebrand qu'ils avaient servi et aimé de concert. Toutefois je n'ai pas vu que le mandat de représenter le Saint-Siège ait été renouvelé à notre prélat jusque en 1094. Il sentit même alors quelque répugnance à l'accepter et à sortir de la réserve où il s'était tenu, depuis son retour. Sa réputation cependant n'avait pas été entamée, son autorité était intacte et le plus irréprochable, comme le moins pusillanime des évêques, le suppliait d'obéir : « Remettez, lui écrivait Yves de Chartres, remettez la main à la charrue pour arracher les épines du champ du Seigneur. » Il écouta le conseil et présida, à Autun, le 15 octobre 1094, un synode composé de trente-

(1) Rohrbacher : *Histoire universelle de l'Église catholique.* Gaume, Paris, 1865, 4e édition, t. VIII.

Gallia Christ., t. IV et t. XIV, séries des archevêques de Lyon et des évêques de Die.

Digitized by Google

deux évêques et de plus nombreux abbés. On remit à l'examen la situation conjugale, plus qu'irrégulière, du roi et on le déclara interdit, s'il persistait à ne pas se séparer de la femme légitime qu'il avait enlevée à un de ses vassaux, Foulques d'Anjou. Philippe Ier, aveuglé par la passion, devait malheureusement attendre encore longtemps, avant d'être sensible aux censures ecclésiastiques et de répudier sa concubine et son péché.

Quelque temps après, Hugues prit le bourdon de pèlerin et s'achemina vers les Pyrénées et vers Saint-Jacques de Compostelle. Pendant qu'il était en route, arriva à Lyon l'invitation d'assister au concile de Plaisance, en Lombardie, dont l'ouverture était fixée au 1er mars. Il n'en fut sans doute pas informé assez tôt, n'envoya pas d'excuses et, selon les règlements, son nom fut proclamé, à la fin des sessions, parmi les absents dont les pouvoirs étaient retirés et suspendus. On ne s'explique pas autrement ce qui semble n'avoir été qu'un malentendu, sans gravité et de brève durée. Tout s'éclaircit et fut arrangé, lorsque le pape et l'archevêque se rencontrèrent au Puy, la même année, et célébrèrent ensemble l'Assomption dans le sanctuaire de Notre-Dame des Anges. L'empressement, apporté par le légat à rejoindre Urbain II, déposerait, au besoin, en faveur de la persistance de ses sentiments de respect et de déférence parfaite. Ils éclateront du reste plus vivement encore, peu de semaines après, à Clermont, et le Souverain-Pontife, quoique tout occupé par la prédication de la croisade, surpris lui-même de l'enthousiasme que déchaîne sa parole, réglera le conflit soulevé par Richer de Sens contre la Primatie; il sanctionnera, par une seconde bulle et les éloges les moins suspects, les privilèges que Grégoire VII avait déjà consacrés en faveur de notre Église. C'est après la clôture

Digitized by Google

du célèbre concile, emportant cet honorable gage d'union avec la chaire de saint Pierre, l'esprit tout préoccupé des grandes choses qui venaient de se décider, les oreilles tintant encore des cris, poussés par les milliers de poitrines : Dieu le veut ! Dieu le veut ! qu'entouré d'une suite imposante de seigneurs, d'écuyers, de dignitaires du clergé, Hugues s'arrêta et se reposa dans la maison du premier de ses chanoines.

Pendant le trajet, le comte de Forez, qui chevauchait à ses côtés, l'avait retenu à Montbrison et prié de bénir les malades et les malheureux, hospitalisés dans l'enceinte du château. Cette future capitale de la province, encore toute entière ramassée sur la plate-forme de sa butte calcinée, était à peine à l'aurore de sa destinée ; mais, ce qui lui a certainement porté bonheur, la charité, non moins que la vaillance, ennoblissait déjà ses origines. Le premier document qu'elle présente à l'histoire est, en effet, l'acte de fondation de son hôpital : la prière du pauvre souffrant lui est devenue une protection aussi sûre que l'épée du soldat.

Le pieux et bienfaisant Guillaume avait établi cet hospice pour quinze pauvres ; il l'avait meublé, l'avait garni de la literie nécessaire et il avait assigné, pour les dépenses, la dîme des grains et du vin dans toute l'étendue de ses possessions (1). D'une foi égale à son courage, il avait des premiers réclamé la croix ; il brûlait du désir de pourfendre les mécréants de Terre-Sainte et de baiser la poussière du Calvaire reconquis. Avant de quitter ces lieux, qu'il a peut-être le pressentiment de ne plus revoir, trop heureux s'il paie de son sang la grâce de saluer et d'affranchir Jérusalem,

(1) *Cartulaire des Francs-fiefs du Forez, publié par M. de Charpin-Feugerolles.* N° 1 : Fondatio hospitalis pauperum in villa Montbrisonis.

Digitized by Google

il lui plaît d'y effacer toute trace d'injustice et de réparer les torts qui s'y sont commis. Honneur et conscience parlent haut à ce preux. L'église paroissiale de Moind, sous le vocable de saint Julien, martyr d'Antioche, était passée par inféodation, ou simple usurpation, dans sa famille; il la restitue purement et sans condition à l'archevêque; c'est le don des adieux, il s'en remet à sa prudence et à sa religion. L'archevêque, avant la fin de l'année, transmettra le bénéfice à la Chaize-Dieu et les fils de saint Robert y installeront une colonie, qui ne tardera pas d'essaimer aux alentours, à Savigneux et à Montverdun (1). Ce devoir d'affranchir les biens ecclésiastiques et de les tirer des mains laïques préoccupait l'esprit du comte Guillaume : nous le verrons, avant de rentrer à Lyon, sa principale résidence, où il achèvera ses préparatifs et l'équipement des compagnons qu'il emmène avec lui, se signaler par des restitutions de ce genre, les provoquer et les sanctionner; tantôt il les accomplit de son propre gré et à ses dépens; tantôt il les conseille et loue ceux dont l'initiative imite la sienne. Depuis longtemps les deux pouvoirs, archiépiscopal et comtal, n'avaient marché dans un aussi complet accord.

(*A suivre*). L'abbé J.-B. VANEL.

---

(1) La Mure : *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*. Pièces justific., p. 297; *Histoire des ducs de Bourbon*, t. III, pièces justific., n° 23.

Digitized by Google

INAUGURATION

De l'Exposition de l'Art Sacré, des Missions Catholiques et des Œuvres de Charité

A TURIN

En même temps que les plus regrettables désordres désolaient certaines villes de l'Italie et ensanglantaient Milan, d'autres événements grandioses et pacifiques attiraient la foule à Turin, pendant les dix premiers jours du mois de mai.

Le 1er mai, le Roi et la Reine arrivés de Rome la veille, commençaient la série des fêtes et procédaient à l'inauguration solennelle de l'Exposition italienne dans la vieille capitale du Piémont.

Cette Exposition, longuement préparée depuis 1895, laissera dans les populations un souvenir durable, autant par l'importance des progrès industriels qu'elle révèle, que par la splendeur des richesses religieuses que les soins pieux de ses organisateurs ont su accumuler dans les bâtiments consacrés à l'art chrétien.

Digitized by Google

Cette grande Exposition est composée de deux parties bien distinctes, ayant leur vie à part, leur organisation spéciale, leurs finances particulières et leurs locaux absolument séparés.

L'une est dénommée Exposition Générale Italienne; elle a été organisée en vue de célébrer le centenaire du Statut.

L'autre est l'Exposition de l'Art Sacré, des Missions catholiques et des Œuvres de Charité.

Son but est de commémorer aussi solennellement que possible certains centenaires religieux particuliers au Piémont. Dans la pensée de ses promoteurs, cette Exposition doit mettre en lumière les splendeurs du Génie chrétien dans les temps anciens, comme dans les temps modernes, et rendre tangible cette inéluctable vérité que les peuples passent, que les siècles s'écoulent, mais que le culte de l'éternelle Beauté religieuse reste immortel.

Les bâtiments de ces Expositions, placés de chaque côté du cours Massimo-d'Azéglio sont réunis par une cavalcavia ou vaste pont qui traverse le cours Massimo-d'Azéglio à neuf mètres de hauteur, et que le Roi lui-même a baptisé de Pont de la Concorde, pour bien marquer que les deux Expositions sont sœurs, et n'ont toutes deux qu'une seule et même ambition, celle de rivaliser d'éclat pour la plus grande gloire de la patrie italienne.

D'autres plus autorisés ont déjà raconté et diront, encore avec plus de détails, tout ce que fait ressortir de vitalité ce cinquantenaire de l'industrie italienne ; nous voulons nous attacher plus particulièrement à parler de l'Exposition centenaire de l'Art sacré.

Hautement approuvée et encouragée par Sa Sainteté Léon XIII, cette Exposition est placée sous le protectorat

Digitized by Google

de Son Eminence le Cardinal Parocchi et elle a pour président général Mgr Richelmi, archevêque de Turin.

Le cardinal Lucido Maria Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, sous-diacre du Sacré-Collège, est une des plus grandes figures du clergé italien. Né à Mantoue le 13 août 1833, il fut ordonné prêtre en 1857, nommé évêque de Pavie en 1872, archevêque six ans plus tard et cardinal en 1884.

On s'accorde à dire de cet éminent prélat qu'il a une très remarquable culture théologique, scientifique, littéraire et artistique.

Bien que membre actif d'une foule d'associations religieuses, il trouve le temps de se tenir au courant, jour par jour, du mouvement intellectuel, tant au point de vue philosophique, qu'au point de vue social. Parleur agréable, il charme son auditoire autant par la profondeur de la pensée que par l'élégance de la forme.

Tel est le grand protecteur de l'Exposition de l'Art sacré.

Son président général, nous l'avons dit, est Mgr Richelmi.

Mgr Richelmi a succédé sur le siège de Turin au véritable promoteur de l'Exposition, Mgr Riccaldi. Le premier acte de prise de possession du nouvel archevêque a été d'approuver hautement tout ce que l'initiative de son prédécesseur avait si heureusement commencé et de s'engager à le continuer religieusement.

Né à Turin en 1850, Mgr Richelmi a été ordonné prêtre au printemps de 1873, aussi la population turinoise s'apprête-t-elle à célébrer très prochainement ses noces d'argent. Ecrivain érudit, théologien profond, il a tant de douceur dans la voix, tant d'onction dans la parole, tant de bonté et de bienveillance dans les relations, qu'il entraîne tous les cœurs et qu'il est adoré, surtout des humbles, pour lesquels il montre une prédilection particulière.

Digitized by Google

Mgr Richelmi a, pour collaborer avec lui, un Comité, composé de 26 membres exclusivement chargés des détails de l'organisation, œuvre gigantesque qu'à force d'abnégation, de dévouement et de zèle religieux, ce Comité malgré mille obstacles, est arrivé à mener à bonne fin. Il a pour président, le baron Antonio Manno; pour vice-présidents, le baron Ricci des Ferres et l'ingénieur Démorra; pour secrétaire-général, le professeur Ghirardi.

Les fonctions de ce Comité exécutif sont absolument gratuites, ce qui ajoute à la fierté du baron Manno, heureux, dit-il, de commander cet escadron de vaillants volontaires, toujours disposés à payer de leurs personnes, de leur temps et aussi de leur argent, puisque, grâce à eux, le paiement de tous les frais et dépenses de l'Exposition est dès maintenant assuré.

Le 1er mai, Turin était en fête : partout des drapeaux, des guirlandes, des ornements de velours à tous les balcons et à toutes les fenêtres, la troupe était sur pied, une foule considérable affluait de tous côtés se dirigeant vers l'Exposition pour assister à son inauguration.

A 10 heures précises, le Roi, la Reine et leur cortège apparaissaient à l'entrée principale de l'Exposition générale. A 11 heures, le président du Comité de l'Art Sacré, le baron Manno s'avançait au devant de Leurs Majestés, alors qu'elles franchissaient le pont de la Concorde; elles étaient suivies du prince de Naples en tenue de général, donnant le bras à la duchesse Hélène; du duc et de la duchesse d'Aoste; du duc des Abruzzes et de la princesse Lœtitia; du duc et de la duchesse de Gênes et de la duchesse de Gênes, mère, donnant le bras au prince Ferdinand. Venaient ensuite les ministres, les dames

Digitized by Google

d'honneur, les gentilshommes de la Cour, des généraux, des dignitaires du haut clergé et les membres des Comités exécutifs des deux Expositions, parmi lesquels on remarquait l'honorable M. Villa et le sympathique banquier, Henry Dumontel.

Le baron Manno a conduit Leurs Majestés à l'entrée de la chapelle où les attendait Mgr Richelmi à la tête d'un nombreux clergé en habits sacerdotaux.

Après les prières du rite pour la bénédiction des bâtiments et de tout ce qu'ils renfermaient, l'archevêque s'est adressé à Leurs Majestés et, dans un discours vibrant d'émotion, il les a remerciées, en termes d'une exquise délicatesse, d'avoir bien voulu consacrer, par leur présence, le grand acte de foi et de charité que venait d'accomplir le Comité exécutif de cette Exposition de l'Art chrétien et des Missions catholiques.

Leurs Majestés, de même que toute la noble assistance ont écouté avec la plus profonde attention, puis le roi Humbert s'est approché pour complimenter Monseigneur. Il lui a serré la main avec effusion en ajoutant qu'il se réjouissait avec la ville de Turin qui avait à sa tête un pasteur aussi digne.

La reine, de son côté, s'est inclinée vers Monseigneur et lui a demandé, avec la plus gracieuse affabilité la faveur de baiser son anneau.

La cérémonie s'est terminée par une visite des différents chalets et bâtiments de l'Exposition, Leurs Majestés interrogeant avec bonté les enfants des asiles, les missionnaires et les néophytes étrangers, de toutes races et de toutes couleurs, qui formaient la haie sur leur passage.

Pendant toute la durée de cette visite, le roi a voulu que Mgr Richelmi marchât à son côté, afin de pouvoir échanger,

Digitized by Google

plus facilement avec lui, toutes ses sympathiques impressions.

Ainsi s'est passée cette belle cérémonie de l'inauguration qu'un temps splendide a spécialement favorisée : nous disons spécialement, car, bien longtemps avant ce jour, comme depuis, le temps n'a pas cessé de contrarier les travaux des exposants; mais dès le 25 mai, tous les arrangements étaient heureusement terminés.

Cette Exposition religieuse comprend un amoncellement de richesses dont il serait difficile de se faire une idée; elles sont telles, d'ailleurs, qu'on ne pourrait pas en réunir de semblables dans aucun autre pays catholique.

Là, se trouvaient assemblés par ordre du roi les trésors de toutes les églises d'Italie, c'est-à-dire toutes les merveilles accumulées par les siècles sur cette terre privilégiée, où l'art, sous toutes ses formes, surtout l'art sacré, a été immortalisé par les chefs-d'œuvre des plus éminents génies.

Nous ne doutons pas du succès considérable que doit obtenir une aussi splendide exposition; les hauts encouragements ne lui ont pas fait défaut. Outre un prix de 10,000 francs offert par le pape Léon XIII, le roi Humbert a envoyé pareille somme pour prix d'un concours dont il a lui-même donné le sujet : l'alliance des sentiments religieux et des idées patriotiques.

Le Gouvernement français n'a pas voulu rester étranger à cette manifestation de l'art sacré; il a délégué pour le représenter officiellement M. de Maulde de la Clavière. Par son intermédiaire, M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a envoyé une importante série d'aquarelles d'Alexandre Denuelle, exécutées au dixième, il y a une quarantaine d'années, d'après les fresques du Palais des Papes à Avignon et appartenant à la Commission

Digitized by Google

des monuments historiques. L'Ecole des Beaux-Arts, sur la demande de Mme Denuelle, a complété cette collection par l'envoi de calques relevés à la même époque, et donnant à côté des aquarelles, l'échelle exacte des fresques.

En outre de ces envois officiels, un comité s'est organisé à Paris, sous la présidence de M. de Maulde, pour faire connaître en France l'Exposition de Turin et provoquer l'envoi d'objets particuliers dignes d'y figurer. M. de Maulde a donné l'exemple en exposant une intéressante tête de Christ en camaïeu de Giovanni Antonio Bazzi, dit le Sodoma; M. Haro expose un important rétable de Lorenzetti, représentant la vie de saint Antoine; M. Casati deux peintures primitives des écoles de Sienne et de Florence : une *Crucifixion* et une *Madone;* le Baron Joseph du Teil, une esquisse de Tiépolo, *la sainte maison de Lorette.* La princesse Ginetti, née de Valmy, a prêté une belle *Résurrection* de Carle Van-Loo, signée et datée, 6 mai 1734; M. Muntz, de l'Institut, conservateur de la bibliothèque des Beaux-Arts, a envoyé des miniatures des XIVe, XVe et XVIe siècles et une jolie broderie vénitienne représentant le vase eucharistique; M. de Kermaingant a choisi dans sa collection sept chasubles de la Renaissance, dont l'une, notamment, en velours vert, semée de cignes affrontés de pourpre, est particulièrement curieuse.

Nous ne croyons pas que les musées de notre ville ni qu'aucune de nos riches collections particulières aient imité l'exemple de Paris en prenant part à l'Exposition de Turin; Lyon, toutefois, ne manquera pas d'y être honorablement représentée par un merveilleux chef-d'œuvre : *le christ en buis* de Jean Guillermin, auteur du fameux christ d'ivoire d'Avignon.

Cette remarquable pièce appartient à l'un de nos

Digitized by Google

compatriotes, M. Waldmann, agent de change honoraire; elle porte la signature du maître en caractères nettement gravés : *Fecit Jean Guillermin.*

Tous les ouvrages, tous les guides, tous les dictionnaires, Larousse lui-même, qui signalent ce christ, ajoutent qu'il est malheureusement perdu, et voici qu'en 1884, il a été retrouvé, par hasard, entre les mains d'une honorable famille de Lyon qui le possédait depuis près de 80 ans sans se douter de sa valeur.

M. l'abbé Guinand, doyen de la Faculté de théologie, a fait sur cette splendide branche de buis une très intéressante monographie qu'il a lue en séance publique à l'Académie de Lyon le 1er avril 1884, peu de temps après sa découverte.

Le savant professeur tient ce christ pour postérieur au Christ d'ivoire qui porte la date de 1659, Guilllermin, dit-il, en a fait son testament artistique; il l'a travaillé pour lui-même, pour la réalisation complète de son idéal et ne pouvant le faire aussi riche que celui d'ivoire il a voulu le faire encore plusbeau.

Nous aimons à nous flatter que ce christ saura se faire remarquer au milieu des nombreux objets de même nature qui vont orner les vitrines de l'Exposition. Ce qui le distinguera certainement de tous autres, c'est le peu de valeur de sa matière et l'inimitable perfection de son anatomie.

Une Madone ou Piéta, également en buis, traitée aussi magistralement que le sujet principal est renfermée dans une niche creusée dans le soubassement de la croix et complète la richesse de ce trésor.

On nous pardonnera de signaler plus particulièrement à l'attention ce chef-d'œuvre lyonnais, il a été trop longtemps ignoré et n'a appartenu jusqu'ici, pour ainsi dire, qu'à des

Digitized by Google

mains simples. Il n'a donc pas pour lui l'attrait de la renommée, comme le souvenir de famille qu'expose M. le comte de X.... d'Ancône. C'est un christ en ivoire attribué soit à Benvenuto Cellini, soit à Jean Guillermin et qui a été longtemps la propriété du pape Pie VII ; ou bien encore comme cet autre souvenir de famille dont a consenti à se dessaisir le prince Della-Rocca. C'est un christ en métal de Corinthe ayant appartenu à Charles II, dernier roi d'Espagne de la Maison d'Autriche, et provenant du R. P. Antonio Cito, confesseur de l'impératrice Marie-Amélie.

En outre de ces beaux christs, nous aurions voulu voir exposés, pour les comparer, l'admirable ivoire du XVIe siècle représentant un christ expirant, dont M. Alphonse de Neuville était si fier et qui appartient aujourd'hui à sa veuve.

Et encore le christ en ivoire, attribué à Michel-Ange, appartenant à M. Trunet de Dourier.

D'après Ladimir (*Histoire de la curiosité*) Louis-Philippe en fit offrir 500.000 francs. M. de Dourier refusa, il en voulait un million.

Ces prix considérables n'ont plus rien qui étonne aujourd'hui, soit que les amateurs soient plus riches, les belles pièces plus rares ou les collectionneurs plus nombreux.

L'*Angélus* de Millet n'a-t-il pas été vendu 800.000 francs, et Mme Meissonier n'a-t-elle pas refusé le même prix du *Siège de Paris* qu'elle vient de laisser, par testament, au Musée du Louvre ?

C'est que, comme le disait, Charles Pillet, à qui on demandait d'expertiser un chef-d'œuvre : « le génie ne se « tarife pas. Toute merveille d'art a de tout temps appartenu « et appartiendra toujours à l'amateur le plus riche et der- « nier enchérisseur. »

Digitized by Google

Puisse l'apaisement se continuer et l'Italie redevenir hospitalière aux étrangers que les troubles de mai ont fait fuir ou tenus éloignés, et cette belle Exposition de l'Art Sacré aura tout l'éclat et le retentissement qu'elle mérite. Véritable explosion du sentiment religieux elle vient à son heure dans cette fin d'un siècle qu'on a prétendu sans croyance et elle ouvre glorieusement l'ère bénie d'un nouveau centenaire chrétien.

Emile DE LURE.

Digitized by Google

AU PAYS DES CHOTTS

RÉCIT DE VOYAGE

I

Un lendemain de Pâques, par une après-midi chaude et limpide, mon ami X... (1) et moi, du haut de la passerelle de la « Ville de Barcelone » nous regardions Marseille disparaître peu à peu. D'abord les mâts innombrables s'unirent, s'abaissèrent, le port sembla se coller au rivage, puis, lentement, les lignes de maisons perdirent l'attrait de leurs détails, blanchirent et finirent, confondues, par s'évanouir sous un voile de brume. C'est à peine si un dernier rayon de soleil s'accrochant aux coupoles bysantines de la cathédrale, ou se jouant à travers les dentelures du clocher de Notre-Dame de la Garde les incendiait d'un rapide éclair.

La France nous disait un adieu triomphal. Maintenant, doucement bercés sur une mer calme, notre pensée volait

(1) Le Dr Jean Artaud.

Digitized by Google

vers l'Afrique où nous allions, vers ces régions attirantes et curieuses si près de nous, si loin de notre civilisation et de nos mœurs. Elles nous apparaissaient baignées d'une clarté de rêve à travers laquelle l'or d'un soleil de feu environnait tout de sa gloire, s'accrochait aux palmiers, vêtait d'un manteau royal les murs blanchis à la chaux des maisons, irradiait les croissants des minarets, fusant dans le velours du ciel l'éblouissement de leurs marbres. Il nous semblait voir défiler de longues théories d'Arabes majestueusement drapés de blanc, de femmes toutes blanches aussi, au voile de sphinx, nous regardant de leurs grands yeux aux lueurs d'étoile. C'était comme une incomparable gamme de couleurs se déroulant à travers l'infini mystérieux. Et sous l'impression de ce rêve c'est à peine si nous jetons un regard distrait sur l'île de Sardaigne qui nous accompagne pourtant pendant toute une journée, de ses longues côtes abruptes, nues, découpées, sans vie ; parfois s'affaissant comme si elles allaient s'engloutir, parfois, au contraire, se gonflant plus noires, plus tristes sur un fond uniformément bleu.

Le soir, nous laissons sur notre gauche, tout près de nous, le port minuscule de Saint-Pierre caché au fond d'un repli de terrain avec les deux rochers de la Vache et du Taureau, sentinelles avancées sans cesse en éveil. Et la nuit commence après laquelle la réalité du rêve va nous apparaître.

A cinq heures nous sommes debout, vite, hors des cabines où l'air manque, sur le pont balayé par le vent du matin, propre de sa toilette d'arrivée. Le jour est venu, mais hélas ! gris, indécis ; de gros nuages se pourchassent sur nos têtes, une pluie fine, froide, vient même de temps en temps nous faire frissonner. Le salut de l'Afrique ne vaut pas l'adieu de la France.

Digitized by Google

Le drapeau tricolore monte et s'abaisse par trois fois pour signaler la terre, des pavillons flottent à tous les mâts, les signaux se multiplient, le ronflement monotone de la machine se fait plus doux, comme épuisé ! Et tout à coup le spectacle nous saisit quand même par sa grandeur.

A gauche d'immenses rochers noirs, assises colossales d'un escalier de géants, s'étagent jusqu'au sommet arrondi du pic de Zaghouan coiffé de brouillard ; à droite, une colline verdoyante étend languissamment ses gracieuses ondulations. Ce sont maintes villas qui s'abritent sous de larges palmes, de beaux jardins, d'immenses champs d'orge, Bour-Saïd le village des riches Tunisiens enfoncé dans un nid de verdure comme une coquette en son boudoir. C'est surtout, tout en haut, dominant l'espace de sa masse imposante, la cathédrale de Carthage, la mère des Églises d'Afrique, élevée là en plein ciel par le génie de celui qui a pétri ces régions de sa puissante volonté et qui y dort, cardinal illustre, sous une pierre nue. Plus près de nous, les maisons se pressent, s'alignent ; baraquements de bois, façades de pierres, murs blancs et lisses presque sans ouvertures, clochers surmontés de la croix, minarets où se dresse le croissant ; c'est la Goulette, l'ancien port de Tunis. En face, enfin, une plaine immense, verte, marécageuse, semble, tant elle est basse, continuer la mer avec des îlots de palmiers surgissant çà et là.

La « Ville de Barcelone » s'avance à présent entre les deux rives de boue d'un canal creusé à travers un lac sans fond. Sur l'étroite chaussée, des ânes, des chameaux se montrent déjà, chargés d'herbes. Sur le lac la vie pullulle ; des oiseaux de toutes espèces s'ébattent, de grands flamants, l'air rêveur, nous regardent passer. Bientôt le canal s'élargit, c'est Tunis présentant le bel alignement de ses

Digitized by Google

quartiers européens couronnés, comme d'un diadème, par la masse blanche, aveuglante, de sa vieille ville arabe. Les maisons modernes ont beau monter la garde autour d'elle et lui faire une ceinture de pierre, elle s'élève toujours dans le bleu, dédaigneuse des envahissements, calme, sereine comme une éclatante statue de marbre surmontant son piédestal.

Les bagages encombrent le pont, chacun se presse, fait ses derniers préparatifs gêné plutôt qu'aidé par une nuée de portefaix demi-nus, sales, déguenillés; enfin la passerelle est avancée, nous débarquons.

— Avez-vous une autorisation ?

— Pourquoi faire ?

— Pour avoir le droit de garder vos fusils et vos cartouches, la loi en défend l'importation dans la Régence.

C'est un employé de la douane qui nous rappelle ainsi la puissance des réglements administratifs. Il nous en rappelle aussi la bêtise, car c'est seulement l'importation des armes de guerre qui est interdite. Mais rien n'y fait; le petit plomb est une balle, un hammerless une redoutable carabine, il faut nous incliner. Un instant, profitant de l'inattention générale, nous pensons sortir avec armes et bagages des griffes de la douane; vain espoir, nous étions surveillés, un agent de police nous poursuit et nous oblige à déposer nos fusils contre un reçu. Quel bel agent de police à la culotte rouge, aux bas blancs bien tirés, chaussé de souliers vernis aveuglants, d'une chéchia triomphante et enveloppé dans un burnous de laine fine ! Peut-on résister à un aussi élégant représentant de la loi, même quand il outrepasse ses instructions ! Nous sommes néanmoins forcés de nous mettre à la recherche du commissaire central de police pour rentrer en possession de nos fusils. Nous le trouvons

Digitized by Google

au fond d'une maison au patio arabe, sous la garde d'agents débonnaires, gras, placides, très aimables. Lui-même est le plus charmant des fonctionnaires. Tout de suite il nous délivre l'autorisation demandée et, en attendant qu'elle soit prête, nous causons :

— C'est bien curieux cette interdiction ?

— Oh ! une simple mesure de précaution, nous répond-il, contre les Italiens. Ils sont très envahissants ici.

— Je crois bien que ce sont les Français qui en souffrent.

— Qu'y faire !. . Vous comptez chasser ?

— Beaucoup, les régions où nous allons nous rendre sont, paraît-il, très giboyeuses.

— Mais la chasse est fermée.

— Comment... même ici !

— Certainement... nous sommes très civilisés... Enfin... il vous reste la grosse bête, achève-t-il en riant, et nous prenons congé de lui pour aller nous installer à l'hôtel et faire nos visites. Il faut nous hâter, nous sommes attendus le soir à cinq heures par le Résident de France, M. Rouvier. Nous trouvons le meilleur accueil auprès de M. l'intendant militaire, du général commandant la brigade d'occupation, du colonel Jeannerot chez lequel nous devons assister le soir même à une soirée. Tous les Français installés à Tunis sont d'ailleurs charmants pour leurs compatriotes et je puis en dire autant de tous ceux que nous avons rencontrés dans la Régence. Entre deux visites nous errons un instant à travers la ville arabe, séparée de la ville européenne par la porte de France et dans ces rues étroites, rocailleuses, bordées de murs nus, bas, minés en maintes places, c'est un fourmillement d'hommes aux caftans multicolores, d'enfants presque nus, de jolies juives aux cheveux ornés de sequins, de femmes musulmanes glissant

Digitized by Google

sans bruit hermétiquement voilées, semblables à de grands paquets blancs dans leurs kaïks dont elles s'enveloppent comme d'une armure contre les yeux profanes. Mais pour aujourd'hui, ce n'est qu'une vision à peine entrevue.

Dès neuf heures du soir, une voiture, nous faisant faire le tour par les nouveaux boulevards tracés en ceinture, nous dépose devant le vieux palais où habite le colonel Jeannerot. Tous les officiers du 4e zouaves le remplissent déjà et, pour la première fois en Afrique, nous nous trouvons en contact avec ce monde militaire gai, vaillant, plein de franchise et de bonne humeur, que nous serons toujours si heureux de rencontrer à nos différentes étapes. Et le retour est merveilleux, passé minuit, au milieu des ruelles tortueuses de la vieille ville. Tout dort, le silence est complet; à peine de loin en loin s'éclaire la lueur tremblotante d'une lanterne, tandis qu'au-dessus de nos têtes, entre les pans de murailles grises scintille une bande de ciel clair, presque lumineux maintenant, piqué d'étoiles d'or.

Rien de plus curieux que les Souks. Imaginez une ville dans la ville; mais une ville à part avec des rues voûtées, fermées, de distance en distance, par de lourdes portes qui en séparent les quartiers, des boutiques innombrables, étroites, pressées les unes contre les autres, bariolées de couleurs vives, un air rempli de senteurs indéfinissables, grisantes, une population d'acheteurs et de courtiers, allant, venant, se coudoyant sans se presser jamais dans un clair obscur de mystère. C'est un tableau inoubliable, c'est l'Orient. Les marchands, eux, leurs babouches rangées devant leur porte, accroupis au fond de leur minuscule magasin bondé de marchandises, attendent la fortune, résignés, immobiles, endormis par la tiédeur du jour et l'arôme du tabac.

Digitized by Google

Et ce sont des étalages d'une variété inouïe. Là, pendent les étoffes légères de gaze transparente, de soie changeante, les satins lourds de broderies d'or, les haïks sillonnés de points d'argent, les merveilleux corselets de velours chargés de fines arabesques, les pantalons de juives, raides d'ornements. Plus loin s'accumulent en pyramides les babouches jaunes, rouges, vertes, les chéchias à l'énorme gland bleu, s'étalent les tapis de Perse, de Smyrme, de Kairouan fantastiques de teintes et de dessins. Maintenant ce sont les hautes selles arabes cloûtées de cuivre, rehaussées de housses de velours, les étriers d'argent, larges, habilement ciselés, les brides aux pompons joyeux, les mords longs, effilés, tout brillants dans le demi-jour des voûtes. Tout le long de cette rue se superposent les armes aux formes barbares, en panoplies étranges, s'allument sur d'étroites banques les parfums de Harem dont l'air est saturé. C'est tout un monde d'objets qui résument la vie, les mœurs, les aspirations d'un peuple.

Entrons dans cette boutique, voulez-vous ? C'est la plus grande, le seigneur Babouchi y trône. Glissons-nous à travers les piles de tapis, entre les tabourets bas, incrustés de nacre. Courbons-nous pour ne pas heurter les lanternes tintinnabulantes, les brûle-parfums de cuivre. Nous voilà dans un petit salon loin des bruits de la rue; de larges divans courent partout, les murs sont tendus de superbes étoffes. Le maître de céans nous y suit :

— Bonjour, tu viens me voir, que veux-tu que je te donne aujourd'hui ?

Ce tutoiement, cette facilité d'abord, il semble tout de suite qu'on se connaisse depuis des jours et des jours.

— Je veux voir ce que tu as, je ne suis pas décidé encore.

Digitized by Google

— Regarde, tout le magasin est à toi. Veux-tu cette gandoura brodée, ce haïk, cette tenture ajourée ?

Et elle est admirable la bonne volonté avec laquelle, sans se lasser, il étale ses merveilles, fouille dans ses plus hauts rayons. Les marchandises jonchent les tables, couvrent le sol; sur un signe, avec son même sourire tranquille, il a de nouvelles offres à faire, jamais agacé des refus. Le temps ne compte pas pour lui.

— Combien ce burnous ?

— Oh ! celui-là, il est de laine fine, tu as bon goût, touche comme c'est doux. Et les galons ! de la belle soie. Oh ! tu es un connaisseur.

— Combien veux-tu me le vendre ?

— Pour toi je ferai une exception, parce que tu connais les belles choses.

— Combien ?

— Donne-moi 60 francs et il est à toi. J'y perds, mais je veux te faire plaisir.

— Trop cher, tu veux me voler.

— Oh ! tu ne me connais pas. Je ne suis pas comme tant d'autres, je dis toujours le prix juste.

— Eh bien tant pis, je ne peux pas te donner ce prix, nous verrons une autre fois.

— Tu pars déjà. Avant tu boiras bien un peu de café. Abdalah, Ibrahim, du café !

Et pendant qu'on déguste le fin moka servi dans de minuscules tasses avec le marc :

— Ah ! si tu voulais ce burnous je te le donnerais à bien meilleur compte ; mais tu as choisi le plus beau. Enfin, que m'en donnes-tu ?

— 25 francs et c'est déjà trop payé.

— 25 francs !... il m'en coûte le double... Mohamed montre ce tapis brodé... Vois comme l'or est fin.

Digitized by Google

— Non, c'est le burnous que je veux.

— Tiens, donne moi 80 francs et emporte les deux.

— Je n'ai pas envie de tapis.

— Tu es connaisseur, il te plaira.

Et après une discussion encore bien plus longue coupée de nombreuses tasses de café, nous emporterons tapis, burnous et parfois même un troisième objet pour 30 ou 40 francs. Nous sommes contents, le marchand ne l'est pas moins, c'est dès lors un ami qui ne nous laissera plus passer sans nous offrir ses services et nous tendre la main.

Au retour, le long des murs des mosquées, aux carrefours, un peu partout nous croisons des Arabes qui gesticulent, se frappent la poitrine, lèvent les bras au ciel. Ils déambulent lentement, la tête courbée, lançant à pleine voix des prières sonores, agitant d'énormes chapelets aux grains de bois. Nous somme en Rhamadan, le carême de trente jours prescrit par Mahomet, et la piété musulmane redouble, s'étale, sort des maisons pour envahir la rue. On sent que la foi de ce peuple s'infiltre en lui avec son sang, domine sa vie et la guide. Peut-être est-ce là le secret de sa force, de sa vitalité merveilleuse, au milieu des plus lamentables événements. Un peu de cette croyance sincère, dépouillée seulement de l'esprit sectaire qui la dépare, ne serait pas inutile dans notre Société trop souvent sceptique et indifférente; elle y gagnerait en cohésion et en moralité virile.

Au hasard nous allons par la ville, de ruelles en ruelles, nous égarant parfois, revenant sur nos pas à chaque instant sans nous en douter et toujours trouvant quelque détail intéressant. C'est un changeur en plein vent accroupi derrière des piles de monnaie, une porte sculptée plaquant ses vives couleurs sur la blancheur d'un mur, un pont couvert

Digitized by Google

percé d'une étroite ouverture grillée, le minaret de la grande mosquée, octogonal, fusant très haut son toit rond recouvert de tuiles vertes.

Chemin faisant, nous avons rencontré un employé de Babouchi, flânant à l'ombre avec sa chéchia fanée, sa culotte bouffante rougeâtre, son caftan marron brodé de bleu; il ne veut plus nous quitter. Avec lui il faut aller au Dar-el-Bej, au palais du Bey. Rien de plus bizarre, de plus contradictoire. Un ravissant patio couvert entouré de colonnettes peinte, dallé de marbre, d'une élégance indescriptible, donne accès à une série de chambres tristes et sombres. Un fauteuil boiteux au velours passé se lamente en face d'une toilette fêlée, à côté d'une console d'acajou toute humiliée de supporter des fleurs artificielles précieusement recouvertes d'un globe. Un lit disjoint, tout recroquevillé par l'humidité du mur qui l'avoisine, dissimule sa honte sous des rideaux lamentables comme une pauvresse son corps misérable sous des haillons. Et souvent planant sur toutes ces misères, protégeant ce bric-à-brac de faubourg, le plafond est une merveille, un fouillis inimaginable de fleurs, de rosaces, d'arabesques, de lettres du Coran, enlacées, enchevêtrées avec une perfection rare.

Une salle longue, en partie ouverte comme une vérandah et protégée seulement du vent et de la poussière par des vitrages communs; c'est la salle du Trône. Des tentures rouges, des stores écrus, des lignes de chaises garnies de soie jaune à grosses fleurs et, dans une encognure, deux hauts fauteuils se faisaient face. L'un, tout doré, dressé sur une petite estrade, c'est le trône; l'autre, un peu plus simple, est à l'usage du Résident de France pendant ses entrevues solennelles avec le Bey.

Notre guide volontaire nous explique tout cela longue-

Digitized by Google

ment, se complaît aux détails, jouit à parler du palais de son Souverain qui ne l'habite d'ailleurs qu'un jour par semaine pour recevoir ses officiers, présider sou conseil ou rendre la justice et ne sort pas, ensuite, de son palais de la Marsa autrement confortable.

Enfin, voici la salle du Conseil où les ministres tiennent leurs séances hebdomadaires. Un mobilier vulgaire rassemblé sans goût, nous choque comme ailleurs, dès l'entrée; mais quand nous levons les yeux c'est un ravissement. La salle est coiffée d'une coupole sculptée, fouillée, ciselée, véritable dentelle aérienne retenue là, on ne sait comment, par une main invisible.

— Tu es content, c'est beau, nous dit notre guide, en s'épongeant le front avec la manche de son caftan.

Et nous répétons bien franchement après lui : « C'est beau ! »

(*A suivre*). J. Borin-Fournet.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. HUMBERT MOLLIÈRE

Ce fut, avec le plus vif sentiment de regret, qu'à l'ouverture de la séance du 26 avril, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, apprenait la mort de M. le Dr Humbert Mollière, l'un de ses membres les plus assidus et les plus laborieux.

Ces regrets ont été partagés par tous ceux qui l'ont connu, tant par son caractère affable et plein de cordialité il s'était attaché d'affection et de sympathie.

M. Humbert Mollière n'était pas seulement un médecin de grand mérite, il était aussi un historien et un archéologue distingué.

Travailleur infatigable, esprit pénétrant et judicieux, on le vit toujours jeter une vive lumière sur tous les sujets dont il abordait l'étude, soit qu'il s'agît de travaux d'un intérêt général, soit qu'il traitât seulement quelques points d'histoire locale.

Aussi ses divers travaux mériteront-ils toujours d'être consultés avec fruit par les érudits.

Digitized by Google

Suivant ses désirs tout discours a été interdit à ses funérailles. Mais nous sommes heureux de pouvoir reproduire ci-après le discours prononcé, dans la séance de l'Académie du 3 mai dernier, par M. Lafon, président, et dans lequel l'orateur a rendu un juste hommage à sa mémoire.

La Rédaction.

Messieurs,

Pour obéir à un pieux devoir, toujours religieusement observé par l'Académie, je viens, en son nom, adresser un suprême adieu à un confrère si justement aimé de tous, au Dr Humbert Mollière.

Sur le bord de cette tombe, un douloureux souvenir vient encore s'ajouter à notre tristesse. Comment oublier en effet, après le court intervalle de trois années, le jour où, tristes et silencieux, nous nous séparions du vénéré père de celui que nous pleurons aujourd'hui.

Antoine Mollière est mort comblé de jours, après avoir, pendant trente-trois ans, fait honneur à notre Compagnie. Son fils Humbert nous est enlevé dans la force de l'âge, au milieu de ses œuvres de dévouement, au milieu de ses recherches scientifiques et historiques, dont la fécondité nous étonnait et dont l'intérêt nous charmait.

Nous n'oublierons jamais cette physionomie souriante, cette bonté franche qui n'avait rien de banal, car elle était ornée de cette politesse exquise dont il avait respiré le parfum, dès l'enfance au foyer de sa famille.

Humbert Mollière, né à Lyon, le 30 mai 1845, avait fait ses études classiques à l'institution des Minimes, où il a

Digitized by Google

laissé les meilleurs souvenirs. On admirait en lui un cœur plein de délicatesse et une véritable passion pour l'étude de l'histoire et de la philosophie.

Son éducation littéraire terminée, il se livra avec ardeur à l'étude de la médecine et en 1866 fut reçu interne au concours des hôpitaux de Lyon. En 1871, il soutint sa thèse pour le doctorat, devant la Faculté de médecine de Montpellier. Le succès fut brillant, car la Faculté qui l'avait reçu docteur lui décerna un prix pour sa thèse. Travailleur infatigable, il ne tarda pas à acquérir la science et l'habileté de l'homme de l'art et fut nommé médecin des hôpitaux lors du concours du mois de février 1875. Il devint ensuite chef de clinique à l'Ecole de Lyon.

Il était président de la Société des Sciences médicales, lorsqu'il posa sa candidature à notre Académie, au moment où l'Eméritat venait d'être accordé à M. le Dr Bouchacourt.

Ses titres étaient nombreux et ses publications fécondes. L'éminent Dr Teissier nous en a fait ressortir l'importance et nous a signalé sa thèse sur les thromboses et embolies, ses études sur l'élévation de la température dans la chlorose, et enfin la biographie médicale de Goiffon, médecin lyonnais du XVIIIe siècle, que l'auteur considère comme un des précurseurs de la théorie microbienne. Hâtons-nous de dire qu'il ne néglige pas de citer, au risque de nuire à son héros, le nom du savant jésuite Kircher, qui avait affirmé avant lui que le levain de la peste consistait en petits animaux ailés, invisibles à nos sens, mais qu'il avait pu voir à l'aide d'un bon microscope.

Vous n'avez pas oublié l'ardeur du zélé bibliophile pour retrouver le petit livre publié par le Bureau de santé de Lyon en 1720, au moment où la peste sévissait à Marseille.

Digitized by Google

Le livre trouvé, il fallut encore chercher le nom de l'auteur. C'était Goiffon.

Votre Compagnie, lui tenant compte de tous ces titres, lui a ouvert ses rangs le 7 juin 1887.

Ne vous semble-t-il pas le voir encore à cette place que la piété filiale semblait lui avoir désignée, toujours heureux de nous offrir le résultat de ses recherches, comme tribut de sa reconnaissance ?

Les travaux qu'il a publiés dans nos annales ou ailleurs sont tellement nombreux que leur simple énumération peut à peine trouver sa place ici. Ils méritent pourtant d'être étudiés avec soin, car les chercheurs y trouveront des documents précieux. Sa mémoire était si vaste que sa magnifique bibliothèque n'avait pas de secret pour lui, il retrouvait tout de suite, non seulement les auteurs, mais les passages même qu'il voulait consulter.

Les principales thèses publiées depuis vingt-cinq ans peut-être étaient casées dans sa prodigieuse mémoire. Il pouvait ainsi fournir à ses élèves des renseignements précieux.

Dans sa brochure sur l'assistance aux blessés, il suit les armées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, depuis la bataille de Mantinée où Epaminondas fut blessé, jusqu'à celle de Solférino, où nos héroïques soldats couvrirent la nécropole de leurs corps mutilés.

Le souvenir du triste état où étaient nos ambulances, à cette époque, a inspiré l'œuvre admirable de la Croix-Rouge, dans laquelle nous sommes heureux de voir figurer un nom cher à notre Compagnie.

Dans ses recherches sur les Galates, il ne se contente pas d'avoir recours à sa mémoire et de citer tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, il emprunte encore des armes à la linguistique et à l'anthropologie.

Digitized by Google

Le vieux Lugdunum était surtout l'objet préféré de ses études. Heureux d'y trouver un confrère, il veut lui donner les preuves du martyre. Il cherche à identifier Abascantus, dont Galien cite les formules, avec l'héroïque martyr Alexandre, phrygien d'origine et également médecin de Lugdunum.

Assurément le fait n'est pas impossible, mais les preuves n'étant pas suffisantes, laissons à Abascantus le mérite de ses formules, et continuons à admirer sous le nom d'*Alexandre* ce courageux chrétien, qui reçut la mort dans l'arène sans laisser entendre le moindre cri de douleur.

Ses recherches sur la population des Gaules nous donnent une idée des efforts soutenus dont il était capable. Nous l'écoutons avec le plus vif intérêt quand il cherche à évaluer la population de Lugdunum. Les désastres de notre glorieuse cité ne peuvent qu'embarrasser ses calculs. L'incendie de l'an 65 fut vite oublié, mais à la fin du IIe siècle, l'opulente ville, dit Hérodien, fut pillée, saccagée et livrée aux flammes. Le farouche vainqueur d'Albin (197) l'avait livrée à la fureur et à la cupidité de ses légions germaines. M. Humbert Mollière rejette les conclusions de quelques historiens modernes ainsi que les traditions qui confinent à la légende (pour me servir de son expression), il aime mieux accepter le récit de Spartien, d'après lequel Septime Sévère n'aurait fait massacrer que les chefs de l'armée vaincue.

Si les années 201 et 208 furent encore témoins d'événements sanglants dont l'histoire est encore incertaine, on peut affirmer, du moins, que Lugdunum ne se releva jamais du coup porté par la vengeance et la cruauté du *Sylla punique*.

A partir de cette époque, il est difficile d'évaluer la

Digitized by Google

population, et nous devons tenir compte, à notre regretté collègue, des efforts qu'il a faits pour y arriver.

Il est temps que je m'arrête, Messieurs, et cependant je n'ai fait que quelques pas sur le vaste champ du labeur de notre savant confrère, mais d'autres viendront et trouveront largement à glaner.

Messieurs, vous venez d'admirer, malgré la faiblesse de mes paroles, la grande érudition d'Humbert Mollière. J'ai hâte d'ajouter que les œuvres de son esprit, quelle que soit leur importance, pâlissent, s'effacent presque devant celles de son cœur.

Dieu, en lui refusant le complément de la joie du foyer, ce gazouillement de l'enfance qui déride et délasse le savant, avait voulu diriger sur l'infortune l'expansion de son cœur.

Et répondant à cet appel divin, Humbert Mollière courait, en véritable apôtre, au-devant de ces malheureux qui gémissent sous le poids de la douleur et de la pauvreté. Attirés par tant de bonté, ces déshérités venaient souvent frapper à sa porte, et toujours il les recevait, le cœur plein d'amour et l'âme rayonnante, comme si déjà il s'entendait dire ces paroles consolantes : « Je souffrais et vous m'avez soulagé, j'avais froid et vous m'avez vêtu. »

Dans cet élan de charité, quel ferme soutien devait-il avoir dans la digne compagne que Dieu lui avait donnée; union touchante, où deux familles apportaient chacune le plus précieux de tous les dons : l'honneur orné de la Foi chrétienne.

Dans le cœur si sensible d'Humbert Mollière, quelle blessure profonde dut laisser la mort rapide d'un frère qu'il aimait de toute son âme ! Il savait néanmoins dissimuler ses déchirements pour ne pas aggraver ceux de son père.

Digitized by Google

Efforts inutiles, ce vénérable vieillard s'affaiblissait visiblement, car le temps s'unissait à la douleur pour creuser rapidement sa tombe.

En terminant, permettez-moi, Messieurs, d'évoquer ici un souvenir personnel.

La passion de notre cher confrère pour le vieux Lugdunum m'a valu plusieurs fois son aimable visite. Un jour, son regard semblait se porter avec joie sur le jardin des Minimes et sur ces toits qui avaient abrité son enfance : tout à coup, ses yeux se couvrent d'un voile de tristesse, comme si, dans sa pensée, le berceau se fût joint à la tombe : « Mes jours sont comptés, me dit-il, j'ai une de ces maladies qui ne pardonnent jamais ! »

Qui de nous, Messieurs, aurait ajouté foi à ces tristes prédictions, lorsque sa physionomie nous semblait être l'indice d'une santé florissante ?

Moins triste était sa pensée quand elle portait sur nos glorieux martyrs. Evoquant alors des souvenirs que les siècles qui se déroulent sont impuissants à nous faire oublier, il croyait voir encore la croix se dresser sur la colline, et, victorieuse des Césars, étendre ses bras sur la Gaule entière pour y répandre la justice et la paix.

A l'ombre de cette croix que vous avez aimée, et si souvent témoin de vos prières et de vos larmes, vous trouverez la paix, cher et bon confrère.

Sur cette terre que vous avez traversée d'un pas trop rapide, hélas ! vous avez jeté chaque jour la bonne semence, cette semence que les ronces ne peuvent étouffer, que les oiseaux du Ciel ne sauraient ravir.

Votre moisson est maintenant abondante, elle sera éternelle, et la terre bénite, qui va dérober à nos regards votre dépouille mortelle, sera pour votre âme le seuil de son éternelle félicité.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1° *Etude d'histoire médicale. Un précurseur lyonnais des théories microbiennes. J.-B. Goiffon et la nature animée de la peste.* (Lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, séance du 8 décembre 1885.) Lyon, librairie Henri Georg, in-8°.

2° *De l'assistance des blessés avant l'organisation des armées permanentes.* (Discours de réception à l'Académie, 18 juin 1888.)

3° *Aperçu historique sur l'Ipécacuanha.* (4 juin 1889.)

4° *Histoire de la diphtérie.* (Séance de l'Académie du 11 juin 1889.)

5° *Compte rendu du poème sur la peste de 1348.* (Séance du 2 juillet 1889.)

6° *Vie et ouvrages de Jérôme de Monteux.* (Séance du 12 novembre 1889.)

7° *Compte rendu d'un ouvrage du* XVe *siècle, sur les maladies contagieuses.* (Séance du 27 janvier 1891.)

8° *Compte rendu des ouvrages de Berheim et Reignier sur l'hypnotisme.* (Séance du 21 avril 1891.)

9° STATISTIQUE GALLO-ROMAINE. — *Recherches sur l'évaluation de la population des Gaules et de Lugdunum, et la durée de la vie chez les habitants de cette ville, du* 1er *au* IVe *siècle.* (Lecture faite à l'Académie dans les séances du 24 novembre 1891 et du 2 février 1892.) Lyon, Auguste Côte, libraire, gr. in-8°, 1892.

10° *Mémoire sur le mode de captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule romaine.* (Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.) Aug. Côte, librairie, gr. in-8°, 1893.

11° *Particularité du séjour de Guy de Chauliac à Lyon.* (*Lyon-Médical*, 1er janvier 1893.)

Digitized by Google

12° *Fragments d'histoire lyonnaise au XIVe siècle. Guy de Chauliac et la bataille de Brignais*, avec cinq figures et une carte. (Lu à l'Académie le 23 janvier 1894). Extrait de la *Revue du Lyonnais*, 1894, t. 17.) Lyon, Aug. Côte lib., gr. in-8, 1894.

13° *La chirurgie et les chirurgiens français*. (Lecture faite à l'Académie, le 13 novembre 1894.)

14° *Conquête et établissement des Galates dans la Gaule*. (Lecture faite le 2 juillet 1894.)

15° *Population de la Gaule à l'arrivée des Romains*. (Lecture faite le 16 juillet 1894.)

16° *Rapport du prix Ampère-Cheuvreux*. (Séance publique de l'Académie du 17 mars 1896.)

17° *Statistique de Lyon au moyen âge*. (Séance du 28 juillet 1896.)

18° *Notice sur une maladie épidémique et infectieuse observée à Lyon*, en 1693-1694. (*Lyon-Médical*, 10 février 1896.)

19° *Introduction à l'histoire des Gaulois, Proto-Celtes, Celtes et Galates*. Etude critique des plus récentes découvertes de l'archéologie de la linguistique et de l'anthropologie. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon.) Lyon, Aug. Côte, 1896, gr. in-8.

20° *Le plus ancien médecin de Lugdunum*. Abascantus. (*Lyon-Médical*, 10 janvier 1897.)

21° *Notice sur la vie et les travaux de M. le docteur Desgranges*. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Lyon, 1897. Rapports et notices biographiques.)

Nombreux articles dans les journaux de médecine.

A. LAFON.

Digitized by Google

Causerie d'un Bibliophile

XIII

La Saison des Livres a Paris. — Les Ventes Lyonnaises
Jetons d'Échevins et Jetons de Corporations

Il s'est vendu cet hiver, à Paris, une quantité considérable de livres ; mais sur les trente ou quarante bibliothèques dispersées à l'hôtel Drouot et à la salle Sylvestre, il ne s'en trouvait aucune de particulièrement remarquable.

On a liquidé les deuxième et troisième parties de la bibliothèque Pichon (4,742 nos, environ 115,000 fr.) comprenant avec un assez grand nombre de livres rares et anciens, mais incomplets ou défectueux, une immense collection d'ouvrages de littérature, d'histoire, d'archéologie, livres de travail ; le prestige du nom aidant, tout s'est bien vendu.

L'énorme ramassis de livres (7,094 nos, environ 172,500 francs) formant la bibliothèque de feu M. Alfred Piat, ancien notaire à Paris, a nécessité près de deux mois de vente. Rien à signaler dans cet amoncellement dont on

Digitized by Google

ne comprend pas très bien l'utilité, la curiosité y ayant peu de part; quant à l'étude, il fallait que les connaissances de M. Piat fussent universelles pour qu'il pût profiter avec fruit d'une pareille diversité d'ouvrages, traitant de toutes les sciences dans tous les pays!

La bibliothèque privée du libraire Conquet, prématurément décédé, a été vendue avec un succès inespéré. On s'accorde à dire que la moyenne des prix a dépassé de plus de 25 pour 100 les espérances des experts. Les néo-bibliophiles se sont arraché les livres modernes, ornés d'aquarelles ou de dessins originaux, tirés sur japon, dans des reliures symboliques ou emblématiques, avec cette même ardeur des bibliomanes qui se battent pour le livre-bibelot, de provenance célèbre, et ce n'est pas peu dire! Mais il est probable que ceux qui s'engagent dans cette nouvelle voie se ménagent des déboires cuisants.

On a vendu aussi le fonds de la librairie Greppe: ouvrages choisis, quelques bons livres, et surtout de curieuses et très belles estampes. M. Francis Greppe, décédé l'an dernier, était presque un de nos compatriotes (né à Villefranche); il dirigeait une librairie ancienne des mieux achalandées de Paris. Il avait plus de goût et de flair que de sérieuses connaissances bibliographiques; il aimait les livres, les objets d'art, les estampes. Excellent commerçant, il sut trouver des livres rares dans le beau moment, 1875-1880; aussi les acheteurs se pressaient-ils nombreux dans son magasin de la rue de Chateaudun. En moins de vingt ans, il réalisa une belle fortune; c'est une des brillantes réussites en librairie ancienne.

Les amateurs qui ont suivi la vente des livres de M. Paul Eudel, le critique d'art bien connu, et qui en sont revenus *bredouilles*, pourront se consoler, en conservant le

Digitized by Google

joli catalogue de cette collection. Et, de fait, ce catalogue, gentiment édité, intelligemment rédigé par MM. E. Paul et Guillemin, est un petit livre des plus agréables à voir, des plus intéressants à lire. Dans cette collection de quatre cents numéros, réunie avec un aimable éclectisme, on trouve un peu de tout : des gothiques, des impressions du seizième, des figures du dix-huitième, des romantiques en éditions originales ou réimprimés avec des dessins et des aquarelles, de charmantes reliures de toutes les époques. Ce catalogue est semé d'images représentant, en fac-similé, des reliures, des dessins, des autographes, de rares gravures du dix-huitième. Mais le *clou* de la vente consistait en un merveilleux bibelot historique, pour lequel je ne saurais mieux faire que de citer la notice :

N° 181. — TROUSSE DE L'ECUYER TRANCHANT DE MARGUERITE DE VALOIS, REINE DE NAVARRE. — Précieuse relique découverte aux environs d'Usson, lieu d'exil de la Reine de Navarre, où elle demeura pendant plus de quinze ans. Paul Eudel raconte avec beaucoup d'humour, dans la livraison d'avril de la *Revue biblio-iconographique* comment il fit l'acquisition de cet objet chez un brocanteur de Clermont-Ferrand.

C'est une boîte oblongue, en forme de gaine, avec une saillie sur un des côtés pour marquer la place du grand couteau du maître-queux, avec de distance en distance des boucles par lesquelles devait passer la courroie qui aidait à la porter au côté. Les ais de bois formant les parois de la trousse sont recouverts de maroquin olive qui a pris sous l'action du temps une très jolie patine.

L'objet se trouve en quelque sorte *relié*, et à en juger par la finesse et l'élégance de cette *reliure*, le goût, qui a présidé à son ornementation, on peut assurer qu'elle est incontestablement un des plus jolis chefs-d'œuvre sortis des mains des Eve, ces incomparables artistes du XVIe siècle, et les relieurs attitrés de Marguerite de Valois.

Les flancs et le dessus du couvercle de la gaine portent souvent répétés deux chiffres enlacés ; l'un est composé de doubles N (Navarre), l'autre de deux M (Marguerite) ou M. V. (Marguerite Valois), ce qui

Digitized by Google

permet de supposer avec beaucoup de vraisemblance que ces monogrammes, sont ceux de la reine Marguerite de Navarre. De plus des marguerites, des pensées, des S barrés d'une flèche s'enroulent gracieusement dans les intervalles laissés libres entre les chiffres, et de distance en distance brillent les flammes du Saint-Esprit, ordre institué par Henri II en l'honneur de sa sœur Marguerite. Enfin, au milieu de tous ces attributs, si élégamment semés par la main des Eve se détache un gracieux visage sortant d'une collerette au grand front surmonté d'une haute coiffure et présentant beaucoup d'analogie avec le portrait de Marguerite de Valois, reproduit à la p. 125 du bel ouvrage de M. Ernest Quantin-Bauchard sur les *Femmes Bibliophiles de France*. Cet important ouvrage renferme, en outre, à la page 135, le fac-similé d'une miniature d'un manuscrit exécuté pour la Reine de Navarre et nous y retrouvons les deux fleurs préférées de cette princesse, les marguerites et les pensées, accompagnées de flammes du Saint-Esprit.

Hauteur totale avec le couvercle, 37 centimètres. Largeur du couvercle 12 centimètres 1/2.

Cette intéressante épave historique, véritable objet de musée, a été adjugée seulement 550 francs. Voilà que je ne comprends pas. Si ce maroquin avait recouvert le plus insignifiant volume, il aurait atteint dans les 10.000 francs. Il n'est pas moins intéressant parce qu'il ne protège qu'un étui vide. Et pour l'usage que les bibliomanes font de ces sortes de choses, il remplit exactement le même but, celui de bibelot de vitrine.

Certains observateurs avaient déjà remarqué que les collectionneurs n'étaient point tous doués d'une intelligence bien raffinée. On n'a qu'à suivre attentivement les fluctuations de certaines ventes célèbres, et à compulser les catalogues de haute marque, pour se rendre compte que la race des badauds s'épanouit avantageusement dans tout ce beau public.

Que s'est-il passé à la vente de M. Paul Eudel ? A-t-on contesté l'origine et la provenance de cette trousse ; y a-t-il

Digitized by Google

eu une cabale montée par quelques aigrefins de la brocante, comme cela arrive quelquefois ? ces racontars ne sont pas parvenus encore jusqu'à nous, naïfs provinciaux (1).

Le livre-bibelot, le livre de *provenance* a eu son triomphe dans la vente du comte de Sauvage : 119 numéros réalisant 258,000 francs. Dans cette voie où s'arrêtera-t-on, car on monte toujours ! Une reliure aux armes, chiffres et emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers, recouvrant un volume latin peu attrayant et médiocrement curieux, *Adamantii Origenis de recta in Deum fide dialogus*, Lut. Michaelis Vascosani, 1556, s'est vendu 21,000 francs. Cette bibliothèque de M. de Sauvage est le type de la collection à la mode; livres réunis à la hâte, à coups de billets de banque pour l'ébahissement de la galerie, et dispersés quelques mois après. C'est le sort des collections de ce genre qui se forment aujourd'hui. La plupart des livres de M. de la Roche La Carelle, vendus en 1890, de ceux de M. de Lignerolles, vendus en 1894, ont déjà changé deux ou trois fois de propriétaire. Sur le catalogue Sauvage, je relève au hasard 15 numéros provenant de ces deux bibliothèques célèbres. Leur prix de vente avait atteint, en 1890 et 1894, 47,675 fr., cet hiver ils ont produit un total de 59,260 francs, soit une plus-value de près de 25 pour 100.

On ne s'attache plus à rien, on n'aime rien; la biblio-

(1) Au dernier moment, je reçois une obligeante communication de MM. Em. Paul et fils et Guillemin, dont j'extrais le passage suivant qui explique en partie cet incident : « Beaucoup ont regretté d'avoir laissé adjuger cette trousse à ce prix. Mais malheureusement, amateurs ou libraires, étaient persuadés que le possesseur de cet objet ne le laisserait partir qu'à un prix très élevé et se sont abstenus de donner des ordres ou de le pousser à un prix supérieur ».

Digitized by Google

philie est devenue un sport et le snobisme aidant, le goût des livres, aimable et douce passion, une toquade désordonnée, habilement entretenue par les grands libraires. Aux vrais bibliophiles, aux sages, il ne reste plus qu'à assister en philosophes à cette sarabande de névrosés. Quelques-uns se réfugient avec délices dans l'étude de la bibliographie, science de l'avenir ; ils deviendront ainsi d'indispensables auxiliaires pour les historiens, les savants, les chercheurs.

*
* *

Les ventes lyonnaises de l'an dernier, saison de 1896-97, ont été si insignifiantes que je n'ai pas cru utile de les mentionner. Celles de cette année, plus nombreuses, n'offrent qu'un intérêt médiocre. Il faut en excepter toutefois trois petites ventes que M. Ebrard a eu la bonne fortune de diriger et qui ont été suivies avec une certaine animation.

Comme de coutume, nous nous arrêterons seulement sur les livres lyonnais. Les grands ouvrages de nos historiens, ceux que j'appelle nos classiques, sont toujours délaissés ; on se porte de préférence vers les curiosités, les spécialités. Ainsi les statuts de corporations, les règlements de confréries ont été très recherchés, et même en état médiocre, ont atteint de jolis prix.

Les quelques notes suivantes indiqueront exactement la tendance du marché des livres anciens à Lyon, marché à peu près nul aujourd'hui en dehors de la salle des ventes.

Vente du 24 janvier 1898. — NOTICE D'UNE PETITE COLLECTION DE LIVRES SUR LE FOREZ ET LE LYONNAIS. Ces livres proviennent de la bibliothèque de feu l'abbé C..., membre

Digitized by Google

de la Société des bibliophiles lyonnais, ancien vicaire à Saint-Pothin.

2. — *Adoration perpétuelle établie dans la paroisse Saint-Paul de Lyon.* Lyon, Muguet, 1667, in-12, demi-bas. — 6 francs.

8. — *Bref recueil de plusieurs titres et actes touchant l'ancienneté et pouvoir de l'office de capitaine de la ville de Lyon...* par V. S. G. Lyon, par Pierre Colombier, 1623, in-8, demi-mar. bl. (rel. anc.). — 40 francs.

Ce n'est pas le prix de ce très rare volume; malheureusement cet exemplaire très propre, grand de marges, a une forte piqûre dans la marge intérieure.

26. — *Histoire de Lyon,* par Clerjon, Lyon, 1826, 6 vol. in-8, dem.-bas. verte. — 7 fr. 50. — L'exemplaire très bon, bien relié, valait 20 à 25 francs; je ne comprends pas ce prix stupide pour un bon ouvrage.

35. — *Confirmation de l'ancienne confrérie de la Très Sainte Vierge érigée en l'église collégiale et paroissiale de N.-D. et de St-Thomas de Forvière de Lyon.* Lyon, Denoüally, 1682, petit in-12, bas. — 22 francs.

49. — *L'Esprit et Règlement de l'Association des Dames de Ste-Françoise établie pour le soulagement des pauvres malades des paroisses de Ste-Croix, St-Pierre-le-Vieux et St-Georges, qui n'ont pas qualité à être reçus à l'Hôtel-Dieu et pour l'éducation des pauvres filles des trois paroisses.* Lyon, Chabanne, 1716, petit in-12, bas. — 13 francs.

50. — *Etablissement perpétuel des directeurs et intendans de l'Abondance en la ville de Lyon.* Lyon, Laurens, 1667, in-4, 40 pp., cart. — 10 fr. 50.

Digitized by Google

79. — *Lyon ancien et moderne*, eaux-fortes et vignettes de Leymarie, Lyon, 1838, 2 vol. grand in-8, demi-veau. — 13 fr. 50. A ce prix, c'est une dégringolade ! C'est la meilleure histoire des monuments que nous ayons; à 25 ou 30 francs, l'ouvrage ne serait pas cher.

90. — *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, par le R. P. Menestrier. Lyon, 1696, in-f°, bas., exemplaire complet, bien mal vendu à 51 francs. — De même pour le n° 105. *Mémoires de l'histoire de Lyon*, par Guillaume Paradin. A Lyon, par Ant. Gryphe, 1573, in-f°, bas. — 10 fr.

130. — *Statuts et règlements pour la communauté des Maîtres marchands et Maîtres ouvriers à façon en étoffes d'or, d'argent et de soie...* du 19 juin 1744, in-4, mar. r., tr. dor., exemplaire médiocre. — 12 francs.

Vente du 14 février et jours suivants. — CATALOGUE DES LIVRES PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR DÉCÉDÉ; OUVRAGES ANCIENS, RARES, CURIEUX ET SINGULIERS.

Parmi ces 540 numéros nous n'avons pas de livres lyonnais à signaler; les autres sont de peu d'importance. Pourtant cette collection avait été formée par un fin connaisseur, un érudit et un archéologue, M. Melville Glover, décédé le 9 novembre 1897, âgé de 63 ans.

Né aux Eaux-Vives, près de Genève, de parents anglais, il vint très jeune à Chambéry où il exerça la profession de professeur de langue anglaise. De 1854, à 1863, il publia d'intéressants travaux sur l'histoire de la Savoie (1). Il s'établit

(1) *Le Pont de la Dranse et ses alentours*, 1854. — *L'abbaye de Beton en Maurienne*, 1858. — *Liste chronologique de quelques baillis, gouverneurs,*

Digitized by Google

à Lyon vers 1864, et y habita jusqu'à sa mort, considérant notre ville comme sa seconde patrie (1). M. Melville Glover fut professeur de langue anglaise au collège de Mongré pendant six ou huit ans et ensuite il remplit les mêmes fonctions à l'institution des Chartreux pendant près de vingt-cinq ans. Il occupait les loisirs bien courts que lui laissait sa profession par des études de bibliographie et d'histoire. On lui doit les trois ouvrages suivants se rapportant à la région lyonnaise : *Collection complète des jugements rendus par la Commission révolutionnaire établie à Lyon par les représentants du peuple en 1793-94. Précédée d'une introduction et accompagnée de notes inédites.* Lyon, 1869, in-f°; *Notice historique sur le château du Montellier, en Bresse.* Lyon, 1869, in-8 de 37 pp.; *Monuments préhistoriques des environs de Tarare*, avec un plan du cromlech de Salles; conférence faite à Tarare. Lyon, 1876, in-8 de 31 pp.

Lorsque le libraire Scheuring réédita les œuvres de Marc-Claude de Buttet, M. Glover avait été chargé de l'introduction historique et littéraire qui devait précéder les poésies du gentilhomme savoyard. Le prospectus de l'ouvrage porte, en effet, le nom de M. Melville Glover. Je ne sais ce qui arriva, mais le volume parut avec une introduction de M. Philibert-Soupé. Scheuring ne passait pas précisément pour un ange de douceur, ses affaires, à cette époque, n'étaient point prospères; M. Glover, quoique très réservé et très correct, manquait quelque peu d'aménité dans le caractère.

---

châtelains et juges du Chablais, 1860. — *Notice historique sur le prieuré de Bellevaux en Chablais, de la filiation de l'abbaye d'Ainay et sur la commune de ce nom*, 1862. — *Les Augustins de Thonon*, 1863.

(1) Voir la préface de la *Collection complète des jugements rendus par la Commission révolutionnaire.*

Digitized by Google

Il est probable que l'éditeur et l'auteur ne s'entendirent pas sur des questions d'intérêt; ce dernier fut évincé, et se retira très mortifié.

En plus de la petite collection vendue à Lyon, M. Glover a légué à l'Académie florimontane d'Annecy des livres sur la Savoie, ainsi que ses notes et ses papiers. Il faisait partie de plusieurs sociétés savantes savoisiennes.

Vente du 21 au 26 mars. — CATALOGUE DE LIVRES, ESTAMPES, DESSINS ET AQUARELLES. — Ce catalogue de 651 numéros comprend une très jolie collection lyonnaise, de beaux ouvrages illustrés, des estampes, des vues et plans de Lyon. Un profond mystère a entouré cette vente, il a été impossible d'assigner un nom au bibliophile qui avait réuni ces excellents livres. Les exemplaires étaient en parfait état, choisis avec soin, reliés avec goût, les livres anciens bien conservés. La collection lyonnaise, très peu nombreuse, 269 numéros, contenait quelques raretés qui n'ont pas été délaissées.

40. — *Basilica Lugdunensis sive domus consularis...* par le R. P. de Bussières. Lyon, 1661, in-f° bas. (aux armes de Lyon). Très bon exemplaire avec la planche, grandes marges. — 66 francs.

56. — *Histoire de Lyon*, par Clerjon, avec la suite par Morin et le volume de tables, les figures de Richard avant la lettre, 10 vol. en grand papier, demi-veau, n. r., rare ainsi; médiocrement vendu à 50 francs.

61. — *Collection des Bibliophiles Lyonnais*, publiée par Monfalcon, 1846, 7 vol. in-8, brochés; pas cher à 90 francs.

63. — *Vie des saints du diocèse de Lyon*, par Collombet, 1835, in-8, br., 18 francs, très cher; et, par contre, le

Digitized by Google

numéro suivant, 64, *Etudes sur les historiens lyonnais*, du même auteur, 2 vol. in-8, br., donnés pour 11 fr. 50.

92. — *Voyage à Lyon et aux environs*, par Fortis. Paris, 1822, 2 vol. in-8, demi-mar., tête dor., éb., avec 23 lithographies : 36 francs. Ces lithographies sont assez rares, mais la suite n'est pas complète. Depuis vingt ans, je ne me souviens pas avoir vu passer en vente *un seul* exemplaire avec la suite complète. Je me propose de publier un jour la monographie de cet ouvrage, et la nomenclature et description de toutes les planches. Je ne crois pas qu'il en existe d'exemplaires complets dans aucune des bibliothèques publiques de Lyon ; celui du fonds Coste a disparu.

139. — *Lyon dans son lustre* (par Chappuzeau). Lyon, 1656, in-4, bas., front. gravé par Claudine Brunand. Bel exemplaire, un peu piqué cependant. — 38 francs.

163. — *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, par Monfalcon, 9 vol. in-4, br. — 50 francs.

205. — *Hagiologium Lugdunense...*, par le P. Théophile Raynaud. Lyon, 1662, in-f°, beau port. et front. gravés. Splendide exemplaire, dans sa primitive reliure de maroquin rouge, dos orné à petits fers, de toute fraîcheur. — 78 francs.

208. — *Règlement de la Confrérie de la bonne mort, érigée dans la chapelle de St-Martin de la Chanal, paroisse de St-Paul, de Lyon*, 1758, in-12, bas., défectueux. — 10 francs.

224. — *Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne avec les figures de toutes ses veües. — Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, par le R. P. de Saint-Aubin. Lyon, 1666, 2 tomes en 1 vol. in-f°, veau marbré. — Le plus bel

Digitized by Google

exemplaire de cet ouvrage qui ait passé en vente depuis 1878; cette année-là, il fut vendu un exemplaire recouvert de sa reliure originale, de maroquin rouge, tr. dor., fil. à comp., au prix de 150 francs; il fait toujours l'orgueil de son acquéreur. L'exemplaire qui nous occupe, quoique dans une seconde reliure, datant du milieu du XVIIIe siècle, est plus beau que ceux des ventes Pion, Renard, Nouvellet et autres; les sept vues d'Israël Sylvestre, se dépliant, ainsi que les frontispices, qui sont d'habitude froissés, déchirés, se trouvent ici absolument intacts. Ce beau livre a été vendu 95 francs.

232. — *Chronologia historica successionis hierarchicæ illustriss. archiantistum archiepiscopatus...* (par Severt). Lyon, 1628, in-f°, bas., bon exempl., 90 francs.

233. — *Le soleil au signe du Lion*, bon exemplaire complet, rel. demi-bas. — 46 francs.

235. — *Statuts, avantages et prérogatives de la confrérie du S. Cœur, érigée dans l'église paroissiale de Saint-Vincent de Lyon.* S. d., in-18, bas. — 10 francs. — Ouvrage assez rare, car autrefois la dévotion au Sacré-Cœur était peu appréciée.

236. — *Statuts et réglemens sur les fidelles associez de la dévote confrérie, établie dans l'église de St-Roch dehors la porte St-George de Lyon.* 1724, in-12, bas. — 8 francs.

*
* *

Les ventes de médailles et jetons lyonnais, dont les éléments constituent pourtant une des branches les plus intéressantes d'une collection historique, sont très peu

Digitized by Google

fréquentes. On ne cite guère, à Lyon, que la vente de Luvigne qui, depuis longtemps, ait offert un intérêt appréciable.

Les jetons d'échevins, en beaux exemplaires d'argent, sont assez recherchés. Ceux dont les bourses n'ont pas été livrées au commerce, se payent des prix fort élevés.

L'an dernier, l'expert Serrure, dans une collection de jetons français, en argent, présentait quelques jetons d'échevins lyonnais; les pièces étaient belles et rares, elles se vendirent de 30 à 50 francs chaque.

Dans le courant de la présente année, une petite vente contenant des pièces lyonnaises a eu lieu à l'hôtel Drouot. On y remarquait plusieurs jetons d'échevins, en cuivre, peu communs : *Guignard*, *Vacheron*, *Périer*, *Pécoil*, *Gregaine*, *de Cotton*, etc. Pour la plupart, ces pièces laissaient beaucoup à désirer comme conservation (1). Un très beau jeton de mariage, en argent, de la fin du XVIe siècle : *Jacques Daveyne et damoizelle Catherine de Molla*, fut adjugé 40 fr. Trois jetons de la Société de médecine de Lyon et de celle de pharmacie ont atteint des prix dont les collectionneurs lyonnais seront probablement assez surpris.

Société de médecine, 1789, buste d'Hippocrate. ℞. *Studio et arte*, un arbre entouré d'un serpent (*Chavanne*), argent : 31 francs.

---

(1) En général, et à part quelques rares et fort honorables exceptions, on ne peut se fier qu'avec une extrême réserve aux indications des catalogues de monnaies et médailles. La description de chaque pièce est le plus souvent suivie de l'une des mentions suivantes : A.B. (assez beau), B. (beau), T.B. (très beau), F.D.C. (fleur de coin). Si l'on ne veut pas éprouver de déceptions, il faut se dire que *assez beau* signifie mauvais, *beau*, médiocre, *très beau*, passable et *fleur de coin*, acceptable.

Digitized by Google

Société de pharmacie, 1806, buste de Claude Galien. ℞. Minerve nourrissant un serpent enroulé autour d'un arbuste (*Chavanne*) argent : 32 francs.

Société de pharmacie, 1806, buste de Napoléon 1er. ℞. Même que le précédent (*Mercié*) argent : 27 francs.

Ces hauts prix s'expliquent à Paris, où les collectionneurs tendent de plus en plus à se spécialiser. Un amateur, par exemple, recherchant exclusivement les jetons d'une corporation quelconque, médecins, pharmaciens, drapiers, libraires, paye volontiers un beau prix pour la pièce qui lui manque, car son champ est limité et ses trouvailles ne peuvent jamais être très fréquentes et très nombreuses. Il en est de même pour les collections de jetons lyonnais; lorsque l'on est pourvu des cinquante ou soixante jetons d'échevins qui se trouvent encore facilement, il se passe des mois sans que l'on puisse remplir une seule case de ses cartons.

Léon Galle.

Montribloud, 31 mai 1898.

Digitized by Google

PROPAGANDE ÉLECTORALE

Que nous soyons Jean, Luc, Marcel,
Electeurs gais ou taciturnes,
C'est le suffrage universel
Qui nous entraîne vers les urnes.

Avec des programmes troublants,
Candidats de gauche, ou de droite,
Nous font mettre des papiers blancs
Dans le trou d'une caisse étroite.

Avant que ce jour soit venu,
A chaque heure une voix nous crie :
« Impôts, finances, revenu,
Liberté, ministres, patrie ! »

En plein air, au milieu des champs,
Le député, fumant des pipes,
Prononce des discours touchants,
Au nom des immortels principes.

Et l'orateur aux gestes prompts,
Devant la foule qu'il étonne,
Assourdirait mille clairons
Et rendrait des points au trombone.

Digitized by Google

Si bien que l'oiseau, le ciel bleu,
L'arbuste, la fleur, la cigale,
Suivant l'exemple, ont fait un peu
De propagande électorale.

Et les grillons, loin des pervers,
Sous des arbrisseaux anémiques,
Entre deux morceaux de concerts,
Tenaient des réunions publiques.

Les bleuets, les coquelicots,
Les marguerites, simple flore,
Rappelaient dans les prés éclos
Notre vieux drapeau tricolore.

Le soleil, en nous éclairant,
Semblait sourire aux mandataires,
C'est qu'il n'a pas de concurrent
Même chez les parlementaires.

Semant des clartés sur les houx,
La nuit, Phœbé, qu'on importune,
Soupirait : Feront-ils des trous
Encore une fois à la lune ! »

Le rossignol à l'aquilon
Murmurait sous la branche frêle :
« Je me crois au Palais-Bourbon,
Car l'écho des bois m'interpelle. »

Les fauvettes et les pinsons,
Voletant du cèdre au mélèze,
Chantaient gaîment et leurs chansons
Ressemblaient à la Marseillaise.

Digitized by Google

Enfin notre sol, l'autre jour,
Qui bien rarement se trémousse,
Trépidait en maint carrefour,
C'était une simple secousse.

Mais ce tremblement importun,
Dont s'effraya la créature,
A la vérité n'était qu'un
Ballottage de la nature.

Joseph BERGER.

Mai 1898.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 3 mai 1898.* — Présidence de M. Lafon. — M. le Président donne lecture du discours qu'il devait prononcer aux funérailles de M. Humbert Mollière, si ce dernier n'eut interdit tout discours sur sa tombe (v. p. 295). — Dépôt de plusieurs demandes de candidature au prix Lombard de Buffières. — M. l'abbé Ulysse Chevalier fait hommage de la première partie d'un mémoire bibliographique sur les ouvrages publiés sur la liturgie. — L'Académie, après en avoir délibéré, décide qu'une Commission sera nommée pour la préparation des fêtes du deuxième centenaire de la Compagnie, en 1900.

Séance du 10 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. — Dépôt de plusieurs demandes pour le prix Lombard de Buffières. — M. le Président félicite M. Michel, membre émérite, qui assiste à la séance, en le remerciant d'avoir, dans son récent travail sur le centenaire du mètre, signalé à l'attention publique, un précurseur lyonnais du système métrique, en la personne de l'abbé Mouton, prêtre perpétuel de l'église collégiale de Saint-Paul, dont les travaux viennent d'être mis au jour par M. Bleton. — M. Michel répond que lorsqu'il a parlé de Mouton, il ignorait qu'il fût prêtre, car Delhambre, qui l'a cité le premier, ne le désigne que sous la qualification de célèbre astronome de Lyon. — M. Bleton fait observer que le travail de Mouton sur les mesures qu'il préconisait, avait pu facilement échapper à l'attention des savants, car il leur consacre seulement 20 pages de son livre. — M. le Président ajoute enfin que Mouton avait dû établir son observatoire sur le clocher de l'église Saint-Paul.

Digitized by Google

Séance du 17 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Bonnel communique une nouvelle note sur les *Hypothèses dans la géométrie*, faisant suite à celles qu'e l'Académie aéjà insérées dans ses mémoires et qu'il a publiées lui-même dans un volume intitulé : *Atomes et hypothèses*. Celle-ci a pour objet l'étude d'un élément spécial, que l'orateur appelle le *tôme*, par opposition à *l'atôme* et qui est, dans l'ordre des grandeurs croissantes, ce qu'est l'atôme, dans l'ordre inverse. L'orateur fait remarquer, d'ailleurs, que ces deux éléments sont essentiellement rationnels et euclidiens, et que la question capitale de continuité ne comporte pas de solution plus logique que celle de l'atôme et que le système atomique enfin se prête merveilleusement à l'interprétation des points les plus délicats de la science. — M. le Président ajoute quelques mots qui viendraient à l'appui de cette thèse, en ce sens que les professeurs d'analyse considèrent toujours ce qu'ils nomment une intégrale, comme la somme de quantités infiniment petites, mais différentes de zéro, sans quoi cette somme ne pourrait rien donner du tout. Dans le système de M. Bonnel, l'intégrale serait un tome, et la différentielle un atôme.

Séance du 24 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Morin Pons offre à l'Académie, au nom de l'auteur, un ouvage intitulé : *Graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle*, par M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut. Il présente, en même temps, une analyse de cet ouvrage, en signalant la grande place donnée par l'auteur à une étude sur la vie et les œuvres de Pierre Eskrich, dit Cruche, et les nombreuses citations faites par lui de la bibliographie lyonnaise au XVIe siècle, publiée en ce moment par M. Baudrier et dont trois volumes ont déjà paru. — M. Saint-Lager présente ensuite un rapport sur la candidature de M. le Dr Roux, dans la section des sciences naturelles. — M. Vachez fait un rapport sur la candidature de M. Dubreuil, avocat, ancien bâtonnier, dans la section de jurisprudence et d'économie politique. — M. Beaune lit un rapport sur la candidature de M. le Comte d'Haussonville, membre de l'Académie française, comme membre associé de la Compagnie.

Séance du 31 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de M. Jullien, professeur à la Faculté des lettres, dans la section d'éloquence et de poésie. — M. Bonnel fait un rapport sur la candidature de M. Antonio Cabreira, professeur de mathématiques à Lisbonne, comme membre correspon-

Digitized by Google

dant dans la classe des sciences. — M. Chantre rend compte d'un récent voyage qu'il vient de faire en Egygte. Il fait connaître les récentes et nombreuses découvertes de l'âge de pierre, qui viennent d'être faites, surtout sur les plateaux, qui dominent le Nil. Ces objets consistent surtout en silex taillés ; mais on ne saurait fixer l'époque, à laquelle on peut les faire remonter, bien qu'il soit certain qu'ils appartiennent à l'époque néolithique. On a retrouvé ainsi des épées et des poignards admirablement taillés, à côté d'objets en bronze. Notre musée s'est enrichi ainsi de 3.000 objets, rapportés par l'orateur. On a découvert aussi des poteries semblables à celles retrouvées déjà, en Cappadoce, près de Césarée.

Société Littéraire, Historique et Archélogique de Lyon. — *Séance du 12 janvier 1898.* — Présidence de M. Ernest Richard. — Hommage fait à la Société par M. l'abbé Bauron : *Panégyrique de Saint Eucher*, par M. l'abbé Vanel. — M. Lentillon donne lecture de trois sonnets : *La Bonté, Sainte Fille, un Mécène.* — M. Emmanuel Vingtrinier lit un fragment de son ouvrage en cours de publication : *La vie lyonnaise. Lyon à table.*

Séance du 26 janvier 1898. — Présidence de M. Ernest Richard. — M. l'abbé Prajoux, aumônier à Saint-Paul-en-Cornillon (Loire), est nommé membre correspondant. — M. Henri Rodet est nommé membre titulaire, sur un rapport présenté par M. Desvernay. — M. Tricou lit une étude historique intitulée : *Les musiciens lyonnais et le roi des violons.*

Séance du 3 février 1898. — Présidence de M. Ernest Richard. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de M. Godard, avocat, qui est nommé membre titulaire. — Sur un rapport présenté par M. le Président, la Société décide qu'il sera fait une demande, pour faire reconnaître à la Compagnie le titre de Société d'utilité publique.

Séance du 16 février 1898. — Présidence de M. Ernest Richard. — M. de Cazenove donne lecture de plusieurs parodies de Victor Hugo. — M. Mayet lit un article intitulé : *Les toutous de qualité.* — M. Eugène Berlot communique une étude bibliographique sur les découvertes qu'on peut faire chez les brocanteurs. — M. Aimé Vingtrinier donne lecture d'un livret d'opéra : *Anne de Geirnstein* ou *la Prophétie*, écrit par lui et mis en musique en 1870-1871.

Digitized by Google

Chronique de Mai 1898

8 mai. — Premier tour de scrutin pour l'élection des membres de la Chambre des députés. Sont élus : Arrondissement de Lyon, 2e circonscription : M. Gourd ; — 6e circonscription, M. Fleury-Ravarin ; — 8e circonscription, M. Edouard Aynard ; — arrondissement de Villefranche, 1re circonscription, M. Million ; — 2e circonscription, M. Palix. — Ballottage dans les autres circonscriptions.

9 mai. — Ouverture de la 2e session des assises du Rhône, sous la présidence de M. de Coston, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Degors et Peyrecave, aussi conseillers à la Cour.

12 mai. — Constitution de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Lyon, pour l'année 1898-1899. Sont élus : Président, Me Chevalier, notaire à Lyon ; premier syndic, Me Trévonx, notaire à Lyon ; deuxième syndic, Me Juveneton, notaire à Venissieux ; Rapporteur, Me Montange, notaire à Neuville ; Secrétaire, Me Ravier, notaire Lyon ; Trésorier, Me Guillot, notaire à Lyon ; Membres, Mes Mourier, notaire à Sainte-Colombe, Cécillon, notaire à Givors, et Chatillon, notaire à Ecully.

22 mai. — Scrutin de ballottage pour l'élection des membres de la Chambre des députés. Sont élus : Arrondissement de Lyon, 1re circonscription, M. de Lanessan ; — 3e circonscription, M. Bonard ; 4e circonscription, M. Florent ; — 5e circonscription, M. Krauss ; — 7e circonscription, M. Colliard ; — 9e circonscription, M. Genet.

Le Gérant : P. BERTHET.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LE SCEAU
DU
PAPE INNOCENT V

Le lieu d'origine de Pierre de Tarentaise, archevêque de Lyon, devenu pape sous le nom d'Innocent V, et dont le culte vient d'être reconnu par l'Eglise, est resté toujours ignoré. J'ai exposé dans ma notice (1) relative à ce saint personnage les opinions de ses biographes, et les raisons alléguées par les divers écrivains qui le font naître soit en Tarentaise, soit dans la vallée d'Aoste. De cette polémique, il résultait que l'opinion de Besson, de M. Million, de Mgr Turinaz et de M. Borrel qui désignaient la Tarentaise comme la patrie d'Innocent V était des plus vraisemblables, mais que les preuves absolues manquaient.

Monseigneur l'évêque d'Aoste, dans une lettre qu'il

(1) *Un Archevêque de Lyon sur les autels;* Lyon, Mougin-Rusand, 1897, in-8, papier de Hollande, portrait.

Digitized by Google

daigna m'adresser en réponse à l'envoi de la notice sur Pierre de Tarentaise, s'exprimait ainsi au sujet de cet insoluble problème, qui a provoqué les plus violentes discussions :

« La question de la patrie d'Innocent V, si vivement débattue depuis trente ans, n'est pas sans doute résolue d'une manière définitive; les documents anciens, clairs et précis, font défaut. Le mot *Tarentasia* est par trop élastique. L'opinion de Besson, qui le dit de Champagny, est toute récente.

« Comme il y a des preuves qui militent en faveur des Tarins et d'autres en faveur des Valdotains, il y a, à mon avis, des concessions à faire à l'une et à l'autre des deux parties.

« Je veux croire, avec une foule d'auteurs, que notre bienheureux est né dans la Tarentaise proprement dite, mais j'ajouterai, d'une famille noble originaire de la vallée d'Aoste. Vouloir supprimer tout rapport d'origine d'Innocent V avec Aoste me semble une injustice criante, car ce serait réduire à néant, d'un trait de plume, les trois portraits que nous possédons, monuments de la tradition valdotaine, et les affirmations des historiens qui lui donnent Aoste pour patrie. Peut-être ignorez-vous, que déjà en 1474 le chartreux Rolewinck, dans son ouvrage *Fasciculus temporum*, a écrit ces paroles : « Innocentius V antea vocatus de Tharentasia, Lombardus de natione » c'est-à-dire Valdotain ? Il faut savoir que dans l'histoire du moyen âge, la vallée d'Aoste apparaît comme faisant partie tantôt de la Bourgogne tantôt de la Lombardie, étant placée sur les confins des deux états, et ayant appartenu tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

« Quant à Pierre III, archevêque de Tarentaise, de la famille noble du Chatelard, Besson est le seul auteur qui l'ait

Digitized by Google

canonisé, il n'est guère connu dans le diocèse d'Aoste, pas plus que ne l'était Innocent V, en Tarentaise, avant les publications de M. le chanoine Million.

« Ajouterai-je que notre bienheureux est ici l'objet d'un culte religieux tandis qu'il ne l'est point en Tarentaise.

« On a trouvé, il est vrai, des erreurs dans l'inscription d'un des portraits et dans l'historien della Chiesa; ce ne sont point des erreurs substantielles. Le point essentiel est qu'à Aoste on croit que le bienheureux Innocent V est valdotain de naissance ou d'origine.

« En somme, si la Tarentaise a des preuve pour elle, la vallée d'Aoste, de son côté, n'en est pas dépourvue. Que les partis se tendent donc la main. Pour l'une, le lieu de la naissance, pour l'autre, le lieu d'origine; voilà l'alliance faite. »

On ne saurait trop reconnaitre la modération et la haute compétence de l'éminent prélat, promoteur de la cause d'Innocent V, qui, tout en recherchant l'apaisement et l'union, présente une solution qui devrait rallier tous les partis.

Depuis lors, un événement fortuit est venu confirmer, non pas la preuve indéniable que la vallée d'Aoste est bien le berceau d'Innocent V, mais que, tout au moins, des rapports intimes ont existé entre l'illustre pontife et la petite province italienne. Et l'hypothèse émise par Monseigneur Duc, à savoir que Pierre de Tarentaise, quoique né en Tarentaise, pouvait être issu d'une famille valdotaine, se trouve singulièrement éclairée.

Il s'agit de la découverte d'un sceau en plomb du pape Innocent V, faite par un jeune berger, à peu de distance de la ville d'Aoste.

Je suis heureux d'être autorisé à publier une très

Digitized by Google

intéressante lettre de Monseigneur l'évêque d'Aoste, contenant les détails les plus précis sur cette trouvaille.

ÉVÊCHÉ
D'AOSTE

« 13 novembre 1897.

« MONSIEUR,

« Vous me demandez des renseignements sur la découverte d'un sceau en plomb du B. Innocent V. Je suis en mesure de vous dire que ce sceau a été trouvé par un berger dans le vallon désert de Thora, paroisse de Sarre, dans la montagne, à trois lieues de la ville d'Aoste.

« Il faut savoir que dans ce vallon, dominé à l'ouest par le pic de Beccafrance, existait jadis une grosse bourgade peuplée de 600 âmes environ. Plusieurs gentilshommes de la vallée, les du Pallais, d'Aimaville, de Thora, de Lostan, ainsi que les moines du prieuré bénédictin de Sainte-Hélène, y possédaient des maisons de campagne qu'ils habitaient pendant l'été. On y remarquait aussi une chapelle dédiée à saint Théodule, évêque de Sion, en Suisse.

« Le 6 juillet 1564, le pic de Beccafrance s'écroula et couvrit de ses décombres le vallon de Thora avec sa bourgade. De celle-ci, il ne reste plus aucun vestige, sauf quelques pièces de bois travaillées qui émergent à fleur de sol.

« Toutes les années, de nos jours encore, la paroisse de Sarre fait une grande procession dans les limites de son territoire et chante un *De profundis* sur l'emplacement de l'ancienne chapelle.

« Au premier jour d'août 1897, un jeune berger, César Jeantet, âgé de quinze ans, de la famille Jeantet, de Sarre, paissait son troupeau de chèvres à l'extrémité inférieure de ce vallon. La journée était chaude, il

Digitized by Google

sentit le besoin d'aller étancher sa soif dans une pièce d'eau voisine. En se baissant pour boire, il voit apparaître tout près de lui un objet reposant sur une pierre de forme arrondie. C'était le sceau du B. Innocent V. Il le prend et de retour à la maison, il le donne à son père, simple paysan. Celui-ci, quelques jours après, se rend à Aoste, il présente l'objet trouvé, dont il ignorait la valeur, à un négociant nommé Joseph Perretti et s'en dessaisit pour le prix de 60 centimes. L'acquéreur ne garda que peu de temps la trouvaille. Sachant que je l'aurais fort appréciée, il m'en fit don, le 3 septembre dernier, à l'occasion de mon jubilé épiscopal. C'est ainsi que j'ai été mis en possession de cet objet précieux.

« Le sceau du B. Innocent V porte sur une face l'inscription latine : *Innocentius pp V*, et présente sur l'autre les effigies grossières des S. S. Apôtres Pierre et Paul comme l'indiquent les initiales *SP SPE* qu'on lit au-dessus. Les lettres sont en caractères nets du XIIIe siècle très bien conservés, quoique le rebord de la pièce soit un peu déformé. Il est évident que ce sceau en plomb devait être attaché à une bulle pontificale pour l'authentiquer, la bulle a disparu. Mais on aperçoit encore la trace de la perforation

Digitized by Google

du sceau par où passait le petit cordon qui le retenait à la bulle, comme cela se voit dans le sceau ordinaire des papes.

« Comment expliquer la présence de ce sceau dans une localité retirée de la montagne? Est-il probable qu'Innocent V, dans le court pontificat de cinq mois, ait adressé une bulle pour affaires à l'évêque d'Aoste de ce temps ou aux Bénédictins de Sainte-Hélène ? S'ils avaient reçu une lettre apostolique ils l'auraient déposée immédiatement dans leurs archives avec le sceau qui l'accompagnait.

« Ne peut-on pas croire que cette bulle a été écrite par Innocent V, pour annoncer son élévation au pontificat à une famille noble du pays habitant Thora, avec laquelle il aurait eu des liens de parenté ?

« Quoi qu'il en soit, il est incontestable qu'Innocent V, dans son court pontificat, a eu des relations particulières avec le diocèse d'Aoste, honneur que les diocèses voisins ne peuvent s'attribuer. Cette découverte, jointe aux autres documents, vient fortifier l'opinion de l'origine valdotaine de ce saint pontife.

« Voilà, Monsieur, le récit exact de la trouvaille de Thora, heureux si j'ai pu satisfaire votre curiosité; veuillez agréer la nouvelle expression de mes sentiments de parfaite estime.

« † AUGUSTE, év. d'Aoste. »

Cette découverte a de plus un intérêt considérable en ce qui concerne la sigillographie d'Innocent V ; on ne connaissait jusqu'à présent aucun sceau de ce pape. Les archives du Vatican possèdent une bulle originale de ce pontife, mais le sceau manque. Voilà donc une importante lacune comblée dans la sigillographie pontificale.

Digitized by Google

Il est à souhaiter que semblable bonne fortune se produise pour la sigillographie de nos archevêques.

En effet, on ne connaît pas le sceau dont Pierre de Tarentaise fit usage comme archevêque de Lyon (1). On possède les sceaux, ou tout au moins les représentations des sceaux de ses prédécesseurs et de ses successeurs immédiats, mais le sien est resté inconnu.

Il ne subsiste qu'un monument bien modeste, contemporain de Pierre de Tarentaise et rappelant son passage sur le siège primatial des Gaules. C'est un jeton de plomb, conservé au musée du Palais Saint-Pierre, et qui a été ainsi décrit par M. de Soultrait (2) :

Pas de légende. Ecu ogival à trois pals, chargés de petits objets difficiles à déterminer ; ou, plus probablement, offrant un travail de burin destiné à les distinguer du champ de l'écu ; gros grénetis au pourtour.

℟ *Pas de légende. Croix tréflée, inscrite dans un double orle quadrilobé ; gros grénetis au pourtour.*

Diamètre 20 mill

Les héraldistes lyonnais, Morel de Voleine, de Charpin-Feugerolles, Steyert, après notre vieil historien Jean-Marie

(1) On pourrait objecter que Pierre de Tarentaise, archevêque de Lyon, n'avait pas de sceau personnel, vu les temps troublés où il a siégé et son court passage à Lyon. Il n'en est rien ; la charte du 5 août 1273, insérée dans le *Cartulaire lyonnais*, t. II, p. 320, se terminant ainsi, prouve le contraire : «..... *Et nos vero dictus electus et conventus Savigniacensis et capellanus predicti, una cum sigillo predicti domini nostri Lugdunensis ministri, presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda...* »

(2) *Notice sur les jetons de plomb des archevêques de Lyon*, s. l. n. d. (1868) in-8 de 21 pp., planches.

Digitized by Google

de la Mure, blasonnent comme il suit les armes de Pierre de Tarentaise : *d'or à trois pals d'azur, chargés chacun de trois fleurs de lis du champ*. M. de Soultrait hésite à reconnaître des fleurs de lis sur les pals. « Nous doutons fort, dit-il, que personne ait jamais vu les émaux du blason qui nous occupe; notre opinion est que ce blason portait seulement les trois pals. »

Il y a exactement trente ans que M. de Soultrait écrivait sa notice. A cette époque le jeton de Pierre de Tarentaise était effritté et dans un médiocre état de conservation ; le métal, profondément attaqué, tend tous les jours à se désagréger. Cependant l'aspect de cette pièce ne s'est pas modifié sensiblement depuis l'examen de M. de Soultrait. Le distingué conservateur des musées de Lyon, M. Dissard, a bien voulu me communiquer une empreinte de ce jeton en son état actuel (1).

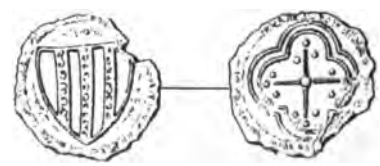

Comme on peut le voir, il est difficile de spécifier quelles sont les pièces dont les pals sont chargés; c'est plutôt un guillochage ou un ornement quelconque que des objets déterminés.

A quoi servaient ces jetons de plomb dont les archevêques

(1) Je dois à la gracieuse obligeance de M. Florentin Benoit le dessin reproduit ci-dessus, exécuté avec autant de fidélité que de sentiment artistique.

Digitized by Google

de Lyon firent usage au moyen âge ? On n'est pas exactement fixé sur leur emploi. M. de Soultrait pense qu'ils étaient des jetons de compte, des jetons à l'usage de la maison de nos archevêques et de leur administration temporelle. M. Steyert assure qu'ils étaient destinés à être jetés au peuple à l'occasion de la fête des Merveilles. Cette fête, abolie en 1402, se célébrait avec un éclat extraordinaire aux treizième et quatorzième siècles.

Ces petites pièces sont devenues fort rares. Il m'a semblé que celle qui restait, comme le seul souvenir palpable d'un illustre et saint pontife, devait trouver place dans les humbles pages consacrées à sa mémoire.

Léon GALLE.

Digitized by Google

UNE

VISITE ARCHIÉPISCOPALE

A JAS, EN 1096 (*)

II

Une charte, que nous citerons tout à l'heure, laisse supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que les deux éminents personnages, Hugues et Guillaume, ne se séparèrent point à Montbrison ; ensemble ils se rendirent chez les Chauve. S'engageant sur la voie Bolène, ils traversèrent la Loire, en vue de Randans, s'arrêtèrent peut-être à Feurs, en admirèrent les antiquités romaines, échappées à la flamme des barbares et à la dent des siècles, restes du Palatium, des bains, du théâtre, inscriptions d'autels votifs et de tombeaux, et moins d'une heure après, la côte rapidement enlevée au trot des chevaux, ils franchissaient le seuil du noble doyen.

Gérin le Chauve, empressé de faire les honneurs de sa résidence des champs, unissait à son titre imposant des

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de mai 1898.

Digitized by Google

avantages qui le rehaussaient encore : une illustre naissance, un patrimoine considérable, et, grâce à ses relations de parenté, une influence à ne pas mépriser. Ses capacités intellectuelles n'étaient pas au-dessous de son rang et, chargé de plus d'une mission délicate, il s'en était tiré avec applaudissement. A son sujet, il rentre de soi dans le plan de ces recherches, de recueillir ce qui est le plus connu de sa vie et même de nous arrêter, auparavant, à débrouiller les origines de sa famille. L'essai n'a pas encore était tenté par personne, du moins que nous sachions, et le Cartulaire de Savigny présente d'intéressants documents à exploiter (1).

Le nom de Chauve (Calvus) n'eut rien d'aristocratique ni de flatteur dans le premier qui le reçut et le garda ; mais ses descendants, en le retenant, l'attachèrent à une lignée vigoureuse ; durant quatre cents ans elle fut une des plus

---

(1) Cf. M. Steyert : *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon, Aug. Brun, 1860) au mot Sail, p. 79.

L. P. Gras : *Répertoire héraldique du Forez* (Paris, librairie Bachelin-Deflorenne, 1874). LE CHAUVE : Salt-en-Donzy, le Palais, du xe au xve siècle. *D... à l'aigle d...*, sceau du XIIIe siècle. Ailleurs, p. 277. *Description des blasons de la Diana : 30, d'argent, à l'aigle de gueules* (LE CHAUVE DE SALT portait un aigle d'émail inconnu). Sceau inédit de Geoffroy de Sal, XIVe siècle.

M. André Barban (*Recueil d'hommages, aveux et dénombrements de fiefs relevant du comté de Forez du* XIIIe *au* XIVe *siècle*, nos 387, 388 et 389. *Mémoires de la Société littéraire de la Diana*, t. VIII) n'a pas voulu avec raison, je pense, rattacher les Chauve de Salt et de Donzy à Pierre Calvi, professeur ez-lois, acquéreur de cens et de rentes à Veauche et à Saint-Galmier. Mais il est tombé dans quelques méprises au cours de la demi-page qu'il leur a consacrée. Ce n'est pas le même Arnulphe, comme il le dit, qui fut excommunié pour la dîme de Tarare et qui donna au prieur de Salt un sauf-conduit pour ses gens ; autre confusion d'époque, pour son mariage avec Gottelende.

Digitized by Google

fortes, des plus batailleuses et aussi des plus bienfaisantes de la contrée. Moins volontiers vantée que celles des Lavieu, des Cousan, des Jarez, des d'Urfé, elle est cependant plus ancienne et ses possessions, disséminées de la Loire à la Saône, l'ont de beaucoup emporté sur d'autres fiefs plus fameux. L'apogée de sa puissance et de sa notoriété est très antérieure à la division du Forez et du Lyonnais, entre les archevêques et les comtes devenus héréditaires. A ce moment-là, lorsque l'organisation du pays se dessine, à l'image de la Cour du suzerain, lorsque les feudataires se groupent autour de sa personne, comme leurs créneaux et leurs tours se dressent à l'abri de ses forteresses, les maîtres de Donzy ont éprouvé déjà les vicissitudes du sort; ils s'éteignent dans une médiocrité, voisine d'une déchéance sans résurrection ; ils n'habitent même plus le donjon des ancêtres ; il a passé au roi Louis VII, qui le cède à Guy, prix de l'hommage qu'il en reçoit de toute sa terre. L'histoire de notre province entre alors dans sa période brillante ; elle enregistre les hauts faits d'armes des chevaliers qui s'illustrent; mais elle ne remonte pas en arrière ; elle ne remue pas des cendres refroidies. Pourquoi se remémorer les disparus, quand les vivants surabondent pour la plume des chroniqueurs, la lyre des poètes et l'imagination du peuple ?

Si on perce ces ténèbres, les Calvi apparaissent, dès avant la moitié du xe siècle, à la tête de nombreux et vastes domaines ruraux, en pleine prospérité. Sigibert, dont il est question dans un diplôme de 985 ou 986, n'est pas évidemment le premier de son nom, ni de sa race, et ce qu'on l'oblige à restituer, sans qu'il en soit trop appauvri, aide à mesurer la belle quantité du reste. Cette fortune territoriale, sinon tout à fait dans ses origines, du moins dans ses plus notables

Digitized by Google

accroissements, s'établit et s'arrondit par la libéralité des archevêques lyonnais ; elle fut un démembrement de leurs propres domaines, elle paya sans doute des services de guerre, de défense, une fidélité plus étroite que le vasselage ordinaire. Les textes, quoique avec un langage un peu trop vague, certifient suffisamment cette nature de leur provenance.

Une ordonnance d'immunité, en faveur de l'abbaye de Savigny, signée par Conrad-le-Pacifique, roi de la Bourgogne transjurane, et sollicitée par l'archevêque Amblard, exprime une réserve, assez singulière de prime-abord, contre l'ordinaire lui-même, dont la juridiction sur d'autres points n'est pas contestée. Il lui est formellement interdit de diminuer en quoi que ce soit les biens de la congrégation et de distraire aucun de ses immeubles. Les aumônes des fidèles sont intangibles et demeureront à perpétuité, telles qu'elles auront été faites pour l'amour de Dieu (1).

Cette défiance de déprédations futures ne s'est évidemment manifestée qu'après de violents abus et à la suite de préjudices sérieux, soufferts par le couvent. Elle vise l'avenir ; mais elle dévoile le passé et entre ceux qui bénéficièrent de ces largesses, distribuées aux dépens d'un tiers, impuissant à s'y opposer, les Chauve, si nous nous en référons aux plaintes de l'abbé Hugues, ont tenu une place exceptionnelle. Quant à l'auteur de ces désaffectations d'une espèce particulière, qu'on appellerait aujourd'hui d'un autre nom, il semble que nul autre ne soit mieux désigné que

(1) *Decretum seu præceptum Conradi Regis, datum nonis octobris, anno scilicet Incarnationis Christi DCCCCLXXVI.* Cartul. de Savig., n° 127. « Nullus pontifex Lugdunensis ecclesiæ ex prædictis rebus monasterii seu possessionibus aliquid injuste minorare præsumat, etc. »

Digitized by Google

Burchard Ier, le frère même du roi ; il gouverna l'espace de quinze ans environ, de 948 à 963, avec une autorité absolue de souverain temporel, au moins autant que de pasteur; il introduisit dans son palais les mœurs d'une cour et toutes les lois de la féodalité; il se choisit des favoris; il eut à acheter ou à récompenser leur dévouement; ainsi entra, dans la voie élargie des honneurs et de la fortune, la puissante famille, dont nous nous occupons, et elle touchera justement à son apogée, lorsqu'elle sera l'hôtesse magnifique d'un autre possesseur de la crosse primatiale des Gaules.

Cependant Sigibert eut à restituer une partie de ces aliénations, qu'il avait regardées, trop vite, comme lui étant définivement réservées, et soit de bonne grâce, soit par contrainte, il s'exécuta. L'abbé Hugues (1), désigné par son saint prédécesseur à la confiance de ses frères, et dont la jeunesse n'enlevait rien à la maturité de l'esprit et à l'énergie de la volonté, porta ses plaintes à Burchard II et revendiqua dix mas entiers, plus des pâturages, des bois, des vignes, en vingt endroits divers, à Teylan, à Bagny, à Montbloy, sur les deux rives de la Brévenne, et de Montrottier à Hervieu. L'archevêque déclara, sans hésiter, l'urgence de ce retour au propriétaire primitif; il exigea qu'on ne le frustrât plus désormais de ce qui était consacré au service divin. Comme compensation toutefois et pour épingles du contrat, les moines remboursèrent trois cents sols d'or (2).

---

(1) Cet abbé succéda à Gausmar; il gouverna depuis 984 jusqu'en 1007.

(2) Cart. de Sav., nº 428 : *Notitia sive Vuirpitio inter Burchardum pontificem et Sancti Martini Saviniacensis cœnobii congregationem.* M. A. Bernard date cette pièce : « 1000 circa ». Les terreurs de l'an mil seraient-elles entrées pour quelque chose dans les remords de Sigibert ?

Digitized by Google

Quel avait été le motif direct de ce revirement de faveur ? L'amour de l'équité en serait à la rigueur une raison suffisante : mais les actes humains ne sont pas exclusivement provoqués par les sentiments les plus purs; nous obéissons à tant d'impulsions diverses et simultanées que les explications trop simples risquent de n'être pas les plus vraies. Je me suis demandé pourquoi le neveu ne professait plus à l'endroit des protégés de son oncle la même bienveillance, pourquoi il leur retirait jusqu'aux dons qu'ils en avaient reçus. Est-ce que la guerre, déclarée à l'archevêque par le comte Artauld, n'aurait pas influé beaucoup sur cette détermination ? Les Chauve, changeant de patron au profit de leur ambition, n'auraient-ils pas essayé, dans le conflit, d'incliner du côté du plus fort et de s'agrandir à la faveur de cette seconde alliance très-politique, sinon aussi loyale ? Et comme il arrive, le chef aura-t-il été enrichi par la victoire pendant que les subordonnés auront supporté les frais du traité de paix ? Les marrons, tirés du feu, ne sont pas toujours croqués par celui qui s'est brûlé les doigts pour les prendre. L'hypothèse n'est peut-être qu'ingénieuse; mais elle cadre assez bien avec les faits qu'elle rapproche sans invraisemblance.

Artauld, d'après son propre aveu, chercha à secouer la prépondérance plus ou moins lourde, le joug plus ou moins gênant du prélat royal, souverain dans presque toute l'étendue de son diocèse. C'est plutôt à lui, et non pas à quelque gouverneur amovible, contemporain de Charles-le-Chauve, que les historiens accordent, aujourd'hui, d'avoir été le vrai fondateur de la dynastie des maîtres du Forez; il jeta les fondements de cet apanage, un des plus nobles de France, mais il le composa, pour la plus grande partie, la chose n'est plus douteuse, avec des domaines et des gens soustraits à

Digitized by Google

l'archevêché. Le démembrement ne s'opéra pas, sans plus d'une sanglante déchirure; on guerroya longtemps; on accumula sur les populations d'épouvantables maux (1). Les plaintes réitérées de Burchard contre les envahisseurs des églises, les détenteurs de leurs richesses, ne l'apprennent que trop, et les désordres qui suivirent l'occupation de Lyon par les Sarrazins du Midi, assurèrent l'impunité aux plus audacieuses usurpations. Tout le poids de la lutte, ou du moins ses plus désastreux effets furent supportés par Savigny. Les déprédations des armées s'exercèrent sur leurs colons; leurs fermes furent ravagées; leurs moissons brûlées. L'abbé et ses moines avaient levé et équipé des soldats au service de l'archevêque; ils furent vaincus et la trêve les laissa sans dédommagement. Mais sûrs au moins de n'être pas repoussés par celui qu'ils avaient défendus à leurs dépens, ils s'enhardirent à réclamer ce que les prédécesseurs de Burchard avaient remis à Sigibert contre leurs droits : ils n'eurent aucune peine à lui montrer dans cette restitution, avec la fin d'une inique spoliation, l'abaissement de l'ingrat allié de son implacable adversaire. Convoqué au palais épiscopal, interpellé dans une assemblée du clergé et du peuple, Sigibert fit bon cœur contre mauvaise posture; il restitua (2).

---

(1) « Reminiscens malorum omnium, quæ, tam pro acquisitione quam etiam pro defensione honoris mei, contra Dei præcepta, egi...

« Considerans quæ et quanta erga Sancti Martini monasterium, quod Saviniacum vocatur, commiserim mala, in deprædando villas ejus ac devastando agros .. » Cart. de Savigny, n° 437.

(2) Cartul. de Sav., n° 428. Buchardus « coram clero et populo, reddidit terras quas antecessores ejus, de eadem ecclesia (Saviniensi) tollentes cuidam militi, Sigiberto scilicet Calvo, dederant, justius esse censens eas Deo famulantibus restitui, quam potestate laicali injuste diutius retentari.

Digitized by Google

Les remords et les pieux conseils eurent aussi raison de l'orgueil du comte; au terme d'une longue vieillesse, contrit de son péché et des ruines qu'il avait entassées, il détacha de ses domaines de la rive gauche de la Saône quelques-unes de leurs plus belles pièces, il en gratifia les frères qu'il avait battus et volés (1). La foi, au fond de ces âmes violentes, survivait aux passions les plus brutales; le dernier mot restait à la justice, parce qu'elle l'arrachait au repentir.

Un autre Chauve, Arnulfe 1er, le fils ou peut-être seulement le neveu de Sigebert, usa d'autres principes : ayant jugé que les biens ecclésiastiques étaient excellents à prendre, il continua de penser qu'ils n'étaient pas mauvais à garder. L'excommunication ne le terrorisa pas jusqu'au point de lui faire lâcher prise. Son premier méfait fut d'arrêter l'exécution d'un legs pieux de son père; il continua, après comme avant le testament, à lever les dîmes de Saint-André de Tarare et les religieux n'en virent pas la moindre obole. Il déclara aussi à sa convenance une terre, située à Bessenay, et des vignes, plantées en un lieu nommé *Cingiacus*, qui n'a pas été identifié (2).

---

(1) *Eod. loc.*, nº 437. *Carta Artaldi comitis :* « Dono de hæreditate mea, sita in pago Lugdunensi, in agro Cogniacensi super fluvium Ararim, in villa Toriniaco... in villa Casocca mansum... Quidquid in Miscriaco et in Motta videor habere... Quidquid a rivulo Morgonæ usque ad Ronnenchum visus sum habere. »

(2) Cart. de Sav. nº 750. Dom Estiennot (*Antiquitates in diœcesibus Lugdunensi et Bellicensi*, etc.) cité par Monseigneur Forest, dans son intéressant livre : *Le Prieuré de Tarare*, donne pour père d'Arnulfe Ier Guillaume le Chauve et le désigne comme le principal bienfaiteur de l'église. Le savant bénédictin paraît s'appuyer sur des actes, tirés du cartulaire, publié depuis par M. Bernard, mais nous n'avons vu nulle part le père d'Arnulfe, mentionné par son nom ou même par des initiales. Cart. de Sav. nº 750.

Digitized by Google

Marié à une de ses parentes, Gotolende, fille de Jarenton, il ne remplit pas mieux les dernières volontés de son beau-père que les recommandations paternelles. Pour s'y conformer, il devait remettre, sans retard et quitte de toutes charges, l'église de Fourneaux et jusqu'à ce qu'il l'ait sortie des mains de l'usufruitier, Arpert d'Augerolles, les vignes de la Barrière, entre Salt et Feurs, étaient réservées en gage à la congrégation de Saint-Martin. Il prétendit que l'affranchissement de l'église n'était pas possible et il refusa de se dessaisir du vignoble qui lui avait été substitué. On parlementa, on négocia; des membres de la famille intervinrent; il finit par s'adjuger le gros morceau : contre quelques revenus à Panissières, des terrains à Salt et des redevances usurpées, auxquelles il renonça, à Montagny, la Barrière et Saint-Michel-de-Fourneaux lui restèrent. Comme s'exprime le rédacteur du contrat, il avait moins d'égards pour Dieu que pour Mammon (1).

De Gotolende il eut au moins deux enfants, l'un porta son nom Arnulfe II, l'autre, Girin, épousa Gerunda qui lui donna huit fils. Le second d'entre eux fut le dignitaire de la cathédrale de Saint-Etienne, châtelain de Jas. Nous reviendrons plus longuement à lui, après avoir dit quelques mots de chacun de ses frères.

L'aîné, Arnulfe III, mourut jeune et apparemment sans postérité; on le voit, pour la première fois, intervenir comme témoin, dans l'offrande d'un domaine agricole, faite par une veuve, son alliée, du nom d'Eldegarde. L'acte est passé sous l'abbé Itier et la terre, cultivée par le serf Francon, appelée *Zoteria*, était limitrophe de Saint-Jean-de-Panissière

(1) Nos 653 et 664.

Digitized by Google

et de Montchal (1). L'œuvre principale de sa vie, brusquement terminée, fut la construction du château de Donzy, dans une position solidement assise, sur les bords d'une rivière qui en défendait les approches, commandant la plaine et ouvrant ses meurtrières, à droite et à gauche, sur les sentiers de la montagne. Jusqu'alors l'habitation familiale avait été à Salt et à Lyon : la ville n'est point abandonnée; mais le donjon qui s'élève, destiné moins à être une maison de plaisance qu'une menaçante forteresse et un camp retranché, indique de nouveaux projets, sinon de nouvelles mœurs : voici des maîtres dont il ne sera pas prudent de braver la colère, ni d'intimider l'ambition.

Les bénédictins, déjà installés à Salt par la générosité des Chauve eux-mêmes, prirent peur; la proximité des tours et de leur clocher ne leur disait rien de bon; ils s'essayèrent à enchaîner, par des serments, au respect de leurs propriétés et de leur vie le redoutable voisin. Arnulfe jura, devant les autels, de ne commettre aucune dilapidation, de n'être ni ravisseur, ni meurtrier, de n'astreindre à aucune imposition et de ne pas rançonner les voyageurs, ni les marchands, de ne pas inquiéter colons et laboureurs, il s'engagea en outre à réparer tous dommages, avant le quatorzième jour de la plainte, si lui-même ou quelqu'un de ses vassaux en commettaient, par méprise, contre leur parole, et s'ils en étaient convaincus. La nécessité même de se munir d'une telle sauvegarde suffit à elle seule, pour nous instruire de sa fréquente inutilité; on imagine aisément, d'après sa teneur, de quels brigandages et de quelles

(1) Cart. de Sav. N° 882 : *De Manso in Zoteriisvilla* — Cf le n° 899 : *De tribus curtilis in Calme.* Comme témoin de cette dernière donation apparaît le premier curé de Salt, dont on sache le nom, Etienne.

Digitized by Google

terreurs perpétuelles les faibles et les désarmés étaient alors victimes (1).

Frappé, à mort dans sa demeure de Lyon, le fier seigneur de Donzy se souvint à propos que l'aumône expie et couvre les plus lourds péchés ; encouragé par les exhortations de l'archevêque Hugues, soutenu de l'assentiment de tous ses frères et de nombreux amis qui entouraient sa couche, il légua aux moines la chapelle de son château, dédiée à saint Alban, et bientôt après église paroissiale ; il n'eut en vue que le rachat de son âme et menaça d'anathème quiconque oserait contredire à ce vœu. Son suprême désir fut respecté et le patronage de la cure fut exercé, jusqu'à la sécularisation, par un membre de Savigny (2).

Les noms de Rolland, de Girard, de Jarenton se retrouvent le plus souvent dans des chartes de donation qu'il serait trop long et fastidieux d'énumérer ; nous aurons l'occasion de rappeler tout à l'heure que le premier de ces trois gentilhommes prit la croix et suivit le comte de Forez en Terre-Sainte : du dernier nous signalerons la part sérieuse qu'il eut, en 1127, dans la réconciliation du prieur de Montrottier, dom Dalmace, avec le viguier de Panissière et des lieux adjacents, placés sous son administration et sa surveillance (3).

---

(1) Cart. n° 885 : *Sacramentum Arnulfi.*

(2) N°s 829 et 830. A la première de ces chartes M. Bernard attribue la date approximative de 1100 ; à la seconde celle de 1090 ; la méprise est évidente. Mais en la relevant, comme lorsque nous croirons y être obligé pour d'autres, nous devons répéter que rien n'était plus difficile que de fixer un chiffre et le savant éditeur, en l'essayant partout, a fait preuve d'une patience rare et le plus souvent de la plus heureuse sagacité.

(3) 4 août 1127. — « Definitio placiti inter Dalmacium, priorem de Castello, et Stephanum, vicarium de Sancto-Joanne. » N° 916 *Cart. de Sav.*

Digitized by Google

Deux autres des huit frères, Guillaume et Arthaud, jouèrent un rôle plus considérable et résidèrent plus habituellement à Donzy. S'ils respectèrent, sans de trop graves accrocs, la foi jurée au prieur de Saint-Julien de Salt, nous avons la preuve qu'à l'égard de la communauté de Randans, ils n'usèrent pas de la même retenue et ne furent embarrassés par aucun scrupule. D'une usurpation à une autre, par ruse ou par force, ils avaient fini par tout envahir et par traiter les propriétés conventuelles comme un fief totalement sous leur dépendance ; à la protection ils avaient substitué l'annexion pure et simple. Tant qu'Agnon, le plus jeune des petits-fils d'Arnulfe Ier, trop enclins à marcher sur les traces de l'aïeul, fut à la tête du monastère, vexations et empiètements se renouvelèrent et s'aggravèrent à peu près sans protestation ; mais Agnon fut remplacé par Ponce de Talaru et les choses changèrent de face comme de régulateur. Le prieur appartenait également à une famille sur laquelle il s'appuyait au besoin ; ses droits étaient sérieux et n'avaient pas été prescrits : il tenta de ramener les Chauve à un exercice plus modéré de leurs prérogatives et s'efforça de briser une sujétion tout à fait inacceptable. L'accord n'était possible qu'après des débats contradictoires, acceptés d'avance de part et d'autre ; on s'entendit pour une confrontation de témoins, dans un plaid solennel, avec engagement réciproque de s'en tenir à leurs dépositions. De juges, il n'y en avait pas pour des gens de cette condition ; les questions en litige étaient tranchées par les parties elles-mêmes ; la sentence d'un magistrat fût demeurée sans effet et la contrainte n'existait pas. La réunion avait été assignée dans l'église même de Randans. Artauld, chargé d'années et d'infirmités, laissa son frère Guillaume comparaître et agir seul. Le Père

Digitized by Google

abbé présidait. Un vieillard, André Rutgol, fit appel à ses souvenirs, il déclara, après avoir posé la main sur l'autel, ce qu'il avait vu dans son enfance. Les Chauve, à l'intérieur du bourg, possédaient une simple maison, sans appareil de fortification ; au dehors de l'enceinte, en plaine, une seconde maison leur servait à engranger les foins et les blés et ils jouissaient d'un potager auprès du château neuf. Ils répondaient des méfaits et des crimes, perpétrés par leurs hommes d'armes ; mais la moitié de l'amende pécuniaire, infligée au vaincu, dans les duels judiciaires, leur était rétrocédée. La justice séculière ne leur appartenait pas, à aucun de ses degrés ; néanmoins ils avaient à y soumettre les récalcitrants et ils veillaient à l'exécution des arrêts. D'autres usages étaient pour le moins aussi singuliers ; ils indiquaient tous qu'originellement l'autorité avait été morcelée en pièces mal rapportées ; chacun avait tiré à soi, tant qu'il avait pu ; un casse-tête chinois n'est pas plus embrouillé. Si, par exemple, les murailles du rempart menaçaient ruine, le seigneur avertissait le prieur de les rebâtir ; mais en cas de refus de sa part, la réparation de la brèche était quand même ordonnée ; on y procédait aux dépens du couvent et avec des ouvriers payés à ses frais. Le prieur avait encore la liberté de changer de place la porte d'entrée et le pont-levis ; auparavant, toutefois, il devait consulter le seigneur et avoir son agrément. L'entretien du chadefal, c'est-à-dire de la guérite du guetteur, incombait au second, mais la sentinelle elle-même restait à la charge du premier ; il la nommait et la nourrissait. Les redevances féodales enfin, là où elles existaient, avaient été déterminées à une émine de vin et à une émine d'orge pour chaque ferme, à une demi-émine d'orge pour les chenevières. En dehors de ces quantités tout autre cens,

Digitized by Google

d'introduction plus ou moins avérée, n'était qu'un abus. Les dépositions suivantes furent la répétition et la confirmation de celle-là. Un prêtre menaça d'excommunication quiconque avait osé parler contre la vérité; mais personne ne se rétracta. Le moine Durand de Dareizé, l'écuyer Hugues Ferus, le prêtre Arduin, probablement curé de Feurs, Durand de l'Isle, le passeur, s'accordèrent avec le vieux Rutgol. Les Chauve ne produisirent aucun témoin à décharge; ils n'objectèrent rien à l'enquête et, séance tenante, devant l'imposante réunion de chevaliers, d'ecclésiastiques, de religieux, qui étaient là, en particulier Guichard de Thorigny, Aymon de Saint-Symphorien, Etienne de Saint-Jean, Rolland d'Entraigues et beaucoup d'autres, on signa le traité de paix et le retour aux usages primitifs (1).

Le vent tournait de plus en plus à la concorde et aux restitutions, plus ou moins volontaires, qui lui servaient de gages. Avant de porter son âme devant le Juge éternel, Guillaume, en son nom privé, abandonna des réquisitions de denrées, de fourrage et de bestiaux, qu'il était accoutumé de prendre aux habitants de Salt; il conjura ses deux fils, Girin et Rolland, d'y renoncer après lui et, comme compensation de ses excès passés, il céda à Girin, le prieur du lieu, ses biens de la Bardine, de la Chavanne et d'Azolette-sur-Saint-Barthélemy-Lestra (2). La crainte du tribunal suprême suppléait, au moins en partie, au silence du code social, disparu dans l'anarchie; elle rétablissait un peu la balance entre l'opprimé et les oppresseurs.

---

(1) Cart. de Sav. N° 906 : *Placitum de Randanis.*

(2) N° 924. « Wuillelmus Calvus, morti jam proximus, vuirpivit malam consuetudinem quam exercebat in villa de Sal, etc. » Circà 1121.

Digitized by Google

Le dernier des frères du doyen, Agnon, se voua comme lui aux autels, mais dans l'ordre de Saint-Benoît ; il revêtit le capuce à Savigny et, en considération de sa naissance, peu après son noviciat, on le nomma prieur de Randans : on a vu que son administration n'avait pas été des plus fermes ni des plus vigilantes. Là se bornent nos renseignements sur son compte. La vie du doyen est au contraire beaucoup mieux connue et on trouvera bon que nous en détachions les principaux événements. Nous en profiterons pour corriger une erreur grave, qui porte sur le jour de son décès ; en le mettant trop tôt dans la tombe, elle modifie complètement sa biographie ; elle abrège de vingt ans au moins la durée de ses fonctions ; elle décore son successeur dans le doyenné et son homonyme de mérites dont il serait légitime de ne pas le dépouiller lui-même.

A notre avis, d'après le contexte même des pièces, où son nom est inscrit, Girin le Chauve fut à la tête du Chapitre cathédral, pendant l'espace d'une trentaine d'années, depuis 1087 environ, que Bladin mourut, jusqu'au moins en 1120, où le Nécrologe de Saint-Jean enregistre son anniversaire, le 8 juillet, après une copieuse énumération de ses bienfaits posthumes. Immédiatement après lui, vint le deuxième Girin, son proche parent, qui lui survécut peu et qui en 1124, ou à peu près, passa sa stalle au grand-chantre Tritbert, omis par le *Gallia*.

Le savant archiviste, éditeur de l'Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ, sans contrôler assez minutieusement les chiffres de ses devanciers, Aubret, La Mure, de Sainte-Marthe, etc., signale bien deux Chauves, du même prénom de Girin, mais il dispose et altère, me semble-t-il, d'une façon défectueuse les dates de leur promotion et de leur mort. Le plus ancien, selon M. C. Guigue, aurait

Digitized by Google

tenu sa charge, pendant deux ou trois ans au plus, de 1101 à 1103; le plus jeune, après un intervalle assez long, aurait rempli la sienne de 1117 à 1120 (1). Notre Cartulaire, que nous avons suivi pas à pas, ou plutôt paragraphe par paragraphe, contredit cette chronologie. Il indique, à ne pas s'y méprendre, que le doyen *Girinus Calvus*, dont le seing est au bas de stipulations, espacées entre les années 1090 et 1117, est, sans confusion douteuse, un seul et identique personnage (2).

Les cartulaires d'Ainay, le petit et le grand, comme on les désigne, nous fourniront encore plus de lumière. Le petit, au n° 198, confirme les renseignements généalogiques, puisés dans les diplômes de Savigny et atteste que Girin le Chauve eut pour père Girin, comme nous l'avons dit, et Géronde pour mère; il est donc bien le frère d'Arnulfe III et des six autres garçons, issus du même mariage. Dans la circonstance dont il s'agit, il souscrit au déguerpissement, fait par ses parents, de l'église de Civrieux d'Azergues (3).

Le grand cartulaire nous raconte les vicissitudes de cette

---

(1) Cf. OBITUARIUM LUGDUNENSIS ECCLESIÆ *publié par M. Guigue, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Lyon, 1867.* Aux pages 45, (note 10), 67 et 68. La Mure parle du doyen dans les Pièces justificatives de son *Histoire ecclésiastique du diocèse;* mais la plupart des dates qu'il donne sont erronées, telles que celles de la charte du prieuré de Sainte-Foy-Saint-Victor, de la donation de l'église de Feurs, surtout du départ de l'archevêque Hugues pour la croisade. Nous n'insistons pas pour rectifier.

(2) Cart. de Savigny nos 819, 829, 830, 834, 838. Cf. A. Vachez : *Etudes sur l'ancien pays de Jarez.* ANCIEN FOREZ. T. I. p. 164.

(3) *Petit Cartulaire d'Ainay*, publié avec celui de Savigny par Aug. Bernard. T. II, p. 701.

Digitized by Google

donation et par ce document des plus précieux pour nous, toutes nos inductions sont corroborées. La charte a été rédigée pendant l'épiscopat d'Humbaud, qui a siégé de 1119 à 1128, et sous l'abbé Ponce, dont le gouvernement s'est prolongé de 1115 à 1128. On verra dans un instant qu'elle est postérieure à l'année 1121 (1).

Les religieux d'Ainay sollicitent une nouvelle autorisation en possession d'églises qui leur avaient été jadis octroyées par l'archevêque Jaucerand et qui depuis leur ont été distraites, à savoir : l'église de Saint-Laurent-de-Laaz, l'église de Saint-Cyr-de-Civrieux, la chapelle de Châtillon. Ils appuient leur recours de l'acte original, où apparaissent, entre d'autres, les signatures de Girin le doyen et de Girin le chapelain. De ces deux ecclésiastiques, un seul est survivant au moment de l'instance ; c'est le chapelain, élevé alors au décanat, et comme dans le débat, le détail a son prix, le scribe prend la peine de rappeler et son ancien titre et sa qualité actuelle. Ce texte emporte toute hésitation. Ou bien il est nécessaire d'admettre, non pas deux, mais trois Chauves, revêtus à Saint-Jean de la plus haute dignité capitulaire, l'un avant 1102, l'autre avant 1118, le troisième après l'installation d'Humbaud, ce qui rendrait beaucoup plus hasardée encore l'hypothèse que nous combattons ; ou bien on reconnaîtra que Chauve l'ancien a poursuivi sa carrière jusque dans le cours de l'année 1120 et que le second a immédiatement hérité de son aumusse et de sa prébende. Sur ce point la liste du *Gallia* doit donc être

(1) *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, publié par MM. G. Guigue et le comte de Charpin-Feugerolles : Lyon, Pitrat 1885. T. II, n° 75. p. 138 et 139.

Digitized by Google

remaniée et la double nécrologie de l'Obituaire ramenée à d'autres quantièmes.

Les faits du reste, que nous avons à exposer, achèveront de persuader les critiques les plus indécis.

Saint Jubin était depuis peu de temps intronisé, lorsque Girin fut agrégé au chapitre ; son père et sa mère vivaient encore. J'incline à croire qu'en remettant, avec leur approbation, l'église de Civrieux, dont nous parlions quelques lignes plus haut, à ses collègues et à l'archevêque, le jeune chanoine avait eu la charitable intention de la faire servir pour son cadeau de bienvenue, dans cette imposante et vénérable compagnie, qui se félicitait d'avoir le proto-martyr saint Etienne pour avocat et pour défenseur de son patrimoine. Le doyen, à cette époque, était Bladin, Théotard, appelé à être archidiacre, et Bertrand marchaient à sa suite : l'archiprêtre se nommait Etienne (1). Fallait-il dès lors que le candidat, pour être admis, établît sur preuves authentiques douze ou quinze quartiers de noblesse ? Je l'ignore, mais le descendant des Chauve n'aurait pas été embarrassé, ni ses prétentions sujettes à un long examen. Il remontait loin dans le passé et la fortune, chez lui, égalait l'illustration de a naissance.

Il tarda peu d'exercer la charge de custode, c'est-à-dire de curé, de la paroisse de Saint-Etienne et, dès l'arrivée d'Hugues à Lyon, il gagna toute son estime, il en reçut des marques publiques et il s'appuya certainement sur cette haute bienveillance, pour mieux s'assurer la première dignité du chœur. Familier avec la congrégation de Savigny et com-

(1) *Petit Cartulaire d'Ainay* n° 198 : « Si quis igitur huic donationi contraire præsumpserit, beati protomartyris Stephani, quem advocatum habemus, defensione repulsus, anathematis vinculo teneatur adstrictus. »

Digitized by Google

plaisant à son endroit, il se plaît à étendre son influence, il se réjouit des accroissements que lui valent les libéralités de ses parents et de ses amis ; il les provoque ; il les honore de son approbation constante. Il intervient dans les affaires litigieuses ; il clôt les procès : ainsi il a fixé le chiffre de l'amende que débourseront les fils d'un certain Le Barbu, habitant Saint-Galmier, frappés d'excommunication, très désireux d'en être absous, afin de n'être plus empêchés de contracter les mariages qu'ils ont projetés. Dans les transmissions des églises séculières aux réguliers de Cluny, l'Ile-Barbe, Savigny, la Chaize-Dieu, dont l'évêque est prodigue, il l'assiste le plus ordinairement, le conseille souvent, l'applaudit toujours ; on en a la certitude pour Sainte-Foy et Saint-Victor-du-Châtelet, Saint-Romain-de-Popey, Ancy, Brullioles, Bully, Ouilly près de Limas, et d'autres qui nous échappent. Son inspection et sa munificence s'étendaient aux lieux particuliers à son obédience. Il dépensa des sommes considérables pour la construction de Notre-Dame de Rive-de-Gier, pour l'acquisition du presbytère et du pré du Marais. Il améliora les domaines d'Albigny, de Saint-Andéol et de Saint-Genis-Terrenoire, il racheta les dîmes de Chavanay ; partout il plantait, il bâtissait ; à Saint-Andéol il aménagea un cellier et y plaça des cuves de belle capacité (1).

En 1111 il accompagna l'abbé de Savigny à Lausanne et ils y traitèrent avec l'évêque de cette ville, Gérard, des intérêts du prieuré de Lutry ; ils parvinrent à assoupir un vieux différend qui s'était élevé entre les chanoines de la cathédrale de Sainte-Marie et les religieux résidans. On redoutait de les voir trop s'enrichir ; et pour l'amour de la paix, ils consentirent à revendre aux héritiers, qui le demanderaient,

(1) *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, pp. 67 et 68.

Digitized by Google

les biens qui leur seraient légués par testament, ils promirent aussi de ne jamais acheter un bien alodial du chapitre, sans sa permission. Le sort des serfs, leur partage équitable, quand des deux époux l'un appartenait à Lutry et l'autre à la cathédrale, fut également réglé à l'amiable et avec quelque souci de leur sort et de leur liberté (1).

Une négociation d'une autre importance avait précédé celle-ci : elle avait été menée à Rome et elle aboutit à la seconde bulle du pape Urbain II en faveur de la Primatie de Lyon.

Des trois métropoles, soumises par Grégoire VII au siège de saint Irénée et de saint Eucher, Rouen et Tours s'étaient inclinés ; mais à Sens on avait protesté ; ni le concile de Clermont, ni ceux de Tours et de Nîmes, ni la fulmination de l'interdit n'avaient abattu la fierté de Richer. Vainement Yves de Chartres, le plus savant de ses suffragants, lui avait écrit : « Ne raidissez pas vos bras contre le torrent », la mort avait trouvé inflexible le prélat sénonais. Daimbert n'eut pas, après lui, de meilleures dispositions et il se vantait, un peu partout, que le pape ne lui avait pas demandé, en le sacrant, de reconnaître la juridiction primatiale. Hugues n'hésita pas à recourir immédiatement au Souverain-Pontife : les circonstances étaient des plus favorables. Saint Anselme, lié avec lui par la plus étroite amitié, avait passé quelques semaines dans son palais et se rendait à Rome. Une députation se joignit à lui ; elle était composée d'Ismidon, évêque de Die, ancien chanoine de Lyon, de Girin le Chauve, chapelain, et de notre vénéré doyen. Il eut donc l'honneur d'être l'ambassadeur de notre église près du Saint-Siège. Il en soutint les droits, il en défendit les

(1) 12 décembre, IIII, *De Lustriaco*. Cart. de Sav. n° 939.

Digitized by Google

prérogatives et, appuyé du crédit de l'archevêque de Cantorbéry, il rapporta l'assurance que personne n'y dérogerait impunément (1).

Il aimait aussi les livres, dévots plus que profanes, les beaux ornements sacerdotaux, les vases aux élégantes ciselures, les tapisseries, et les legs, consignés dans son testament, annoncent ses goûts et sa générosité (2). Tel était le puissant seigneur ecclésiastique, très légitimement orgueilleux, dans cette solennelle visite, de se montrer, au berceau de sa famille, entouré des membres, qui la composaient, et d'une nombreuse clientèle de vassaux et d'amis.

Quels étaient ces amis et ces vassaux? de quel cortège étaient entourés Hugues et Guillaume, l'archevêque et le comte? Si le rédacteur anonyme du document, choisi pour base de cette étude, avait été moins laconique, s'il ne s'était pas contenté, par amour du silence, ou bien à cause de la petitesse de son parchemin, de ces mots trop peu précis : « *cum multis aliis clericis et laicis* », nous aurions, avec les principaux noms de cette multitude de clercs et de laïcs, une superbe page du nobiliaire de notre province burgundo-française, au début du XIIe siècle. Elle serait instructive et piquante. Toutefois, avec le secours des textes qui se rattachent le plus étroitement à notre sujet, nous avons essayé de découvrir quelques-uns des personnages dont la présence, à Jas, dans cette occasion, était naturellement et

(1) La bulle d'Urbain II est datée de Rome le huit des calendes de mai de l'année de l'Incarnation 1099. Nous en avons lu la traduction dans *l'Histoire ecclésiastique* du Père de Saint-Aubin. Le texte, avec d'autres pièces importantes sur le même sujet, se trouve dans le T. XIV du *Recueil des Historiens des Gaules*.

(2) *Obituarium sanctæ Lugdun. Eccles.* VIII Idus Julii.

Digitized by Google

politiquement marquée. Il serait peut-être imprudent de soutenir cette liste trop dogmatiquement, mais avec toutes les restrictions que nous acceptons d'avance, elle n'est pas de tout point imaginaire.

Commençons par le clergé et à tout seigneur tout honneur, donnons la première place aux membres du Chapitre : autour de leur doyen se sont groupés Arbert l'archidiacre, Théotard, chamarier, Rostaing, Robert de Pinet, le chapelain Girin. Je ne serais pas surpris que l'ancien archidiacre, Bérard, évêque de Mâcon, soit venu, ainsi que l'évêque élu de Clermont, Guillaume de Baffie, abbé de Saint-Irénée ; l'un et l'autre sont les commensaux ordinaires de l'archevêché. Parmi les réguliers, nous distinguerons d'abord les deux frères de Talaru, Itier, abbé de Savigny, et Hugues, abbé de l'Ile-Barbe ; ensuite les prieurs de Saint-Jean-Baptiste de Randans et de Saint-Julien de Salt : celui-là, Agnon, de la maison ; celui-ci, Durand, sur son territoire. Les curés de Salvizinet et de Salt, Guichard et Etienne, se confondent avec les frères, secrétaires de leurs supérieurs.

L'affluence des chevaliers, des barons, des écuyers et des pages ne fut pas moindre. Guillaume de la Roue et Dalmace de Roanne étaient avec le comte à Montbrison ; Guillaume de Lavieu, Arnoul Raybe le rencontreront dans quelques jours à Chamousset, Hugues de Damas et Achard de Cousan sont les amis intimes des seigneurs de Donzy ; il ne me paraît donc pas trop hasardé de les compter parmi les invités du manoir. On l'affirmera plus volontiers encore d'alliés, tels que Jarenton de la Tourette et son frère Otmar, fils d'Itier, de voisins comme Gauzeran de Civens, Gaubert de Balbigny, de familiers surtout, les Girin de Pinet, les Aymon et Ponce de Valeilles. Hugues de Talaru

Digitized by Google

serait-il venu, malgré sa vieillesse? Peut-être que deux fils bénédictins l'auront attiré et il aura franchi la distance de Chamousset à Jas avec les trois autres, Athenulf, Milon et Durand. Signalons, pour finir, la présence de Guillaume d'Augerolles, dont les descendants seront les maîtres de la moitié de Feurs, celle d'Arbert de Rochefort, qui prépare son pèlerinage au tombeau des saints Apôtres et n'en reviendra pas; mais avant de mourir, il se souviendra, en chemin, des bords de la Loire qu'il a quittés et du cloître qui en protège le cours par ses prières et par ses murailles. En une compagnie aussi brillante et aussi variée, les heures volèrent très vite et l'entrain ne languit pas.

(*A suivre*) L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

UN NOUVEL ACADÉMICIEN LYONNAIS

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

Dans sa séance du 7 juin 1898, l'Académie des Sciences, Arts et belles-lettres de Lyon a élu membre associé M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. MM. J. Bertrand, Coppée, le marquis Costa de Beauregard et S. E. le cardinal Perraud l'y avaient déjà précédé.

M. Othenin d'Haussonville est né en 1843 d'une très ancienne famille lorraine dans les veines de laquelle coule le sang de saint Bernard. Fils, petit-fils et neveu d'académiciens, grandi pour ainsi dire sur le seuil du sanctuaire, il était certainement de ceux en qui le contact éveille le goût des choses de l'esprit et auxquels la fortune prépare les voies de la renommée littéraire. Mais le temps n'est plus où les grands seigneurs gagnaient dans les lettres leur bâton de maréchal sans connaître l'orthographe et ceux-là mêmes qu'aide la fortune ont besoin de l'aider à leur tour.

Digitized by Google

Il est encore des gens qui pensent que la célèbre Compagnie fondée par Richelieu est faite pour les écrivains. M. d'Haussonville est de ce nombre : quoiqu'il soit le fils de son père, et d'un père infiniment spirituel, il a voulu l'être aussi de ses propres œuvres.

Avant d'entrer dans la carrière politique qu'il aborda très jeune, il avait déjà mis dans sa vie plus de travaux que bien des hommes de lettres, ses contemporains. En 1868, si je ne me trompe, il débutait par une étude sur William Prescott dans la *Revue des Deux Mondes*. Puis il passait à George Sand, à Sainte-Beuve, qu'il analysait avec une sagacité, une finesse dont ce dernier lui avait peut-être fourni le modèle, mais un modèle auquel, chose rare, la copie ne resta pas inférieure. Si l'homme pouvait assez se dégager de soi-même pour se juger avec une complète indépendance, si l'amour-propre ne lui fermait pas les yeux sur ses défauts pour les ouvrir trop larges sur ses heureux dons de nature, l'abeille de la critique moderne, qui en eut souvent la grâce et le dard, mais aussi le vol onduleux, n'aurait pas, je crois, tracé de sa personne un portrait plus ressemblant. Il l'est, ressemblant, non seulement dans les lignes et la couleur, mais jusque dans les touches les plus légères, jusque dans la plus délicate de ses nuances, et Dieu sait combien de teintes diverses a revêtues cet insaisissable Protée qui se vantait de s'être prêté à tout sans s'être donné à rien.

Prosper Mérimée succéda à Sainte-Beuve dans sa galerie. Le cadre est aussi grand, mais la toile de dimension un peu moindre. C'est qu'il s'agit surtout du Mérimée épistolaire et de quelques-unes de ses lettres inédites. Ce sec et froid sceptique, qui ne croyait à rien, si ce n'est à la perversité et à la corruption humaines, aimait à correspondre

Digitized by Google

avec les femmes. Il se plaisait surtout à leur faire lire des crudités. Les deux correspondances publiées par M. d'Haussonville n'ont pas sans doute le cynisme de celles qui ont paru depuis, et l'on comprend qu'aidées de souvenirs personnels, atténuées par des interprétations ingénieuses, elles aient pu, grâce à leur tour facile, faire illusion à l'âme naturellement bienveillante de leur éditeur. Quand ses clients littéraires sont borgnes, il les regarde de profil. S'il avait alors connu les *Lettres à Panizzi* et *à une inconnue*, j'imagine toutefois qu'il eût été moins indulgent pour ce païen qu'on a justement appelé un hypocrite à rebours.

Le *Salon de Mme Necker* intéresse davantage. Le sujet appartenait par droit de naissance à l'arrière petit-fils de Mme de Staël, et quand on l'a lu on ajoute : par droit de conquête. Que de tableaux gracieux, que d'élégants pastels dans ce livre de famille inspiré à et par Coppet, où Gibbon, Suard, Marmontel, Grimm, Buffon, Mme d'Houdetot et surtout la brillante Germaine qui devait plus tard se peindre dans Corinne, sont groupés autour de Suzanne Curchod ! C'est le cas de répéter les vers de Th. Gautier :

J'aime à vous voir dans ces cadres ovales,
Portraits fanés des belles du vieux temps,
Tenant en main des roses un peu pâles,
Comme il convient à des fleurs de cent ans

Qu'on me pardonne cependant de préférer encore à ce riant paysage des bords du Léman, si amoureusement brossé d'une main filiale, les traits non plus intelligents mais plus graves et plus purs, le foudroyant éclair qui luit dans l'œil d'un simple moine en qui notre jeunesse enflammée salua un jour le plus grand de nos orateurs sacrés, du P. Lacordaire. Destinées à la collection des

Digitized by Google

grands écrivains français, les pages que lui a dédiées M. d'Haussonville sont courtes; mais comme elles sont pleines ! Comme on y sent, sous la perspicacité et l'ampleur du jugement, une émotion contenue et une admiration qui ne l'est pas ! Ce n'est plus le psychologue et l'artiste habile à pénétrer les mystères de la nature et de la langue féminine, tel qu'il se montre dans la biographie de la marquise de la Fayette; c'est le croyant qui s'incline bas devant l'apôtre et mesure sa taille moins à son génie qu'à l'ardeur de sa foi. Si la communauté de nos sentiments, si l'honneur que je rends à sa mémoire me rendent suspect, qu'on veuille du moins en croire un témoin qui connut dès l'enfance le P. Lacordaire, qui fut précocement admis dans sa familiarité et qui peut affirmer l'exactitude de son image. Quoiqu'elle soit en raccourci et que, par suite, l'ombre y voile plus d'un détail, elle est lumineuse, elle est vivante, elle rend la parole à des lèvres qui s'étaient volontairement condamnées au silence du cloître longtemps avant que la mort vint les glacer.

Mais M. d'Haussonville ne s'en est pas tenu aux pures études littéraires. Il a particulièrement attaché son nom à des travaux d'un ordre tout différent, à des travaux d'économie sociale qui, mieux que d'autres, ont le privilège de s'imposer à notre temps.

Dans l'*Enfance à Paris*, il s'est livré à une enquête approfondie sur le sort des enfants pauvres, souffrants, délaissés, vagabonds, vicieux ou criminels, souvent pervertis dès l'âge de l'innocence, qui n'ont sucé qu'un lait corrompu au sein maternel et respiré qu'un air fétide dans les bouges de la grande ville ; il les a suivis partout, dans la rue, à la crèche, à l'école, à l'hospice, à la prison ; il est allé cueillir ces fleurs du mal jusque dans les ruisseaux des

Digitized by Google

faubourgs, jusque dans les égouts où elles sont écloses. Puis, dans *les Etablissements pénitentiaires en France et aux Colonies*, il s'est attaché à décrire, en 1875, tous les efforts faits pour redresser, purifier, améliorer l'enfant coupable ; il a visité, examiné, dans leur régime hygiénique, disciplinaire et moral, toutes les maisons d'éducation correctionnelle, les colonies agricoles, les institutions de patronage, d'asile et de protection pour les jeunes libérés, recommandant les unes, stimulant les autres, employant sa chaleur d'âme à étendre le cercle d'action, la renommée et et les services des fondations qui lui paraissaient les meilleures.

Un dernier ouvrage, *Misère et Remèdes*, a complété et couronné les deux premiers. Il en est aussi la conclusion. Est-il besoin de dire que celle-ci n'a rien de radical ni d'absolu ? Si l'auteur touche du doigt les plaies les plus rebutantes, c'est toujours avec une profonde et tendre compassion. Au mal lui-même il donne les épithètes les moins blessantes. Il s'est souvenu de Fénelon parlant des bâtards de Lacédémone, « nés, dit-il, de femmes qui avaient oublié leurs maris absents ». Mais c'est peu de donner un nom décent à la misère ; il importe davantage d'en chercher les causes et le remède. Or, la société moderne qu'on accuse tant d'égoïsme n'est pas plus coupable de ces souffrances que la société ancienne. Elle se débat pour innover, elle lutte contre des obstacles nouveaux élevés par les conditions nouvelles de l'existence. Sécularisée, elle a pris à sa charge une incalculable responsabilité envers les classes laborieuses. Sans rien céder de la liberté, elle doit demander beaucoup à la charité. Méconnue et calomniée par des théoriciens ou des utopistes orgueilleux, celle-ci n'est point sans doute une panacée —

Digitized by Google

il n'y en a point ; — mais on ne peut du moins l'accuser, comme certains, de charlatanisme ni d'impuissance. Elle ne soulage pas seulement, elle s'inspire d'une morale qui enseigne à aimer la vie avec ses devoirs, à l'aimer même au milieu des infirmités, des privations et des peines, à ne désespérer des autres pas plus que de soi. Vivez pour vous, crient les moralistes modernes. Vivez en vous et pour autrui, dit le précepte évangélique. Il n'y a plus d'énigme ici-bas pour ceux qui le suivent. Que de douleurs riches et pauvres s'épargneraient dans la vie, que de conflits éviteraient-ils s'ils y entraient tous déterminés à garder à tout prix les sentiments d'affection mutuelle, de dévouement réciproque qui, nous rendant contents des autres, nous rendent par là même plus contents de nous ! On ne peut jamais être assez reconnaissant à celui qui nous permet de lui venir en aide.

En ces dernières années, M. d'Haussonville s'est donné à l'histoire. C'est pour lui une tradition de famille. Son oncle, M. le duc de Broglie, ayant pris possession du XVIIIe siècle, il a remonté au XVIIe et s'est arrêté devant la figure touchante de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, qui a déjà séduit bien des peintres, mais nul encore au même degré que lui. Des mémoires inédits, des correspondances ignorées et jusqu'ici perdues dans les archives de Turin lui ont fourni bien des traits précieux ;

en a rencontré même à Lyon, où la jeune princesse, entrant pour la première fois en France, fut fêtée et haranguée par le corps consulaire. Quand cette Vie sera achevée, peut-être même complétée par celle du duc de Bourgogne, elle restituera définitivement au grand siècle finissant deux images qui semblent les statues de deux anges agenouillés sur un tombeau.

Digitized by Google

Je ne rappelle enfin que pour mémoire les discours qu'il a prononcés à l'Académie française, bien qu'ils puissent ajouter beaucoup au juste renom d'un écrivain moins riche que lui en œuvres oratoires et littéraires. Son éloge du philosophe Caro, ses réponses à MM. Vandal et de Mun sont peut-être les plus remarquables par leur fière allure. Il n'est pas homme à rompre la coutume de l'illustre Compagnie, d'après laquelle, dans ces élégants tournois à lances courtoises, la supériorité appartient d'ordinaire au vétéran qui reçoit sur la recrue qui est reçue. Ce sont les délicats régals d'une assemblée et d'un auditoire d'élite auxquels notre ville n'aurait rien à envier, si le nouvel académicien pouvait venir chez elle prendre la parole lors de la célébration prochaine du double centenaire de l'Académie lyonnaise.

Henri BEAUNE.

Digitized by Google

Lyon et la Guerre de Course

AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

La guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne a remis en question le « Droit de course, » c'est-à-dire le droit que se réserve chacun des belligérants d'autoriser les particuliers à armer à leurs frais, des navires destinés à courir sus à la marine marchande de l'Etat ennemi.

Trois nations maritimes, les Etats-Unis, l'Espagne et le Mexique ont refusé d'adhérer au traité de Paris, — 16 avril 1856, — qui a virtuellement aboli la course.

En réalité la course supprimée pour les particuliers ne l'a pas été en ce qu'elle avait de barbare et d'injuste, puisque les bâtiments de guerre ont conservé le droit de capturer les bateaux de commerce, c'est-à-dire de s'approprier, — en vertu de la loi du plus fort, — la propriété privée.

Entre le pirate et le corsaire la confusion n'est guère possible : le pirate attaque et pille indifféremment tous les navires qu'il rencontre. Je devrais dire « attaquait et pillait »

Digitized by Google

puisque la police des nations civilisées a fini par porter à l'industrie des écumeurs de mer un coup dont elle ne paraît pas devoir se relever.

Dûment autorisé par une lettre de marque, le corsaire ne fait main basse que sur les marchandises et les navires appartenant aux sujets de la nation avec laquelle son pays est en guerre : il sert, tout à la fois, les intérêts de sa patrie en faisant le plus de mal possible à l'ennemi et son intérêt personnel en le détroussant à son profit.

La course n'était en somme qu'une piraterie légalisée dont les négociants les plus honorables, les hommes d'Etat les plus éminents, les souverains eux-mêmes cherchaient à tirer le plus grand profit.

Fouquet, Seignelay, Louvois avaient à leur service particulier des corsaires comme Jean Bart, le comte de Forbin, Duguay-Trouin qui leur faisaient gagner beaucoup d'argent.

Louis XIV, — à l'époque où sa marine déclinait, — n'hésitait pas à confier ses vaisseaux aux corsaires, en entrant pour un tiers dans le partage du gain. Inutile d'ajouter que Louis XV suivit cet exemple : les mêmes besoins entraînent les mêmes injustices.

Il faut se garder de juger les idées d'un temps avec celles d'un autre : l'histoire est là, pour montrer que, pendant des siècles, le patriotisme tenait, — dans les aspirations guerrières du pays, — une place bien moins grande que la soif du butin et le désir de s'enrichir aux dépens du voisin. Que dirait-on, — de nos jours, — si, dans une guerre continentale, un Etat permettait l'organisation de bandes d'aventuriers dont la mission, le but avoué serait de voler et piller le pays ennemi. ?

Comment se fait-il alors, que ce qui est universellement

Digitized by Google

reconnu comme injuste et contraire au droit des gens sur le continent, soit autorisé et pratiqué sur les mers ?

Il m'a paru intéressant de rechercher dans quelle mesure, les capitaux lyonnais s'étaient associés à ces entreprises au cours de la grande lutte soutenue par la France contre l'Angleterre au milieu du XVIIIe siècle, lutte restée célèbre sous le nom de « Guerre de Sept-Ans ».

La défaite de l'amiral Bing par l'amiral de la Galissonnière, dans la Méditerrannée ; la prise de Port-Mahon et la conquête de l'île Minorque par le duc de Richelieu, de nombreux succès obtenus au Canada signalèrent cette période heureuse pour la marine française.

Aux victoires remportées par nos escadres vinrent s'ajouter les prises considérables réalisées par les corsaires sortis de nos principaux ports de la Méditerranée et de l'Océan : Marseille, Bayonne, la Rochelle, le Havre, Brest, Boulogne, Dunkerque, Saint-Malo, etc., etc.

Une véritable fièvre de lucre et d'agiotage régnait dans les principales villes de France et Lyon était incontestablement l'une de celles où cette fièvre sévissait avec le plus d'intensité.

Forte de l'esprit d'initiative de ses habitants, riche de son commerce, forcée, — en quelque sorte, — d'utiliser les capitaux qui, de toutes parts, lui venaient en abondance, notre ville était naturellement désignée pour s'intéresser à des entreprises dont les gains étaient le plus souvent considérables.

Nos vaillants corsaires trouvaient chez les commerçants lyonnais des commanditaires hardis et puissants qui leur avançaient des capitaux énormes représentés par des parts, ou des actions, dont la valeur augmentait ou diminuait, suivant que les opérations en cours s'annonçaient plus ou moins fructueuses.

Digitized by Google

Les nombreux et fréquents avis insérés, — à cette époque, — dans les *Affiches de Lyon*, la publicité que les armateurs y donnaient à leurs entreprises, les comptes détaillés qu'ils y faisaient régulièrement figurer montrent avec quel entrain, quelle ardeur, notre place s'intéressait aux résultats pécuniaires de la course. C'est ainsi que les *Affiches* du 2 février 1757 énoncent le projet de construction d'une frégate pour la course.

Le dit projet est précédé de l'exposé suivant :

« Rien n'étant plus capable d'encourager les négociants du Royaume à armer en course contre les ennemis de l'Etat que la déclaration du Roi du 16 mai dernier et les Lettres de Monseigneur le Garde des Sceaux aux Chambres de Commerce qui assurent de toute la protection du Roi les négociants qui entreprendront ces armements et que S. M. leur accordera tous les secours possibles pour les faciliter et les favoriser.

« Des avantages aussi essentiels ont excité l'émulation des sieurs Théodore de la Croix et Trésahar Bonfils, négociants, armateurs à la Rochelle, pour entreprendre la construction et l'armement d'une frégate de 32 à 34 pièces de canon.

« Comme ils espèrent trouver dans leurs concitoyens le même zèle, ile proposent le projet à ceux qui auront envie de prendre intérêt dans leur entreprise. »

Suit la description détaillée de la frégate « qui sera construite sur le devis et dans les proportions de celles du Roi, de manière qu'une fois la paix signée, elle puisse être employée pour le service de la marine royale, ce qui est une grande ressource, sur laquelle on doit compter. »

Digitized by Google

Le coût estimatif de ladite frégate est fixé à 285.000 livres divisées en 95 actions de 3.000 livres chacune. Les armateurs se réservent une commission de 2 °/₀ sur le montant de la bâtisse et de l'armement, 2 °/₀ sur le total des ventes, des prises et effets qui en proviendront. Et sur les ventes et opérations hors du port de l'armement, 3 °/₀, dont 2 °/₀ pour le négociant chargé desdites ventes et opérations et 1 °/₀ pour les directeurs.

La Commission indique le nombre d'actions de 3.000 livres ou parties d'icelles mises en souscription et l'engagement à prendre par chaque actionnaire de verser, à première demande, 1.500 livres par actions de 3.000 livres, 1.000 livres trois mois après que la frégate aura été mise sur le chantier et enfin 500 livres aussitôt la reddition du compte de la première mise hors.

Le projet se termine par cette note : *On peut s'adresser, pour souscrire, à M. de Planhol, rue Saint-Dominique.*

Un avis antérieur, en date du 26 janvier de la même année, était ainsi conçu :

« On travaille à Saint-Malo à la construction d'un bâtiment corsaire nommé *l'Union*, lequel doit faire cours dans un mois. Il a 61 pieds en toute longueur, 52 pieds de quille, 19 pieds de largeur, à pont et faux pont, monté à 2 mâts, percé à 12 canons de 4 livres de balle et 6 pierriers. Il aura 100 hommes d'équipage. Ce bâtiment, construit d'après les meilleurs modèles, pour la course, sera monté par de bons officiers, qui ont commandé avec succès dans la dernière guerre. *Ceux qui voudront prendre des actions, dont les moindres seront de 500 livres, s'adresseront en droiture à Saint-Malo, à M. Coquelin Latiolais, armateur dudit bâtiment.* »

Digitized by Google

Non seulement le commerce lyonnais s'intéressait aux entreprises des corsaires, mais il s'intéressait aussi aux spéculations qui se faisaient sur la réalisation des prises.

Le même numéro contient cet autre avis :

« Le corsaire *le Colibri*, de 12 canons et 120 hommes d'équipage, commandé par le capitaine *Georges René de Pléville le Pelley*, de Granville, qui en 1745 avait servi en qualité de premier lieutenant sur la frégate du Roi *l'Argonaute*, et en 1746 sur le vaisseau du Roi, *le Mercure*, est arrivé le 16 janvier à Marseille, d'où il était sorti le 17 décembre, suivi des navires anglais *la Reine de Naples*, allant de Gallipoli à Londres, chargé d'huiles et de soies, *le Guillaume*, allant de Falmouch à Civita-Vecchia, chargé d'étain et de harengs, et *la Marie* allant de Yarmouth à Naples, chargé de plomb et de harengs. dont, il s'était emparé, ainsi que de deux danois, chargés également de salaisons pour le compte de l'ennemi.

« *Les négociants qui voudront spéculer sur les cargaisons, n'auront qu'à s'adresser à M. François-Emmanuel Mathieu, négociant à Marseille, qui a la direction de la vente dudit corsaire.* »

Le 16 mars suivant, *les Affiches*, après avoir constaté l'empressement avec lequel les négociants de Lyon ont pris des actions sur les armements en course qui se sont faits dans les ports du royaume, fournit une note des prises faites par les corsaires *la Vengeance*, capitaine M. de Bréville, et *la Comtesse de Bentheim*, capitaine, M. Avice, armés par MM. Eon de Saint-Malo, sortis le 20 décembre 1756.

Il est intéressant de connaître les résultats de la course entreprise par ces deux corsaires, résultats acquis en moins de trois mois :

Digitized by Google

« *Le Grand Alexandre*, vaisseau français repris sur les Anglais, chargé de sucre, café, indigo et coton, arrivé à Saint-Malo.

Le Terrible, corsaire anglais de 20 canons, abordé à Morlaix.

Un navire d'environ 200 tonneaux, chargé de sel, venant de Cadix, entré à Saint-Malo.

Un autre d'environ 60 tonneaux, chargé d'oranges et de citrons, venant de Séville, entré à Saint-Malo.

Autre d'environ 60 à 70 tonneaux, chargé de vin de Malaga, arrivé à Peros.

Une barque française partie de l'Ile-Dieu, d'environ 80 tonneaux, chargée de *bray* (1), avirons et jambons, reprise sur les Anglais, arrivée à Saint-Malo.

Une petite frégate de guerre anglaise, avec 8 canons et 6 pierriers, entrée à Saint-Malo.

Un navire d'environ 200 tonneaux, venant de Venise, chargé de raisins de Corinthe, de caisses de droguerie, de verroterie et neuf balles de soie, entré à Saint-Malo.

Autre de 120 à 130 tonneaux chargé de sucre, café, coton, gingembre et tafia entré à Brest. »

Le numéro du 23 mars 1757 informe les négociants de Lyon d'une vente de vin et de tabac pris sur les Anglais, ladite vente effectuée à Calais. Savoir :

Le 28 mars 1857 :

58 pipes vin de Porto (2),
6 barriques de vin de Claret,

(1) *Bray*, terre grasse, sorte de ciment pour enduits.

(2) *Pipe*, grande futaille dont la capacité variait suivant les localités, la pipe de Cognac contenait environ 624 litres, celle de Languedoc 610.

Digitized by Google

1 pipe de vin d'Alicante,
2 barriques de vin de France,

provenant de la cargaison du navire anglais *le Hamphire*.

Le 30 mars 1757 :

126 boucauts (1) et 2 barils de tabac en feuilles déclaré provenir de la Virginie, provenant de la cargaison du navire *la Eléonore* de Glascow pris à la mer par le capitaine *Louis le Bray* commandant le corsaire *le Marquis de Villequier* de Boulogne.

Le 25 mai, *les Affiches* signalent les nouveaux exploits du corsaire *Comtesse de Bentheim* sur lequel d'importants capitaux lyonnais étaient engagés.

« Le corsaire *la Comtesse de Bentheim*, armé par MM. Eon, de Saint-Malo, est rentré dans ce port pour désarmer le 16 mai, ayant terminé sa course par la prise des quatre navires suivants : Savoir : un brick anglais de 70 tonneaux entré à Saint-Malo chargé d'huile de baleine et de tafia, — un navire relâché à Perros avec 1.800 barils bœuf et lard d'Irlande, — un navire danois parti du port Maurice pour le Hâvre de Grâce, pris par le corsaire *la Défiance* de Bristol, repris sur lui par le capitaine Avice et conduit à Cherbourg chargé de 380 bottes d'huile fine d'olive (2). Le navire *le Lion*, venant de la Caroline chargé de bray, riz, sucre, café, indigo de la Caroline et de Saint-Dominique, peaux de cerf et de castor, gomme et bois de campêche, relâché à Saint-Malo.

(1) Boucaut, futaille grossièrement faite servant à renfermer certaines marchandises sèches, telles que sucre, riz, tabac, etc.

(2) La *Botte* était une mesure de capacité pour les liquides : elle contenait 16 barils ; à Aix-en-Provence, la *Botte* était une tonne d'huile contenant de 550 à 600 kilos.

Digitized by Google

De tels succès étaient bien faits pour encourager la spéculation, elle prend à Lyon de vastes proportions et à dater du 1er juin 1757 presque tous les numéros des *Affiches* publient des notes relatives soit à la construction et à l'armement de nouveaux corsaires, soit aux avantages remportés par ceux qui tiennent la mer.

Un sieur Michel Cléry, armateur à Boulogne, propose aux négociants de notre ville des intérêts dans deux caiches (1), chacune de 43 pieds de quille sur 17 et demi de baux ; 10 pierriers, 8 canons de 4 livres de balles, et environ 70 hommes d'équipage.

Cet armement se lève sur le pied de 64.000 livres, les intérêts s'en cèdent par portion.

Les deux caiches ne forment qu'un même compte et même armement, les intéressés auront part dans les deux indistinctement ainsi que dans les bénéfices des prises qui pourront être faites par l'une et par l'autre.

Le sieur Michel Cléry a déjà fait armer à Boulogne un autre corsaire de 10 pièces de canon, nommé *le Fortuné*, capitaine Jean Sauvage et y fait actuellement construire deux demi-galères nommées *la Marquise de Leede* et *la Marquise de Béringhen*, qui ne tarderont pas à être expédiées. *S'adresser, à Lyon, chez M. Nièvre, l'aîné, Poulaillerie, Saint-Nizier.*

En même temps d'autres actions étaient offertes sur un nouveau corsaire Bayonnais.

Le prospectus publié par *les Affiches* mérite d'être reproduit, ne serait-ce que pour montrer que le puffisme n'est pas d'invention américaine comme on se plaît à le croire.

(1) Les caiches étaient des embarcations un peu plus grandes que les caïcs, et rentrant, comme ceux-ci dans les catégories des galères.

Digitized by Google

Il faut remarquer aussi que nous sommes presque en pays gascon.

« Toute l'Europe sait quelle réputation les corsaires de Bayonne ont acquise dans toutes les guerres maritimes. Ce port a toujours fourni bon nombre d'excellents bâtiments pour la course : les prises de cette année en particulier sont trop connues et trop considérables pour que ces braves marins ayent besoin d'un éloge sur lequel le public toujours juste a bien su nous prévenir. Il est démontré que des différents corsaires Bayonnais mis en mer depuis que le Roi a bien voulu permettre qu'on vengeât le Pavillon Français des injustices anglaises, la plupart ont donné depuis 5 jusqu'à 12 pour un, de bénéfice aux armateurs; pas un navire qui n'ait plus que doublé son capital.

« Il reste encore des lauriers à recueillir, et du butin à faire sur les ennemis de l'Etat; M. Lichandre, armateur de Bayonne, encouragé par les succès de ses confrères, fait actuellement construire sur les chantiers de ce port une frégate de 22 à 24 canons de 8 livres de balles; elle portera le nom de *Duc d'Orléans*, Son Altesse Royale ayant eu la bonté d'en accorder l'agrément et de laisser espérer à M. Lichandre qu'elle y prendrait un intérêt.

« Ce navire sera commandé par M. Joseph Duplat, un des grands marins que nous ayons.

« On espére mettre en mer la frégate *le Duc d'Orléans*, au mois d'octobre prochain, temps reconnu le plus propre pour la course à tous égards. *Les personnes qui voudront s'y intéresser, s'adresseront à M. Dufour de Balichon, chez M. Linossier, à Lyon, place Saint-Nizier : il est chargé par M. Lichandre de recevoir les souscriptions, fournir les reconnaissances des intérêts et de donner tous les renseignements que MM. les intéressés désireront.* »

Digitized by Google

Pour décider sans doute les actionnaires trop timorés à se mettre de la partie, *les Affiches* donnent ensuite l'état des prises faites par le *Gramont*, sorti du port de Bayonne et commandé par le capitaine Guarton, prises dont l'ensemble atteint en sucre, tabac, indigo et goudron, une somme de 500.000 livres.

La ville de Marseille ne voulant pas laisser drainer les capitaux lyonnais par la place de Bayonne, s'empresse de faire annoncer l'armement en course d'une frégate, *la Fortune*, de 26 canons et de 400 hommes d'équipage, sous la direction de Jean-André Couturier, écuyer, noble suédois, échevin et négociant de la ville de Marseille.

Pour les détails de l'armement s'adresser chez ses correspondants à Lyon, MM. Goudard, Jonquet et Boët, banquiers.

D'autres armateurs marseillais arrivent à la rescousse, MM. Kick et Durantet font annoncer le 24 août suivant qu'on peut souscrire chez *MM. Mongez, Rozier fils et Compagnie, négociants à Lyon*, des actions sur la frégate *le Victorieux*, construite exprès pour la course, armée de 24 canons, 12 pierriers, 50 tromblons, et comprenant 250 hommes d'équipage. La souscription est de 50 actions de 3.000 livres chacune.

Un autre avis, — 22 mars 1758, — annonce que la frégate *la Fortune* — dont il a été précédemment question — est prête à prendre la mer à Marseille, sous le commandement de M. le capitaine Gassen, « dont la réputation est établie sur des faits héroïques et sur les profits considérables qu'il a procurés dans ses différentes courses.

« L'opinion qu'on a de son armement est telle que la Chambre de commerce de Marseille y a pris 20 actions de

Digitized by Google

1.000 écus chacune : il en reste encore quelques-unes entre les mains de MM. Goudard, Jonquet et Boët, à qui peuvent s'adresser ceux qui voudront s'y intéresser, soit par actions entières, soit par demi-actions. »

A la date du 10 avril 1758, le nom du sieur Michel Cléry, de Boulogne, reparaît dans un prospectus donnant le plan d'armement de trois corsaires : *le Fontanieu*, 10 canons, 8 pierriers et 70 hommes ; *le Marquis de Fiennes* et *le Chevalier*, chacun de 8 canons, 8 pierriers et 60 hommes d'équipage. Il est dit que ces trois corsaires seront d'une même Société et ne formeront qu'un seul armement, dont les prises ou les rançons respectives seront au profit commun des trois navires, il sera cependant tenu trois comptes séparés pour les trois équipages qui ne seront point en Société afin de leur donner plus d'émulation. Cet armement est estimé aux environs de 110.000 livres, qu'on divise par portions recevant 860 livres par cent vingt-huitième et des autres intérêts qui sont plus forts en proportion.

Une copie de l'engagement qui doit être signé par tout actionnaire est donnée tout au long dans *les Affiches* et suivie de cet avis : *S'adresser a Lyon, à MM. L. Myèvre et Cie*.

Le 23 novembre 1757 le commerce lyonnais est informé qu'on arme à Salanelle, près de Caen, deux frégates qu'on appellera *le Duc et la Duchesse d'Harcourt*. La première de 150 pieds de longueur portera 48 pièces de canon et 60 pierriers, la seconde de 145 pieds avec 40 canons et 40 pierriers. La dépense totale sera de 600.000 livres. Les actions de 1.000 livres chacune. *Ceux qui désireront en avoir doivent s'adresser à M. Garcin, procureur, ez-cours de Lyon, rue Saint-Jean.*

Cette information est ainsi complétée : « Pour leur plus

Digitized by Google

grande satisfaction, MM. les Intéressés nommeront, s'ils le jugent à propos, quelqu'un pour être présent aux ventes des prises qui pourront être faites par lesdites deux frégates ; et les fonds qui en proviendront seront remis à fur et à mesure de la rentrée, à un chacun, au prorata de son intérêt sans attendre la fin de la course entière. »

Je passe, à dessein, sur de nombreux avis d'armement émanant de nos différents ports et dont l'énoncé pourrait être fastidieux.

La lenteur avec laquelle certains armateurs rendaient leurs comptes, avait motivé les plaintes des négociants lyonnais ; aussi le 26 octobre 1757, MM. Briansiaux, fils aîné et Cie, armateurs à Dunkerque, firent-ils paraître une note dans laquelle ils se réclamaient de leur ponctualité, « l'exactitude dans ce genre de commerce pouvant seule s'attirer la confiance » *(sic)*, puis ils ajoutent :

« Le vaisseau *le Comte de Saint-Germain* parti, pour sa première course, il y a dix mois et prêt à appareiller pour la quatrième fois, a eu le bonheur de faire plusieurs prises et les Intéressés vont recevoir chacun leur contingent. »

Plus loin les mêmes armateurs annoncent la construction et l'armement d'une frégate *le Bégon* de 26 canons de 12 livres de balle et de 8 canons de 6 livres sur le gaillard, avec un équipage de 340 à 380 hommes, qui coûtera, rendue en mer, environ 285.000 livres, y compris les avances de l'équipage. Sur cette somme ils se déclarent prêts à céder des intérêts par 16e, 24e, 32e, 48e, 64e et 128e ; on ne cèdera pas au-dessous de cette dernière portion.

Huit mois plus tard, — 26 juillet 1758, — il est annoncé

Digitized by Google

que *le Bégon* est prêt à prendre la mer comme corsaire et comme bâtiment marchand; qu'à cet effet, il sera escorté d'un autre navire de moindre importance, *le Saint-Michel*, armé seulement de 8 canons. Que les deux vaisseaux navigueront pour le compte de la même Société. Il est fait un long exposé des avantages que présente la combinaison.

Le Bégon emporte un chargement de vins du Querci, viandes salées, faïences, suif, clouterie, etc., le tout estimé à 110.000 livres; la vente dudit changement faite à Saint-Domingue doit produire, aux cours du jour, 557.000 livres; le chargement de retour en sucre et indigo estimé à 511.750 liv. doit être revendu à Dunkerque 1.321.325 liv. L'opération, déduction faite de tous frais, construction et armement des deux bâtiments, solde des équipages, séjour de trois mois à Saint-Domingue, droits, commissions, etc., tant à l'aller qu'au retour donnera un profit de 788.525 liv., profit en outre duquel la frégate, son armement et le navire armé en course qui doit l'accompagner se trouveront gagnés.

« Indépendamment des profits réels ci-dessus, — ajoute l'avis, — il en est encore qui méritent toute attention : ce sont les prises que *le Bégon*, en allant et en revenant, pourra faire ainsi que *le Saint-Michel*, pendant ses courses, en l'absence de la frégate.

« Une chose certaine, c'est que pour se mettre à l'abri de toute perte, on peut se faire assurer, pour aller et venir, son capital, même la prime, en comprenant la prime d'assurance ; le navire revenant à bon port, on aura encore cent pour cent de profit, son intérêt à la frégate, à la découverte et la perspective des prises que ces navires pourront faire.

Digitized by Google

Ceux qui souhaiteront prendre part à l'affaire, soit par intérêt juste ou par actions *s'adresseront à Lyon, à Aimé Delaroche, imprimeur-libraire du Gouvernement et de l'Hôtel de Ville, aux Halles de la Grenette.*

En résumé la guerre de course procura aux négociants et aux capitalistes lyonnais d'énormes bénéfices; il suffit, — pour s'en convaincre, — de consulter les relevés établis à cette époque : les Anglais ne perdirent pas moins de 4.200 navires du fait seul de nos corsaires.

Le seul port de Dunkerque, — pour ne citer que celui-là, — arma jusqu'à 992 bâtiments.

On objectera, sans doute, qu'il y avait des aléas; quelle entreprise n'en a pas ?

Outre les risques habituels de la navigation, il fallait compter avec la rareté et le peu d'importance des prises ou la rencontre d'un navire de guerre à la poursuite duquel, il est vrai, le bâtiment corsaire, grâce à sa légèreté, se dérobait assez facilement.

Plus dangereuse, assurément, devait être la rencontre d'un corsaire ennemi, mais ce dernier cas était excessivement rare.

Les corsaires s'évitaient avec une prudence qu'explique suffisamment le proverbe cité par le poète Régnier et rappelé plus tard par le bonhomme Lafontaine,

Corsaires à Corsaires
L'un, l'autre, s'attaquant, ne font pas leurs affaires !

Léon MAYET.

Digitized by Google

ORDONNANCE

Pour imposer une somme de cent livres sur les habitans de la seigneurie de Montmelas, aux fins de réparations au château. — 1471. (1)

Avons ordonné pour mettre sus et imposer en et sur les manans et habitans du mandement et chastellenie de Montmallas la somme de cent livres avec fraiz, pour emploier et convertir à la réparation de la ville et chastel fort du dict lieu de Montmalas, comme a esté ordonné par noble et puissant seigneur Iehan de Ferrières, seigneur du dict lieu de Champlenoy et de Presle, en faisant la visistation pour les villes et places du dict païs.

Nous Estienne de l'Abergement, ayant esté commis et ordonné de par mon dict bailly du vouloir et consentement des dicts manans et habitans de faire l'impos et mettre sus la dicte somme à la manière accoustumée, pour ce que

(1) Archives du château de Montmelas.

Digitized by Google

de présent aucuns différents a esté entre les dicts habitans ayant maisons dans la dicte place et ceulx qui n'y ont poinct comme plus a plains est contenu en l'appoinctement sus ce faict par mon dict sieur le Bailly et receu par honorable personne maistre Perrin Gayand, clerc de la Chambre des comptes du dict païs pour mon dict sieur. Ainsy est il que nous commissaire des susdicts avons procédé à faire le dict impos et parcelle de la dicte somme au lieu de Villefranche, en l'hostel de Pierre Chollet, aujourd'huy datte des présentes, lequel jour pour ce faire et estre présens estoient assignés les dicts habitans et manans ou envyron des personnes les plus souffisantes de chascune paroisse, entre lesquels se sont compareus: Iehan Colliet, Iehan Corbey, Perrinet Chanel, Iehan Montessuyt de Cogny; Anthoine Coutans, Anthoine Vallas, Pierre de la Val de Lasena, Anthoine Damiron de Denicé, Pierre Monnier de Blacé, André Dedu de Montmalas et plusieurs aultres au nom des dicts habitans ce jourd'huy jeudy x^e jour du mois d'octobre mil IIII^c soixante unze, en la présence de Pierre Chollet bourgeois de Villefranche notaire, Anthoine de Bourg, Robert le.., notaire avec Iehan Chappuis et plusieurs aultres à ce appelés.

Et a esté procédé par nous commissaire à faire les dictes parcelles et impos du vouloir et consentement des dicts dessus, comme s'ensuyt, ayant regard au nombre des feuz.

Premièrement.

Les manans et habitans de la paroisse de Montmalas en nombre de VIII feuz. IIII^ltz

Les manans et habitans de la paroisse de Cogny en nombre de LXVIII. XXXIII^ltz

Les manans et habitans de Lasena résidans au dict mandement. IILX^slsz

Digitized by Google

Les manans et habitans de Denicé résidans au dict mandement. XIII^{lz}

Les manans et habitans de Sainct-Jullien au dict mandement. XX^{lz}

Les manans et habitans de Blacé. XIII^{lz}

Les manans et habitans de Marsangues et Arbuissonaz au dict mandement. XIII^{lz}

Les manans et habitans de Sainct Cire. V^{l} X^{slz}

Somme toute cent livres x sols.

Et pour ce qu'il y a aulcuns qui ont maisons dedans la dicte place qui ne sont poinct du dict mandement, pour raison desquelles sont tenus fournir à la dicte réparation, a ésté advisé qu'ils seront mis et imposés à ung chestiel appart et seront poursuys payer leur cote par les procureurs aux despens des dicts habitans.

Lesquelles parcelles dessus dictes ont estés faictes par nous commissaire dessus dict, en la présence des dessus nommés à ce présens et consentans et non ne disans, l'an, jour et présent comme dessus dicts. Et avons requis le dict Pierre Chollet signer ces présentes avec nous commissaire dessus dict.

L'Abergement. (*Signature illisible*).

Les noms de ceux qui ont maisons dedans la dicte place et non résidans au dict mandement.

Monsieur de Jarniost et de la Rosche.
Monsieur le Prieur de Sainct Sornin.
Benoît Clerjon.
Les héritiers Remollat.
Marquin.

Digitized by Google

Sabastin.
Iehan Savignon.
Buffart.
Vacort.

NOTES

Iehan de Ferrières, bailli de Beaujolais, était fils de Guillaume de Ferrières, déjà bailli de Beaujolais et de Dombes. « Il épousa, dit Aubret, le 24 octobre 1462, Marguerite, fille du duc Jean II de Bourbon, qui donna à cette dame 3.000 écus d'or valant 4.125 livres pour lui servir de dot, meubles et héritage. Mais il fit ensuite de bien plus grands avantages au père et au fils de Ferrières, car il reconnut qu'en faveur de ce mariage il avait promis au père et au fils de Ferrières l'office de bailli de Beaujolois pour en jouir concurremment pendant leur vie, avec les capitaineries de Chalamont, Montmelas, Pouilly le Chastel et Belle-Perche. Comme Guillaume de Ferrières en qualité de chambellan étoit occupé près de lui, le prince pourvut Iehan de Ferrières de l'office de bailli de Beaujolois pour en jouir concurremment avec son père, mais en son absence seulement et avec survivance de l'un à l'autre. Iehan de Ferrières mourut en 1499. »

*
* *

Marsangues et Arbuissonas furent détachés de la seigneurie de Montmelas en 1651, et formèrent une petite seigneurie au profit de Pierre Rambaud. Aujourd'hui Arbuissonnas est une des plus petites communes du canton de Villefranche.

Digitized by Google

*
* *

Lacenas fut réuni en 1591 au château du Sou, érigé en seigneurie en faveur de Claude Gaspard. Les armes de cette famille se voient avec celles des familles alliées sur le portail de cet antique manoir qui tombe en ruines. La chapelle existe encore, elle est convertie en cellier. Le principal corps de logis subsiste mais mutilé, et l'enceinte a été défigurée par des constructions modernes. Jadis, il y a une trentaine d'années, le Sou était un des endroits les plus pittoresques de la vallée du Morgon, avec son escalier contenu dans une tour octogone, disparue depuis, sa fontaine et sa chapelle de Saint-Paul, privée l'an dernier de sa galonnière ou porche, démolie sous prétexte d'améliorer un chemin qui n'est qu'un sentier de chèvres. Et à côté, un chalet bien moderne, avec son toit d'ardoises est venu malencontreusement placer sa note discordante dans ce paysage tout italien. De la famille Gaspard, le Sou passa aux Mignot de Bussy qui le possédèrent jusqu'à la Révolution. Il est occupé actuellement par de pauvres vignerons.

*
* *

Quelques auteurs ont avancé que Cogny ne fit partie de la seigneurie de Montmelas qu'en 1604, se basant sur la vente faite à Jean-Jacques Arod par Henri de Bourbon-Montpensier, de cens, servis et redevances, avec droits de justice dependant de la châtellenie de Chamelet, sur les paroisses de St-Sorlin, Cogny et Dénicé, vente passée par George de Villeneuve fondé de pouvoirs du duc de Montpensier, le 23 février 1604. Quelques parties de ces paroisses dépendaient de Chamelet, mais la principale portion

Digitized by Google

devait dependre de Montmelas, comme le prouvent tous les actes de la juridiction de cette seigneurie antérieurs au XVIIe siècle.

A l'époque où parut cette ordonnance, Montmelas était aux ducs de Bourbon, princes de Beaujeu.

I. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

ÉPITHALAME

A M. et Mme B...

31 mai 1898.

MADAME, *daignez d'un sourire*
Encourager un vieux rimeur,
Dont ce soir la muse et la lyre
Se réveillent en votre honneur.

Les vers sont l'ornement des fêtes,
La joie et l'âme des banquets ;
Les fleurs vont bien aux jeunes têtes,
On aime au dessert les couplets :

Or donc d'un époux qui grisonne
Depuis longtemps sous le harnais,
Vous, qu' Hymen aujourd'hui couronne,
Agréez les humbles souhaits.

Ah ! chétif et faible poète !
Que n'ai-je cet heureux pouvoir,
Pour que ma volonté soit faite,
Qu'il suffise de bien vouloir !

Digitized by Google

J'évoquerais la fée Urgèle,
Qui jadis, après le repas,
Venait, même sans qu'on l'appelle,
Signer sa part aux bons contrats.

Mais hélas! comme les Orphées,
Dans nos siècles d'affreux progrès
Ont disparu les bonnes Fées,
Les vœux ont remplacé les faits!

Et quels vœux? de l'or dans vos bourses?
De l'esprit à tous vos enfants?
Le lait, le miel à pleines sources?
La santé pour plus de cent ans?

Oh! non: des souhaits si vulgaires,
Il en éclot tous les matins;
Laissons-les à de pauvres hères
Et trouvons de plus beaux destins.

Vous, Monsieur, pour qui la science
N'a point d'insondables secrets,
Qui parez votre résidence
De ses plus modernes attraits:

Créez pour tout nouveau ménage
Un incomparable cadeau,
D'un fragile et vain badinage
Utile et parfait crescendo.

Nous avons déjà des poupées
Qu'on fait parler, rire, chanter:
Dédaignez-moi ces ripopées
Pour un vrai chef-d'œuvre enfanter.

Digitized by Google

Par bons procédés électriques
Fabriquez-nous cochers, laquais
Et cuisinières mécaniques,
Adroits, diligents et... muets.

Pour leurs maîtres capitalistes
Toujours polis, respectueux,
Aucunement socialistes,
Ennemis des spiritueux.

Alors chevaux à l'écurie
Sans juremens s'étrilleront ;
Au salon sans lanternerie
Cuivres et parquets brilleront ;

Grâce à vos Valets automates,
Biftecks, rôtis, à point cuiront,
Mayonnaise et sauce aux tomates
En un clin d'œil épaissiront ;

Jamais plus, dans notre bouteille,
En eau le vin ne tournera,
Et sans chicorée, ô merveille !
Notre café se corsera.

Ainsi votre valet modèle,
Aux ordres d'un simple ressort,
Remplira sa tâche avec zèle,
Sans maugréer contre le sort.

La Presse, aux voix retentissantes,
Prônera ce bon serviteur ;
Nos dames très reconnaissantes
Béniront l'œuvre et l'inventeur ;

Digitized by Google

Et vous, comblé d'heur et de gloire,
Verrez, comme un autre Edison,
S'inscrire au temple de Mémoire
En lettres de feu votre nom.

Vous cependant, chère Madame,
Vous formerez sur vos genoux
De beaux enfants, tels qu'en leur âme
En ont pu rêver nos Cousions :

Joyeux blondins, vives brunettes,
Comme nous en voyons ici,
De vos traits fidèles maquettes,
Vos images en raccourci ;

Couvée au varié plumage,
Bien docile à tous vos désirs,
Qui charmera de son ramage
Et vos travaux et vos loisirs.

Ces chers rejetons, que l'orage
Ni les autans n'auront battus,
Fleuriront en paix, sous l'ombrage
De votre amour, de vos vertus.

De piété sans pruderie
S'embellira leur jeune cœur ;
Aimer Dieu, parents et patrie
Sera leur devise d'honneur.

Puis, dans votre ruche bénie
Quand les rangs seront trop serrés,
De mainte et mainte colonie
Reine-mère encor vous serez :

Digitized by Google

Reine, avec douceur et sagesse
Prévenant les moindres conflits ;
Mère, prodiguant sa tendresse
A tous, surtout aux plus petits ;

Et si je suis heureux prophète,
Quand la longue suite des ans
Aura posé sur votre tête
L'auréole des cheveux blancs :

Au doux soir d'un soleil sans ombre,
Tous vos essaims, votre trésor,
Accourront, pressés en grand nombre,
Solenniser vos noces d'or.

Cet aïeul, tant soit peu poète,
Qui vous rime aujourd'hui ses vœux,
Ne sera plus de cette fête
Où s'assembleront nos nevenx :

Mais si vous lui donnez encore
Devant Dieu quelque souvenir,
Vous en ferez pour lui l'aurore
Du jour qui ne doit point finir.

J.-E. VIGNON.

Digitized by Google

Le Cours des Livres

Cet *article est extrait de la* Revue biblio-iconographique, *n° de juin ; il vient compléter très avantageusement la* Causerie d'un bibliophile, *parue dans notre précédente livraison. Je suis heureux de me trouver, quant au fond, en parfaite communauté d'opinion avec M. d'Eylac. J'ai dit avec une sincérité un peu brutale que les amateurs qui menaient le mouvement ne paraissaient pas doués d'une très remarquable intelligence. M. d'Eylac arrive à la même conclusion, mais il la développe avec une main gantée de velours.*

Cependant, il y a un point sur lequel je ne suis pas tout à fait de l'avis du distingué bibliographe ; c'est que je ne trouve pas que l'emballement vaniteux et irraisonné de quelques snobs, pour des objets qui sont de mode, soit l'indice que le goût des livres est en progression chez nous. Il ne faut voir dans cet engouement ridicule qu'un signe de la décrépitude où nous sommes tombés, décrépitude qui ne peut que s'accroître de jour en jour au milieu de l'atmosphère dissolvante dans laquelle nous vivons.

Digitized by Google

Non, certes, le goût des livres n'est point perdu ; il se rencontre encore des amateurs éclairés, des bibliophiles instruits et lettrés. Leur nombre n'est point considérable, mais ils forment une petite phalange qui, par sa valeur intrinsèque, contre-balance largement le troupeau des moutons de Panurge.

L. G.

Une troisième vente Ashburnam vient d'avoir lieu à Londres. Comme les précédentes, elle contenait des incunables extraordinaires, des livres hors ligne, tels que les bibliothèques royales et les musées en possèdent seuls. Un de nos grands libraires de Paris s'est rendu en Angleterre pour suivre les vacations. L'autre jour, j'en causais avec lui : « Vous avez acheté ? — Certainement. — Et qu'avez-vous rapporté ? — Rien du tout. Il n'y a plus en France d'amateurs pour ces livres-là. Heureusement j'ai des clients au dehors. »

Le libraire, que tous les bibliophiles ont déjà reconnu, poursuivit : « Voyez plutôt cette merveille. Et il me montra un manuscrit du xve siècle en deux énormes volumes. — Quels volumes ! chacun représente la charge d'un homme solide. Le texte n'est autre que le *Décaméron* de Boccace. La reliure de l'époque, massive porte des emblêmes et des inscriptions bizarres. En tête de chacune des dix journées, se trouvent de précieuses enluminures, rehaussées d'armoiries. Il y a là un effort extrêmement curieux d'artistes qui, d'habitude ne s'exerçaient que sur des sujets d'un ordre très différent. « C'est une merveille n'est-ce pas ? continua le libraire, je suis convaincu qu'il ne se présentera pas d'acquéreur français pour cette œuvre presque unique en

Digitized by Google

son genre. Elle prendra le chemin de l'étranger, ainsi que tant d'autres ! »

Cette prédiction se réalisera-t-elle ? Je souhaite que non. Mais je n'en serais pas autrement surpris. Les amateurs français sont terriblement routiniers ; ils ne s'écartent pas de quelques chemins battus, qu'ils encombrent de plus en plus ; on dirait qu'ils ont peur de s'aventurer au delà ou à côté.

Ils sont tous pour parler l'argot des ventes — ils sont tous sur quelques catégories de livres, constamment les mêmes. Parlez-leur de reliures aux insignes de Grolier, ou de Thou ou de Longepierre ou de Mme de Chamillard. Là ils se sentent sur un terrain connu ; ils osent marcher et Dieu sait s'ils marchent ! On ne saurait se plaindre qu'ils soient durs à la détente : jamais les enchères ne furent plus vertigineuses.

Surtout s'il s'agit d'exemplaires qui aient déjà, dans des ventes antérieures, atteint de gros prix, ils ne s'arrêtent plus. On serait tenté de croire qu'incapables de se déterminer par eux-mêmes, ils tiennent à s'en rapporter au choix de leurs devanciers. Ils ne veulent que des livres qui aient été en quelque façon consacrés à l'avance. Ceux-là ils se les disputent, et tel est leur acharnement alors, que le vers fameux semble les avoir visés :

Quand la borne est franchie, il n'est plus de limites.

Toutes les grandes ventes de la campagne qui finit ont fourni des exemples à l'appui de cette observation. Je prends seulement celle de M. le comte de Sauvage. Qu'on me permette quelques rapprochements de prix.

Plusieurs numéros y ont dépassé quinze mille francs. Ainsi le n° 11, *Homélies du Bréviaire*, deux volumes recou-

Digitized by Google

verts de la plus admirable reliure de Le Gascon que l'on connaisse, exécutée vers 1640 pour le chancelier Séguier dont elle porte les armes et le chiffre. Ce livre qui ne vaut que par la reliure, avait été vendu 10.000 fr. chez M. de Lignerolles en 1894. Cette fois il a été adjugé 18.500 francs !

A côté, le n° 12, un recueil en latin des *Traités d'Origène* avait dû à sa splendide reliure, aux emblêmes d'Henri II et de Diane de Poitiers d'atteindre le prix de 18.100 francs à la vente Müller en 1892 ; il vient d'être vendu 21.000 francs.

Pour le n° 22 une *Imitation de Jésus-Christ* de 1690, nous ne possédons pas de point de repère aussi précis. L'exemplaire est célèbre par sa reliure extravagante, signée Monnier, qui représente des scènes bibliques dont les personnages sont habillés en Chinois. C'est un tour de force d'une exécution étonnante et d'un goût détestable. Si un relieur d'aujourd'hui se permettait de pareilles excentricités, on le criblerait de railleries aussi mordantes que justifiées. Mais Monnier vivait au siècle dernier ; le maroquin et les ors ont la patine du temps ; c'est pourquoi l'*Imitation* a été poussée jusqu'à 18.555 francs. Quel prix exactement M. le comte de Sauvage l'avait-il payée ? Nous l'ignorons. Il avait acheté cet étonnant bibelot chez Morgand qui, lui-même, l'avait acquis de gré à gré ; son catalogue de 1883 contient une excellente reproduction de la reliure, mais n'indique pas le prix. On sait seulement qu'il fut inférieur à celui qui vient d'être réalisé.

Je passe au n° 68, la *Rodogune* de Madame de Pompadour, imprimée sous ses yeux et par ses soins à Versailles, en 1760, recouverte pour elle d'une splendide reliure mosaïque de Pasdeloup. Le jour de la vente, l'expert et le commissaire-priseur annoncèrent au public désappointé que

Digitized by Google

la *Rodogune* avait cédée à l'amiable; elle n'était plus disponible; la librairie Morgand l'avait acquise pour la somme de 30.000 francs. Or, elle était entrée dans le cabinet de M. de Sauvage pour 18.000 francs seulement. Au surplus, on n'a pas manqué de dire que si le vendeur avait laissé le livre affronter les enchères, les 30.000 francs eussent été dépassés. C'est fort possible, étant donnés le courant et l'entraînement. De ce courant, bien d'autres livres encore, quoique vendus au prix de 15.000 francs, ont témoigné pareillement. Je n'en cite que deux à titre d'exemples.

Le n° 19, une édition quelconque des *Provinciales* en deux volumes, mais dans une reliure doublée aux armes de de Mme de Chamillard, a été adjugée 10.400 francs. Veuillez suivre les étapes de l'exemplaire : dans l'inventaire qui suivit la mort de Mme de Chamillard en 1731, on le prisa 15 livres. En 1856, chez Parison, il atteignit 355 francs aux enchères; puis 1.620 francs en 1868, à la vente Brunet; puis 10.000 francs à la vente du marquis de Ganay en 1881; puis 9.250 francs chez M. de Mosbourg en 1893.

Le n° 73, un exemplaire du *Télémaque* de 1717, aux insignes de Longepierre, avait été adjugé 5.050 francs à la vente Lacarelle en 1888; il a atteint 9,000 francs le 9 mars dernier.

Le lecteur va se demander ce que je conclus de tout cela ? J'en tire des conclusions diverses.

Je commence par la première, qui me réjouit : le goût des livres n'est pas prêt de disparaître chez nous, puisqu'il y a des amateurs toujours prêts à surenchérir sur les prix qui, dans le passé, et parfois ce passé est d'hier, auraient paru énormes, colossaux, presque invraisemblables.

Seulement, leur attention ne semble se porter que sur

Digitized by Google

une catégorie de livres de plus en plus limitée. Ils veulent des reliures parfaites et inouïes de richesse, des provenances illustres, en un mot, des chefs-d'œuvre classés. Je me demande si l'amateur modeste qui profite pour ces acquisitions, de la baisse relative des exemplaires, appartenant à des catégories moins exceptionnelles n'est pas le mieux inspiré ?

Une crainte m'assiège, on ne découvrira guère plus de merveilles inconnues. Les recoins de toutes les bibliothèques anciennes ont été fouillés, tous les greniers ont été explorés. Dans les champs qu'ont moissonné, chez nous, les baron Pichon et les Lignerolles, les Potier et les Morgand, il ne reste guère plus rien à glaner.

D'autre part, comme je le disais tout à l'heure en indiquant ce qui s'est passé lors des ventes Ahsburnam, nos bibliophiles de haute marque paraissent peu enclins à acheter au loin et en dehors des genres où, depuis longtemps, ils se sont confinés. Tenez compte, en outre, que malgré tous leurs efforts, à chacune des grandes ventes de l'hôtel Drouot, quelques exemplaires prennent le chemin de l'étranger.

Tout cela bien posé, je me demande si la destinée de la bibliophilie va consister, en France, à faire de plus en plus monter les prix de quelques exemplaires, toujours les mêmes, toujours en nombre décroissant ? *Les Homélies du Bréviaire* ont monté de 10.000 à 18.000 francs, sera-ce un progrès qu'elles soient, la prochaine fois, adjugées 30.000 francs ?

Faut-il se résigner à ne plus voir se constituer de vraies collections, de véritables bibliothèques ?

Le bibliophile de l'avenir ne sera-t-il plus qu'un millionnaire achetant de temps en temps, ou fréquemment s'il est

Digitized by Google

milliardaire, des « bibelots » de 20.000, de 30.000, de 40.000 francs ?

Je me fais, pour mon humble part, une autre idée de ce que doit être l'amour des livres.

Je suis enchanté de voir que dans les ventes, comme aussi chez les libraires, tout ce qui est extrêmement beau excite des convoitises et suscite des surenchères. Une chose me plaît moins, c'est que de très bons livres, par exemple des éditions originales de nos grands auteurs dans des conditions ordinaires, n'y trouvent plus preneurs.

Il n'y a pas à dire, ces livres-ci moisissent sur les rayons des librairies. Si l'on reproche aux marchands de les coter encore trop cher, ils répondent que, même à plus bas prix, ils n'arriveraient pas à s'en défaire : on ne demande plus cet article.

Eh bien ! je m'obstine à croire que ceux qui le demandent quand même, en d'autres termes ceux qui profitent du discrédit où sont tombés soit les bonnes éditions du XVIIe siècle en simple veau, soit les poètes du XVe siècle en simple maroquin moderne, ne tarderont pas à se féliciter d'avoir saisi, pour former des collections, les occasions qui s'offrent actuellement.

D'EYLAC.

Digitized by Google

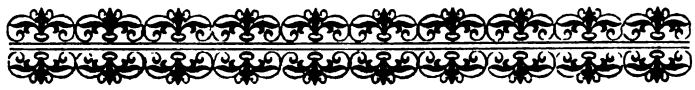

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 2 mars 1898.* — Présidence de M. Ernest Richard. — M. le général Richard et M. le pasteur Puyroche, président du Consistoire, sont nommés membres d'honneur de la Société. — M. l'abbé Martin fait hommage d'une brochure renfermant l'inventaire méthodique des manuscrits conservés dans les bibliothèques privées de la région lyonnaise. — M. J. Berger donne lecture de deux pièces de vers : *l'Automne* et *le Moulin de Grand'Mère.* — M. Poidebard lit un travail sur les inscriptions trouvées à Trion en 1885. — M. Bleton fait don aux membres de la Compagnie d'un opuscule intitulé : *Histoire d'une Couronne. Episode d'un séjour de Rachel à Lyon.*

Séance du 16 mars 1898. — Présidence de M. Ernest Richard. — Mgr Coullié, archevêque de Lyon, est nommé membre d'honneur de la Société. — M. Alex. Poidebard lit la suite de son travail sur les inscriptions trouvées à Trion, en 1885. — M. Aimé Vingtrinier donne lecture d'une description du vitrail de Tarare. — M. Léon Mayet lit un article sur la Chanson classique. — M. Godart communique une étude sur l'ouvrier en soie (première partie jusqu'en 1791).

Séance du 27 avril 1898. — Présidence de M. Ernest Richard. — Hommage de plusieurs ouvrages fait à la Compagnie : 1° *Un précurseur lyonnais du système métrique. Gabriel Mouton, prêtre perpétuel de Saint-*

Digitized by Google

Paul en 1670, par M. A. Bleton; 2° Divers opuscules traitant de bibliographie lyonnaise, par M. l'abbé Martin; 3° *Lettre des Eglises de Vienne et de Lyon sur la persécution de 177*; étude et traduction nouvelle, par M. l'abbé Pourrat; 4° *Voyage au pays des Fjords*, par M. Sallès. — M. Gabut communique une étude archéologique sur une localité du département de l'Aube, son pays natal, où des sondages ont fait découvrir des débris antiques, que l'orateur attribue à l'époque gallo-romain, contrairement à l'opinion des écrivains locaux, qui y ont vu des vestiges d'un monument féodal. — Sous le titre de *Fraude et Mystification en archéologie et en histoire*, M. l'abbé Martin signale de curieux exemples de tromperies habilement exercées, au sujet de prétendues antiquités fabriquées de toutes pièces, par des industriels sans scrupule, dans l'espoir d'un lucre facile. Des conservateurs officiels de grandes collections, aussi bien que de simples amateurs trop confiants, ont été parfois les victimes de ces procédés malhonnêtes. — M. Borin-Fournet donne lecture des premières pages d'un récit de voyage en Tunisie, dans lequel il dépeint quelques traits de mœurs, particulièrement en ce qui concerne les rapports entre vendeur et acheteur dans un bazar. L'orateur parcourt ensuite la cité, en signalant des particularités curieuses : Arabes célébrant le Rahmadan, boutiques en plein vent, etc., puis en faisant la description de la Grande Mosquée et du Palais beylical, où l'on remarque surtout les salles du trône, du conseil et celle réservée au résident de France.

Digitized by Google

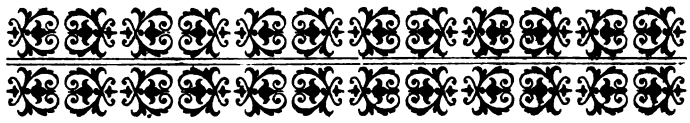

Chronique de Juin 1898

4 juin. — Mort de M. Paul d'Aubarède, chevalier de la Légion d'honneur, ancien avocat à la Cour d'appel, trésorier de la ville de Lyon, en retraite, décédé à l'âge de 74 ans.

27 juin. — Mort de M. Léon Riboud, ancien administrateur des Hospices civils de Lyon, ancien vice-président de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, décédé à l'âge de 78 ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DU

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DE SES ENVIRONS

Pages.

UN DOMBOPHILE. — Notice historique sur le prieuré de la Bruyère en Franc-Lyonnais..... 22

J.-B. VANEL. — Promenades historiques dans l'ancien Forez. Vingt-cinq ans de chicane pour une rente de 4 livres 5 sols.... 40

P. CORMIER. — Souvenirs lyonnais et dominicains..... 93 143

Paul RICHARD. — Etat des Prieurés du diocèse de Lyon, à la fin du XVe siècle..... 225

J.-B. VANEL. — Une visite archiépiscopale, à Jas, en 1096 257 334

Léon GALLE. — Le sceau du pape Innocent V..... 325

Léon MAYET. — Lyon et la guerre de course au milieu du XVIIIe siècle..... 364

Chronique du mois..... 68, 131, 207, 256, 324 399

BEAUX-ARTS

Mme FRANÇOIS-DAMÉ. — Une visite à l'Exposition des Beaux-Arts du salon de Bellecour..... 155

Emile DE LURE. — Inauguration de l'Exposition de l'art sacré à Turin..... 274

Digitized by Google

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

A. Vachez. — Le comte de Charpin-Feugerolles. Sa vie et ses œuvres..... 5, 69
Paul Richard. — Etienne de Chassaigny, suffragant du cardinal de Bourbon..... 89
A. Bleton. — Un précurseur lyonnais du système métrique... 133
M. Beaune. — M. Louis Brigueil, ancien président du Tribunal civil de Lyon..... 170
M. Beaune. — Henri Boissard, ancien procureur de la République à Lyon..... 232
A. Lafon. — M. Humbert Mollière. Discours prononcé à l'Académie à l'occasion de ses funérailles..... 295
M. Beaune. — Un nouvel académicien lyonnais. Le comte d'Haussonville..... 356

RÉCITS DE VOYAGES

Abbé Bauron. — Promenade transjordanienne..... .. 209
Borin-Fournet. — Au pays des Chotts..... 284

DOCUMENTS INEDITS

J. Morel de Voleine. — Lettre de M. de Birague, lieutenant du Roy, au gouvernement de Lyon (1567) 238
— Ordonnance pour imposer une somme de cent livres sur les habitans de seigneurie de Montmelas, aux fins de réparations au château (1471)..... 379

LITTÉRATURE

Léon Mayet. — La Vénus de Milo..... 243
Bonaventure Battant. — Le Bottier de Saint-Georges..... 175

POÉSIE

J.-M. Lentillon. — Un Mécène (sonnet)..... 65
J. Berger. — La Chanson de Lise. Le Moulin de Grand'Mère. 121

Digitized by Google

J.-M. LENTILLON. — Ballade aux dames de Lyon..... 249
J. BERGER. — Propagande électorale..... 318
J.-E. VIGNON. — Epithalame. A M. et Mme B..... 385

BIBLIOGRAPHIE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE

Léon GALLE. — La bibliothèque dauphinoise du château de Sassenage..... 52
E. BERLOT. — Excursions bibliographiques chez les brocanteurs 105
A. VACHEZ. — Phénix et Fauvette, par A. Géline..... 125
A. GRAND. — La presse politique à Lyon pendant la Ligue (1589-1594), par M. l'abbé Reure..... 251
Léon GALLE. — Causerie d'un bibliophile..... 304
D'EYLAC. — Le cours des livres..... 390

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — 66, 127, 203, 254..... 321
Société littéraire, historique et archéologique..... 129 323 397
Société d'économie politique..... 67 130
Société nationale d'éducation..... 130 205
Société de géographie..... 130 206

PLANCHE DE LA REVUE

Portrait du comte de Charpin-Feugerolles, p. 5.

Le Gérant : P. BERTHET.

TYPOG. MOUGIN-RUSAND. — LYON.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 100 882 281

Digitized by Google